SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME LIII

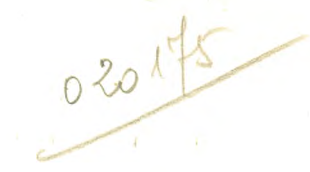
(PREMIER FASCICULE)



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
MCMLV

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE



SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME LIII

(PREMIER FASCICULE)



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMLV



RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK
1952-1953

PAR

HENRI CHEVRIER

La campagne 1952-1953 a été interrompue, pour les besoins d'une enquête, du 12 janvier au 10 mai. Nous n'avons donc pu travailler que du 15 octobre au 12 janvier et du 10 mai au 16 juin.

Le travail a porté sur les points suivants :

1° IIe pylône, démontage de l'aile nord ;

2° Fouilles du temple d'Aménophis IV-Akhnaton ;

3° Restauration des blocs de calcaire d'Aménophis Ier, de Sésostris Ier, de la reine Hatchepsout et de Thoutmès III trouvés par Legrain et rangés dans le magasin sud ;

4° Travail personnel : relevé du temple de Ptah, d'une chapelle au sud de la cour entre les Ve et VIe pylônes, et des seuils de granit du Moyen Empire.

IIe PYLÔNE

Pour démonter l'aile nord du IIe pylône, il était nécessaire de prolonger, vers le nord, l'échafaudage portant le pont roulant, sur une longueur un peu supérieure à celle que nous avions à démonter ; celui qui nous a servi jusqu'à maintenant ne dépassait pas la porte du pylône. Il nous fallut un mois pour faire ce travail. La partie supérieure du pylône n'étant qu'un chaos de blocs, nous dûmes déplacer de nombreuses pierres pour pouvoir ériger les poteaux de l'échafaudage.

Les premières pierres provenant de la partie écroulée sur le sommet de ce qui reste de la construction, furent descendues le 18 novembre. Dès le troisième jour on trouvait des blocs remployés, en particulier. une architrave de Tout-Ankh-Amon qui avait été ré-utilisée comme montant est de la porte de l'escalier, bloc qui était encore en place.

Le travail avançait régulièrement, tantôt se portant sur des pierres écroulées, tantôt sur des pierres du parement. Nous avons trouvé par la suite quatre architraves de Tout-Ankh-Amon et un bloc d'un intérêt spécial dont je donne les photographies (pl. I) et un dessin (fig. 1) : j'en parlerai plus loin.

La manœuvre des blocs se faisait au moyen de deux palans, l'un fixe,



Fig. 1.

au-dessus de la partie nord de l'aile sud du pylône, le second fixé au charriot, mobile transversalement, du pont roulant. Les pierres prises en place par ce dernier étaient amenées contre le palan fixe, qui les prenait alors en charge et les descendait sur le wagonnet, pendant que le pont roulant allait chercher une autre pierre. On gagnait ainsi tout le temps de la descente, assez long avec un palan différentiel (pl. II et III).

Cette manœuvre de transbordement d'un palan à l'autre fut supprimée quand le niveau de l'assise de l'aile nord à démonter se rapprocha du niveau de la plate-forme constituée par ce qui nous reste de l'aile sud.

Les blocs des parements étaient transportés vers le sud, où un atelier de réparation était installé : toutes les pierres cassées étaient aussitôt travaillées et reprenaient leur forme primitive. La planche IV montre l'atelier de réparation, et une assise en ordre au sol.

Parallèlement à la descente des blocs de la partie supérieure, on s'attaquait à l'éboulis du pylône dans la Grande Cour. Un plan incliné avait été établi l'an passé et déjà plusieurs blocs avaient été amenés dans la cour.

Notre vieux tracteur manœuvrait les blocs, les arrachant de l'éboulis et les menant à leur place dans la cour. Ce tracteur, acheté en 1931 pour le déplacement des gros blocs d'albâtre de 86, 60 et 20 tonnes trouvés dans les fondations du IIIe pylône, a également déplacé la partie supérieure de l'obélisque sud de la Reine Hatchepsout et manœuvré déjà de nombreux blocs ; il est arrivé à bout d'usure et le bris d'une bielle va, je le crains, entraîner sa mise à la retraite définitive : une nouvelle bielle a bien été commandée mais elle risque de me parvenir trop tard.

Nous dûmes nous résoudre à manœuvrer les blocs à bras, méthode longue et coûteuse. Alors qu'une petite équipe était suffisante avec le tracteur, trois équipes devinrent nécessaires quand le tracteur fut en panne, une pour amener le bloc au point de départ sur le sommet de la rampe, l'autre pour l'accompagner dans sa descente, la troisième enfin pour mettre les blocs sur des calles.

Je faisais ranger ces blocs dans la cour même, séparant les blocs «maktoub» des bruts, en attendant le nouveau tracteur pour les emmener plus loin, sur l'esplanade du sud. Mais comme je craignais qu'il ne me soit pas livré avant la fin de la campagne, les blocs étaient posés sur des briques isolées du sol par un carton goudronné, pour éviter leur salpétration. Celle-ci se produit au moment de la crue quand le niveau des infiltrations atteint presque celui du sol antique, provoque une remontée des sels en solution qui attaquent toutes les pierres posées sur le sol rendu humide.

En décembre les nouvelles pompes du drain à moteur Diesel ont été livrées. Elles doivent remplacer l'antique machine à vapeur qui a certainement plus de cinquante ans d'âge et exige, chaque année, de coûteuses réparations. J'avais l'espoir de voir monter les nouveaux moteurs avant la crue, mais ils nécessitent un nouveau bâtiment qui n'était pas encore commencé en juin. De crainte que la vieille machine ne nous laisse en

panne et, de ce fait, ne puisse interrompre la montée des infiltrations, je donnai l'ordre, au dernier moment, d'évacuer les blocs de la cour, de les ranger au sud, ce qui fut fait avant la crue, après mon départ. Heureusement du reste car la machine ne pouvait plus donner sa force et le niveau des infiltrations fut tel que le sol de la cour était beaucoup plus humide et salpétré que les années précédentes.

Les blocs «maktoub» appartenant au parement ouest du IIe pylône furent tous photographiés; épreuves et négatifs furent classés dans notre fichier. La planche V donne des vues de la manœuvre et de l'état des travaux de ce côté du pylône.

Naturellement, en même temps que les blocs de dimensions courantes, on trouvait de nombreux fragments de pierres cassées; les «maktoub» étaient mises de côté, les autres accumulées en réserve pour des consolidations futures.

Quelques jours avant la clôture du chantier, on découvrait trois fragments importants d'un colosse; tout au début je pensais être en présence de ce qui manque au colosse de Ramsès II faisant pendant à celui qui se trouve de l'autre côté de la porte, et dont nous avons les pieds : mais, le coude dégagé, on s'aperçut que le personnage représenté était dans la position osirienne, les mains croisées sur la poitrine et tenant le fouet et la houlette. En outre le colosse apparut plus petit que celui de Ramsès II; enfin, on découvrit la ceinture sur la boucle de laquelle se lit le cartouche, imprévu, de Pinodjem. Il ne semble pas que ce cartouche soit usurpé et ce serait la première fois que l'on trouverait un élément de statuaire colossale d'un des rois grands-prêtres. Le lendemain, un deuxième fragment était mis au jour, une partie de la tête et de la triple coiffure, claft et les deux couronnes, malheureusement clivé à peu près parallèlement au plan de la face du roi, qui n'a pas été retrouvée. Un troisième morceau de granit le prolonge dans la direction du corps : il semble assez profondément enterré et le temps nous a manqué pour dégager les blocs qui le surplombe et la terre dans laquelle il est enfoncé (pl. VI).

Enfin après mon départ la rampe fut évacuée, en vue de l'établissement d'un decauville en face de la porte nord de la cour. Le contrefort de la porte du pylône doit également disparaître.

Revenons au bloc intéressant trouvé dans la partie écroulée du sommet du pylône. Ce fragment de décoration présente, en haut, à gauche, une partie de la proue d'un bateau et les pieds des hâleurs, avec la figuration du Nil seulement sous le bateau : sous les flots du fleuve, un défilé militaire précédé d'un joueur de trompette; on ne remarque pas, toutefois, un ordre absolu, une tête de sémite émergeant parmi les soldats. Devant et tenant la hauteur de ce défilé et des flots du Nil, est représenté un groupe de prisonniers nègres dont chacune des figures est parfaitement caractérisée. Le premier de ces prisonniers, vers la droite, a les mains prises dans des menottes représentées par deux lions accolés et debout, si l'on en juge par le plan inférieur de leurs pieds; si une seule tête de lion est visible, on voit bien deux paires de membres postérieurs. Ce curieux accessoire motive la publication du bloc. Ce prisonnier porte une chevelure crépue surmontée de deux plumes, les autres sont coiffés d'un bonnet rond surmonté d'une seule plume. Le premier rang de trois prisonniers et le dernier ont les coudes liés derrière le dos, le deuxième rang les a liés au-dessus de la tête; enfin, ces ennemis malheureux sont tenus par le roi au moyen d'une corde qui entoure leur cou. Du roi qui se tenait sur une tribune, on ne voit qu'un pied, martelé, l'extrémité de la sandale et la queue de taureau.

A cette occasion, je donne une autre représentation de prisonnier, figurant sur un bloc trouvé anciennement par Legrain et qui se trouve près de la porte du magasin sud. Ici, on voit un bateau de grandes dimensions, si l'on en juge par le nombre de pagayeurs, portant un «château» à colonnettes, couronné d'une frise d'uraeus, représenté suivant la convention du dessin égyptien, la partie inférieure montrant la partie la plus proche du spectateur. Devant, et dans les étais du mât portant une voile dont on voit la vergue au-dessus du «château», se trouve un captif dans une cage, qui semble avoir les mains liées aux poignets. Enfin, tout à fait à droite, on voit les deux avirons qui servaient de gouvernes (pl. VII).

FOUILLES DU TEMPLE D'AMÉNOPHIS IV-AKHNATON

J'ai indiqué dans mon dernier rapport que le mur de l'est avait été percé dans le prolongement de la voie du decauville et que nous avions commencé à attaquer les déblais qui se trouvaient de l'autre côté du mur d'enceinte. Le premier novembre, le travail était repris et nous arrivions rapidement jusqu'au drain. Un peu en deçà du drain on avait trouvé un dallage, au niveau du sol antique dans l'enceinte d'Amon : il se continue vers le nord, mais avait été détruit par le creusement du drain. Celui-ci fut comblé pour permettre le passage de la voie et on continua les fouilles dans le prolongement de la rangée nord-sud des piédestaux. Au moment de l'arrêt du travail nous avions atteint cet alignement et descendu au niveau des socles ; mais on ne trouva rien. Là le temple avait été complètement détruit et nous ne trouvions à l'emplacement des socles que quelques talatates bouleversées et des éclats de pierraille.

Déçu de ce côté, je faisais rechercher le prolongement du dallage sous les déblais provenant du creusement du drain. Nous avons alors mis au jour deux bases de colonnes alignées dans la direction est-ouest, mais il est pour le moment, impossible de dire à quoi elles correspondent (pl. VIII).

Les fouilles, arrêtées par l'enquête, ne furent pas reprises en mai. Les crédits qui me restaient n'étaient plus suffisants.

BLOCS DU MAGASIN SUD

Le magasin sud ayant été débarrassé des pierres d'Aménophis IV-Akhnaton, maintenant rangées et classées sur des murets le long de l'enceinte de l'ouest, nous disposions d'une place suffisante pour entreprendre la restauration des blocs de calcaire, très précieux, qui s'y trouvent depuis Legrain qui les avait trouvés dans la cour de la cachette. L'équipe de Moustafa Chaâlan et de Abd el Hamid Abd er Raïm fut mise là au travail et ce leur fut une occasion de montrer leur habileté et leur savoir-faire.

Il s'agit d'un grand nombre de blocs d'Aménophis Ier, et de quelques-uns de Sésostris Ier, de la Reine Hatchepsout et de Thoutmès III, précisément ceux que Madame Pierre Clère a bien voulu se charger de dessiner.

Ceux d'Aménophis Ier appartiennent à une série de chapelles accolées dont nous avons trouvé de nombreux éléments dans les fondations du IIIe pylône. Nous avons des architraves et des blocs appartenant aux parois latérales et du fond de ces petites chapelles. Presque tous étaient cassés. Sous l'habile et intelligente direction de Moustafa Chaâlan, les monolithes furent reconstitués. On ne se contenta plus d'un simple scellement au mortier de ciment, mais le procédé employé d'une façon générale consista à effectuer un bûchage des faces à raccorder [1] pour avoir une épaisseur de mortier suffisante, et à mettre, aux endroits où cela est nécessaire, soit des goujons, soit des agraphes en U, en fer, de 5 mm. ou plus.

Les ouvriers que je viens de nommer ainsi que Saket Guindi, ont été employés également à la restauration des blocs du IIe pylône quand leur nombre l'exigeait : pendant l'été, la même équipe a repris ce travail.

TRAVAUX PERSONNELS

Je ne suis pas resté inactif pendant la suspension des travaux.

J'ai tout d'abord effectué un assez grand nombre de dessins destinés à l'ouvrage que j'ai entrepris sur l'*Architecture des Temples Égyptiens*.

J'ai en outre relevé deux éléments d'architecture que je publie aujourd'hui.

I. Une chapelle qui se trouve contre le mur de Thoutmès Ier.

Au sud de la cour comprise entre les cinquième et sixième pylônes.

De cette chapelle, il ne subsiste que le dallage surélevé de 0 m. 89 au-dessus du niveau moyen du sol, sur lequel est dessiné le plan, et

[1] Voir le détail de cette technique : Henri Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak, Annales du Service des Antiquités*, t. XXXVIII, p. 568, fig. 78.

quelques blocs dont la base d'un pilier osiriaque. J'en donne le plan (fig. 2).

Par rapport à l'axe de la plate-forme, la chapelle est déportée vers l'ouest, ceci pour que sa porte se trouve dans l'axe oblique X-Y des portes A et B. On remarque en effet que sur la paroi de granit C le roi se dirige dans la direction de la flèche et non pas vers l'axe est-ouest du Grand Temple, comme cela aurait été normal. C'est une indication

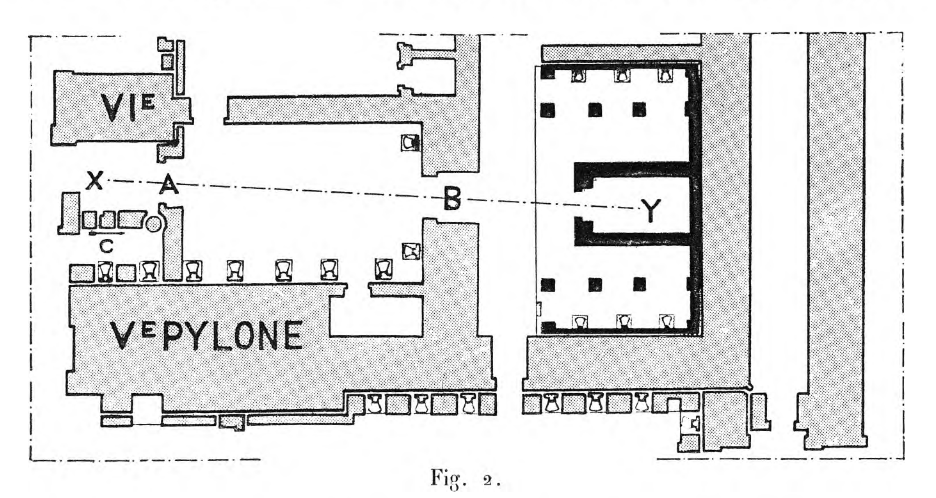


Fig. 2.

qu'à cet endroit, à la suite d'un rituel sur lequel nous avons encore beaucoup à apprendre, le roi quittait la direction du sanctuaire principal pour aller vers cette chapelle, peut-être pour y subir une purification.

La date de ce petit édifice est impossible à fixer exactement : sa construction est postérieure à celle du grand mur de Thoutmès Ier, elle en est distincte et s'y adosse. La décoration de la paroi C étant de Thoutmès III, elle existait donc de son temps : mais rien n'indique qu'elle n'a pas été construite par Thoutmès Ier lui-même postérieurement à son grand mur. On sait que ce roi a amené plusieurs modifications et adjonctions à son plan primitif[1].

[1] Cf. H. Chevrier, *Plan d'ensemble de Karnak, Annales du Service des Antiquités*, t. XXXVI, p. 78 et planche en couleurs. Sur le plan d'ensemble joint au même article, cette chapelle figure en grisé.

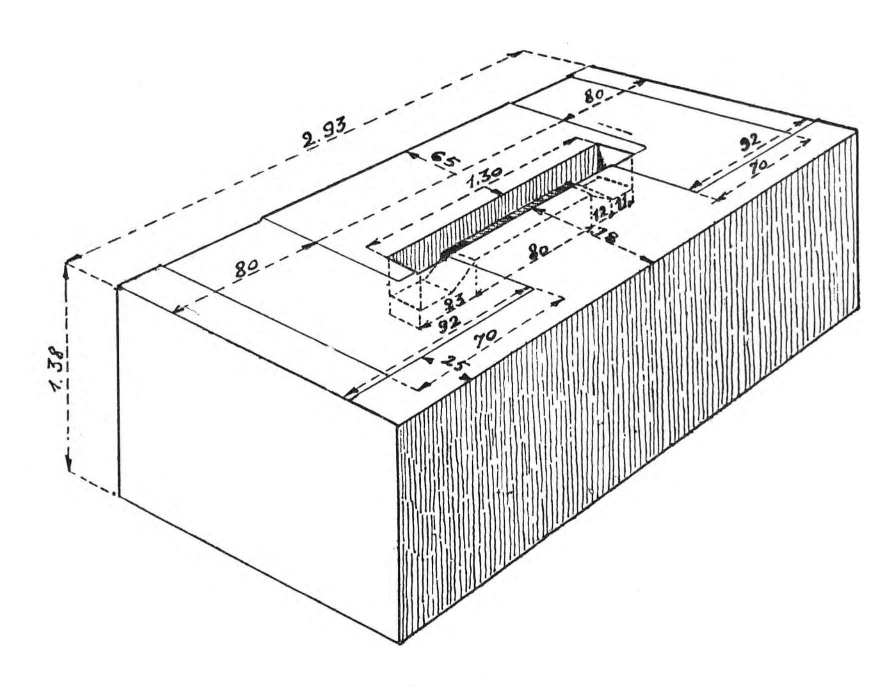


Fig. 3.

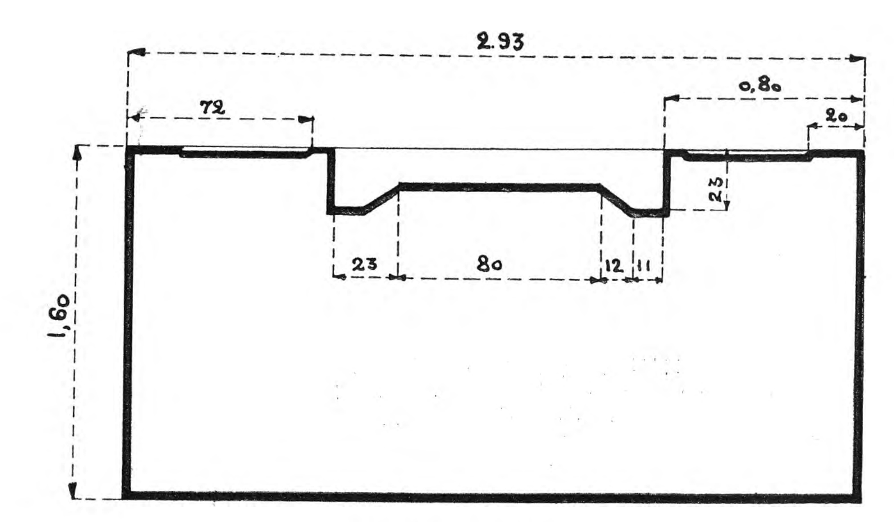


Fig. 3 bis. Seuil Est.

II. Seuils de granit du Moyen Empire, à l'est du Sanctuaire de Philippe Arrhidée.

Ces trois éléments sont les seuls qui restent en place des constructions de Sésostris Ier, Saint des Saints et ses dépendances immédiates. Il reste aussi un fragment de montant de porte en granit également. Il semble certain que cette partie, la plus ancienne du Temple d'Amon, a été construite en calcaire, matériau généralement employé à cette époque ; mais les seuils, les montants et probablement les linteaux des portes étaient en granit. Pour le reste, le fait est confirmé par la découverte de nombreux débris de calcaire et par la mise au jour de ce qui reste des fondations, constituées également par des blocs de même nature. Peut-on supposer que cette partie était plus ou moins recouverte d'or? pour cette raison le granit aurait subi l'épreuve du feu pour recueillir, fondu, le précieux métal.

Sur la face supérieure du seuil est (fig. 3) et du seuil intermédiaire (fig. 4), subsiste le tracé des montants de porte, légèrement en creux sur le premier. Sur ces deux seuils et celui de l'ouest (fig. 5) on voit les rainures qui servaient à la mise en place des vantaux. Le seuil intermédiaire présente en plus l'emplacement d'un tourillon ou plus exactement de sa crapaudine. J'avoue ne pas voir l'utilisation de ce pivot : un verrou vertical ne me paraît pas probable, il aurait été trop près du pivot de la porte, ici à un seul vantail.

Les seuils intermédiaire et de l'ouest présentent des amorces de fissures chevauchées par des emplacements de queues-d'aronde : le premier, un sur la face ouest, l'autre, deux sous la face inférieure. Là, comme presque partout ailleurs, l'utilité de ces queues-d'aronde est problématique : il semble certain que les fissures ne se sont pas aggravées depuis le moment où les queues-d'aronde ont disparu. On sait que le socle de l'obélisque de Louxor présente une queue-d'aronde semblable.

Une chose paraît certaine : la présence d'objets précieux sous ses socles. En effet, les fondations ont été visitées, les pierres du centre enlevées, et ce travail difficile n'aurait pas été exécuté par des gens doutant de son résultat. Sous cette partie la plus sainte du temple des

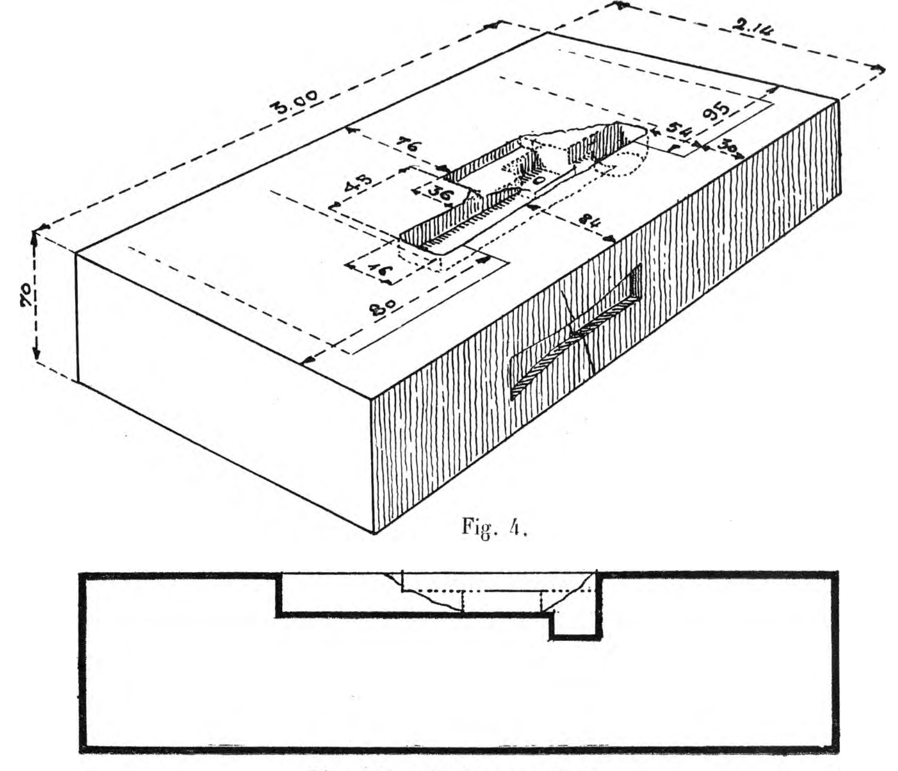


Fig. 4.

Fig. 4 bis. Seuil intermédiaire.

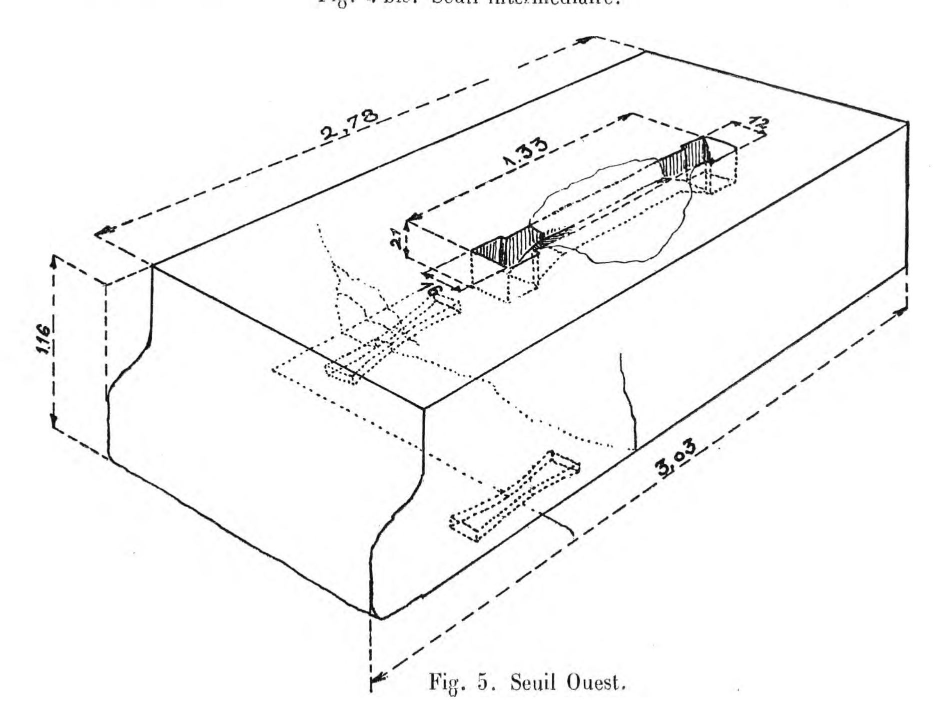


Fig. 5. Seuil Ouest.

objets d'or devaient avoir été déposés dont le souvenir s'est transmis à travers les siècles. Inutile de dire que nous n'avons rien trouvé, sauf un fragment de statue (coude et partie de l'avant-bras) en granit noir, sous le seuil intermédiaire.

Temple de Ptah

J'ai fait également cette année le relevé du Temple de Ptah, complet au point de vue architectural, plan, coupes et élévations, ainsi que deux coupes partielles, à plus grande échelle, l'une dans l'axe du temple, l'autre, transversale, du pylône (pl. IX à XI).

Dans l'état actuel, on distingue deux parties bien distinctes dans ce petit ensemble, le temple proprement dit et la série de portes qui y conduisent.

Le temple lui-même a été modifié à l'époque ptolémaïque : les trois sanctuaires et le portique à colonnes proto-doriques datent de Thoutmès III. Le pylône et les murs latéraux portent une décoration ptolémaïque. Il existe une solution de continuité entre ces murs et le pylône, de même qu'il en existe une entre les ailes du pylône et la porte.

Sans entrer dans une description qu'il faudra reprendre complètement avec la publication des textes, je dois signaler une particularité technique. La première porte, la troisième et le kiosque sont construits en assises régulières, à joints horizontaux. Les deux autres portes sont construites en assises de différentes hauteurs, les joints horizontaux étant rompus par des ressauts, comme dans toutes les constructions antérieures à Nectanébo.

Autre particularité de ces portes : l'axe de la première, seul, correspond à l'axe de la porte du pylône et à celui de la porte du sanctuaire central. Les autres axes sont légèrement déportés vers le sud et ne présentent pas un parallélisme absolu avec l'axe principal.

L'étude complète au point de vue architecture et technique paraîtra dans mon ouvrage sur l'Architecture. Je ne donne ici que les observations les plus importantes. Il y a en outre à signaler les deux pièces comprises dans le pylône, une dans chaque aile : elles devaient servir de dépôt pour le mobilier et les accessoires nécessaires au culte (tables

d'offrandes, vases, etc.). Celle du sud s'ouvre vers l'extérieur ainsi que sur la cour, l'autre ne s'ouvre que sur la cour. Le plafond de cette dernière présente une particularité intéressante : il est constitué en partie par le rampant et le palier de l'escalier. Ce dernier, ainsi que les dalles portant deux marches, repose sur des pierres encastrées dans les murs latéraux, dont une extrémité, formant console ou « corbeau», dépasse à l'intérieur de la pièce.

Je dois remercier ici Monsieur Thierry Sainseaulieu, élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, qui m'a apporté son aide précieuse pour exécuter le relevé de ce temple.

CONCLUSION

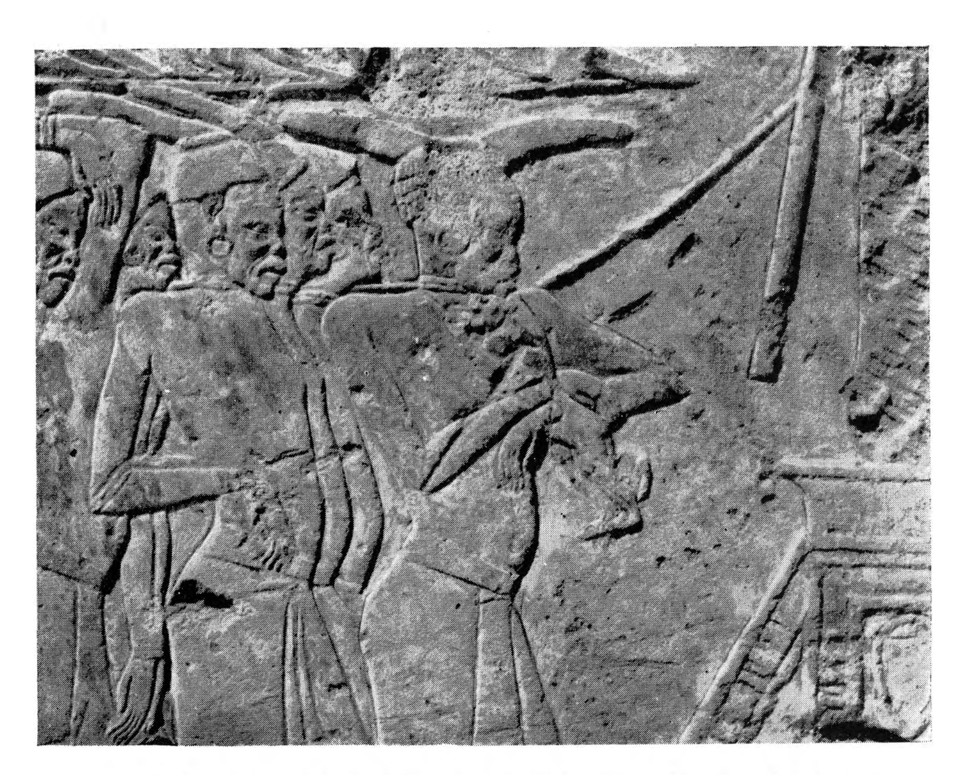
Notre saison de fouilles a été fâcheusement interrompue par une enquête. Le travail en a pâti, mes ouvriers, déjà pauvres, ont été durement touchés. Néanmoins, en quatre mois, les résultats que nous avons obtenus ne manquent pas d'intérêt et ils permettront de commencer la campagne prochaine dans des conditions satisfaisantes.

Madame Pierre Clère a bien voulu continuer de faire les calques grandeur des blocs de calcaire du magasin sud ; j'en ai exécuté les dessins à l'encre : je les publierai prochainement avec les précédents.

Un assistant égyptien m'a été adjoint, l'ingénieur Ahmed Loutfi qui a été également chargé de la besogne administrative. Les quelques semaines que nous avons travaillé ensemble m'ont permis d'espérer avoir en lui un excellent collaborateur permanent.

Henri Chevrier.

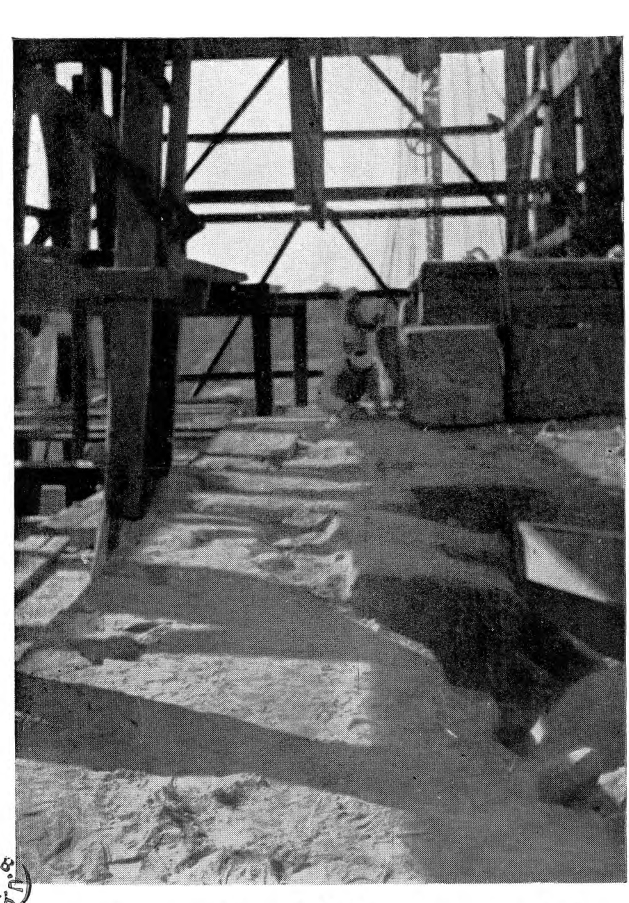
Le Caire, 23 juin 1953.



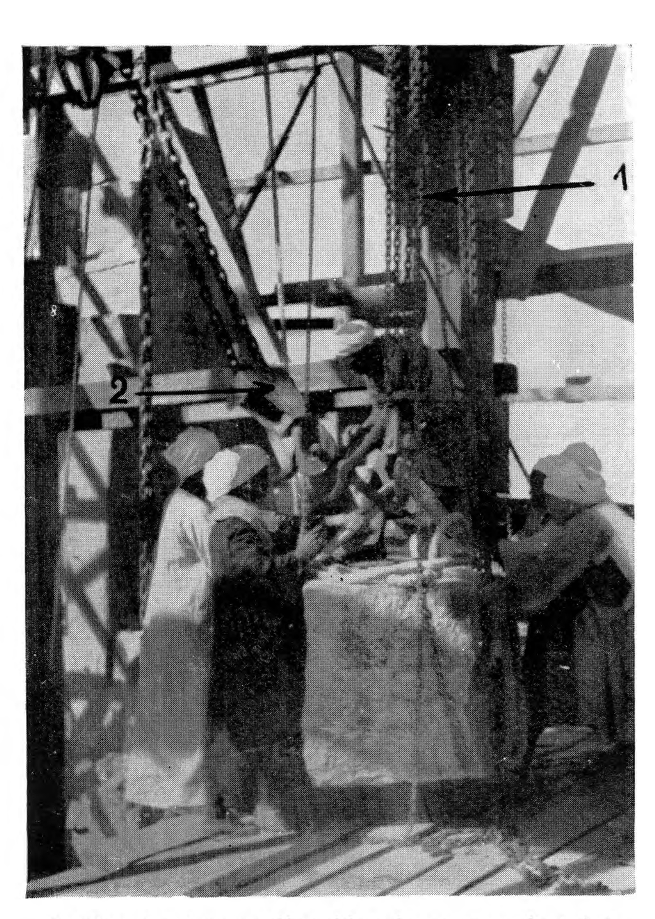
A. Détail montrant les mains du nègre prises dans le corps des lions.



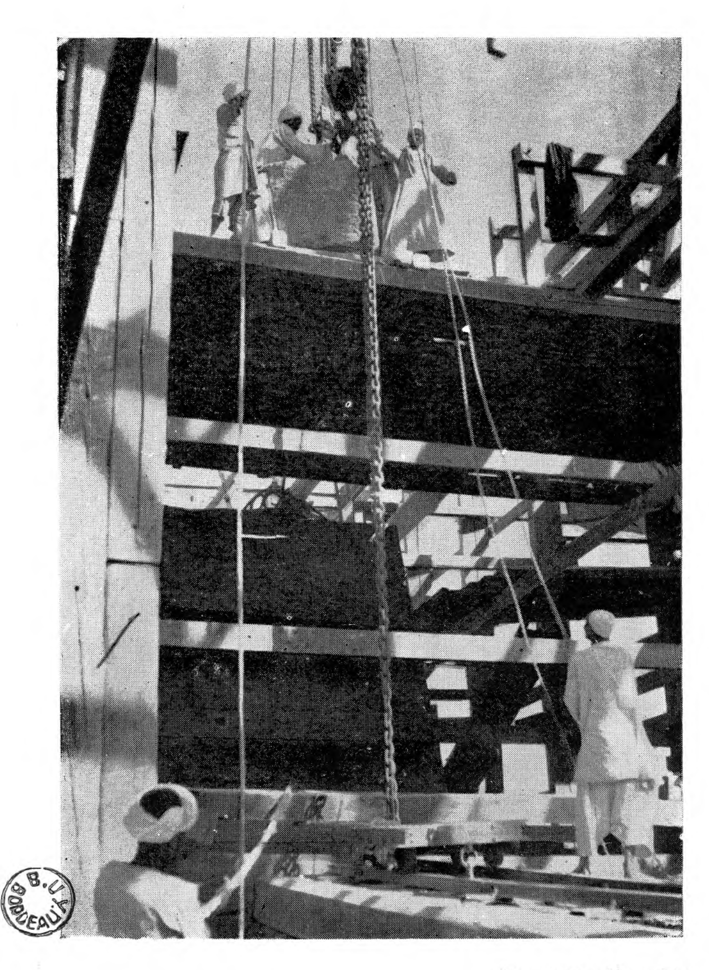
B. Le bloc aux prisonniers nègres.

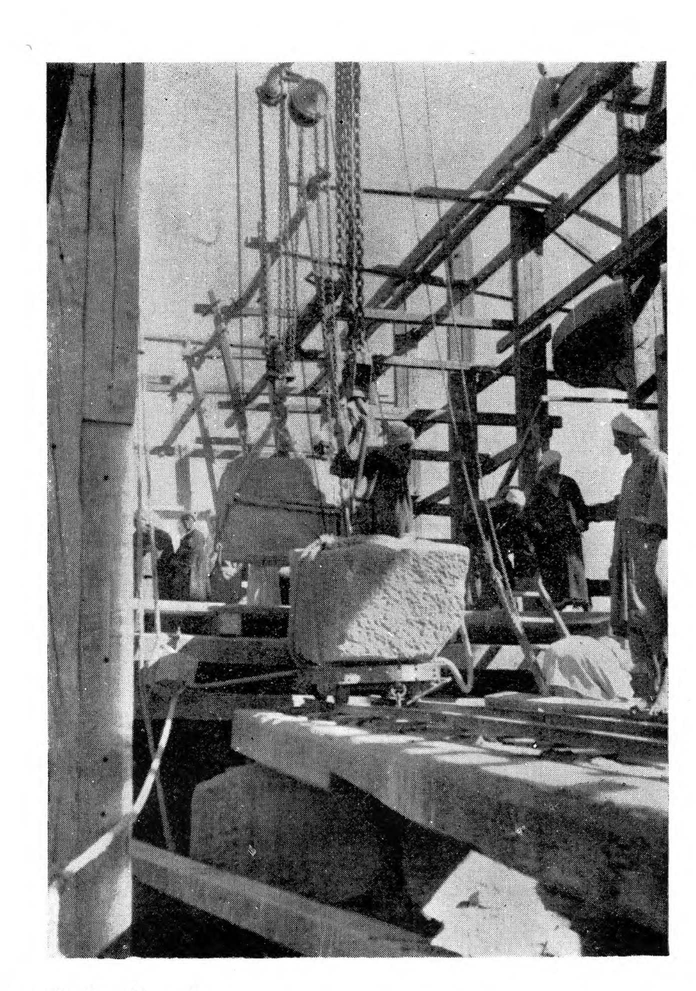


A. Niveau supérieur de la Ve assise en comptant par le haut du pylône.



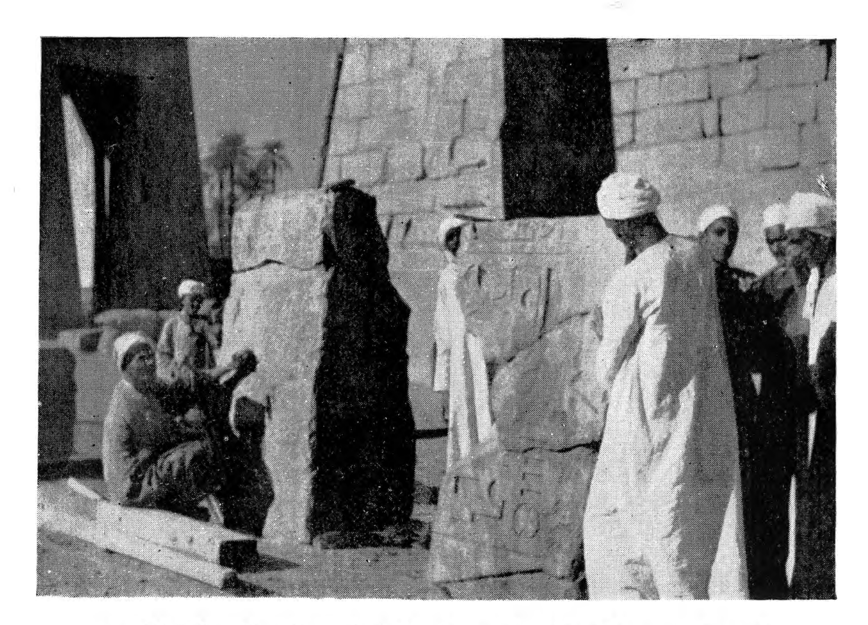
B. Transbordement d'un bloc du pont roulant (1) au palan fixe (2).



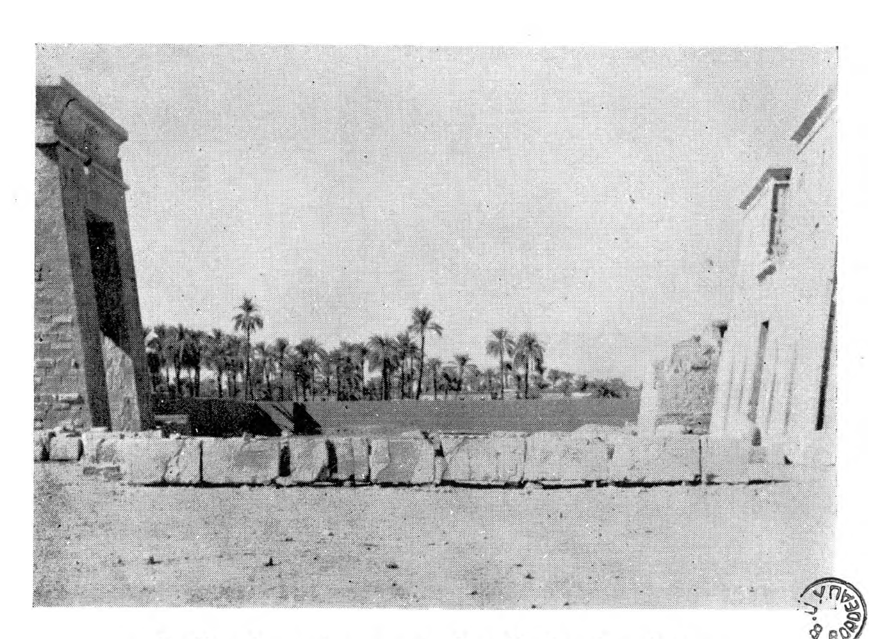


Descente d'un bloc le 9 et le 30 décembre.

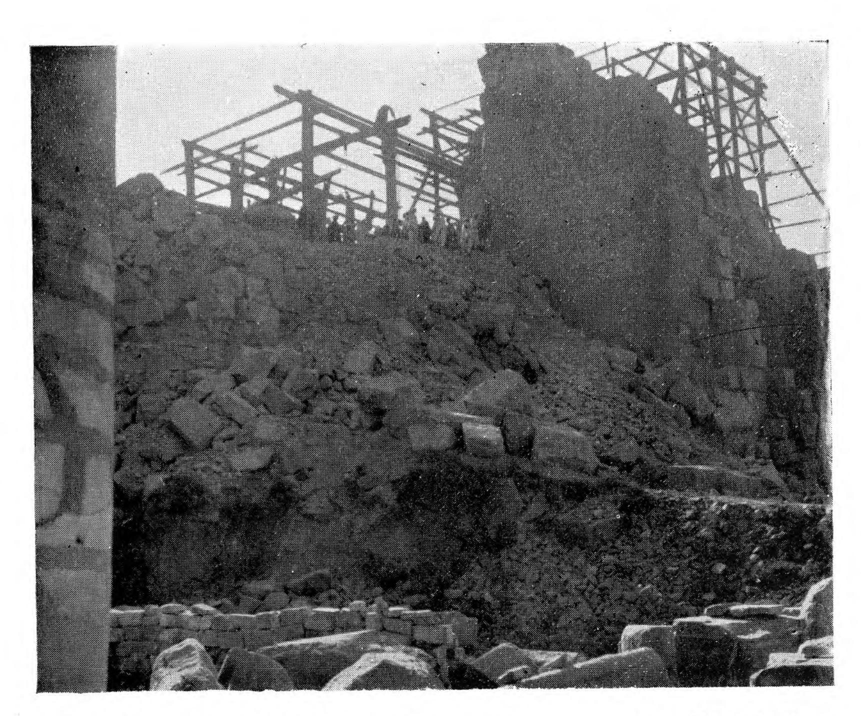
PL. III



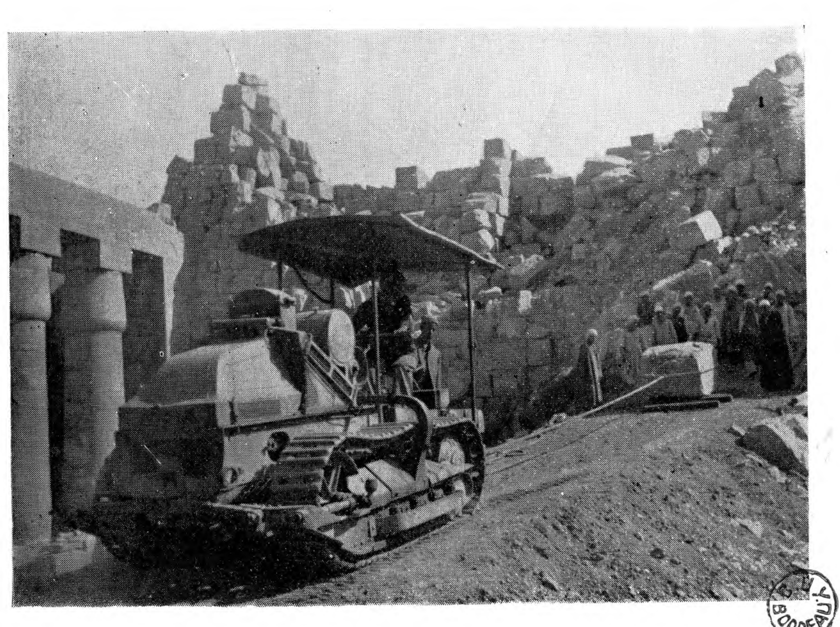
A. L'atelier de réparation des blocs du II[e] pylône, au travail.



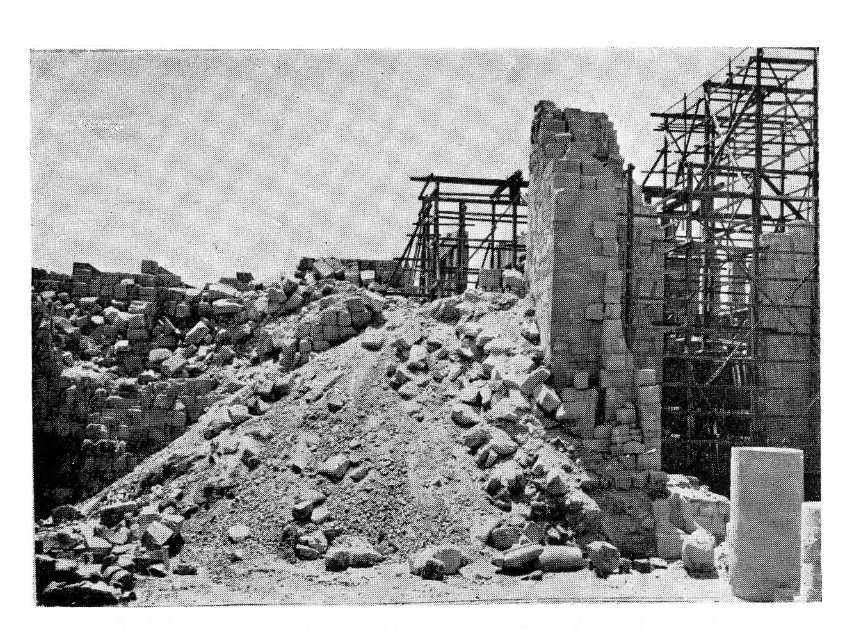
B. Une des assises rangée dans l'ordre des pierres.



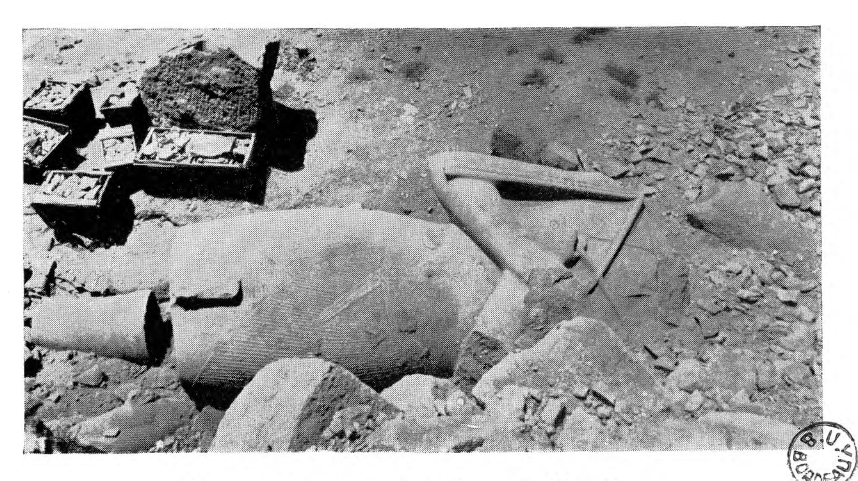
A. II[e] pylône : éboulis dans la grande cour et allongement de l'échafaudage.



B. Descente d'un bloc.



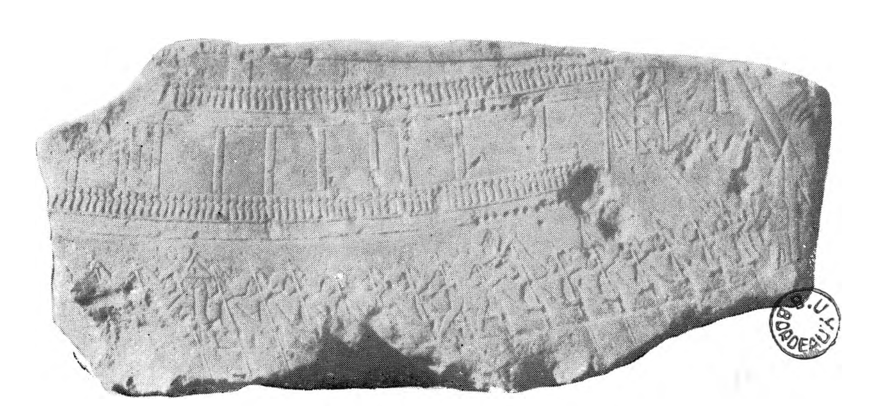
A. Etat de la face antérieure de l'aile Nord du IIe pylône en fin de campagne.
Le fragment du colosse de Pinodjem est en place.



B. Les fragments du colosse de Pinodjem.



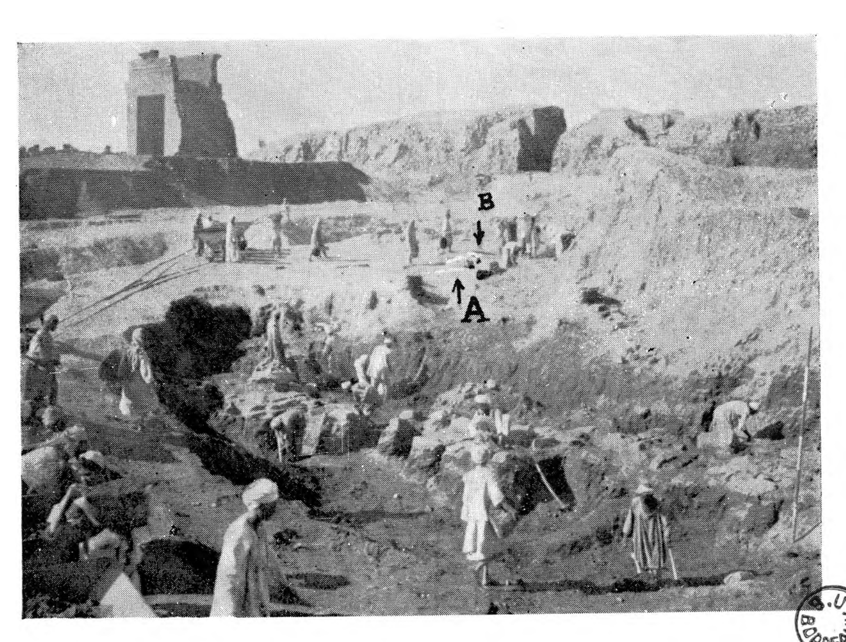
A. Détail du bloc ci-dessous.



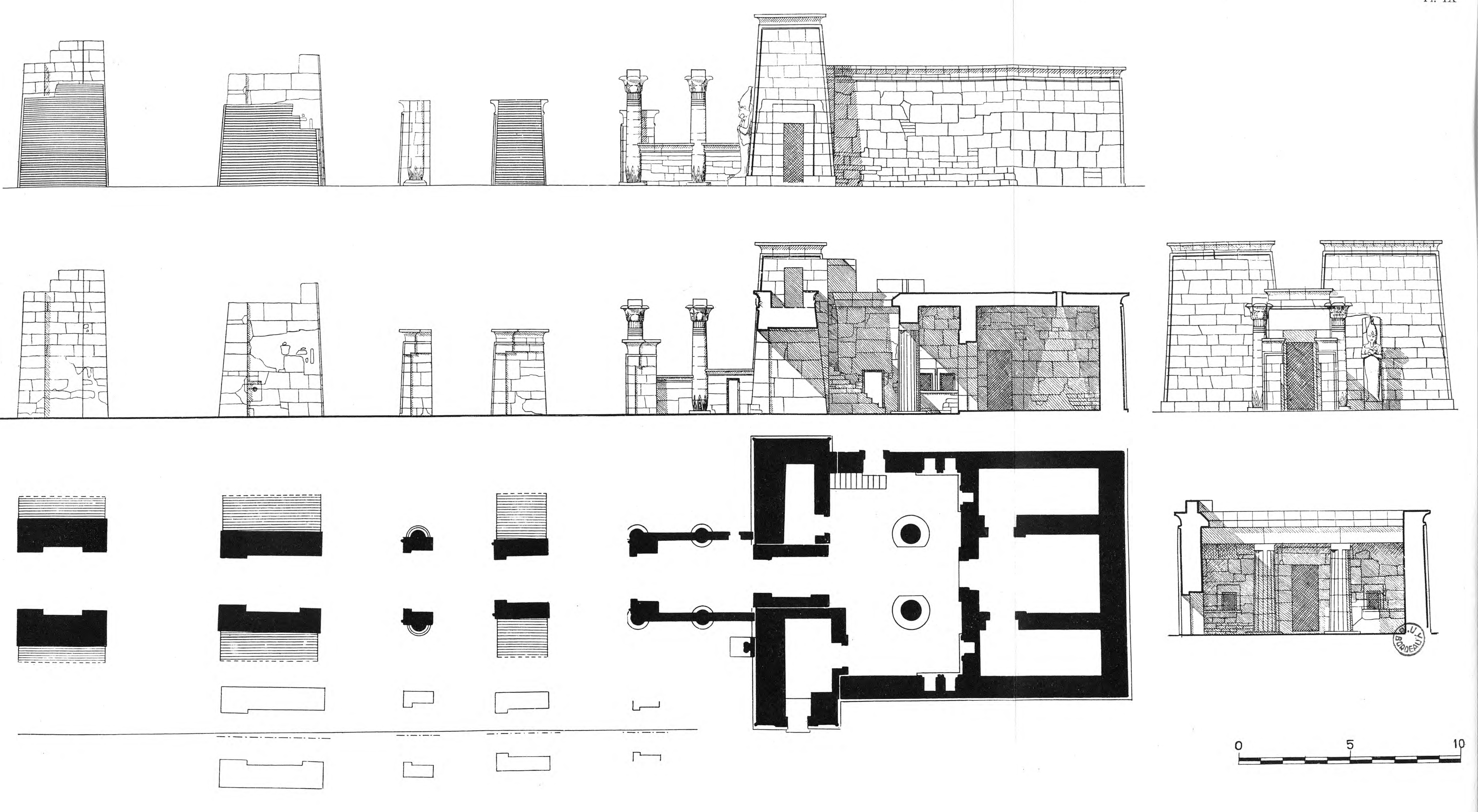
B. Le bloc au prisonnier encagé.

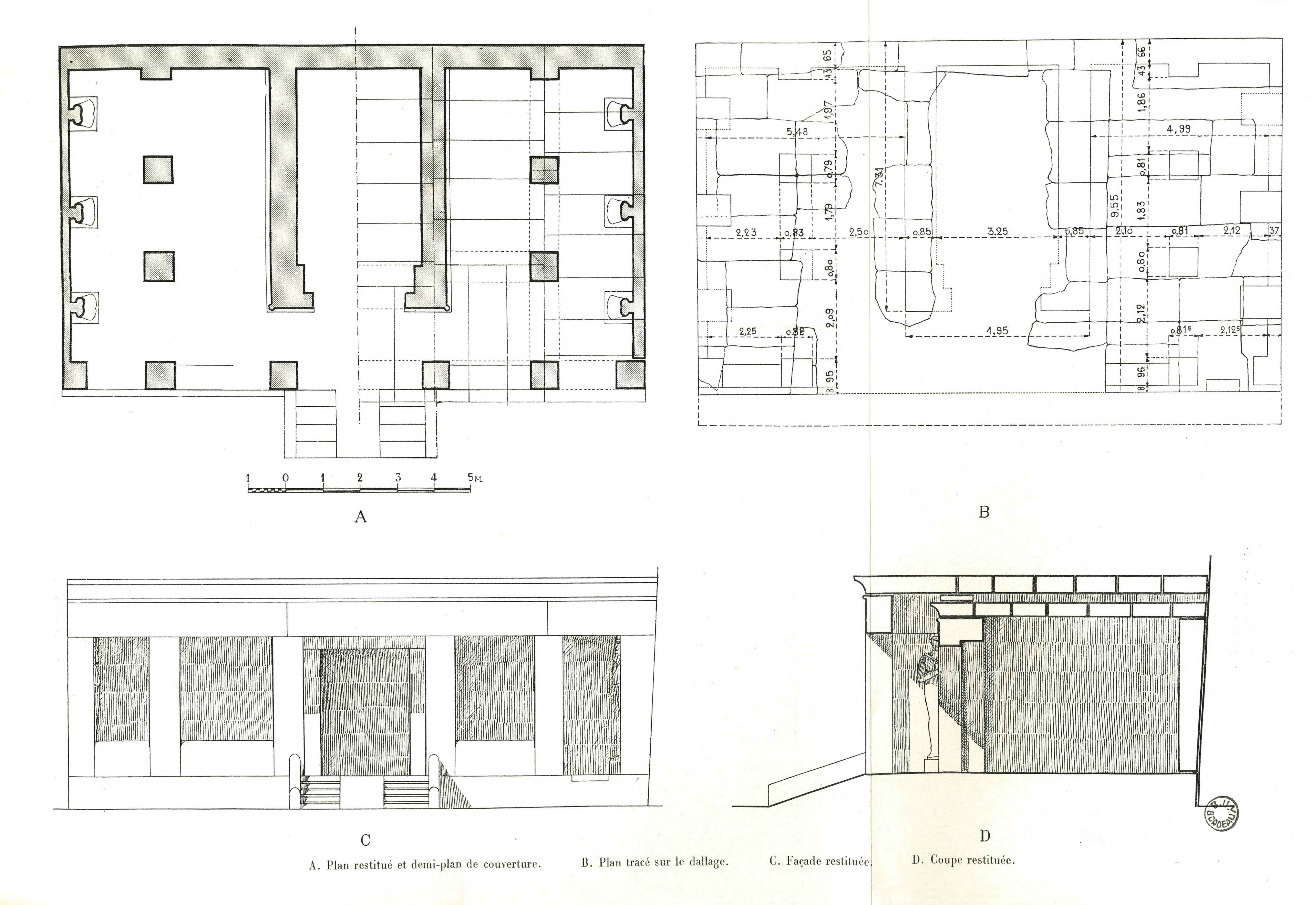


A. Vue générale.

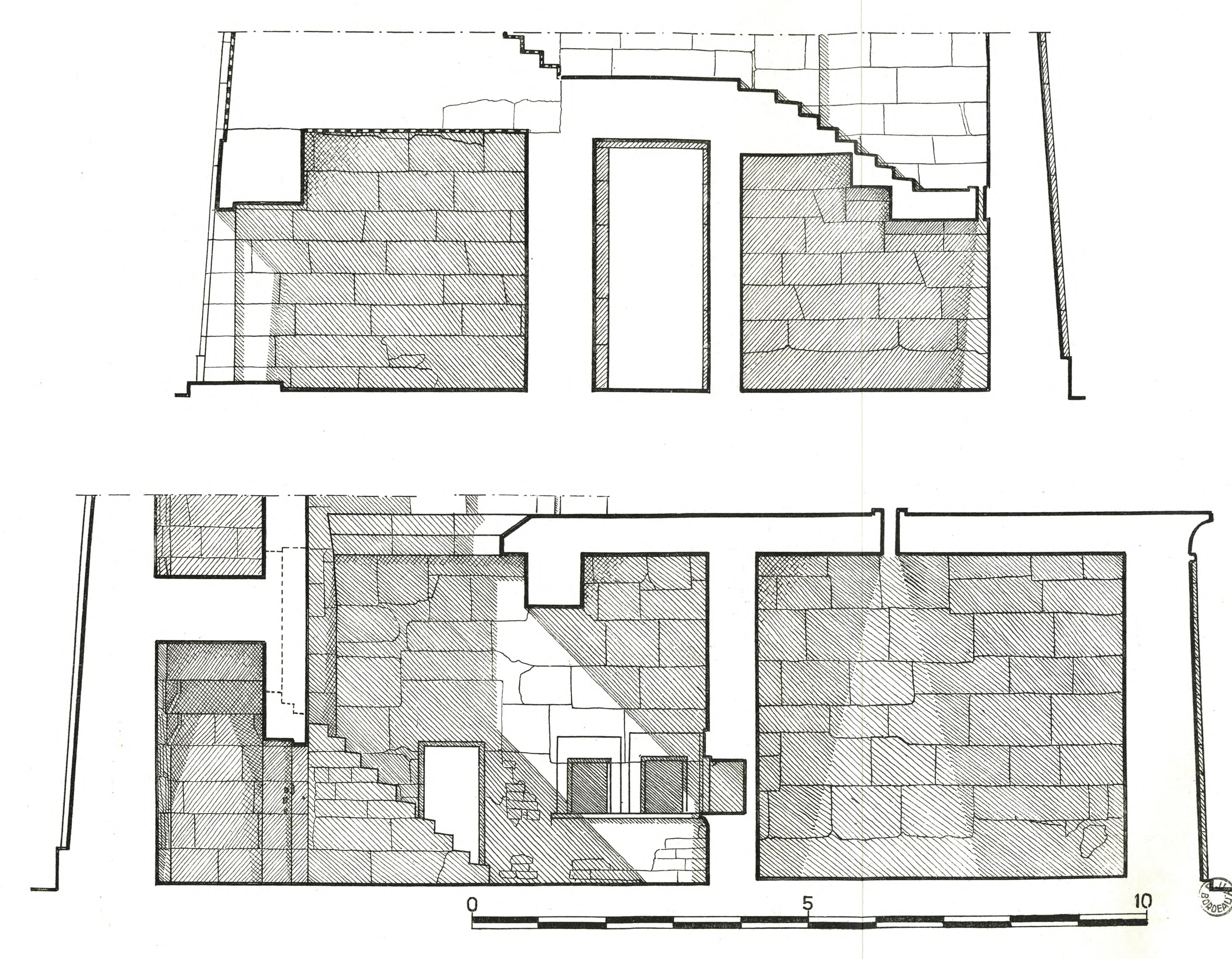


B. Fouilles du temple d'Aménophis IV-Akhnaton : (A) et (B) indiquent les bases de colonnes. Au premier plan, débris des fondations des piliers.


0
5
10



A. Plan restitué et demi-plan de couverture. B. Plan tracé sur le dallage. C. Façade restituée. D. Coupe restituée.


0
5
10

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK

1953-1954

PAR

HENRI CHEVRIER

L'ordre de service de Monsieur l'Architecte en Chef comportait les points suivants :

1° Démontage de la partie de l'aile nord du IIe Pylône qui menace ruine ; établissement de nouvelles fondations.

2° Suite du vidage du IIIe Pylône.

3° Eventuellement, si les crédits le permettent, sondages aux angles extérieurs du Ier Pylône, pour tenter de trouver les dépôts de fondation permettant d'en dater la construction ; sondages au pied de l'aile ouest du IXe Pylône pour voir si ces fondations ne contiennent pas des blocs du sanctuaire de la Reine Hatchepsout.

Le démontage d'une partie du IIe Pylône pour en refaire les fondations impliquait naturellement l'évacuation de l'éboulis de l'aile nord poussant contre un parement qui n'allait plus être contre-buté du côté intérieur du Pylône.

Les sondages furent effectués aux angles du Ier Pylône, mais, par manque de main-d'œuvre, ne purent l'être au IXe.

Malgré l'élévation du prix de la main-d'œuvre et surtout de celui du matériel et des matériaux, je n'ai reçu cette année qu'un crédit insuffisant, le plus faible qui m'ait été accordé depuis que je suis à Karnak.

IIe PYLÔNE

Le travail a été entrepris à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du IIe Pylône, dans la Grande Cour. L'évacuation de l'éboulis avait été commencée l'an passé et avait amené la découverte du colosse de Pinodjem [1].

La partie déjà entamée permettait le passage d'une voie decauville en travers de la Grande Cour, se raccordant aux deux voies encadrant le temple dans toute sa longueur, au nord et au sud. Un système d'aiguillage en triangle permettait également de desservir l'axe de la Salle Hypostyle.

C'est avec un matériel extrêmement réduit et capricieux que j'ai eu à faire face aux travaux de cette année. Mais l'organisation du chantier aussi poussée qu'il m'a été possible de la réaliser et les stocks que j'avais largement prévus les années précédentes ont permis à la campagne 1953-1954 de donner les résultats dont on jugera par la suite (voir pl. I).

Les travaux furent repris le 16 novembre par l'installation du decauville et par le prolongement vers le nord de l'échafaudage portant d'abord un pont-roulant, puis un deuxième, plus bas, servant à la manœuvre des pierres.

Dès le 19, l'évacuation dans la cour de la terre et des débris de pierraille qui constituaient la base de l'éboulis fut entreprise. La terre et la pierraille étaient emmenées au Nil, les pierres de dimensions convenables et non attaquées par le salpêtre, magasinées vers l'est, le long de la voie du nord. Des blocs non brisés par leur chute furent atteints, descendus, déplacés et chargés sur les wagonnets plats avec la Jeep (pl. II) et emmenés :

a) les blocs bruts, à l'extérieur de l'enceinte, au nord du Ier pylône ;

b) les blocs provenant du parement et portant des fragments de la décoration, au sud, proches de l'endroit où sont classées les pierres d'Aménophis IV-Akhnaton sur des murets.

[1] Cf. H. Chevrier, *Rapport sur les Travaux de Karnak*, 1952-1953, dans le présent tome des *Annales du Service des Antiquités*, p. 10.

c) Enfin les blocs décorés mais remployés en deuxième ou troisième épaisseur, à proximité des précédents, mais sur une aire différente, de l'autre côté de la voie ferrée. Je compte utiliser les pierres de plus d'un mètre cube pour compléter le dallage de la Salle Hypostyle, lorsque nous sera livrée la machine à scier les pierres que j'ai demandée. Quant aux pierres ayant appartenu au parement écroulé du pylône et à celles, remployées, qui les doublaient, elles ont été déchargées des wagonnets à proximité de la voie et ne sont pas en ordre. Ce classement ne sera fait que lorsque nous aurons un tracteur, car il est difficile de manœuvrer plusieurs centaines de blocs de une à trois tonnes et plus, uniquement à bras d'hommes.

De proche en proche, on atteignait le 13 décembre les abords immédiats du colosse de Pinodjem, surplombé de pierres de grosses dimensions exigeant un temps assez long pour permettre le dégagement complet de la statue, ou, tout au moins, du gros fragment qui apparaissait.

Le 14 février, on découvrait parmi les pierres situées au-dessus du colosse deux blocs présentant, l'un la partie supérieure, l'autre la partie inférieure d'un cartouche portant, gravés les uns sur les autres, les noms de Horemheb, Ramsès Ier, Ramsès II et Ramsès IV. Le lendemain, un troisième bloc était dégagé, portant l'angle supérieur gauche d'un cartouche surchargé de la même façon. Ces trois blocs se complètent mais ne se raccordent pas (pl. III). Le nom de Ramsès IV est le plus difficile à déchiffrer, ayant été très légèrement gravé dans le plâtre qui bouchait les hiéroglyphes des noms antérieurs, en couche assez importante, puisque le ciseau du graveur ne l'atteignait qu'en effleurant la surface de la pierre ; ainsi le *mś* [hiéroglyphe] qui a utilisé en partie les pattes du *ḫpr* [hiéroglyphe] d'Horemheb a à peu près disparu. Il en est de même du [hiéroglyphe] du nom de Ramsès Ier sculpté également sans profondeur, mais le *mn* [hiéroglyphe] est nettement visible.

Ces trois pierres sont pour moi un succès. Elles confirment l'hypothèse que j'avais exposée au Congrès International des Orientalistes de Paris, en 1948, attribuant à Horemheb la construction totale du IIe Pylône. On en avait un commencement de preuve par un cartouche, dont la surcharge par Ramsès II avait été oubliée, sur l'avancée sud de la porte du pylône. Mais cette avancée avait pu être terminée avant les

massifs des ailes ; mon hypothèse se basait sur le fait, à la fois archéologique et technique, que le bourrage du pylône et ses fondations ne comportaient presqu'uniquement que des pierres provenant de la destruction du temple d'Aménophis IV-Akhnaton. Historiquement, il ne fait pas de doute que le premier à exploiter les matériaux du temple de l'hérétique était bien Horemheb, revenu au culte traditionnel. La découverte, cette année encore, d'éléments d'édifices de Tout-Ankh-Amon, remployés en consolidation des parements, le confirmait également. Horemheb semble avoir eu un mépris total pour ce roi, maladif et mort jeune.

Je vais même plus loin en affirmant maintenant que les fondations des colonnes latérales, les 122 à chapiteau papyriforme fermé, ont été également établies par Horemheb. La preuve en est que les fondations du pylône sont liées à celles de ces colonnes. De ceci aussi, j'en avais émis l'hypothèse en 1948.

Peut-on situer ces trois blocs dans l'ensemble de la décoration de la face ouest du pylône ? Sans aucun doute, ils faisaient partie d'une frise de cartouches encadrés un sur deux par des uraeus coiffées de la couronne osiriaque, courant immédiatement sous le tore de la corniche. Ce sont donc les pierres qui se sont écroulées de la plus grande hauteur, ce qui explique que nous n'ayions trouvé que ces trois blocs. Le pylône devait dépasser largement 35 m., atteindre peut-être 40 m. on comprend que tombant d'une pareille hauteur la majorité des pierres ait été réduite en morceaux, voire en poussière, et c'est une grande chance que ces documents aient échappé à une destruction totale.

Au fur et à mesure de l'avancement du travail et du dégagement des parements une équipe de maçons les consolidaient. Le parement de la face nord de l'avancée avait été endommagé non seulement par l'incendie des mâts, cause de l'écroulement, mais aussi par les pierres dans leur chute, et plus bas, il était très attaqué par le salpêtre. La décoration a totalement disparu. La consolidation consistait à rejointoyer les pierres et, le cas échéant, à injecter un lait de ciment.

Une question se pose : à quelle époque eut lieu l'incendie des mâts ? Certainement plus tard que les hypothèses émises jusqu'à ce jour, car la couche où nous avons trouvé des cendres et des traces de charbon

de bois est à environ deux mètres au-dessous du niveau du sol antique de la Grande Cour, approximativement au niveau supérieur des socles des mâts. Dans cette couche de deux mètres, nous avons trouvé des traces de murs en briques crues dont la partie supérieure avait été cuite par l'incendie, ainsi qu'une quantité considérable de débris de poterie, en éclats assez gros et non en « chakf ». Deux cruches ont fondu sous l'action de la chaleur, rendues molles mais non liquides par la chaleur. Tout ceci semble prouver qu'il y avait là des habitations au moment de l'incendie. D'autre part, pas trace de bronze, alors que nous en avions trouvé sur la face sud du Xe pylône, mais au niveau du sol antique. Le socle du mât sud, contre l'avancée, a complètement disparu. Des trois autres socles, deux étaient en calcaire dur, genre « pierre-marbre », l'autre en albâtre. On peut supposer que la chaleur atteint son maximum dans cet angle et que le socle transformé en chaux ou en plâtre, suivant qu'il était en calcaire dur ou en albâtre, a totalement été cuit. La chaux ou le plâtre, mélangés à la terre, ayant été dissous par les eaux d'infiltration.

En tout cas les traces de constructions et d'habitations semblent bien prouver que l'incendie est postérieur à l'abandon du culte amonien.

Legrain n'a rien publié sur le déblaiement de l'éboulis de l'aile sud. Au début de son travail il n'était pas en poste fixe à Karnak, mais chargé d'inspection dans toute l'Egypte. Il a pu charger une équipe du travail pendant une de ses inspections : il n'a rien écrit à ce sujet.

Le colosse de Pinodjem se dégageait donc petit à petit. Le 20 février, derrière les jambes du colosse de Ramsès II, on mettait au jour une tête féminine dont le nez seul a disparu, et quelques minutes après un deuxième fragment : bras gauche replié sous les seins, la main tenant un fouet, ou fléau, au manche courbe. J'avais été intrigué, l'an passé, par la présence d'un arrachement de granit au milieu, entre et en haut des cuisses du colosse de Pinodjem. Il s'agit de ce qui reste des deux plumes verticales couronnant la coiffure de ce personnage féminin, car la partie postérieure de sa coiffure, brisée, vient s'ajuster exactement sous l'arrachement. Trois jours après un dernier fragment était découvert, se raccordant sous le bras replié, nous donnant le ventre, au modelé très réaliste, et à peu près les deux tiers des cuisses.

Cette statue, à peu près grandeur nature, se trouvait donc placée devant le colosse, adossée à ses jambes. Aucun texte ne nous indique de qui il s'agit, reine ou divine adoratrice. On connait deux épouses de Pinodjem : Maat-ka-ré et Ḥantaoui (pl. IV).

Le dégagement se poursuivant, on trouvait d'autres fragments du colosse même, d'abord, derrière le colosse de Ramsès II, une partie de la jambe gauche, montrant, par la présence d'une ligne de mortaises en coin, que le granit avait été débité. On dégageait également le gros fragment aperçu l'année dernière, donnant la partie latérale et postérieure du claft surmonté du pschent. A l'est de ce fragment on mettait au jour une partie de la face, ne nous en donnant que la partie droite, œil, joue et coin de la bouche. Ces morceaux, couronnes et face, sont brisés suivant des plans de clivage parallèles. Du plâtre antique adhère encore sur la cassure de la face. La face pouvait être complétée par ce matériau, probablement masqué par la couleur. Si nous n'avons trouvé aucune trace de polychromie, ni sur le colosse, ni sur la statue féminine, cela n'a rien de surprenant, les peintures anciennes ne laissant guère de trace sur le granit. Une réparation au plâtre de la figure n'est pas invraisemblable.

Deux derniers fragments très importants furent mis au jour, proches de l'endroit où nous avions découvert la tête de femme et un peu à l'est. Ils se raccordent et donnent la partie antérieure des pieds du colosse et de la femme, ceux-ci reposant *sur* les premiers (pl. V, A).

La disposition du colosse est entièrement nouvelle : Pinodjem est dans la position des statues osiriaques, bras croisés sur la poitrine et tenant fouet et crosse, jambes réunies, mais il n'est pas gainé en momie, porte la chentô ; il est pieds nus. Il est couronné du pschent posé sur le claft, alors que les statues osiriaques portent la couronne du sud ou celle du nord, suivant leur position dans le temple. La reine, ou la divine adoratrice, est placée devant lui et sur ses pieds. Les pieds reposent sur un socle, monolithe avec le colosse et, nouvelle surprise, sur la surface de base du socle se trouve la partie supérieure du cartouche d'un Ramsès, surmonté de lignes verticales, gravées dans un martelage, donnant la généalogie de Pinodjem (pl. V, B). Problème auquel je propose la solution suivante ; Pinodjem a trouvé inachevé et encore couché

le bloc de granit destiné à une statue d'un Ramsès, dont le nom avait été gravé sur la base de pose ; peut-être par un sentiment de respect envers son prédécesseur il a conservé le cartouche du roi, destiné du reste à ne plus être visible une fois la statue dressée.

Par cette description succincte, on juge de l'intérêt de cette découverte. Malheureusement je n'ai pas eu la possibilité, cette année, de redresser le colosse, dont le plus gros bloc est fissuré, et de voir l'inscription dorsale en son entier. Ce qui a pu en être vu montre une partie de la titulature. « *Pinodjem,* Premier Prophète d'Amon » et ne nous apprend rien.

Je me suis contenté cette année, d'exhausser les différents fragments pour les mettre à l'abri de l'action du salpêtre amené par la montée des infiltrations pendant la crue du Nil. Le bloc principal est resté sur le tablier et sur les rouleaux qui ont servi à le transporter, de sa longueur, vers le sud. Au début de la saison prochaine, je compte le redresser. Son emplacement primitif est certain : il était érigé immédiatement à la droite du colosse de Ramsès II, lui-même dressé contre la face ouest de l'avancée du pylône.

De ce colosse nous n'avons que le socle, les pieds et une partie des jambes, en place, et seulement trois autres fragments qui ne permettent pas de le reconstituer.

Par contre de celui de Pinodjem nous avons retrouvé (pl. VI) :

a) la partie antérieure des pieds ;

b) un fragment de la jambe gauche ;

c) le corps depuis un peu au-dessus des genoux jusqu'au cou ;

d) la tête mutilée ;

e) la coiffure.

La lacune entre les pieds et le bas des cuisses peut être aisément estimée, puisque la figure féminine qui vient se placer là la comble presque complètement, et qu'étant de grandeur un peu supérieure à la nature, la dimension de ses jambes sera facile à établir.

Devant l'aile nord du pylône, le niveau du sol antique atteint, on constatait que des blocs de granit affleuraient le sol. Nous avions trouvé, dans la partie nord de cette zone, proche de la colonnade bubastite déblayée par Legrain, des blocs de granit provenant du sanctuaire de

la Barque Sacrée, au nombre de cinq. Philippe Arrhidée indique, dans un texte qui se trouve sur la paroi nord du sanctuaire, passé le vestibule, qu'il érigea le sien en remplacement de celui de son père Thoutmès III qui menaçait ruine. Ce dernier remplaça lui-même un sanctuaire construit par la Reine, celui dont nous avons 319 blocs et dont la publication est prochaine. Nous avons trouvé et extrait onze nouveaux blocs de cet édifice. J'aurais voulu les réunir tous, avec ceux que nous possédions déjà dans le magasin sud, et ceux remontés par Legrain, arbitrairement autour du sanctuaire actuel. Mais, sans tracteur, c'était un travail long et trop coûteux pour mes crédits. Ceux du magasin, de dimension moyenne et les plus petits de ceux découverts cette année, furent rangés, dans la partie nord du magasin nord, en face des blocs d'albâtre d'un reposoir de Thoutmès III, trouvés dans les fondations du IIIe pylône. Mais j'attendrai le tracteur pour transporter les autres, qui se trouvent alignés en avant de la rangée des sphinx criocéphales, au pied des colonnes bubastites du portique nord.

Nous sommes loin d'avoir ce sanctuaire complet et je dois rappeler que j'en ai trouvé des fragments (ceux qui étaient dans le magasin sud trop petit pour les contenir tous) enfouis au pied de l'obélisque de Thoutmès Ier, quand j'ai déplacé le bloc d'albâtre d'Amenophis II, pesant 86 tonnes, découvert dans les fondations du IIIe pylône [1]. J'indiquais alors que ces mêmes blocs avaient été trouvés très attaqués par le salpêtre : or, on sait que la cristallisation des sels composant le salpêtre ne peut se faire qu'en milieu sec. Dans un milieu humide, les sels restent dissous, et la pierre n'est pas dégradée. Ces blocs ont été trouvés à une telle profondeur qu'ils restaient dans un milieu humide, donc l'action de la cristallisation s'était effectuée auparavant et l'inscription de Philippe est justifiée par ce fait : c'est sur l'édifice en place que le granit a été attaqué, ce qui est normal, près de mille ans séparant Thoutmès III de Philippe Arrhidée.

En dégageant ces blocs de granit, on a mis au jour affleurant le sol, la partie inférieure de socles semblables à ceux qui portent les sphinx

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, H. Chevrier, *Rapport sur les Travaux de Karnak*, 1926-1927, p. 136 et 138.

criocéphales, et deux fragments de petite dimension, dont un de la statuette du roi, figurant sous la mâchoire du bélier. Il est possible que d'autres sphinx aient été rangés là et qu'ils aient été entièrement détruits par l'écroulement du pylône et l'action du salpêtre.

Le 2 mars, le travail dans la grande cour était achevé, sauf en ce qui concerne la consolidation de la base du pylône et de l'avancée. On a constaté que derrière le parement de l'avancée, existe un vide parallèle à ce parement dans lequel nous avons pu nous introduire, une pierre ayant été entièrement rongée par les sels. Faute de temps, ce vide n'a pas été entièrement déblayé de la terre qui s'y est infiltrée et nous n'avons pu que rejointoyer, de l'intérieur et de l'extérieur, les pierres du parement, dont il ne restait qu'une faible épaisseur ; pour une raison de sécurité, j'ai fait établir un contre-mur, actuellement en saillie sur le nu primitif du mur. Lorsque nous aurons pu combler le vide par de la bonne maçonnerie, ce contre-mur sera ravalé suivant le plan du parement. Le vide est certainement une malfaçon du constructeur, mais il a permis de constater que le bourrage, là aussi, est constitué par des pierres d'Aménophis IV-Akhnaton.

Passons maintenant au démontage de la partie dangereuse.

L'échafaudage prolongé vers le nord, le premier pont roulant mis en place, la descente des pierres commençait. Le massif se présentait de la façon suivante : les pierres du parement est, entraînées vers l'ouest par l'écroulement du pylône, étaient venues combler le vide existant entre les murs extérieurs ; beaucoup d'entre elles étaient brisées en morceaux de toutes dimensions, voire en poussière, et le tout formait un chaos d'où il était quelquefois difficile d'extraire les plus gros blocs, les uns reposant sur les autres. Cependant, le travail avançait régulièrement et on atteignait le niveau où se trouvait, dans la porte, deux fragments des dalles de son plafond. En encorbellement, ces fragments avaient été soutenus par des poutres, très anciennement, par Legrain ou peut-être par Ehrlich. Le poids de ces deux morceaux de dalles étant de l'ordre de grandeur de 20 tonnes (9 l'un, l'autre près de 12), il n'était pas question de les descendre pour les remonter ensuite ; un chemin de roulement fut donc établi là-haut, sur le chaos, et les pierres déplacées vers le nord et fixées au-dessus du parement ouest

dans l'angle de l'avancée. Elles sont de nouveau en encorbellement et soutenues par des poutres. Quand, lors du remontage, nous atteindrons ce niveau, elles reprendront leur place : elles donnent exactement la hauteur sous plafond de la porte du pylône.

Le travail s'effectuait au moyen de deux palans, l'un mobile d'est en ouest sur le pont-roulant lui-même du nord au sud, l'autre fixe, au droit de l'extrémité de la voie ferrée d'évacuation située sur la partie remontée de l'aile sud ; un transfert se faisait d'un palan à l'autre, le mobile repartant chercher un autre bloc pendant que le palan fixe descendait et plaçait la pierre sur le wagonnet plat.

Comme pour les pierres de l'extérieur, les blocs étaient emportés à trois endroits différents. Les pierres du parement du pylône étaient transportées vers le sud, à l'est du temple de Khonsou et placées les unes à côté des autres, dans leur ordre respectif et assise par assise. Deux ateliers de restaurateurs restituaient les monolithes, beaucoup de pierres étant brisées (pl. XVII).

Les pierres remployées en deuxième ou troisième position derrière celles du parement (architraves et piliers de Tout-Ankh-Amon, blocs d'Aménophis III polychromés) à un autre emplacement, près de la porte de l'enceinte au sud-sud-ouest du Ier pylône.

Enfin les blocs bruts allaient rejoindre ceux de l'éboulis.

Par la suite, lorsque nous atteignîmes le bourrage de talatates d'Aménophis IV-Akhnaton, celles-ci furent classées par catégorie de scènes immédiatement au nord du temple de Khonsou. Malheureusement elles sont là à même le sol et non sur des murets de briques, car je n'ai pu faire fabriquer les briques, le charbon ayant été livré trop tard en saison.

La disposition au sol des assises du parement du pylône permet une étude complète de la décoration et des textes. Il faudrait un égyptologue pour cette étude, comme il en faudrait un, et même plusieurs, pour l'étude des quelque 15.000 pierres d'Aménophis IV-Akhnaton. Je me contente de donner cette année deux photographies caractéristiques, celle du grand profil royal, modifié deux fois pour ressembler aux rois qui se sont partagé successivement la décoration du pylône, Ramsès Ier, Séti Ier et Ramsès II. On voit que les modifications portent sur le profil, front, nez, menton et sur la dimension de la bouche, alors que l'œil n'a pas été modifié : ceci se comprend, représenté de face, suivant la convention habituelle, il n'entrait que pour peu dans la ressemblance. Evidemment ces modifications étaient dissimulées par l'enduit peint (pl. XVIII).

Sur l'autre photographie de la même planche, je donne la représentation d'un fragment de la scène du roi sous le perséa : le bloc n'était pas de bonne qualité, comme on le voit par l'état de la main et du signe heb-sed qu'elle porte ; dès la construction du pylône, trois pierres ont été rapportées, de bonne qualité celles-là. On constate ici également que le cartouche de Ramsès II remplace un autre nom, puisqu'il est en creux alors que le reste est en relief. Enfin, la figure et les mains du roi ont été martelées.

Le 17 décembre on atteignait le blocage de talatates. Pour augmenter le rendement du travail, un deuxième palan fut placé sur le pont-roulant. Des tabliers en bois furent fabriqués ainsi qu'un système de tiges articulées, fixé par un anneau aux crochets des palans et dont l'élément inférieur venait s'accrocher aux tabliers, évitant ainsi le cordage des pierres, beaucoup plus long. Je regrette de n'avoir pas réalisé ce système plus tôt. On le distingue bien sur les planches VIII et XII.

Le 4 janvier, le niveau du sol de la Salle Hypostyle était atteint : il était trop tôt pour descendre plus bas, le niveau des infiltrations étant encore haut à cette époque de l'année.

Nous constations alors deux faits : la présence, parmi les talatates placées à peu près en ligne, de massifs disposés en carrés, presque sous le parement est du pylône, d'une part, et d'autre part, le dévers très net du plan des couches des talatates vers l'angle nord-est de cette aile du pylône.

Je faisais dégager le côté sud du carré le plus proche de la porte et constatais que les pierres avaient été replacées là aux places respectives qu'elles occupaient dans la construction d'Aménophis IV-Akhnaton, les reliefs se raccordant, mais seulement sur deux assises de hauteur. La planche X, A donne une vue de la surface des fondations montrant le dévers vers l'angle et la disposition des trois massifs carrés dont l'un reste engagé dans la partie non démontée. Lorsque, plus tard, je

descendais le niveau du blocage, nous retrouvions la même disposition sur le côté opposé vers l'ouest, pour deux massifs carrés complets, sous la partie non démontée, et un troisième partiellement reconstitué (pl. X, photo B). Ces massifs étaient naturellement enlevés, sur un tablier plus grand, et reconstitués au sol, à proximité des pierres de la reine. Ils comportent des tores d'angle qui ont été rabattus; la décoration est la même sur les quatre faces : un personnage féminin à grande échelle, suivi d'un autre plus petit, présente des offrandes disposées sur un autel, à Aton rayonnant. Des sept massifs découverts, on peut conclure que cette construction avait six assises superposées de décoration, plus très probablement un stéréobathe, et naturellement la corniche, soit en tout huit hauteurs de talatates et environ 2 mètres de hauteur totale. La partie supérieure était donc inaccessible à un personnage : or, les quatre côtés sont semblables et ne présentent pas traces d'escalier ou de rampe : il faut donc admettre que l'on y accédait par un escabeau mobile, probablement en bois.

Autre constatation curieuse : sur deux des faces, les figures sont totalement martelées depuis les pieds jusqu'à la tête, sur les deux autres, seules les figures des personnages le sont (pl. XI, XII, XIII).

Actuellement les assises sont réparties sur le sol; de nombreuses talatates étant brisées, je les fais restaurer, l'ensemble sera rétabli à mon retour et j'en donnerai une étude complète. C'est un élément nouveau d'une construction du culte à Aton qui nous parvient. Mais pourquoi ces massifs ont-ils été reconstitués dans les fondations? La question reste, pour le moment, sans réponse.

Arrivé à ce point du travail, certain de n'avoir pas de surprises et que les fondations se présentaient ici comme dans l'aile sud, démontée et en partie remontée, je dus réduire mon personnel pour des questions budgétaires et n'en conserver qu'un très faible effectif. En effet, j'allais avoir besoin en fin de campagne, les eaux d'infiltration retirées, d'un effectif nombreux pour achever le vidage des fondations anciennes et établir les nouvelles.

Le ré-embauchage eut lieu le 20 avril et on reprenait l'évacuation des pierres des fondations. Le 18 mai, le niveau de l'eau était atteint peu après l'enlèvement de la dernière couche de pierres, sous laquelle

nous avions trouvé le sable propre. Entre le niveau où nous avions laissé le travail et ce sable, nous ne trouvâmes plus d'autres massifs de pierres ré-assemblées. Comme dans l'aile sud la plus grande majorité des pierres est placée de façon à ce que la face décorée soit verticale, mais ce n'est pas une règle absolue, une quinzaine de pierres par assise présentaient cette face horizontalement et en haut, un nombre semblable la présentait en dessous.

Le pourcentage des blocs non décorés est de l'ordre des deux tiers, deux charges de ces derniers étant évacuées pour une charge de pierres

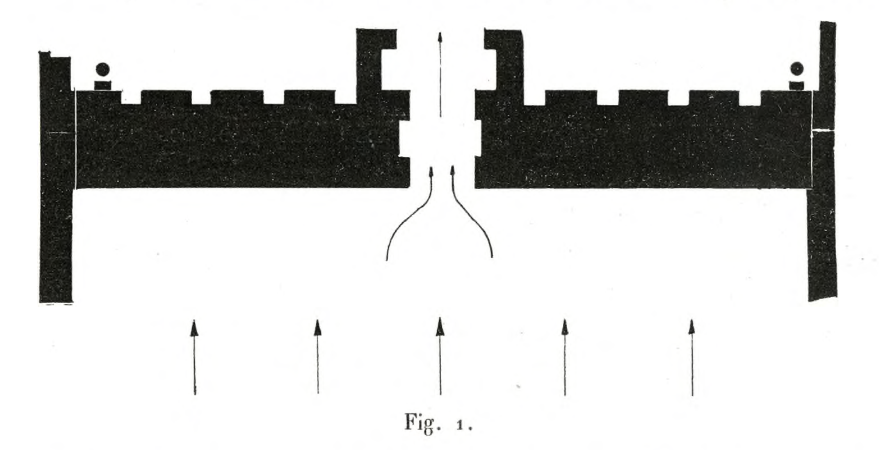


Fig. 1.

décorées. Ces blocs non décorés nous furent très précieux pour les consolidations, soit ici, dans le IIe pylône, contre les parties ouest et nord, à la limite du démontage, soit pour le IIIe pylône.

Le mur de refend se présentait de la même façon qu'au sud, mais il comportait des pierres ré-employées : trois d'Aménophis III en assez haut relief, polychromées et dont les figures d'Amon avaient été martelées puis re-sculptées dans le défoncé, et une autre, probablement de Tout-Ankh-Amon, représentant Min, également polychromée. Ces pierres furent extraites et remplacées par une maçonnerie de talatates (pl. XIV).

On descendait au fur et à mesure du retrait des eaux, mais comme il devenait de plus en plus lent, je faisais commencer la pré-fabrication des palplanches en béton armé qui, descendues en dessous du niveau sous lequel l'eau ne bouge pas, bloqueront les fondations dans le sable non soumis au mouvement des eaux.

Le dévers que l'on voit sur la planche X montre bien que la cause de l'inclinaison des parements et de cette partie du massif du pylône est due au mouvement des eaux souterraines lors de la décrue. Ce mouvement, vers le Nil, se heurtait de chaque côté aux massifs de fondations des deux ailes et ne pouvait passer que par le vide de la porte (fig. 1), drainant le sable. Quoique les nouvelles fondations se fixent dans un sable immobile, il sera prudent de fermer en sous-sol le vide de la porte, ce qui sera fait l'an prochain.

Les palplanches en béton armé étaient donc coulées dans les quatre coffrages qui nous avaient servi en 1948. Décoffrées après prise du béton, les 16 palplanches nécessaires étaient fabriquées successivement. Mais ayant eu une certaine difficulté à les placer bien jointives après leur enfoncement, je procédais ici d'une façon différente. Les palplanches étaient mises en place, jointives, avant la descente de l'ensemble dans le sable immergé. Une rigole trapézoïdale avait été ménagée dans les coffrages, sur les faces latérales, que l'on voit sur la palplanche décoffrée mais non mise en place de la planche XV, photo A., destinée à jointoyer les palplanches entre elles par du béton et des petits fers; des goujons les réunissaient; les quatre angles étaient consolidés et des fers plats réunissaient les fers sortant à la partie supérieure des palplanches. On obtenait ainsi un caissonnage monolithe.

Ceci fait, on chargeait de sacs de sable le sommet des palplanches et on commençait la descente par affouillement du sable immergé. Malheureusement les ouvriers y mirent trop d'ardeur et pas assez de régularité : un incident se produisit. Lors de la mise en place des palplanches elles avaient été calées par des pierres qui toutes auraient dû être enlevées; je vérifiais moi-même sur deux des côtés et sur l'assurance qu'il n'y en avait plus sous les autres, l'affouillement était commencé. Mais il était resté une pierre sous la palplanche ouest du côté nord, bloquant le mouvement; le jointoiement céda brusquement et le côté ouest s'inclina, n'étant plus contre-buté à l'angle. La manœuvre était arrêtée. La pierre qui calait la palplanche fut enlevée, et celle-ci, surchargée de sacs de sable rattrapa le niveau des autres. Pour redresser la paroi ouest, des poutres horizontales furent placées à mi-hauteur des palplanches, s'appuyant au côté est du caissonnage, lui-même calé

par du sable contre les fondations de la Salle Hypostyle. Trois vérins furent disposés en bout de ces poutres et la paroi facilement redressée. Pour éviter un nouvel incident, je faisais placer deux autres poutres, perpendiculaires aux premières, calant les parois sud et nord. Le rejointoiement des deux angles de l'ouest fut refait et, le lendemain la descente fut reprise. Mais cette fois, je modérais l'ardeur des ouvriers, l'affouillement fut fait à la main et l'ensemble s'enfonça très régulièrement.

Les premières poutres et les vérins avaient été placés à environ 75 cm. au-dessus du niveau de l'eau dont la profondeur atteignait 60 cm. sur toute la surface du carré. L'enfoncement fut arrêté quand les poutres atteignirent le niveau du sable, c'est-à-dire que nous sommes descendus, à partir du moment où les poutres furent établies et alors que déjà les palplanches étaient enfoncées de 40 cm., de 1 m. 35 environ, soit en tout 1 m. 75 sous le niveau des eaux. C'était largement suffisant pour ancrer le caissonnage dans le sable fixe.

Le carré était comblé avec le sable qui en avait été extrait, jusqu'à une vingtaine de centimètres sous le niveau supérieur des palplanches. Une première couche de béton était coulée sur toute la surface. Un ferraillage fut établi, maintenu par des pierres à une dizaine de centimètres aussi du béton, et la dalle générale fut coulée.

Sur les quatre côtés de cette dalle, au pourtour, on construisait un mur de 1 m. 50 d'épaisseur, d'abord en utilisant les talatates immédiatement à portée, puis, pour aller plus vite et économiser le ciment, des blocs bruts laissés à proximité dans ce but, en fin de démontage. Les pierres manœuvrées par deux palans sur le pont-roulant, furent mises en place par paires, comme, du reste, elles avaient été enlevées. Comme elles étaient de hauteurs inégales le mur fut complété par une maçonnerie de talatates qui s'arrête à 55 cm. en-dessus du niveau du dallage de la Salle Hypostyle. Le vide central fut comblé avec du sable et le 22 juin, la dalle de béton armé supérieure fut coulée. Sur celle-ci, on pourra commencer le remontage dès le début de la campagne prochaine (pl. XVI).

Il nous restera à classer les pierres ré-employées sorties du pylône et actuellement en désordre faute de moyens pour les manœuvrer.

Pour conclure, nous avons attaqué le travail du pylône, le 19 novembre, à une hauteur maximum de 26 mètres; 27 assises des parements sud (porte) et est ont été démontées : le nombre de blocs par assise est en moyenne de 19, ce qui nous donne près de cinq cents blocs dont le poids unitaire moyen est de l'ordre de 3 tonnes et demie. Il faut y ajouter les pierres brutes ou ré-employées qui triplaient l'épaisseur des murs de parement ainsi que les blocs écroulés de la partie haute du pylône. En tout environ 1.700 blocs, évacués, réparés et classés, travail effectué du 16 novembre au 1er janvier (quarante jours), donc 42 blocs par jour. Nous arrivons à une moyenne de cinq pierres à l'heure et j'estime ce résultat satisfaisant eu égard aux moyens dont je dispose.

En ce qui concerne les talatates (je rappelle ici les dimensions de ces pierres : $0,55 \times 0,25 \times 0,27$) nous en avons trouvé 32 couches de chacune 770 pierres, soit 26.640 ; le quart environ ayant appartenu au parement du monument était décoré, soit un peu plus de six mille; ce quart a également été classé. Le nombre de charges de ces talatates n'a pas dépassé 35 par jour, car il est évidemment plus long de placer de petites pierres sur un tablier que d'enlever un bloc, d'autant plus qu'il fallait faire attention à ne pas mélanger les pierres décorées et les autres. Je donne (pl. XIX) les photographies de quatre des plus intéressants blocs d'Aménophis IV-Akhnaton, mais nous en avons plus de 15.000.

Ce rendement a été obtenu malgré le mauvais état du matériel de traction. Le ravitaillement du chantier en sable, cailloux, ciment et fer (47 tonnes de ciment pour les consolidations et le béton armé) a parfaitement fonctionné, chaque équipe ayant son rôle. A aucun moment les gâcheurs ni les maçons n'ont eu à attendre.

IIIe PYLÔNE

Le vidage des fondations du IIIe Pylône a été repris le 14 mars avec une petite équipe de quinze hommes seulement, dès le moment où le retrait des eaux le permettait.

Nous avons travaillé sous le mur ouest, côté Salle Hypostyle, qui

s'élève là à 18 m., dans l'espace compris entre les deux premiers emplacements de mâts en partant de l'axe de la Salle. Ce mur comporte le parement primitif d'Aménophis III, incliné vers l'intérieur du pylône, celui rajouté par Séti Ier pour rattrapper la verticale à l'intérieur de la Salle, ainsi qu'une épaisseur de trois blocs bruts que j'ai laissée pour la stabilité de l'ensemble. On se rappelle que j'ai construit des contre-butées importantes laissant un vide comme des arcs-boutants pour permettre l'extraction des pierres de fondations.

Deux excavations sous le mur avaient été entamées l'an passé et j'avais placé des poutrelles pour soutenir les pierres du plafond de fouille. Le travail a donc pu se faire, en épaisseur, jusqu'aux fondations de la Salle Hypostyle, qui sont remarquables par le fait qu'elles sont constituées par des talatates. Dans ces conditions, le travail est lent. Nous avons enlevé les blocs derrière les consolidations faites au nu intérieur du mur et réuni les deux excavations, consolidant au fur et à mesure. Le volume extrait est de l'ordre de 42 mètres cube. Nous avons trouvé 36 blocs de Thoutmès IV venant en majorité compléter la scène du défilé de bœufs gras dont j'ai donné des éléments dans l'un de précédents rapports (1951-1952). Malheureusement ces pierres étaient souvent brisées en petits morceaux et durent être restaurées ou le seront dans le courant de l'été. Nous avons trouvé également un pilier presque complet, monolithe du même édifice, qui fut celui-là assez difficile à extraire, étant couché contre les fondations de la salle (pl. XX). Enfin, un élément de porte de Thoutmès II en calcaire, hiéroglyphes monochromes jaune, et une assise de piliers d'Aménophis Ier, en calcaire provenant de la chapelle de ce roi dont les éléments sont des copies de ceux de Sésostris Ier. La seule différence est que les piliers de Sésostris Ier sont monolithes alors que ceux-ci sont appareillés.

Les poutrelles provisoires ont été descellées et récupérées, et les vides causés par l'extraction des pierres remployées remplacé par une maçonnerie de talatates hourdée au mortier de ciment. Sous ce massif solide nous pourrons descendre jusqu'au niveau inférieur des fondations près de 2 mètres plus bas.

Mais nous ne trouvons plus de blocs du sanctuaire de la reine Hatchepsout. On sait que P. Lacau a pris la décision de publier avec moi

ce monument tel que nous avons pu le reconstituer, puisque nous n'en retrouvons plus d'éléments depuis déjà plusieurs années. Textes et dessins de cette publication seront bientôt prêts. La maquette de l'édifice a été faite. Notre menuisier charpentier, le même qui a établi l'échafaudage de 32 m. de haut nécessaire au démontage du IIe pylône, Abd el Saied Chenouda, a fait, au 1/10, des modèles en bois de chaque pierre avec tous les éléments que ces pierres comportent : emplacement des queues d'aronde, encoches de manœuvre, cheminées de coulage d'un mortier.

Sur ces blocs de bois, des photos à la même échelle que nous devons à C. Robichon, ont été collées. P. Lacau avait déjà pu classer les blocs par assise et, dans chaque assise, les mettre à leur place respective ; l'étude de la maquette a amené quelques précisions.

L'édifice comporte extérieurement huit assises, neuf à l'intérieur, pour chacun des murs latéraux. La première assise extérieure a deux coudées de hauteur et est doublée de deux assises d'une coudée chacune, à l'intérieur. Nous la comptons pour une. Les autres assises sont égales en hauteur et toutes d'une coudée, sauf la huitième qui comprend en plus le tore de la corniche. Chaque assise comporte un registre de décoration et presque chaque pierre une scène complète. Alternativement, les assises sont en boutisses et en parpaings, c'est-à-dire que l'une des deux est constituée par des blocs de l'épaisseur totale du mur, décorées sur les deux faces opposées, l'autre formée par deux épaisseurs de pierres, généralement assez longues et ne présentant qu'une face décorée. Un pré-classement avait été effectué pour les pierres traversantes. Comme dans tous les monuments égyptiens, le parement extérieur présente un fruit, les pierres s'amincissent donc du bas vers le haut. En outre le parement intérieur est toujours vertical. Il suffisait donc de vérifier à l'équerre les deux faces pour différencier la face extérieure de l'autre et de mesurer les pierres pour les attribuer à l'assise correspondante. Malheureusement, une pareille discrimination ne pouvait se faire pour les pierres en long. Leur face postérieure, opposée à la face décorée est mal taillée ; un vide variable existait entre les deux pierres parallèles d'une même couche. P. Lacau exposera dans la publication, les arguments qui l'ont amené au classement actuel de ces pierres.

Nous savons que c'est un sanctuaire de barque sacrée qui a été érigé à l'endroit où se trouve actuellement celui de Philippe Arrhidée. Comme ce dernier, il est divisé en deux parties par une porte intérieure, séparant un vestibule du sanctuaire proprement dit. De cette porte médiane, nous avons plusieurs blocs qui ont la même hauteur que ceux des murs ; ils sont en granit gris-bleuté, alors que les autres sont en quartzite du Mokattam. Mais les deux portes de l'est et de l'ouest ont été réutilisées par Thoutmès III lui-même. L'une détruite, mais dont nous avons suffisamment de fragments pour en juger, était située au sud de la courette devant le sanctuaire de la barque, l'autre, complète, donne accès au groupe de pièces situées au nord du même sanctuaire, dans le mur des Annales de Thoutmès III. Elles sont également en granit gris-bleuté.

Avec les modèles en bois, j'ai établi une première maquette d'étude, aidé par M. Heyler. J'ai refait la maquette d'une façon définitive cette année, ayant soumis à P. Lacau les modifications apportées à son classement. Je crois utile d'en donner des photos, pl. XXIII à XXVI, en attendant la publication définitive. Il est possible que l'édifice soit un peu moins long et que les pierres qui manquent soient moins nombreuses qu'il apparaît par les vides de la maquette.

Ier PYLÔNE

Des sondages ont été effectués aux angles nord-ouest et sud-ouest du Ier pylône, pour tenter de trouver les dépôts de fondation. Le résultat est négatif. On voit sur la planche XXI que les fondations sont formées de huit assises débordant les unes sur les autres. Nous avons éte aussi profondément que possible, horizontalement dans la mince couche de sable de 20 cm. d'épaisseur sur laquelle repose le radier, sans pouvoir atteindre l'aplomb du pylône. Nous n'avons rien trouvé. Il est certain que les dépôts, s'ils existent, sont sous le pylône et non sous le débord des fondations. Ici, la recherche exigera des travaux que je ne pouvais faire cette année : creuser profondément, établir des piliers sur lesquels reposeront des poutrelles soutenant les pierres des fondations pour atteindre l'emplacement probable des dépôts.

Comme on le voit sur la photographie, la terre rapportée comporte une forte proportion de débris de pierres qui provient certainement de la taille des blocs lors de leur mise en place, blocs des fondations et aussi des pierres des toutes premières assises du pylône. Aux deux plus hautes couches des fondations correspond une épaisseur de terre rapportée, mélange de sable et de terre de la vallée.

Une poterie cassée, mais pleine de mortier a été découverte à l'angle sud-ouest. Le mortier est du plâtre légèrement coloré en rose.

A l'angle nord-ouest les fondations se présentent de la même façon. Aucun bloc réemployé n'apparaît.

L'équipe qui a travaillé ici a pu être distraite du travail du IIIe pylône pendant quelques jours, mais je n'ai pu l'employer au IXe pylône. Il faudra faire ce sondage l'an prochain.

TRAVAIL PERSONNEL

Pour le dessin des pierres classées dans le magasin sud, je n'ai pas profité cette année de la précieuse collaboration de Mme Pierre Clère, car son séjour à Louxor fut réduit à quelques jours seulement . . . Par contre Ibrahim effendi Mohammed Abd el Rahman, un jeune employé du Service, s'est mis au dessin et m'a aidé ici en prenant des calques sur les pierres.

A propos de ce magasin et des richesses qu'il contient, j'ai été amené à employer pendant quelques jours une dizaine d'ouvriers pour continuer la mise en ordre des pierres. Nous avons trouvé deux fragments particulièrement intéressants (pl. XXII). Ils montrent la reine Hatchepsout sous les traits d'une femme, avec la titulature d'une reine «grande épouse divine», mais officiant en tant que souveraine. Un autre bloc dont la restauration n'était pas achevée quand je suis parti et qui se trouvait encore dans la cour de la cachette la montre de la même façon. Ces documents prouvent donc que Hatchepsout ne s'est pas contentée d'assumer la régence, mais qu'elle a effectivement régné comme reine, avant d'adopter la forme masculine, les attributs et les qualificatifs d'un roi, comme nous la connaissons le plus souvent.

Nous avons pu rassembler plusieurs blocs qui se raccordent, trouvés soit dans ce magasin et provenant donc des découvertes de Legrain dans la cour de la cachette, soit de certains blocs du magasin nord, trouvés dans les fondations du IIIe pylône. En particulier un raccord de sept pierres a pu être réalisé. D'un côté, ces pierres donnent une scène de la fête «Heb sed», relief d'Aménophis Ier, en deux assises superposées; mais les pierres de l'assise supérieure sont des réemplois d'éléments d'une construction de Sésostris Ier, et nous voyons, au verso des reliefs d'Aménophis Ier la scène rituelle où l'on voit Seth (d'habitude Thot) et Horus liant les fleurs symboliques des royaumes du nord et du sud sous le roi. Ce dernier est généralement représenté agenouillé sur une sorte d'estrade. Ici, Sésostris Ier figure bien sur cette estrade, mais assis sur le trône carré. Deux pierres doivent venir compléter ce raccord. J'espère publier l'an prochain l'ensemble du dessin.

J'ai effectué la copie en couleurs de plusieurs blocs d'Aménophis IV, parmi les plus intéressants et les plus caractéristiques. J'en copierai d'autres et je pourrai alors envisager une publication spéciale.

J'ai enfin terminé les dessins nécessaires à la publication du sanctuaire de la Reine.

Plus tard, j'ai entrepris, aidé par Ibrahim effendi, le relevé rigoureusement exact de la Salle Hypostyle. La moitié sud est terminée. J'ai dû, pour obtenir une exactitude absolue, employer le système suivant, peu classique :

1° Des cordeaux ont été tendus au sol, donnant un quadrilatère entourant les 61 colonnes du bas-côté sud. Les points d'attache de ces cordeaux sont arbitraires. J'ai déterminé exactement les angles du quadrilatère en appliquant le troisième cas d'égalité des triangles, les visées au théodolite étant impossibles dans l'encombrement des colonnes et aucun des angles de la Salle n'étant droit.

2° D'autres cordeaux ont été tendus encadrant les colonnes, mais non tangents aux fûts, puisqu'elles ne sont pas rigoureusement égales entre elles. On jugeait déjà, à l'œil, que les colonnes ne sont pas rigoureusement alignées, que leurs diamètres présentaient des différences de dimensions ainsi que les entre-colonnements, ici considérables

et variant de 2 m. 39 à 3 m. 12 entre les rangées de colonnes nord-sud qui supportent les architraves.

Ces cordeaux déterminaient des quadrilatères dans lesquels venaient s'inscrire les fûts qui ne sont pas non plus de section rigoureusement circulaire, le diamètre est-ouest étant plus petit ou plus grand que le diamètre nord-sud et la différence atteignant 8 cm. De même pour une même colonne la saillie de la base sur le fût n'est pas constante. Il faut noter ces irrégularités qui sont normales eu égard aux moyens dont disposaient les Egyptiens dans leurs constructions. Les ouvriers ravalaient les colonnes certainement au fur et à mesure de l'enlèvement de l'échafaudage de terre et devaient être poussés à aller vite. Le ravalement était donc approximatif. Dans la publication sous presse de la chapelle reconstruite de Sésostris I[er], on verra, sur le plan coté que j'en donne, que les piliers à section carrée ont également leurs faces inégales, dans une proportion moindre, l'édifice étant beaucoup plus petit. Ces mêmes différences de dimensions existent d'ailleurs dans les églises romanes et gothiques. Il fallut arriver au xx[e] siècle pour réaliser, avec des moyens mécaniques de haute précision, des éléments rigoureusement égaux. Toutefois, ici, un peu de soin et d'attention auraient permis aux ouvriers de faire mieux.

CONCLUSION

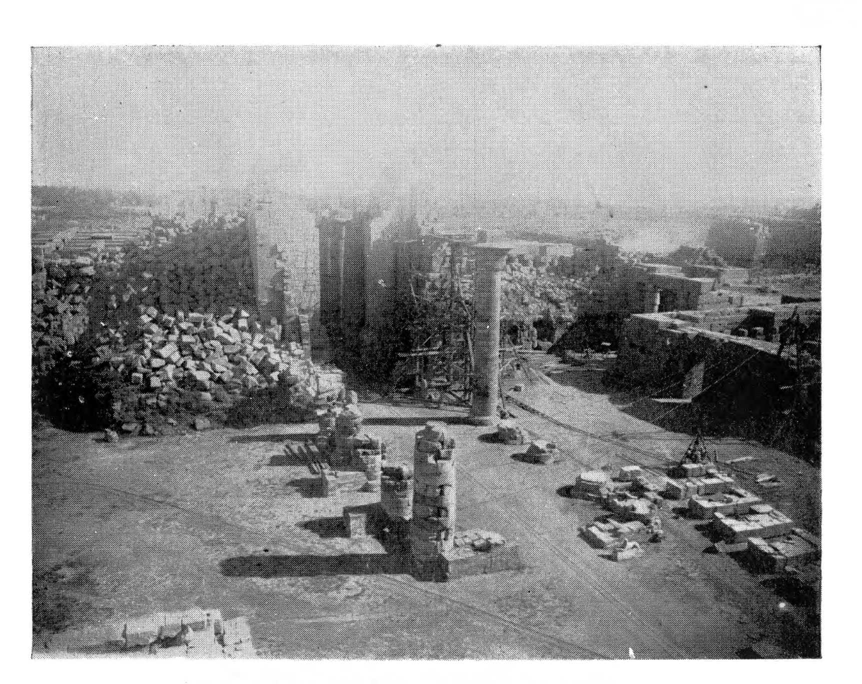
Malgré l'insuffisance du crédit de cette année, on voit par ce rapport que la campagne 1953-1954 a donné des résultats appréciables.

J'ai été très bien secondé sur le chantier par Ahmed effendi Loutfi, dont j'apprécie chaque jour davantage la collaboration. J'ai été également satisfait du travail d'Ibrahim effendi Mohammed Abd el Rahman.

Je dois signaler également l'habileté dont font preuve les maçons Sakket Guindi, Moustafa Chaalan et Abd el Hamid Abd el Raim dans la restauration des pierres cassées : il est impossible de faire mieux. Je l'ai déjà dit, mais je me plais à le répéter, les ouvriers de Haute-Egypte sont d'excellents exécutants.

Le 29 juin 1954. Henri Chevrier.

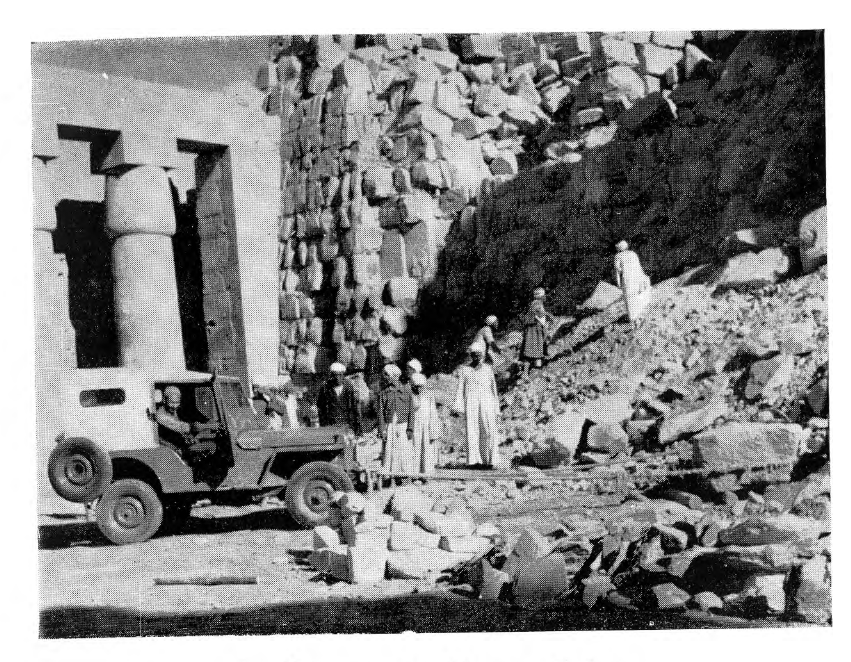
Pl. I



A. Le II[e] pylône avant les travaux.



B. Le II[e] pylône après le déblaiement de l'aile Nord.



A. Manœuvre des blocs sur la jeep.



B. Travail à l'éboulis de l'aile Nord.





Les trois blocs donnant le nom d'Horemheb surchargé de Ramsès I[er], Ramsès II, Ramsès IV.

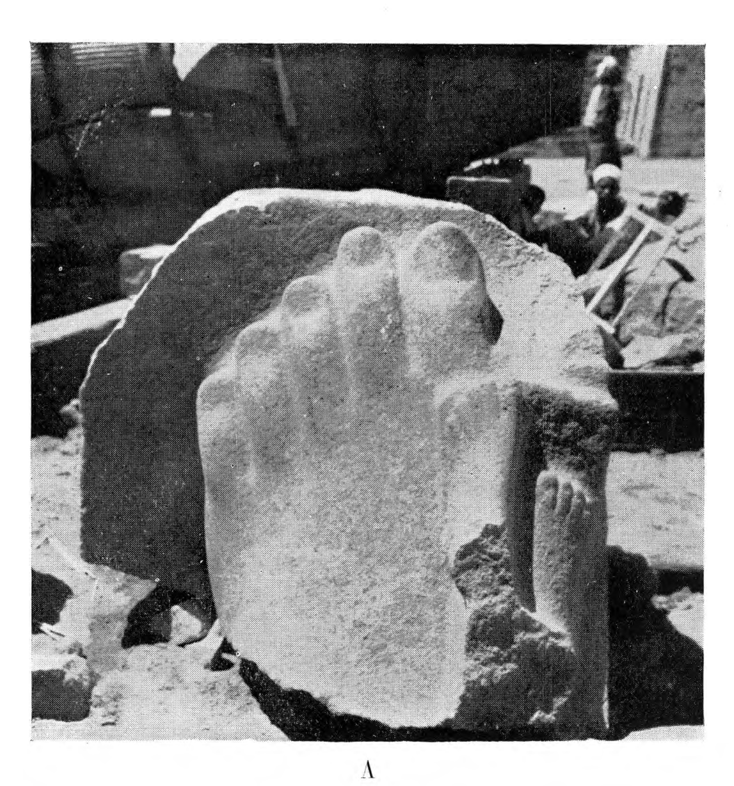
PL. III





La Reine ou Divine Adoratrice du colosse de Pinodjem (ensemble et détails).

Pl. IV



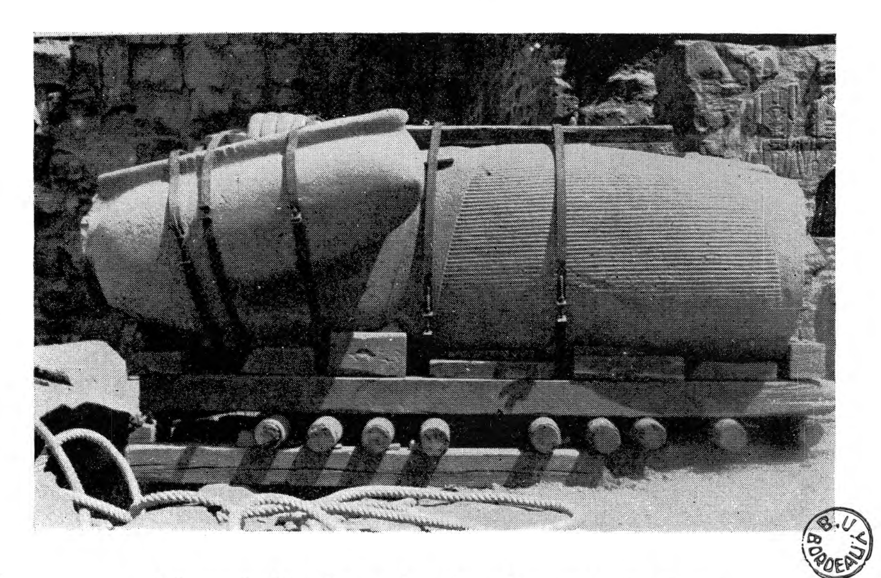
A



B

Pieds du colosse de Pinodjem : face supérieure montrant les pieds de la Reine et, face inférieure, le texte du grand prêtre au-dessus d'un cartouche ramesside.





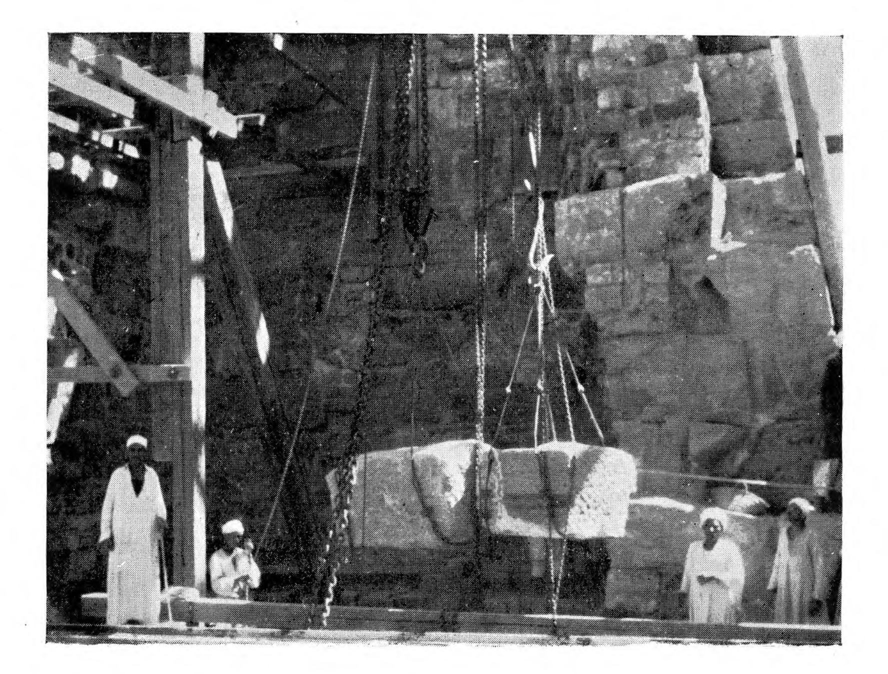
Colosse de Pinodjem : Les deux fragments des pieds.
Le colosse paré pour le déplacement.

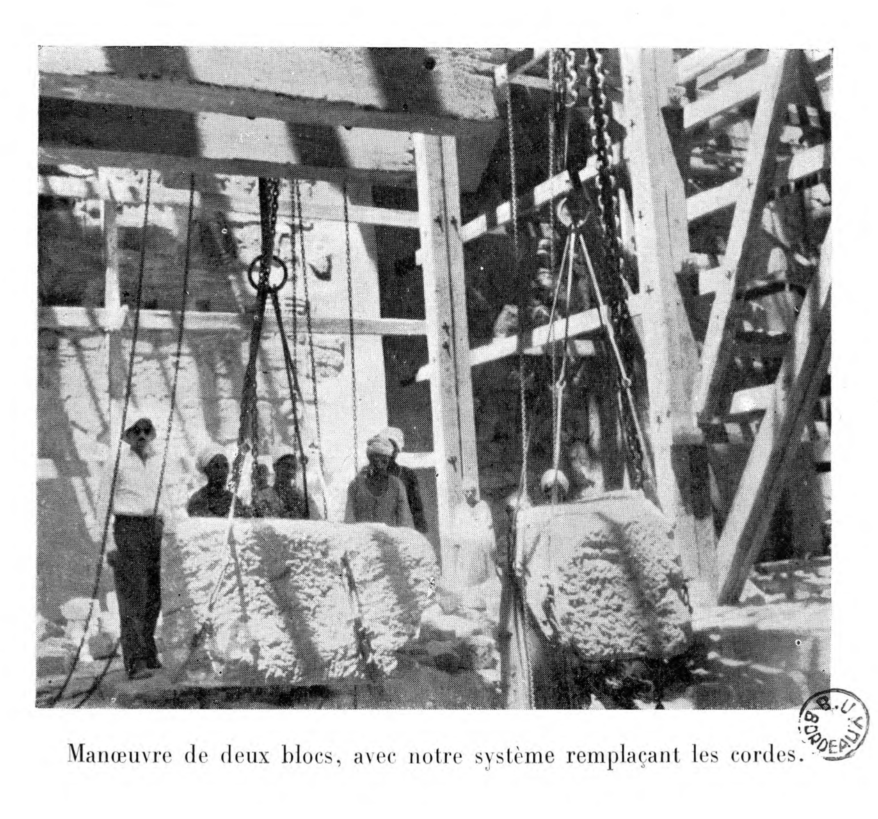


A. Le chaos des pierres renversées du parement Est.



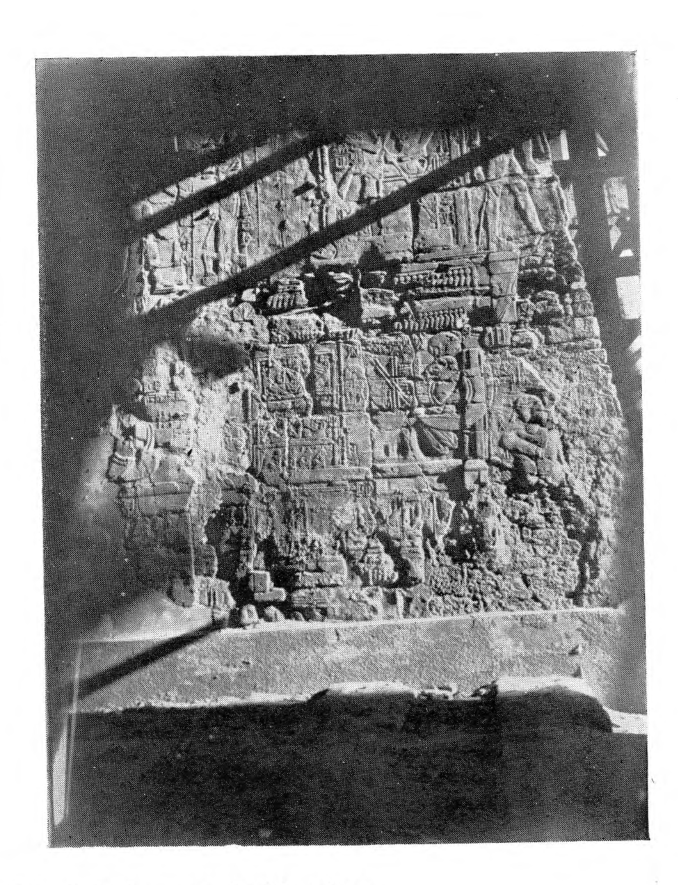
B. Descente d'une charge de talatates mal cordée.



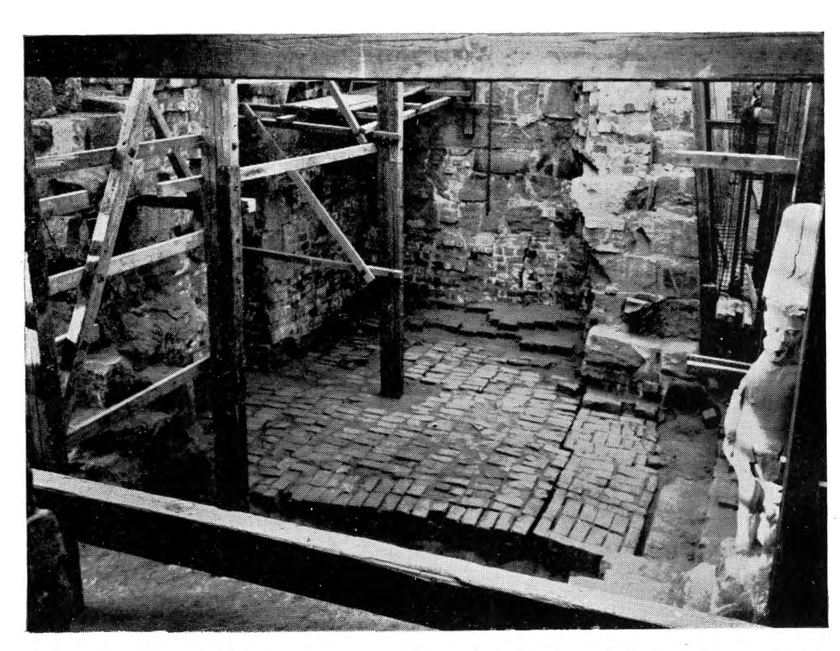


Manœuvre de deux blocs, avec notre système remplaçant les cordes.





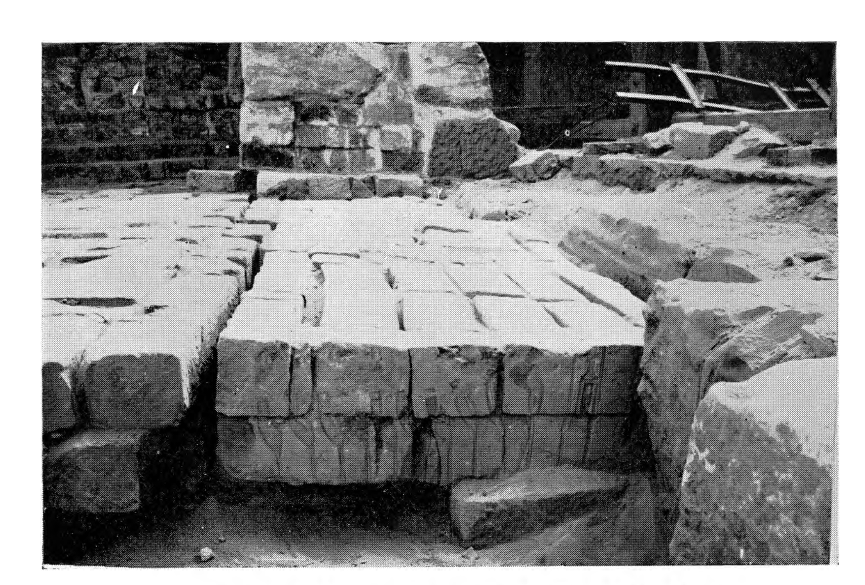
Etat général et détail du parement Sud de la porte du IIe pylône.



A. La couche de talatates au niveau du dallage de la salle hypostyle montrant les massifs carrés et le dévers général des fondations dans l'angle Sud-Est.



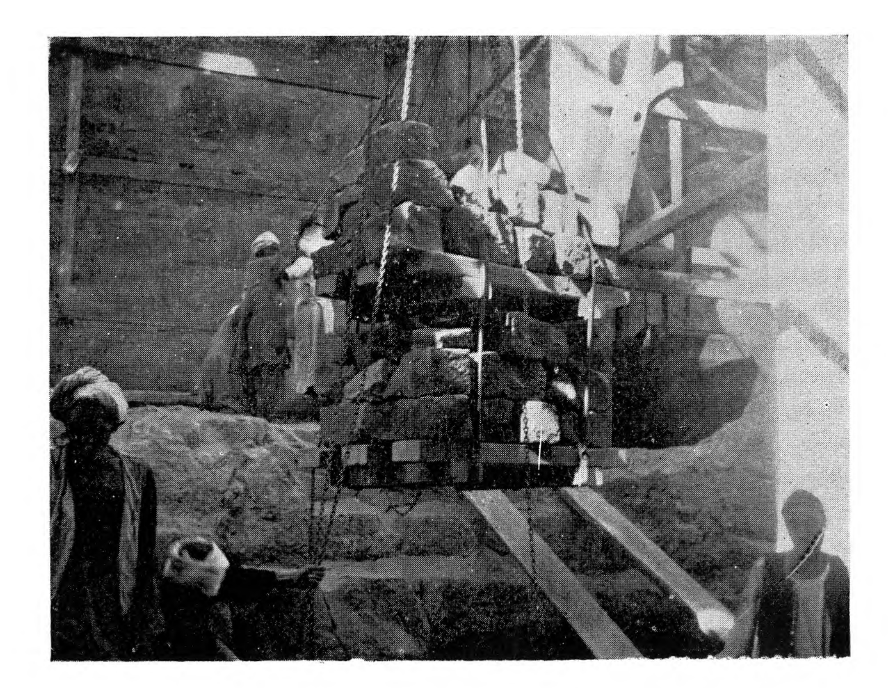
B. Les trois autres massifs, dont l'un partiellement reconstitué, à l'Ouest de l'excavation.

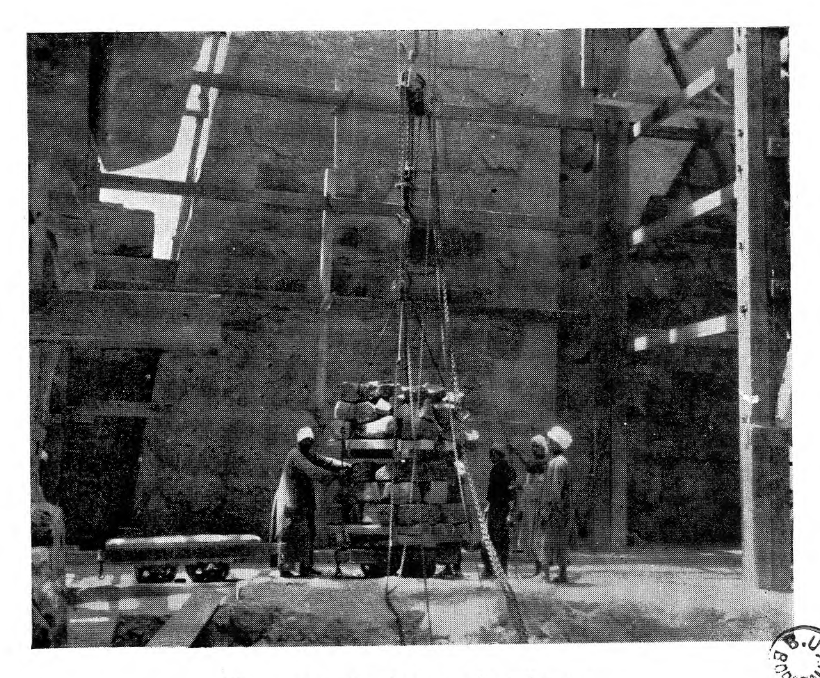


A. Face Sud du premier massif de l'angle Sud-Est.

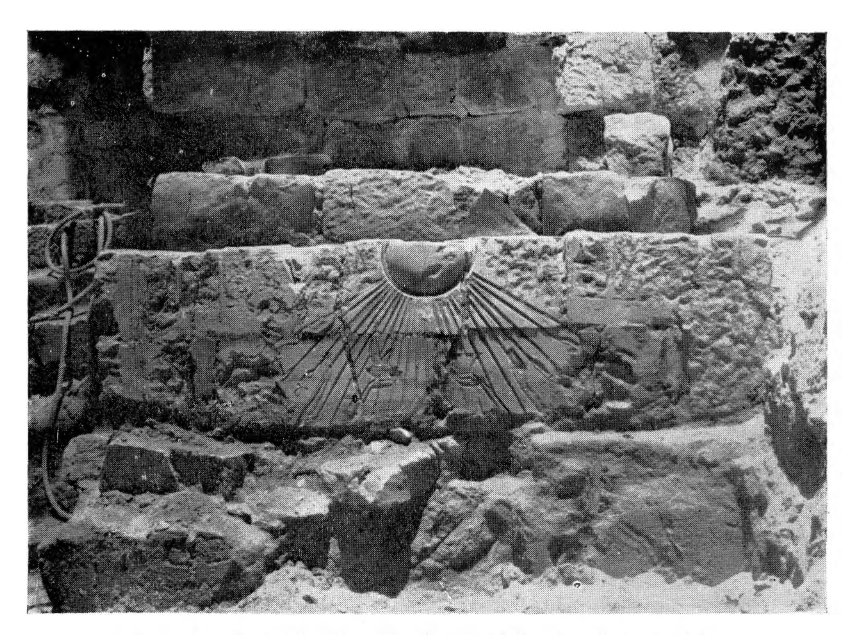


B. Face Nord de l'un des massifs de l'Ouest : partie inférieure des personnages non martelés.





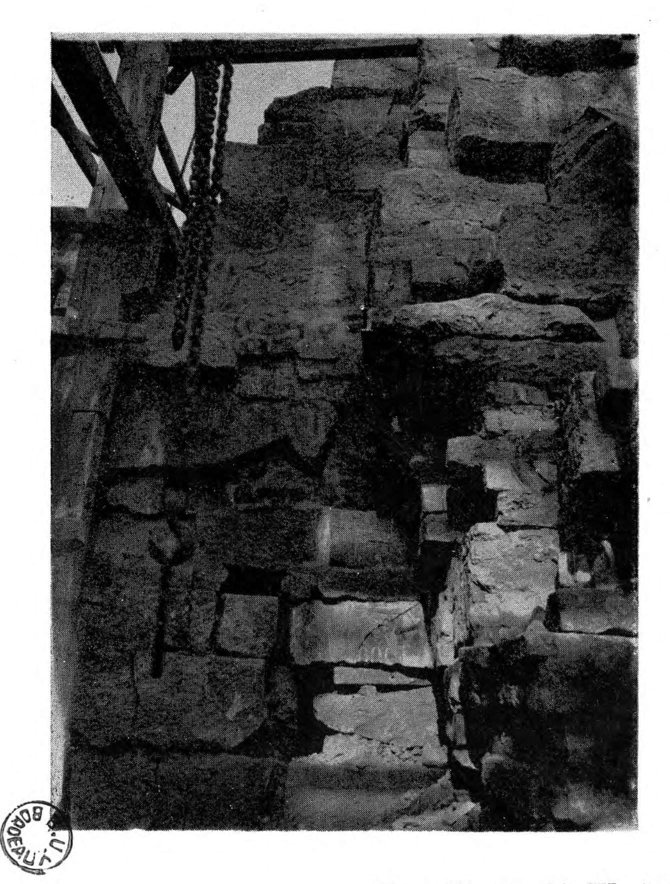
Manœuvre de charges de talatates,
deux charges superposées étant enlevées à la fois.

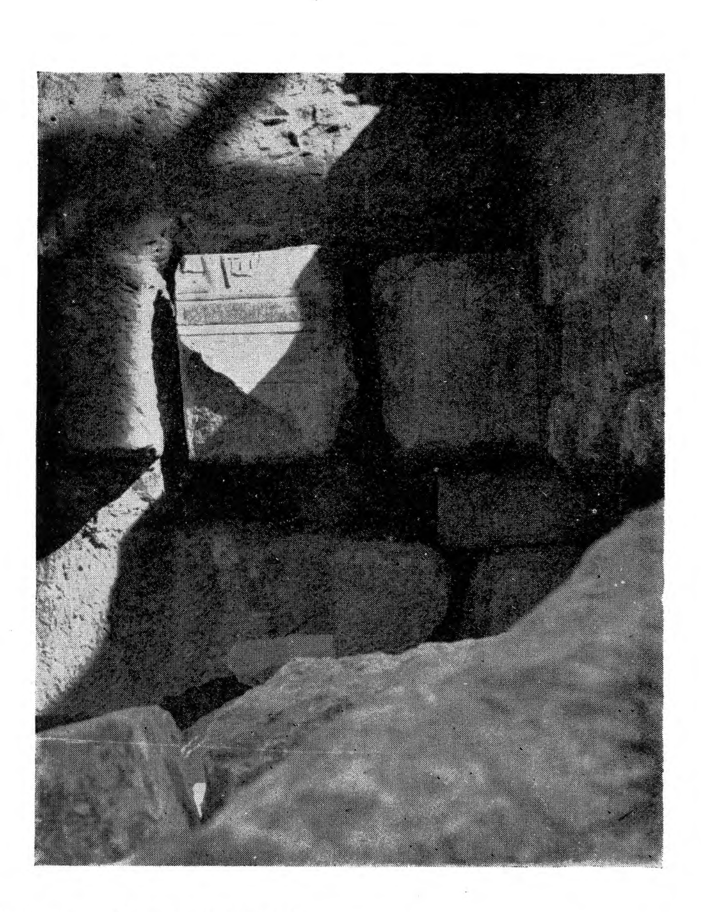


A. Face Sud du deuxième massif de l'angle Sud-Est.



B. Face Ouest du massif engagé sous la partie non démontée.
Les corps des personnages sont entièrement martelés.





Blocs d'Aménophis III réemployés dans le mur de refend.



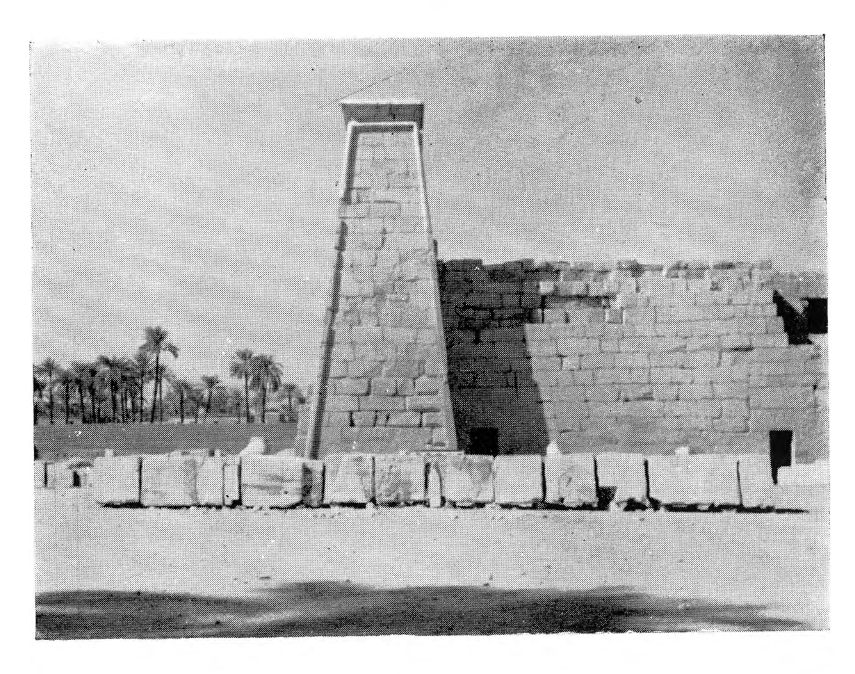
A. Fabrication et mise en place des palplanches.

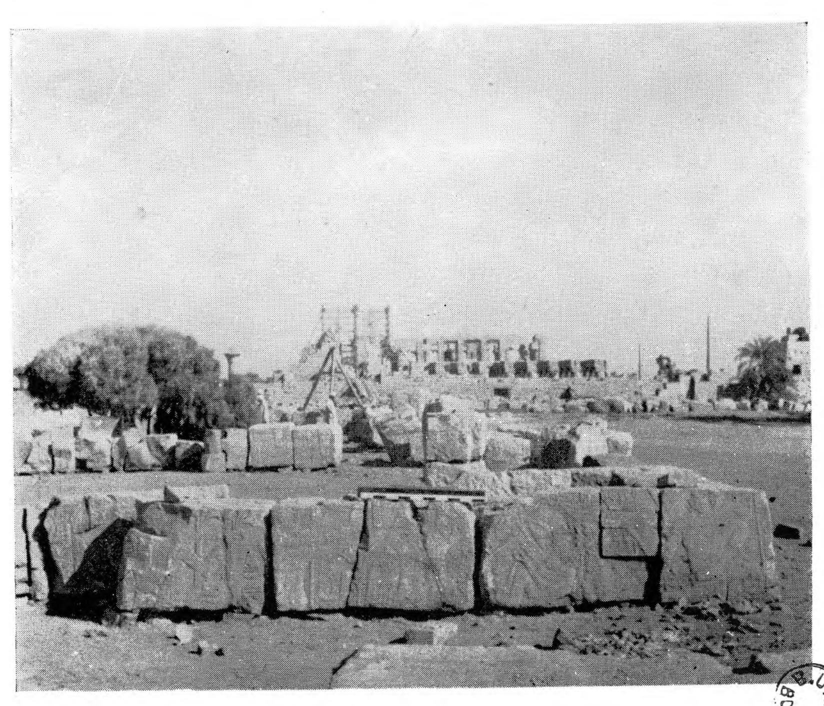


B. Le caissonnage est terminé et va être descendu de 1 m. 25 environ.

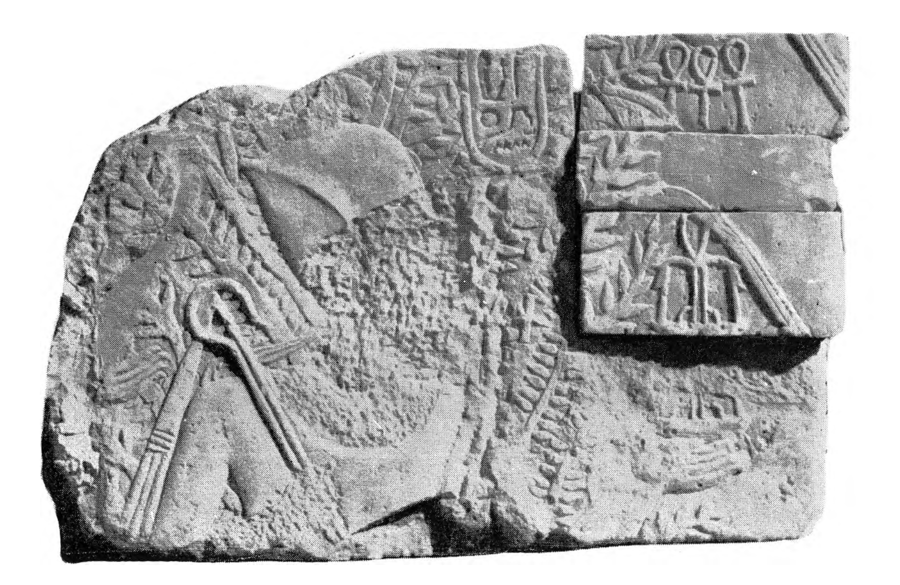
Pl. XVI

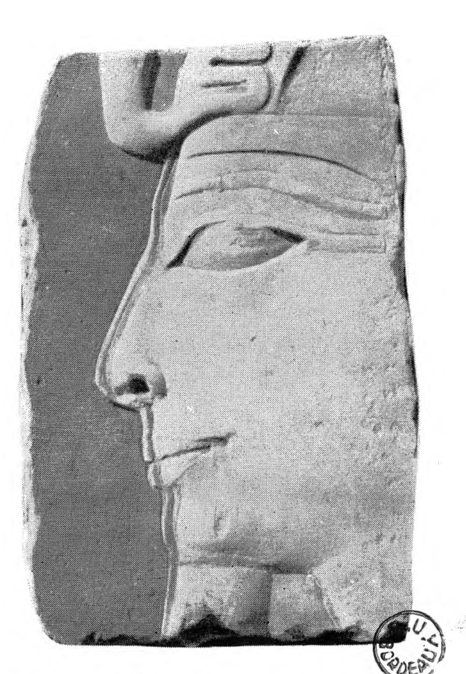
La dalle supérieure est coulée.





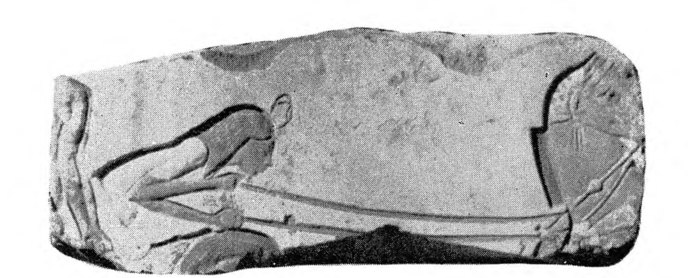
Les pierres du parement du II[e] pylône rangées à l'Est du Temple de Khonsou.

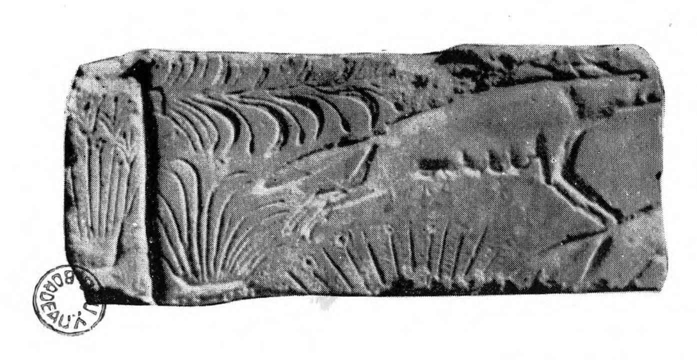




La scène du Roi dans le perséa avec ses raccords et le profil modifié deux fois.









Quatre talatates d'Aménophis IV-Akhnaton.

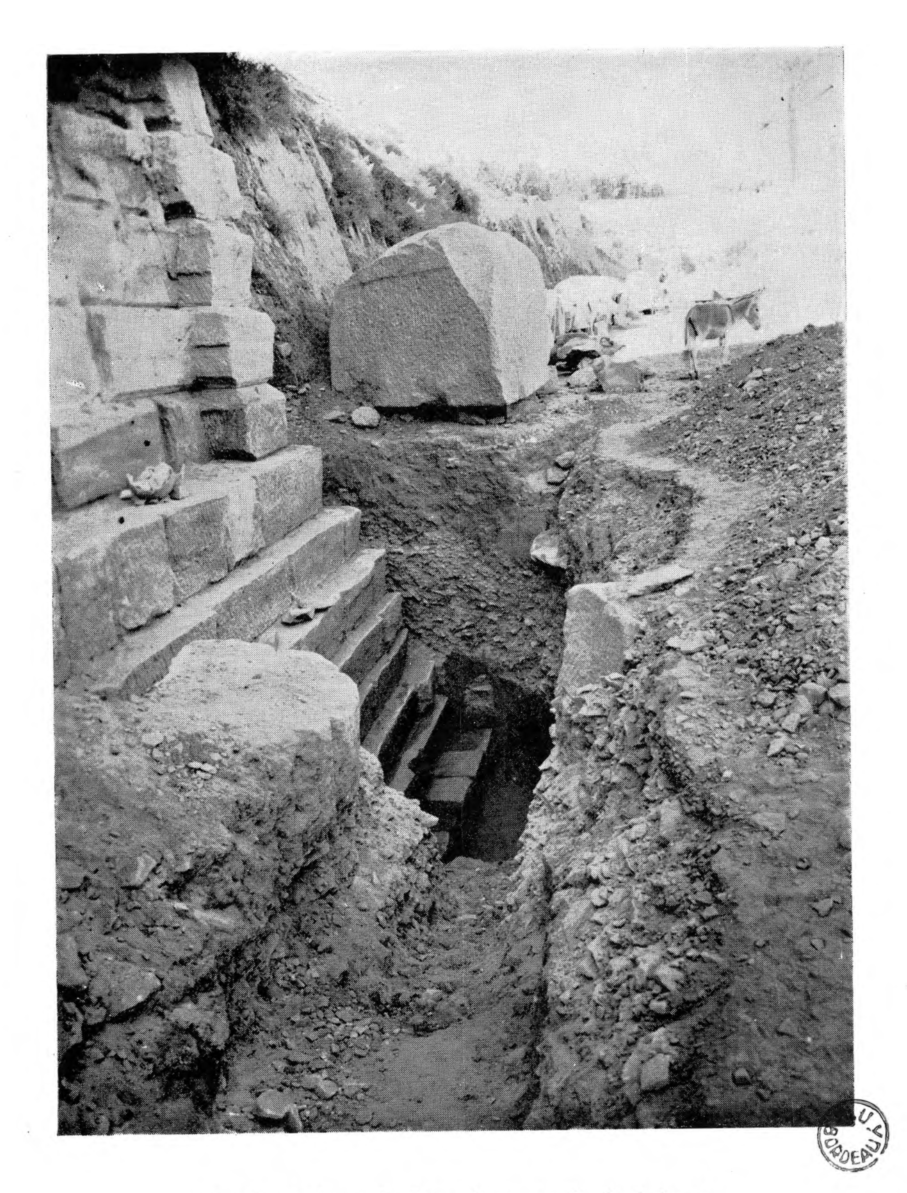
PL. XIX





Le pilier de Thoutmès IV extrait des fondations du III[e] pylône. On remarquera le ☥ suspendu au bras du Roi.

Pl. XX



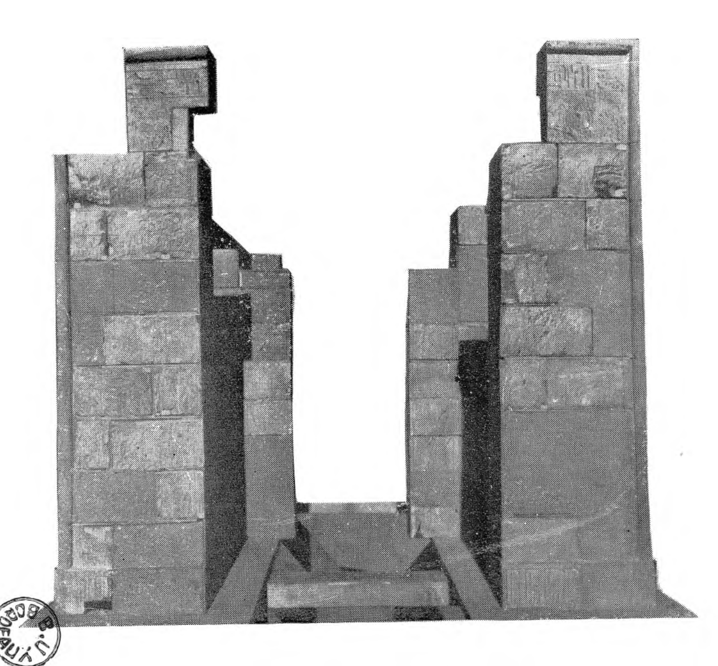
Les fondations du Ier pylône, angle Sud-Ouest.

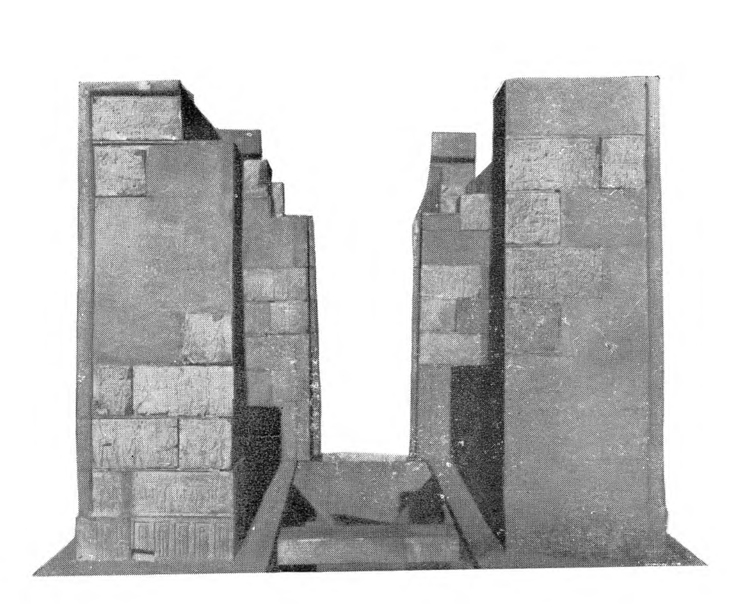




Les deux blocs où la reine Hatchepsout est représentée en femme officiant en tant que souveraine.

PL. XXII



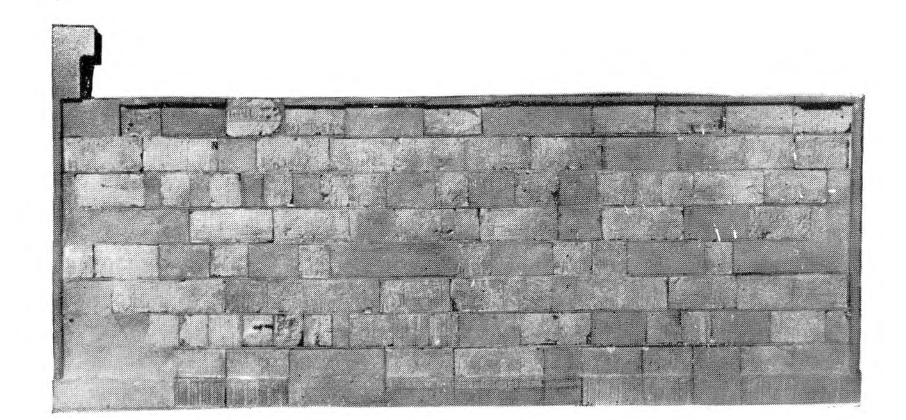


Maquette du Sanctuaire de Barque sacrée de la reine Hatchepsout.
(pl. XXIII-XXVI).

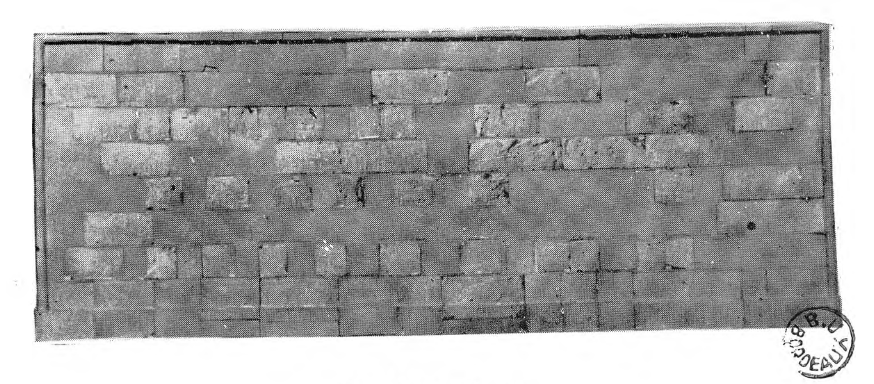
A. Porte Ouest.

B. Porte Est.

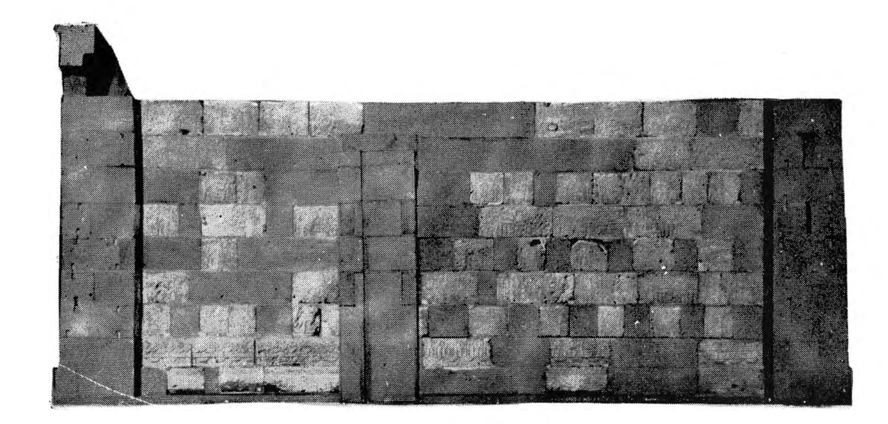
PL. XXIII



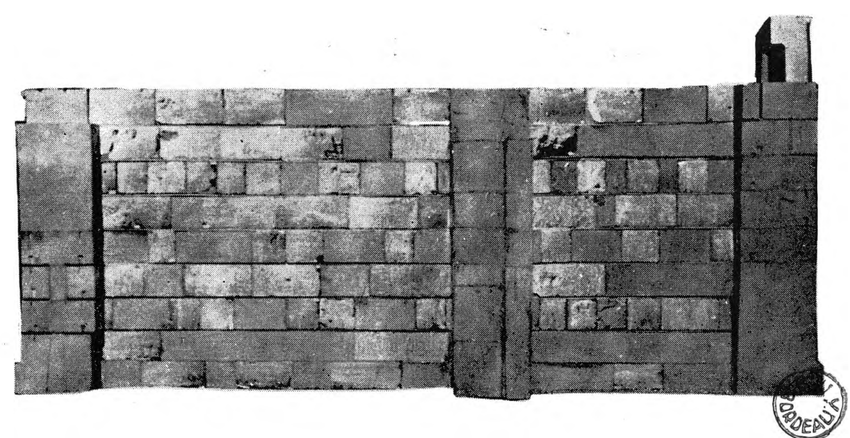
A. Façade Sud.



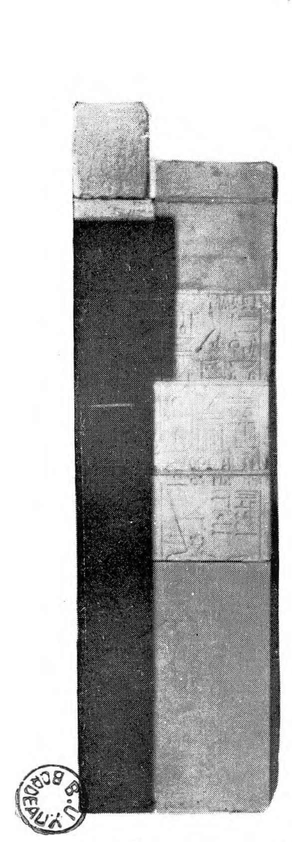
B. Façade Nord.

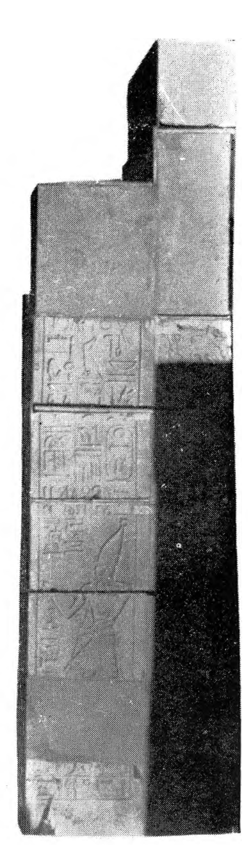


A. Coupe Ouest-Est.

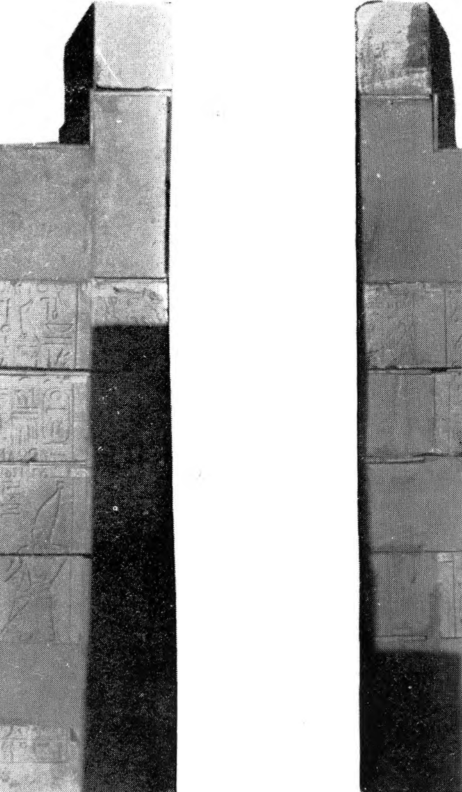


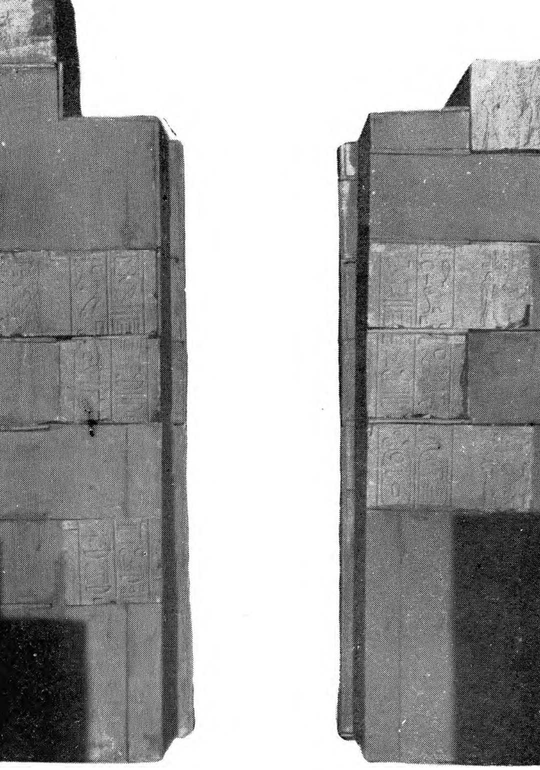
B. Coupe Est-Ouest.





A. Porte intermédiaire. Face Ouest (côté vestibule).





B. Porte intermédiaire. Face Est (côté sanctuaire).

DEUX NOTES SUR LE RAPPORT DE M. CHEVRIER

(KARNAK, 1953-1954)

PAR

LOUIS-A. CHRISTOPHE

I. À PROPOS DE TROIS BLOCS PORTANT DES NOMS ROYAUX SUPERPOSÉS.

On peut lire dans le *Rapport* de M. Chevrier (p. 23) : « Le 14 février, on découvrait un cartouche portant, gravés les uns sur les autres, les noms de Horemheb, Ramsès Ier, Ramsès II et Ramsès IV ».

Cette découverte, très intéressante en soi, n'a pourtant pas toute la valeur que voudrait lui attribuer M. Chevrier. Il est, certes, évident que le nom de Horemheb a été, ici comme ailleurs [1], successivement remplacé par ceux de Ramsès Ier et de Ramsès II; mais le troisième roi de la XXe dynastie, Ramsès IV, n'a jamais mis son nom, je vais essayer de le démontrer, sur la « frise de cartouches. . ., courant immédiatement sous le tore de la corniche » [2] du second pylône de Karnak (face ouest).

M. Chevrier reconnaît lui-même que « le nom de Ramsès IV est le plus difficile à déchiffrer, ayant été très légèrement gravé dans le plâtre qui bouchait les hiéroglyphes des noms antérieurs, en couche assez importante puisque le ciseau du graveur n'atteignit qu'en l'effleurant la surface de la pierre : ainsi le *ms* 𓄟 qui a utilisé en partie les pattes du *ḫpr* 𓆣 d'Horemheb a à peu près disparu » [3].

---

[1] Cf. Seele, *The Coregency of Ramses II with Seti I. . .*, p. 8, fig. 1.

[2] Cf. *Rapport* de M. Chevrier, p. 24.

[3] Cf. *Rapport* de M. Chevrier, p. 23.

Ce signe que M. Chevrier croit identifier [1] parce qu'il en voit «le rond» supérieur et, à gauche, la base d'une «branche» [2] est à l'origine d'une méprise certaine.

Sans vouloir m'appuyer sur les nombreux coups de ciseau malheureux d'un graveur malhabile et sans chercher à nier l'existence d'un qui me paraît pourtant une illusion (cf. pl. III du *Rapport* de M. Chevrier), je vais tout simplement présenter cinq remarques qui tendront à montrer l'impossibilité où nous sommes de lire à cet endroit le nom de Ramsès IV.

Première remarque. Horemheb, Ramsès Ier et Ramsès II ont fait graver ici leur *premier* cartouche. Le signe appartenant seulement au *second* cartouche de Ramsès IV, il est permis de se demander pourquoi ce souverain aurait modifié sur la frise l'alternance régulière des noms royaux. Il lui aurait été plus facile de transformer légèrement le premier cartouche de Ramsès II en changeant en et en remplissant de plâtre le inférieur pour obtenir le premier cartouche du début de son règne [3] :



Ou encore, après avoir changé en et rempli de plâtre le final, il aurait pu faire graver sur pour inscrire ce premier cartouche plus fréquent :



[1] J'ai demandé à P. Barguet d'étudier avec soin ce cartouche ; il m'a, lui aussi, affirmé l'existence des traces d'un signe .

[2] Lettre personnelle de M. Chevrier en date du 16 février 1954.

[3] En l'an II de son règne (cf. Christophe, *Annales du Service* .... t. LII, p. 264, n. 2), Ramsès IV introduit dans son *premier* cartouche. Le signe restant normalement dans le *second* cartouche est alors entouré de ... .

Deuxième remarque. Admettons que sur les signes du premier cartouche de Ramsès II, il y ait les signes du second cartouche de Ramsès IV [1]. Il faudrait alors pour compléter ce second cartouche pouvoir lire ou mieux ; or on ne voit sur aucune trace de ces différents signes.

Troisième remarque. Dans la première partie de son règne, le second cartouche de Ramsès IV, forme complète, est normalement :



 s'accompagne toujours de *aimé d'Amon ;* j'ai examiné près de mille seconds cartouches de Ramsès IV : je n'ai trouvé qu'*une seule fois :*



sur une stèle assez fruste de Deir el Médineh [2]. Partout ailleurs, dans les temples thébains (Ramesséum, temple de Médinet-Habou, temple de Louxor et temples de Montou, de Mout, de Khonsou et d'Amon-Rê à Karnak), ne se rencontre pas sans .

Quatrième remarque. A-t-on vu, à gauche du cartouche, que le signe et les qu'il surmonte ont sans aucun doute été gravés par la même main, donc à la même époque et pour le même souverain? Or ce groupe n'entre pas dans le libellé du second cartouche de Ramsès IV.

[1] et sont sûrs, le haut de la plume apparaissant à la base même de la plume dont est coiffée la déesse.

[2] Cf. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (1935-1940), fascicule 2, n° 151, p. 44, 86 et pl. XVII en face de la p. 102.

Cinquième remarque et conclusion. On connaît parfaitement un premier cartouche très développé de Horemheb [1] :



celui-là même qui est gravé sur la récente trouvaille de M. Chevrier.

Il ne reste donc plus qu'un 𓋔 hypothétique pour affirmer que Ramsès IV inscrivit son nom par-dessus ceux de Horemheb, de Ramsès Ier et de Ramsès II. C'est un indice bien insuffisant.

Quant à moi, pour toutes les raisons que je viens d'exposer, je suis tout à fait convaincu que Ramsès IV respecta la frise des cartouches de Ramsès II qui ornait la partie supérieure du second pylône de Karnak (face ouest).

II. LES CARTOUCHES RAMESSIDES DU COLOSSE DE PINEDJEM.

J'imagine facilement la surprise qu'a dû avoir M. Chevrier en découvrant sur la surface de base de ce colosse deux inscriptions gravées en relief dans le creux [2]. La plus récente qui remplace un texte plus ancien martelé concerne le grand-prêtre d'Amon-Rê, Pinedjem, fils de Païankh, qui devait bientôt ceindre la couronne du Double Pays [3]. Sous ces deux colonnes verticales d'hiéroglyphes d'une gravure assez commune, un nom royal s'inscrit dans un cartouche, en signes de grandes dimensions, bien dessinés et finement sculptés [4].

L'examen de la planche V, B du *Rapport* de M. Chevrier me permet de préciser et de compléter les renseignements fournis par le Directeur des travaux de Karnak.

[1] Cf. Gauthier, *Livre des Rois,* t. II, p. 386, XVI; p. 387, XVII; p. 388, XXV; p. 390, XXXI, XXXII et XXXIII; p. 391, XXXVII et p. 393, XLIX; Seele, *op. cit.,* p. 8, fig. 1, 2 et 3.

[2] Cf. *Rapport* de M. Chevrier, p. 26 et pl. V, B.

[3] Cf. Gauthier, *Livre des Rois,* t. III, p. 243-260.

[4] Il n'en reste malheureusement que la partie supérieure des deux premiers signes.

L'inscription du cartouche est palimpseste : avant Pinedjem, deux souverains ramessides, au moins, ont successivement inscrit, de droite à gauche, leur nom sur la surface de base de ce colosse.

Le premier possédait un second cartouche de la forme : ←



L'originalité du groupe colossal et la qualité de la gravure des hiéroglyphes du cartouche me font supposer que c'est sur l'ordre de *Ramsès II* [1] que le groupe (roi et reine) fut taillé dans les carrières d'Assouan, dégrossi puis transporté dans le temple d'Amon-Rê à Karnak pour y être achevé et dressé devant la face ouest, massif nord, du second pylône.

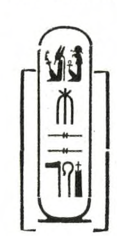
Les travaux de sculpture et de mise en place furent sans doute interrompus par la mort du souverain. S'il en fut ainsi, le colosse daterait de la fin du règne de Ramsès II et l'on pourrait identifier la reine (p. 25-26 et pl. IV, V A et VI A du *Rapport* de M. Chevrier) comme l'une des filles-épouses du souverain, peut-être Bent-Ânta que nous trouvons représentée et nommée sur plusieurs colosses royaux à Ouadi es-Sebouâ, à Karnak, à Achmounein, à Memphis et à Tanis [2].

Les successeurs de Ramsès II (XIXe et XXe dynasties) négligèrent,

[1] Le second cartouche que je viens de signaler appartient, avec parfois quelques variantes à la fin du texte, à Ramsès II. Cf. Gauthier, *op. cit.,* t. III, p. 40, XXI; p. 42, XXV; p. 45, XXXVI; p. 46, XL; p. 50, LI, LIII; p. 51, LIV, B, LV, C, LVI; p. 52, LVIII; p. 53, LXI; p. 55, LXXVI, D; p. 57, LXXXIV, A; p. 60, C; p. 61, CI, CII, CIV; p. 62, CVIII, B; p. 63, CIX; p. 65, CXIX, A, CXXI; p. 67, CXXXVI; p. 69, CXLV, CXLVII et p. 70, CXLIX. — Le début du nom ramesside gravé sur la surface de base du colosse de Pinedjem pourrait aussi se rapporter à Merenptah (premier cartouche); mais ce souverain, à l'exception des textes de la cour de la cachette, n'a guère laissé de monuments dans le temple d'Amon-Rê à Karnak (cf. Porter and Moss, *Topographical Bibliography*... II, *Theban Temples,* p. 14, 27, 34 et 49). Ou à Ramsès IV (second cartouche), mais ce roi n'a laissé aucune trace d'activité quelconque à Assouan.

[2] Cf. Gauthier, *op. cit.,* t. III, p. 102-103 et, pour le colosse de Memphis, Porter and Moss, *op. cit.,* III,

semble-t-il, d'achever l'œuvre de leur illustre prédécesseur. Pourtant l'un d'eux, au moins [1], paraît avoir eu l'intention de s'y intéresser : il commença par s'approprier le colosse en modifiant le texte du cartouche. C'est *Ramsès VI* [2] dont le second cartouche s'écrit : ←



Le dieu Amon doit regarder à droite et non à gauche.

Mais ce souverain n'eut pas les moyens, ni sans doute le temps, de reprendre sérieusement les travaux. Il fallut attendre le grand pontificat de Pinedjem (XXIe dynastie) pour achever la décoration du groupe royal [3] et ériger, à la place que lui avait assignée Ramsès II, le colosse que Pinedjem n'eut aucun scrupule à usurper [4].

Louis-A. Christophe.

Memphis, p. 219. — A Karnak, le nom de Bent-Ânta se lit justement sur le colosse de Ramsès II qui se trouve, au sud, devant le vestibule du second pylône; la reine est représentée « sur le côté extérieur du montant postérieur » (Champollion, *Notices descriptives* . . ., t. II, p. 23-24, référence à ajouter à Porter and Moss, *op. cit.*, II, *Theban Temples*, p. 14 [14]).

(1) Il y a peut-être eu, avant celle de Ramsès VI, une usurpation de Ramsès IV dont le second cartouche s'écrit : ou . Cette usurpation est difficile à affirmer puisque ces cartouches commencent comme celui de Ramsès II et puisque nous n'avons conservé que les deux premiers signes du nom royal. Mais elle n'est pas à écarter : c'est ainsi que Ramsès IV orna d'une inscription chacun des deux socles des colosses de Ramsès II qui gardent l'entrée, au nord et au sud, du vestibule du second pylône (copie personnelle de textes inédits).

(2) Des trois souverains ramessides (Ramsès V, Ramsès VI et Ramsès X) qui introduisirent la formule (abrév.) dans leur second cartouche, le plus actif fut sans aucun doute Ramsès VI; je le choisis sans hésiter.

(3) Je me rallie à l'opinion de M. Chevrier (*Rapport,* p. 26-27).

(4) Pour le cartouche de Pinedjem sur la ceinture du colosse, voir *Rapport* de M. Chevrier (Karnak, 1952-1953) dans ce même tome des *Annales du Service* . . ., pl. VI B et p. 10).

UN MONUMENT INÉDIT

DU GRAND MAJORDOME DE NITOCRIS, ABA

PAR

LOUIS-A. CHRISTOPHE

La statue en basalte, d'abord inventoriée sous le n° K. 62, puis inscrite au *Journal d'entrée* du Musée du Caire sous le n° 36.698, a été découverte par Legrain dans la cachette de Karnak.

La partie supérieure du monument a été brisée et a disparu; ce qui reste (hauteur conservée : 0 m. 46) porte encore les traces de mutilations importantes (pl. I); il est cependant évident qu'il s'agit d'un personnage simplement vêtu d'un pagne, agenouillé et présentant une statuette d'Osiris [1].

Deux inscriptions permettent d'identifier et de dater la statue :

A.—Inscription dorsale :

. . . *pour le noble et prince*[a], *prophète d'Amon-Rê-roi-des-dieux*[b], *grand majordome de la Divine Adoratrice . . .*[c]

a) Le titre est commun à tous les grands majordomes [2].

(1) La statuette est très abîmée; elle pouvait avoir 25 à 30 cm. de haut. On reconnaît Osiris au maillot funéraire qui le serre et au crochet qui s'appuie sur son épaule gauche.

Il existe au Musée du Caire plusieurs autres monuments d'un type analogue. Il est curieux de constater qu'au point de vue stylistique, la statue 36.698 ressemble plus à la statue 935 (XVIIIe dynastie) qu'aux statues 656 (basse époque), 682 (XXIXe dynastie) et 726 (basse époque). Cf. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, 3, pl. 158, 121, 124 et 134.

(2) Sander-Hansen, *Das Gottesweib des Amun*, p. 40.

b) Pour les grands majordomes de la XXVI[e] dynastie, la fonction de *prophète d'Amon-Rê-roi-des-dieux* n'était jusqu'à présent attestée que pour Pabasa [(1)].

c) Dans cette inscription, les hiéroglyphes sont plus grands et plus soigneusement gravés que dans la suivante ; le signe [hiéroglyphe] diffère de celui qui est employé dans le second texte : [hiéroglyphe]. Enfin la cassure laisse, à droite, des traces qui montrent qu'un dernier titre, très probablement celui de [hiéroglyphes], précédait le nom d'Aba.

B.—Inscription du soutien de la statuette [(2)] (côté droit) [(3)] :

[Inscription hiéroglyphique en 5 colonnes, numérotées 1 à 5 ; col. 1 marquée *x*, col. 4 marquée *xx* et *sic*]

x-Restitution certaine d'après des textes similaires mentionnant Aba [(4)].

xx-La graphie du signe [hiéroglyphe] dans [hiéroglyphe] (l. 2) et dans [hiéroglyphe] *sic* (l. 4) diffère très sensiblement.

[(1)] Campbell, *The Sarcophagus of Pabasa,* pl. en face des pages 10 et 16 ; Roeder, *Naos* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 107, 108 et 109 ; Daressy, *Statues de Divinités* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 284 ; *Recueil de cônes funéraires,* dans *Mémoires . . . de la Mission archéologique française,* t. 8, n[os] 181, 191 et 281.

[(2)] Pour réaliser son projet, le sculpteur a été obligé de laisser entre le grand majordome et la statuette une masse importante de basalte. Les ensembles de ce type représentent généralement le dieu sortant de son naos ; ce n'est pas le cas ici : le grand majordome présente simplement un Osiris de grandes dimensions.

[(3)] Il n'y a aucune inscription sur le côté gauche, ni sur le socle.

[(4)] Cf. notamment Lepsius, *Denkmäler . . ., Text,* III, p. 247, *α* ; Daressy, *Recueil de cônes funéraires . . .,* n° 177 ; et probablement aussi, Christophe, *Karnak-nord,* III, p. 119.

Le noble et prince, chancelier du roi, ami unique le bien aimé[a], chef des prophètes des dieux de Haute-Egypte[b], grand majordome de la Divine Adoratrice Nitocris, vivante, gouverneur de la Haute-Egypte toute entière[c], Aba[d], qui est en bonne santé[e], fils du prêtre (mry nṯr) *Ankh-Ḥor[f], j. v. ; sa mère* (est) *la Dame[g] Ta-iryt[h].*

a) Titres et épithètes traditionnels dans la titulature officielle des grands majordomes [(1)].

b) Pabasa, autre grand majordome de Nitocris, remplit de même cette haute fonction religieuse [(2)]. Dans ce titre gravé sur le sarcophage d'Aba : [hiéroglyphes], il faut peut-être lire [hiéroglyphe] au lieu de [hiéroglyphe] [(3)].

c) Tous les grands majordomes de Nitocris occupèrent cette charge [(4)].

d) Les graphies du nom d'Aba sont extraordinairement variées : [hiéroglyphe] [(5)]

[(1)] Cf. Leclant, *J. N. E. S.,* XIII, juillet 1954, p. 166-167.

[(2)] Campbell, *The Sarcophagus of Pabasa,* planche en face de la page 10 ; Daressy, *Statues de Divinités* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 284 ; *Recueil de cônes funéraires . . .,* n[os] 181, 191 et 281 ; Christophe, *Karnak-nord,* III, p. 40. Les successeurs de Pabasa et d'Aba, à la XXVI[e] dynastie, ont, semble-t-il, perdu ce titre.

[(3)] Brugsch, *Thesaurus,* p. 1429 = Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques,* 1[re] série, pl. LXXXV, *η* = Fabretti, Rossi, Lanzone, *Regio Museo di Torino,* I, n° 2202, p. 292-293.

[(4)] Pour Pabasa, cf. Roeder, *Naos* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 107 et 108 ; Campbell, *The Sarcophagus of Pabasa,* planche en face de la page 8 ; Daressy, *Statues de Divinités* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 284 ; *Recueil de cônes funéraires . . .,* n[os] 181, 191 et 281 ; Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten,* 3, p. 156. Pour Padihorresnet, cf. Mariette, *Abydos,* I, pl. 2 *b,* où les traces sont suffisantes pour une restitution certaine ; inscription d'un étui à tablette que je publierai prochainement.

Ce titre se retrouve sur le sarcophage d'Aba, au Musée de Turin (Brugsch, *Thesaurus,* p. 1429 = Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques,* 1[re] série, pl. LXXXV, *η* = Fabretti, Rossi, Lanzone, *Regio Museo di Torino,* I, n° 2202, p. 292-293).

[(5)] Scheil, *Le tombeau d'Aba,* dans *Mémoires . . . de la Mission archéologique française,* t. 5, p. 653 (tombeau n° 36 de la nécropole thébaine).

[1], [2], [3], [4], (variante :)[5], [6], [7], [8].

e) Pour l'épithète *qui est en bonne santé,* c'est-à-dire *qui est encore vivant,* cf. *Wört.*, IV, p. 158, 8 = *Belegstellen,* IV, p. 28 et 40*[9].

f) J'ai pu dresser la liste des titres connus d'Ankh-Ḥor, père d'Aba : *prêtre*-mry nṯr[10], *prophète*[11], *père divin*[12], *noble et*

[1] Scheil, *op. cit.*, p. 644 ; Piehl, *op. cit.*, pl. LXXXIV et LXXXVI.

[2] Scheil, *op. cit.*, p. 640 et 644.

[3] Scheil, *op. cit.*, p. 633.

[4] Scheil, *op. cit.*, p. 630, 635 et 644 ; statue d'Aba, l. 1 (Daressy, *Annales du Service . . .*, t. V, p. 94-96) ; Piehl, *op. cit.*, pl. LXXXV, LXXXVI et CXLIII = Brugsch, *Recueil de monuments égyptiens,* pl. LXVIII, *b*.

[5] Scheil, *op. cit.*, p. 626, 629, 631, 633, 641, 642, 643, 644, 650, etc. ; Brugsch, *Thesaurus,* p. 1429 et *Recueil de monuments égyptiens,* pl. LXVIII, *a* et *i*; Piehl, *op. cit.*, pl. LXXXIV, LXXXV et CXLII, Y ; Daressy, *Recueil de cônes funéraires . . .*, n° 256.

[6] Scheil, *op. cit.*, p. 625, 631, 632, 640, 642, 643, 644, 646, 648, 651, etc. ; Brugsch, *Thesaurus,* p. 1431 et *Recueil de monuments égyptiens,* pl. LXVIII, *n*; Piehl, *op. cit.*, pl. LXXXV, LXXXVI et CXLII, Y ; Daressy, *Recueil de cônes funéraires . . .*, n° 256 ; Speleers, *Recueil des inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles,* E. 3983, n° 180, p. 48 ; Christophe, *Karnak-nord,* III, p. 105.

[7] Scheil, *op. cit.*, p. 627 et 640 ; Daressy, *op. cit.*, n° 177.

[8] Scheil, *op. cit.*, p. 626, 628 et 653.

[9] Un nouvel exemple de cet emploi de est fourni par deux inscriptions d'une statue de Montouemḥat (cf. Barguet et Leclant, *Karnak-nord,* IV, p. 153, fig. 151 et pl. CXXXII ; on se demande pourquoi les auteurs n'ont pas traduit cette épithète qui est déjà connue, abrégée en et appliquée à Montouemḥat lui-même, par un texte signalé par le chanoine Drioton, *Notes sur le cryptogramme de Montouemḥat,* dans *Annuaire de l'Institut de Philol. et d'Hist. orientales,* t. III, 1935, p. 139-140).

[10] Scheil, *op. cit.*, p. 628, 631, 643, 648, 651 et 653 ; statue d'Aba, l. 1 (Daressy, *Annales du Service . . .*, t. V, p. 94-96) ; Lepsius, *Denkmäler . . ., Text,* III, p. 247, α ; Brugsch, *Thesaurus,* p. 1429 = Piehl, *op. cit.*, pl. LXXXV, η ; Daressy, *Recueil de cônes funéraires . . .*, n°s 177 et 256. A la XXVIe dynastie, deux autres grands majordomes eurent pour père un prêtre-*mry nṯr* : Pabasa (Campbell, *The Sarcophagus of Pabasa,* planches en face des pages 8 et 10 ; Roeder, *Naos* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 108 ; Daressy, *Statues de Divinités* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), p. 284 ; *Recueil de cônes funéraires . . .*, n°s 181, 191 et 281) ; et Padineith (Pellegrini, *I coni funebri del Museo Archeologico di Firenze,* p. 11, n° 48).

[11] Scheil, *op. cit.*, p. 631.

[12] Scheil, *op. cit.*, p. 643 où l'on a :

prince[1], *connu du roi*[2] et [ ] *celui qui apaise la colère du Palais*[3].

g) Ta-iryt, la mère d'Aba, portait les titres suivants : *Dame*[4], *Dame distinguée*[5], *prêtresse d'Hathor et d'Aton* (?)[6].

h) Nous avons plusieurs autres graphies du nom de la mère d'Aba : [7], [8], [9], [10] et [11]. Ta-iryt est, dans ce cas précis, la forme abrégée de [12] (variante :)[13], forme complète relevée dans la tombe même d'Aba. *La-compagne*[14] est ici l'hypocoristique de *Bastet-m'a-donné-une-compagne*[15].

On doit remarquer que sur la statue 36.698 du Musée du Caire le nom de la mère d'Aba n'est pas suivi, comme l'est celui de son père, de l'épithète *j. v.* ; faut-il en conclure que cette statue a été exécutée avant la mort de Ta-iryt? Il est peut-être préférable d'imaginer que le graveur n'a pas eu assez de place pour inscrire la fin de son texte.

[1] Scheil, *op. cit.*, p. 631 (= Brugsch, *Thesaurus,* p. 1430) et p. 643.

[2] Brugsch, *Thesaurus,* p. 1430.

[3] Scheil, *op. cit.*, p. 631 (= Brugsch, *Thesaurus,* p. 1430) ; grâce aux restes de signes, j'ai pu restituer cette épithète en utilisant des textes d'Aba lui-même (voir *Appendice,* n° 41).

[4] Scheil, *op. cit.*, p. 628, 642, 643, 648, 651 et 653 ; Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques,* 1re série, pl. CXLII, Y = Lepsius, *Denkmäler . . ., Text,* III, p. 247 et p. 247, α.

[5] Brugsch, *Thesaurus,* p. 1429 = Piehl, *op. cit.*, pl. LXXXV, η. La mère de Pabasa porte aussi ce titre (cf. Campbell, *The Sarcophagus of Pabasa,* planches en face des pages 8 et 10).

[6] Scheil, *op. cit.*, p. 642, 651 et 653. La lecture me paraît douteuse. ou encore conviendraient, semble-t-il, beaucoup mieux (cf. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten,* 3, p. 35, n° 690 et 4, p. 140, n° 1275).

[7] Scheil, *op. cit.*, p. 651.

[8] Brugsch, *Thesaurus,* p. 1429 = Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques,* 1re série, pl. LXXXV, η.

[9] Scheil, *op. cit.*, p. 653.

[10] Scheil, *op. cit.*, p. 648.

[11] Scheil, *op. cit.*, p. 643 ; Piehl, *op. cit.*, pl. CXLII, Y ; Lepsius, *Denkmäler . . ., Text,* III, p. 247.

[12] Scheil, *op. cit.*, p. 628 et, avec lacune, p. 642.

[13] Scheil, *op. cit.*, pl. VII ; Lepsius, *op. cit.*, p. 247, α.

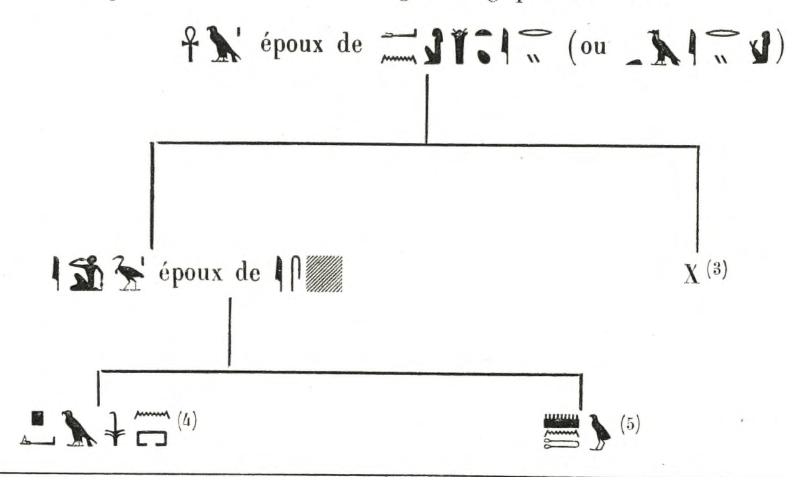
[14] Ranke, *Die ägyptischen Personennamen,* t. I, p. 354, 3.

[15] Ranke, *op. cit.*, p. 396, 22.

Enfin, il est, semble-t-il, nécessaire de mettre en valeur un fait curieux : Aba, dans son tombeau, n'est jamais représenté avec sa femme qui nous est à peine connue [1]. Par contre, il mentionne le nom de sa mère sur plusieurs de ses monuments ; plus même, c'est sa mère qui est assise à son côté sur les murs de sa tombe de l'Assassif [2].

CONCLUSIONS

1° On peut établir le tableau généalogique suivant :



[1] Elle est uniquement, et encore indirectement, mentionnée par ce texte : [hieroglyphs] *son fils qu'il aime, scribe en chef, chambellan en chef de la Divine Adoratrice, Padihorresnet, dont la mère est la Dame Is . . .* (Scheil, *op. cit.*, p. 642).

[2] Mackay, *JEA*, vol. VII, pl. XXIV [2]. Voir aussi Scheil, *op. cit.*, p. 632 et 642.

[3] Brugsch, *Thesaurus*, p. 1431 = Scheil, *op. cit.*, p. 640 : [hieroglyphs] .... [hieroglyphs] *son frère utérin qu'il aime, chef des factionnaires du palais de la Divine Adoratrice....*

[4] Voir l'inscription p. 54, n. 1 ; cf. encore : [hieroglyphs] *sic* (Scheil, *op. cit.*, p. 627) *son fils Padihor (resnet)* ; [hieroglyphs] (Scheil, *op. cit.*, p. 646) *son fils qu'il aime Pa[dihorresnet]* ; et [hieroglyphs] *sic* (Scheil, *op. cit.*, p. 643) *son fils qu'il aime, chambellan de la Divine Adoratrice, Padihorresnet, j. v.* Padihorresnet, fils d'Aba, n'a rien de commun avec le grand majordome de Nitocris sous Néchao.

[5] Scheil, *op. cit.*, p. 648 : [hieroglyphs]

2° Il y a tout lieu de supposer qu'avant d'être enfouie dans la cachette de Karnak, la statue 36.698 du Musée du Caire ornait l'une des chapelles osiriennes de Nitocris à Karnak-Nord [1].

3° Ce monument ne nous apporte aucun renseignement nouveau sur la succession des grands majordomes de Nitocris. On sait qu'Aba exerça cette charge à partir de l'an XXVI de Psammétique Ier (638) [2], soit dix-sept ans après l'adoption de Nitocris par Chepenoupet II [3]. Je continue à penser qu'il prit la place de Pabasa [4].

4° Il me faut apporter quelques compléments à ma première liste des monuments d'Aba [5]. Outre la statue que je viens d'étudier, il faut ajouter :

a) une statue accroupie en calcaire avec cinq lignes d'hiéroglyphes [6] ;

b) trois cônes funéraires [7] ;

son fils tendrement aimé, chambellan de la Divine Adoratrice, connu du roi, Montou. Cette inscription prouve, contrairement à ce que pense J. Leclant (*J. N. E. S.*, XIII, juillet 1954, p. 155), que le titre [hieroglyphs] peut se trouver auprès de [hieroglyphs] ; cf. encore Daressy, *Recueil de cônes funéraires . . .*, n° 186.

[1] Dans la seule chapelle osirienne connue de Nitocris à Karnak, c'est le grand majordome Pabasa qui est représenté (Christophe, *Karnak-nord*, III, p. 29-48). On ne relève le nom d'Aba que dans le monument à colonnes de Nitocris, à l'ouest de Karnak-nord (Christophe, *op. cit.*, p. 97-112). Mais j'ai publié (*op. cit.*, p. 117-128) un grand nombre de blocs, décorés et inscrits aux cartouches de cette Divine Adoratrice, ayant très probablement appartenu à des édifices aujourd'hui complètement détruits et bien difficiles à localiser.

[2] Statue d'Aba, l. 11-14 (Daressy, *Annales du Service . . .*, t. V, p. 94-96).

[3] Stèle dite « Testament de Chepenoupet II » ou « Adoption de Nitocris », l. 11 (Legrain, *Z. Ä. S.*, t. XXXV, p. 16-19).

[4] Cf. *Karnak-nord*, III, p. 41, n. 2.

[5] Cf. *Karnak-nord*, III, p. 132-133.

[6] *Catalogue of the Mac Gregor Collection* (1922), p. 212, n° 1627. Cette référence m'est fournie par P. Barguet et J. Leclant, *Karnak-nord*, IV, p. 154. Je tiens, d'autre part, à faire remarquer que la statue de Touéris publiée par Daressy (*Statues de Divinités, Catalogue général . . . du Musée du Caire*, p. 284 et pl. LV) a été consacrée par Pabasa. L'attribution et la référence fournies par Barguet et Leclant (*Karnak-nord*, IV, p. 126) et par Leclant (*J. N. E. S.*, XIII, juillet 1954, p. 160, n. 31) sont à modifier.

[7] Daressy, *Recueil de cônes funéraires . . .* n° 177 ; Speleers, *Recueil des*

c) une base de statue[1]. Certes le nom d'Aba est, dans l'inscription de ce monument, simplement précédé de deux épithètes courantes : [hiéroglyphes] *son loué et aimé,* et la dédicace de la statue est faite au nom de Chepenoupet II, vivante, fille d'Aménardis I; on peut néanmoins supposer qu'il s'agit d'un monument consacré à Osiris Ounnefer peu après l'an IX de Psammétique Ier (655) par l'un des dignitaires de la cour du souverain[2] qui accompagnèrent la jeune princesse Nitocris à Thèbes.

LOUIS-A. CHRISTOPHE.

APPENDICE

TITRES ET ÉPITHÈTES D'ABA

LISTE DES ABRÉVIATIONS. — **I** : BARGUET et LECLANT, *Karnak-nord,* IV; **II** : BRUGSCH, *Recueil des monuments égyptiens;* **III** : BRUGSCH, *Thesaurus;* **IV** : CHRISTOPHE, *Karnak-nord,* III; **V** : CHRISTOPHE, *Un monument inédit du grand majordome . . . Aba,* le présent article; **VI** : DARESSY, *Recueil de cônes funéraires,* dans *Mémoires . . . de la Mission archéologique française,* t. 8; **VII** : *inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles,* E. 3983, n° 180, p. 48; FABRETTI, ROSSI, LANZONE, *Regio Museo di Torino,* I, n° 3430, p. 459-460 et pl. III, n° 309.

[1] P. BARGUET et J. LECLANT, *Karnak-nord,* IV, p. 154, fig. 154 et pl. CXXXIV A.

[2] Aba est-il originaire de Basse-Egypte? Le nom même de sa mère pourrait indiquer qu'elle appartenait à une grande famille de Bubastis. On connait, d'autre part, un prêtre de Bastet de Bubastis nommé [hiéroglyphes] *Aba* (KOEFOED-PETERSEN, *Recueil des inscriptions hiéroglyphiques de la Glyptothèque Ny Carlsberg, Bibliotheca Aegyptiaca,* VI, p. 28, n° 121).

Quoi qu'il en soit, avant sa promotion comme grand majordome de Nitocris, Aba n'a qu'un titre, celui de [hiéroglyphes] *connu du roi* (statue d'Aba, l. 14 : DARESSY, *Annales du Service . . .,* t. V, p. 94-96); puis il devient, comme les autres grands majordomes, [hiéroglyphes] *véritable connu du roi* ou [hiéroglyphes] *véritable connu du roi qui l'aime.* Mais il possède en outre un certain nombre d'épithètes qui indiquent, si on les prend à la lettre, qu'Aba était l'un des familiers de Psammétique Ier (voir *Appendice,* D, épithètes 29-44).

DARESSY, Statue d'Aba (*Annales du Service . . .,* t. V, p. 94-96); **VIII** : LEPSIUS, *Denkmäler . . ., Text,* III; **IX** : PIEHL, *Inscriptions hiéroglyphiques,* Ire série; **X** : SCHEIL, *Le tombeau d'Aba,* dans *Mémoires . . . de la Mission archéologique française,* t. 5; **XI** : SPELEERS, *Recueil des inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles;* **XII** : FABRETTI, ROSSI, LANZONE, *Regio Museo di Torino,* I.

A — *Titres généraux :*

1. [hiéroglyphes] *noble,* **II**, pl. LXVIII, *a* = **X**, 626; **X**, 629 (probable), 646.
2. [hiéroglyphes] *noble et prince,* **II**, pl. LXVIII, *i* = **IX**, pl. CXLII, Y; **III**, 1430, 1431 = **X**, 631; **IV**, 105, 119 (peut-être); **V**, A et B; **VI**, n° 177; **VIII**, 247, α; **X**, 625, 626, 628, 631, 632, 633, 640, 641, 642, 643, 644, 648, 650, 651, 652, 653, 654, 655.
3. [hiéroglyphes] *gouverneur de la Haute-Egypte,* **IX**, pl. LXXXV, δ et κ; pl. LXXXVI, ν = **XII**, 292-293.
4. [hiéroglyphes] *gouverneur de la Haute-Egypte toute entière,* **III**, 1429 = **IX**, pl. LXXXV, η; **V**, B.
5. [hiéroglyphes] *prince*[1], **II**, pl. LXVIII, *n* (si cet Aba est bien notre grand majordome); **X**, 654.

B — *Titres en rapport avec la Divine Adoratrice :*

6. [hiéroglyphes] *sic* *celui qui s'approche de la Main du dieu*[2], **X**, 625.
7. [hiéroglyphes] *gardien du diadème de la Divine Adoratrice*[3], **X**, 626, 632, 633, 643 = **II**, pl. LXVIII, *i* = **IX**, pl. CXLII, Y.

[1] Même titre pour Pabasa dans BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Catalogue général . . . du Musée du Caire*), t. 3, n° 31.920, p. 155-156.

[2] Comparer cette épithète à celle qui est appliquée à Haroua, grand majordome d'Aménardis I : [hiéroglyphes] *confident de sa souveraine* (GUNN-ENGELBACH, *B. I. F. A. O.,* XXX, p. 802). Cf. encore cette épithète du grand majordome Chechonq : [hiéroglyphes] *celui qui suit le chemin de sa souveraine* (British Museum, statue d'Isis et d'Osiris, n° 964, d'après la copie qui m'a été fort obligeamment communiquée par I. E. S. Edwards; voir *Wört.,* II, p. 383, 26 = *Belegstellen,* II, p. 566).

[3] Ce titre est porté par Haroua (cf. SENK, *Zu Form und Titulatur der Ḥarwa-Statuen,* dans *B. I. F. A. O.,* XXXIV, p. 181).

8. *unique homme excellent de la Divine Adoratrice* [1], **X**, 631.

9. *celui qui voit les secrets de la Main du dieu Chepenoupet (II) dans (sa)* wʿb·t, **X**, 644.

10. *grand majordome*, **IX**, pl. CXLII, Y; **X**, 630, 640, 642, 643; *sic* **X**, 625.

11. *grand majordome de l'Epouse du dieu*, **II**, pl. LXVIII, *b* = **IX**, pl. CXLIII; **IV**, 105; **VII**, l. 1 et 14; **VIII**, 247, *κ*; **X**, 631, 632, 635, 642, 648, 651.

12. *grand majordome de la Divine Adoratrice*, **II**, pl. LXVIII, *a* = **X**, 626; **III**, 1429; **V**, A et B; **VI**, n°s 177 et 256; **IX**, pl. LXXXV, δ et *η*; **X**, 625, 627, 628, 629, 632, 633, 640, 641, 642, 644, 653, 655; **XI**, E. 3933; **XII**, 292-293 et 459-460. **X**, 654.

13. *grand majordome de la Divine Adoratrice d'Amon*, **IX**, pl. LXXXV, *κ*.

14. *celui qui veille auprès de la Divine Adoratrice* [2], **X**, 625.

15. *chef des dignitaires qui entendent ce qui est à entendre* [3], **X**, 654.

16. *chef des secrets de Celle qui écoute* [4], **X**, 641.

17. *directeur de toute fonction divine* [5], **X**, 640, 655.

18. *directeur du Palais (de la Divine Adoratrice)* [6], **X**, 626, 654, 655.

19. *directeur de tous les pagnes*, **X**, 644.

20. *grand dignitaire de la Divine Adoratrice*, **X**, 644.

21. *serviteur de la Divine Adoratrice*, **II**, pl. LXVIII, *i* = **IX**, pl. CXLII, Y; **X**, 632, 643.

---

[1] La copie de Scheil donne ; j'ai préféré lire en me fondant sur l'expression connue : (*Wört.*, I, p. 276, 3 et II, p. 86, 1; comparer avec l'épithète n° 31 *infra*).

[2] Scheil : .

[3] Scheil : . Pour la traduction, voir *Wört.*, IV, p. 387, 12.

[4] Cf. *Wört.*, IV, p. 388, 4.

[5] Cf. Senk, *op. cit.*, p. 181 et Leclant, *J. N. E. S.*, XIII, p. 157 et note 21, p. 167.

[6] Cf. Senk, *op. cit.*, p. 181, Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII, p. 174 et Leclant, *J. N. E. S.*, XIII, p. 167.

C — *Titres religieux :*

22. *grand majordome d'Amon*, **X**, 644.

23. *chef des prophètes des dieux de Thèbes*, **II**, 1429 = **IX**, pl. LXXXV, *η* = **XII**, 292-293.

24. *chef des prophètes des dieux de Haute-Egypte*, **V**, A.

25. *sic* *chef des prophètes de Montou, maître d'Armant*, **X**, 654.

26. *sic* *chef des prophètes d'Haroeris, maître de Gesy* [1] (*Qous*), **II**, pl. LXVIII, *n* (si cet Aba est notre grand majordome).

27. *prophète d'Amon-Rê-roi-des-dieux*, **V**, A; peut-être aussi **X**, 626.

28. *prophète de Montou, maître d'Armant*, **X**, 629, 642, 655.

D — *Titres en rapport avec le Roi :*

29. *homme de confiance du Maître-des-Deux-Terres* [2], **X**, 631.

30. *homme de confiance du dieu parfait*, **X**, 642.

31. *unique homme précieux du Maître-des-Deux-Terres*, **X**, 642, 651.

32. <*bouche*> *de Celui qui donne le calme aux villes et aux provinces* [3], **X**, 625.

33. *connu du roi*, **VI**, n° 177; **VII**, l. 14; **X**, 629, 630, 640, 642, 644.

34. *véritable connu du roi*, **X**, 633, 640, 650, 654, 655.

35. *véritable connu du roi qui l'aime*, **II**, pl. LXVIII, *a* = **X**, 626; **VI**, n° 256; **VIII**, 247, *α*; **X**, 625, 630, 631, 640, 653, 655; **XI**, E. 3983; **XII**, 459-460.

---

[1] Pour Haroeris de Gesy, voir Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica, Text*, vol. II, p. 27*-28*.

[2] Comparer avec cette épithète de Haroua : *homme de confiance de son maître qui l'aime véritablement* (Senk, *op. cit.*, p. 180).

[3] Cf. *Wört.*, IV, p. 208, 3.

36. *prince dans le Palais,* **X**, 631 ; , **X**, 641.

37. *dignitaire du Palais,* **X**, 631.

38. , *ami unique, le bien-aimé,* **III**, 1430, 1431 = **X**, 631 ; **IV**, 199 (peut-être) ; **V**, B ; **VIII**, 247, α ; **X**, 626, 628, 632, 640, 642, 643, 644, 648, 651, 652, 653, 654.

39. *ami unique dans le Palais,* **X**, 650.

40. *ami unique du roi,* **X**, 642.

41. *celui qui apaise la colère du Palais,* **II**, 1431 = **X**, 631 ; **X**, 642, 651. Peut-être aussi **X**, 625.

42. *chancelier du roi,* **III**, 1430 = **X**, 631 ; **IV**, 119 (peut-être) ; **V**, B ; **VI**, n° 177 ; **VIII**, 247, α ; **X**, 626, 628, 632, 640, 643, 644, 650, 652, 653, 654. *sic*, **X**, 651.

43. *celui qui le (= le roi) suit dans ses déplacements,* **X**, 642.

44. *celui qui chasse la fureur dans le Palais,* **X**, 625.

E — *Epithètes générales :*

45. *grand d'amour,* **X**, 625.

46. *grand dans sa dignité* [1], **X**, 626, 628.

47. *celui qui entre avec des rapports favorables à l'endroit où se trouve le roi,* **X**, 643, 651. Peut-être aussi **X**, 625.

48. *celui qui entre le premier et sort le dernier* [2], **X**, 652-653.

49. *l'unique d'amour,* **X**, 641.

50. [ ] *l'unique à [la tête] des grands,* **X**, 641.

---

[1] Epithète du grand majordome de Chepenoupet II, Akhamenrou (cf. Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII, p. 169 et Leclant, *J. N. E. S.*, XIII, p. 161 et pl. III).

[2] Epithète de Haroua (Gunn-Engelbach, *B. I. F. A. O.*, XXX, p. 803) et d'Akhamenrou (Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII, p. 169).

51. *le plus grand des grands* [1], **X**, 652-653.

52. *grand dans sa fonction* [2], **X**, 626, 628.

53. *grand de faveurs,* **X**, 625.

54. *loué,* **X**, 641 ; *son* (d'Osiris) *loué et aimé,* **I**, 154.

55. *un dignitaire à la tête du peuple* [3], **X**, 626, 628, 652-653.

56. *le plus noble des nobles* [4], **X**, 652-653.

F — *Epithètes douteuses :*

57. [5] **X**, 644.

58. [6] **X**, 625.

59. [7] **X**, 642.

60. *sic* [8] **III**, 1431 = **X**, 631.

---

[1] Epithète de Haroua (Gunn-Engelbach, *B. I. F. A. O.*, XXX, p. 795).

[2] Epithète d'Akhamenrou (Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII, p. 169).

[3] Epithète de Haroua (Gunn-Engelbach, *B.I.F.A.O.*, XXX, p. 795, sous la forme : *dignitaire à la tête des dignitaires*) et d'Akhamenrou (Lichtheim, *J. N. E. S.*, VII, p. 169 et Leclant, *J. N. E. S.*, XIII, p. 161 et pl. VII, malgré le pluriel :). M. Lichtheim, *op. cit.*, p. 177 et note 45, fait remarquer que les épithètes : , , sont fréquentes dans les textes biographiques du Moyen Empire et sont très largement employées au Nouvel Empire et à la Basse époque. est connu depuis l'Ancien Empire ; et comme pourraient bien être rencontrés à la VI[e] dynastie.

[4] Epithète de Haroua (Gunn-Engelbach, *B. I. F. A. O.*, XXX, p. 795).

[5] Faut-il lire : et traduire : *chef des secrets du roi de Haute-Egypte* ⟨*partout*⟩ *où il se trouve ?*

[6] Peut-être : *celui qui voit dans le futur et connaît l'avenir.*

[7] *Aimé du roi de Basse-Egypte* (?).

[8] *Celui qui prend en protection l'homme qui agit* (?).

61. [hieroglyphs] (1) X, 625.

62. [hieroglyphs] (2) X, 631.

63. [hieroglyphs] (3) III, 1431 = X, 631.

64. [hieroglyphs] (4) X, 644.

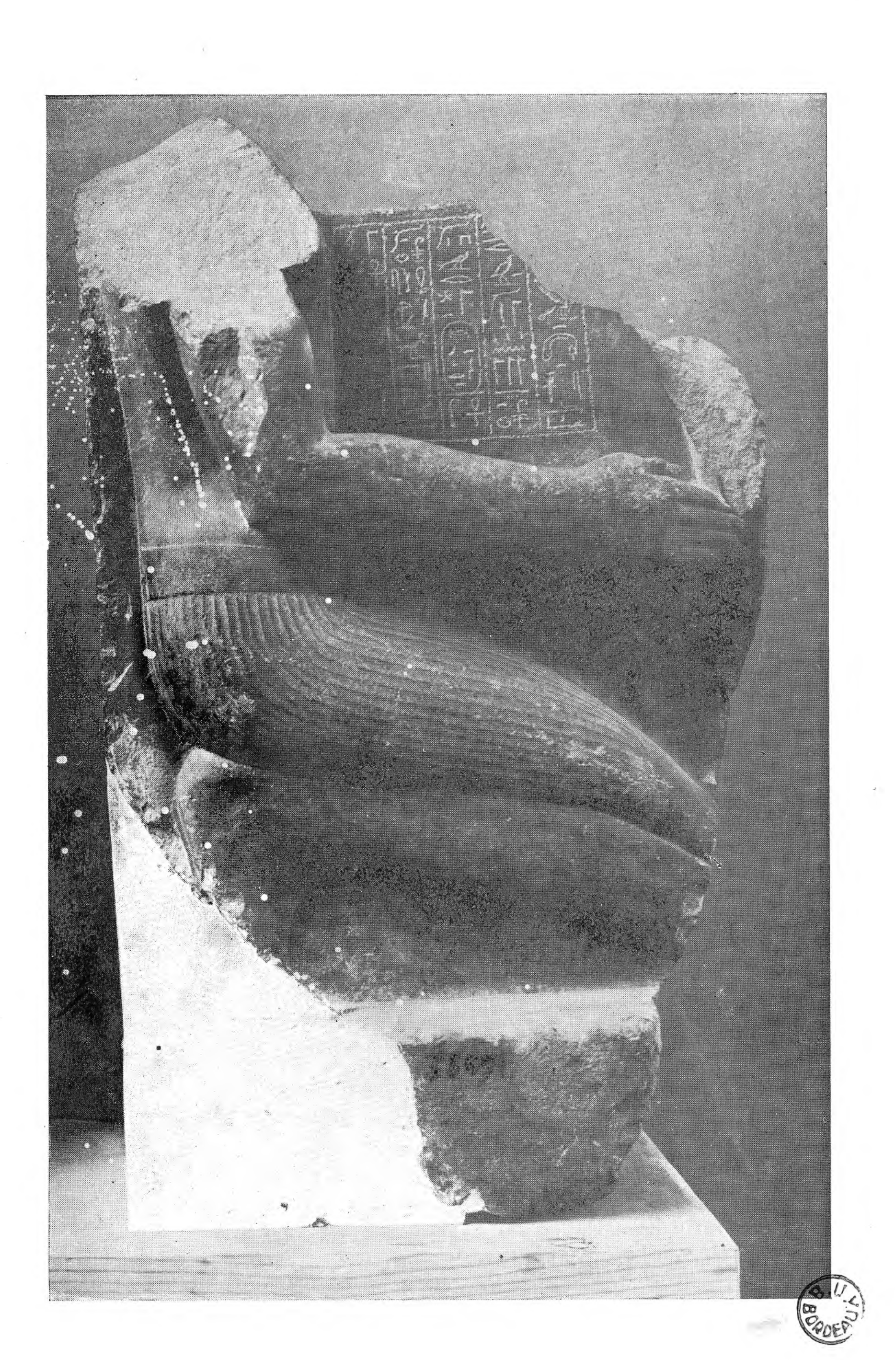
L.-A. C.

(1) A rapprocher très probablement de l'épithète n° 57 *supra*.

(2) *Chef (des)*.....

(3) A rapprocher peut-être de l'épithète n° 40 *supra*.

(4) Peut-être : *celui qui apaise le cœur et dont la bouche protège*.



DEUX INSCRIPTIONS DU TEMPLE DE PHILÆ CONCERNANT LA CÉRÉMONIE «DONNER LA MAISON À SON MAÎTRE»

PAR

LOUIS-A. CHRISTOPHE

Un article récent de P. Barguet [1] m'a remis en mémoire deux textes parallèles que j'ai copiés et photographiés pendant mon séjour dans l'île de Philæ en août 1950. J'ai pensé qu'il était opportun de les publier d'autant plus que les formules traditionnelles sont, pour la première fois, accompagnées de quelques phrases qui caractérisent parfaitement le nouvel édifice.

Il y est question de joie, de cœurs en fête, d'allégresse ; on y parle de fidèles qui se réjouissent, d'une déesse qui danse. Le temple vit ; Isis nous enchante . . .

Mais les dieux de l'ancienne Egypte ont définitivement gagné l'horizon occidental. Et le temple de Philæ, chaque année, disparaît de longs mois sous les eaux. Je dois avouer qu'au cours de mes recherches, je n'ai jamais ressenti plus de mélancolie qu'en écrivant ces deux adverbes de ma traduction : *éternellement* et *à jamais*.

Le premier de ces textes (**P. 1**) se lit sur le mur extérieur Ouest du grand temple, registre inférieur, premier tableau à partir de l'angle Nord-Ouest de l'édifice [2]. Auguste, coiffé de la Double-Couronne (à demi-détruite), tient dans la main gauche la canne et la massue ; il lève la main droite, dans un geste d'offrande, au-dessus de l'inscription

[1] *Le rituel archaïque de fondation des temples de Medinet-Habou et de Louxor,* dans *Revue d'Egyptologie,* t. 9, 1952, p. 1-22 et pl. 1 et 2.

[2] Cf. PORTER and MOSS, *Topographical Bibliography . . .,* VI, plan, p. 230 ; scène 377, p. 245. L'inscription est publiée (mais elle est à peu près inutilisable) dans BÉNÉDITE, *Le temple de Philæ* (*Mémoires . . . de la Mission archéologique française,* t. XIII), p. 112 ; voir dans le même ouvrage, pl. XXXII, la mise en place de la scène, mais Bénédite a négligé, on ne sait trop pourquoi, d'y faire figurer la représentation symbolique du temple.

dont les deux premières lignes (mes lignes 2-3) surmontent la représentation symbolique du temple. Isis, en face de l'Empereur, est suivie d'Horus, porteur de la Double-Couronne; elle tient dans la main gauche le sceptre [hiéroglyphe] et dans la droite elle serre le signe [hiéroglyphe]. Sa couronne est détruite (pl. I, 1).

La seconde inscription (**P. 2**) se trouve dans la Salle de Tibère, registre inférieur du mur Nord, scène Ouest [1]. Tibère est coiffé de la couronne-*atef;* sa main gauche serre la canne et la massue; son bras droit, anormalement tendu, est malheureusement détruit au-dessus du poignet. L'inscription se trouve exactement sous sa main droite (détruite) et les deux premières lignes du texte s'arrêtent au-dessus de la représentation symbolique du temple. Isis, avec dans la main gauche le sceptre [hiéroglyphe] et dans la droite le signe [hiéroglyphe], fait face à l'Empereur; elle est coiffée de sa couronne habituelle qui porte sur le disque solaire l'hiéroglyphe de son nom (pl. I, 2). Elle est suivie d'Hathor et d'un dieu non identifié.

J'ai utilisé, à titre de comparaison, deux textes plus anciens. Le premier (**O.**) date de Ptolémée VII; il se lit sur la façade de la salle hypostyle intérieure du temple de Kôm Ombo, à droite de l'entrée, troisième registre, première scène [2]. Le second (**N. E.**) est tiré de deux inscriptions de la XVIIIe dynastie : l'une décore le petit temple de Médinet-Habou (Thoutmosis III) et l'autre le temple de Louxor (Aménophis III) [3]. Ces textes sont beaucoup plus courts que ceux du temple de Philæ; ils sont néanmoins plus développés que les titres de scènes correspondants de l'époque ramesside [4].

---

[1] Cf. Porter and Moss, *op. cit.*, plan, p. 212, salle V (seconde colonnade orientale), scène 153, p. 222. Voir aussi Champollion, *Notices . . .*, I, p. 191-192 et p. 625, scène 9. Cette inscription est inédite; voir cependant Appendice A.

[2] Cf. Porter and Moss, *op. cit.*, plan, p. 186, scène 57, p. 187.

[3] Cf. Barguet, *op. cit.*, p. 2, 5 et 7 et pl. 1 et 2.

[4] Cf. par exemple : [hiéroglyphes] grande salle hypostyle de Karnak, porte nord, passage intérieur, côté ouest (Séthi Ier); colonne 71 (Ramsès II); [hiéroglyphes] grande salle hypostyle de Karnak, porte sud, façade extérieure, montant ouest (Ramsès II); colonne 70 (Ramsès II).

INSCRIPTIONS ACCOMPAGNANT LA CONSÉCRATION D'UN TEMPLE [1]

O. [2] [hiéroglyphes]

P. 1 [hiéroglyphes]

P. 2 [hiéroglyphes]

N. E. [hiéroglyphes] [3] .... [hiéroglyphes] [4]

P. 1 [hiéroglyphes]

P. 2 [hiéroglyphes]

P. 1 [hiéroglyphes]

P. 2 [hiéroglyphes]

P. 1 [hiéroglyphes]

---

[1] C'est la dernière cérémonie du rituel de fondation des temples. Cf. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 132-138.

[2] De Morgan et collab., *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte antique*, t. II, *Kom Ombos*, p. 195, n° 262. Cette inscription est reproduite dans Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 137, fig. 31. La publication de de Morgan, II, p. 196, n° 801, donne un texte similaire, mais très mal copié; je le reproduis fidèlement avec ses erreurs manifestes : [hiéroglyphes] *sic* (Ptolémée VI).

[3] Barguet, *op. cit.*, p. 2 et pl. 2. Texte du temple de la XVIIIe dynastie à Médinet-Habou (Thoutmosis III).

[4] Barguet, *op. cit.*, p. 5 (traduction p. 7) et pl. 1. Texte du temple de Louxor (Aménophis III).

a Dans **P. 2**, le titre de la scène n'a jamais été gravé. *b* Le signe qui se trouve au-dessous de est indistinct; il faut, semble-t-il, préférer à . *c* Le signe a complètement disparu; il est restitué d'après **P. 2.** *d* Si dans **P. 1** il y a nettement , ici, malgré la destruction de la partie inférieure du signe, il faut indiscutablement lire . *e* Le signe est très abîmé et ressemble actuellement à . *f* L'inscription, ici très nette, donne exactement : . *g* Si en **P. 1** est possible, il y a sûrement en **P. 2.** *h* Signe approchant, gravé à l'envers. *i* Peut-être lire ici ; la lacune = n'est pas absolument certaine. *j* On pourrait peut-être lire au lieu de les signes qui seraient anormalement inversés. *k* Signe approchant; en réalité le museau de l'animal est dressé et son cou ne passe pas au-dessous de . *l* L'animal est nettement accroupi sur le signe .

Donner [1] *la maison à son maître* [2]. *Dire : Qu'elle est belle cette demeure! Sa pareille n'existe pas. Toutes ses formes* [3] *sont selon les règles* [4]. *C'est dans la joie qu'on en a établi le plan; on était en fête pendant qu'on la construisait; c'est dans l'allégresse qu'on l'a achevée. Quand Tu en sors* [5] *et que Tu y apparais, chacun se réjouit en te voyant. Sa durée est établie comme celle du ciel* [6]

---

[1] Je traduis **P. 1.**

[2] C'est le titre traditionnel de la consécration du temple; je l'ai conservé. Mais il est bien entendu qu'il faut comprendre ici : *donner la maison à sa maîtresse,* puisque l'offrande est faite à Isis et que le discours s'adresse à elle.

[3] Par «formes», il faut entendre le plan général de l'ensemble aussi bien que l'agencement des salles et leur décoration.

[4] Comparer cette phrase avec ce texte du temple d'Edfou (De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou,* t. II, p. 32) : (*sic*) *Je te donne le grand-siège* (le temple d'Edfou) *construit de manière parfaite; toutes ses formes sont selon les règles.*

[5] Dans **P. 1**, beaucoup plus correct que **P. 2**, la lecture est sûre. Mais il faut, semble-t-il, préférer ici la lecture de **P. 2** : . On doit noter qu'en ptolémaïque les verbes *entrer* et *sortir* sont parfois confondus; cf. par exemple *entrée au temple* (Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou . . .,* p. 5, alors que dans le reste de l'ouvrage est normalement rendu par *sortir*). Sous Auguste, le graveur du texte **P. 1** a dû mêler (écriture normale) et (variante plus rare; cf. Chassinat, *Le temple d'Edfou,* t. V, p. 344, 1re ligne = Alliot, *op. cit.,* p. 192-193).

[6] Il faut considérer (**P. 1**) comme une correction mal faite du verbe *grg;* le graveur (ou le scribe) dut s'apercevoir qu'il avait omis le déterminatif indispensable (ou on lui signala aussitôt son oubli); il fit alors suivre du verbe qui devait le précéder sans faire disparaître le groupe fautif.

pour que Tu y danses tous les jours éternellement, pour que Tu t'y lèves et que Tu t'y couches sans fin sur terre, à jamais [1].

Louis-A. Christophe.

APPENDICE

A

Inscription de Tibère (**P. 2**). — Elle a déjà été photographiée et utilisée par les rédacteurs du *Dictionnaire de Berlin.* Les *Belegstellen* en cite deux passages; voici la copie qui en a été faite :

1. — *Belegstellen,* III, 2e partie, p. 77 (= *Wört.,* III, p. 248, 8) : ...... (Photo 61, fiche 445).

2. — *Belegstellen,* III, 2e partie, p. 94 (*Wört.,* III, p. 312, 8) : (Photo 61, fiche 446).

B

Texte parallèle inédit. — Les rédacteurs du *Dictionnaire de Berlin* se sont servi d'une troisième inscription du temple de Philæ, se rapportant à la cérémonie «Donner la maison à son maître»; mais le souverain pendant le règne duquel elle fut gravée n'est pas nommé. J'ignore, d'autre part, l'endroit où elle se trouve; lors de mon séjour dans l'île de Philæ, bien trop rapide à mon gré, elle m'a échappé.

La voici, telle qu'elle est donnée par les *Belegstellen,* IV, 2e partie, p. 45 (= *Wört.,* IV, p. 178, 2) :

Qu'elle est belle [*cette demeure*]! . . . . . . *C'est dans la joie qu'on en a établi le plan; on était en fête pendant qu'on la décorait; c'est dans l'allégresse qu'on l'a construite* (Photo 445, fiche 2516).

---

[1] Deux variantes de cette expression se trouvent dans Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou . . .,* 1er fasc., p. 410 : *sans fin sur terre, à jamais* et p. 412 : *indestructibles sur terre, éternellement.*

Nulle part ailleurs les *Belegstellen* ne signalent un autre passage de cette inscription ; il faut donc croire qu'elle était plus courte que les autres ou que ses dernières phrases sont perdues.

Enfin, je dois faire remarquer que pour le *Dictionnaire de Berlin* on ne s'est pas servi de l'inscription d'Auguste (**P. 1**).

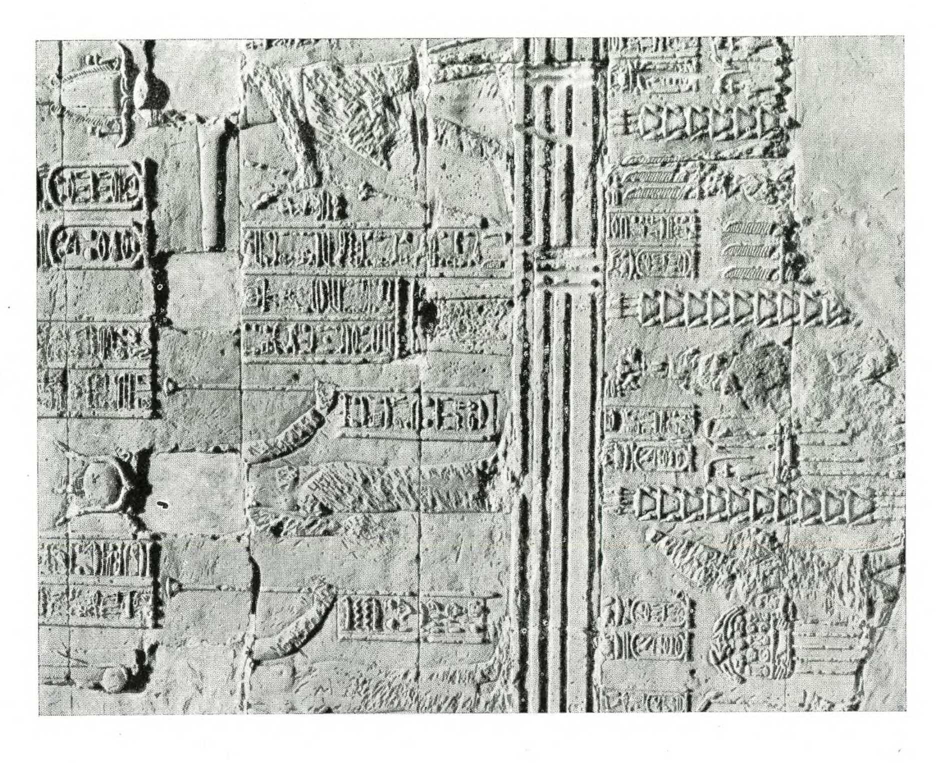
C

Inscription de Dendara. — Dans le temple d'Hathor de Dendara, le texte du soubassement de la chambre XX[1] (Chassinat, *Le Temple de Dendara,* III, p. 59-60, pl. CLXXXVI-CLXXXVII) donne trois formules qu'il faut rapprocher de celles de Philæ :

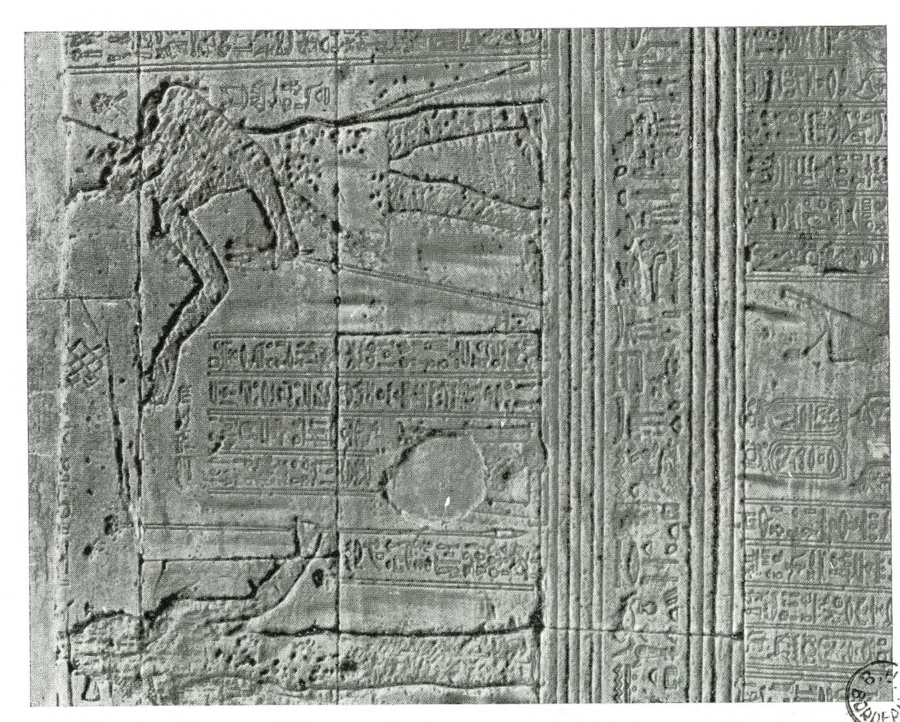
(temple) *orné de beaux monuments ; on était en fête quand on en établit le plan ; on le construisit dans la joie et on l'acheva dans l'allégresse.*

L.-A. C.

[1] D'après le plan de Porter and Moss, *Topographical Bibliography*..., VI, p. 52, salle Z de Mariette et J de Chassinat. Cette salle se trouve dans l'axe du temple, juste en arrière du sanctuaire.



2. Consécration des constructions de Tibère à Philae.



1. Consécration du temple de Philae par Auguste.

ALEXANDRE VARILLE

PAR

LOUIS-A. CHRISTOPHE

I. LE SAVANT [1].

Vers l'année 1930, Alexandre Varille, un nouveau venu dans le cercle des égyptologues français, apportait ses contributions aux *Mélanges Loret* publiés au Caire (*Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* t. XXX) et à Paris (*Kêmi,* t. IV). Le vieux maître de la Faculté des Lettres de Lyon qui venait de prendre sa retraite universitaire, recevait l'hommage reconnaissant de son dernier élève, l'un de ceux qu'il semble avoir affectionné le plus, puisqu'il lui confia avant de mourir, avant 1946, toutes ses notes manuscrites.

Après s'être formé à Lyon (Faculté de Droit, Faculté des Lettres) et à Paris (Ecole des Hautes Etudes), Varille vint en Egypte à l'automne de 1931 prendre un premier contact avec les chantiers de fouilles français. L'année suivante, il fut nommé pensionnaire de l'Institut français d'Archéologie orientale; et, soit comme pensionnaire, soit comme missionnaire, il demeura l'hôte du palais de Mounira jusqu'en 1943.

---

[1] La vie et l'œuvre d'Alexandre Varille ont déjà été évoquées plusieurs fois : 1. Louis-A. Christophe, *Nouvelles de la Colonie française du Caire,* n° 36, novembre 1951, p. 22-23; 2. André Rousseaux, *Mercure de France,* n° 1060, décembre 1951, p. 745-746; 3. Anonyme, *Cahiers d'Histoire égyptienne,* série IV, fasc. 2, février 1952, p. 161; 4. Pierre Montet, *Bulletin de la Société française d'égyptologie,* n° 10, juin 1952, p. 37-38; 5. Arpag Mekhitarian, *Chronique d'Egypte,* XXVII, n° 53, 1952, p. 143-144; 6. Maurice Alliot, *Revue d'Egyptologie,* t. 9, 1952, p. I-VII; 7. Michel Malinine, *Kêmi,* t. XII, 1952, p. 97-98; 8. Anonyme, *Archiv für Orientforschung,* n° 16, 1re partie, 1952, p. 172; 9. Pierre Montet, *Revue archéologique,* 6e série, n° 41, 1953, p. 194-196; 10. Jacques Masui, *Synthèses,* 7e année, n° 81, février 1953, p. 38-39; 11. Marthe et Mathieu Varille, plaquette hors-commerce, 1953.

Varille se montra toujours d'une prodigieuse activité : voyageur infatigable, il connaissait mieux que quiconque tous les monuments de l'Egypte ancienne; il avait visité presque tout le Proche-Orient; il avait travaillé dans la plupart des musées égyptologiques d'Europe. Son fichier photographique faisait sa fierté et les notes qu'il avait prises au cours de ses lectures ou de ses randonnées, puis méthodiquement classées, constituaient une source inestimable où il puisait sans cesse et laissait puiser avec générosité. Sa bibliothèque fort éclectique, toujours augmentée, lui causait les plus grands soucis : à Louxor, il ne savait plus où loger les derniers volumes reçus; et il n'arrivait plus à évaluer le nombre d'ouvrages ou la masse de documents qu'il avait encore à Lyon ou à Lourmarin, dans les demeures familiales.

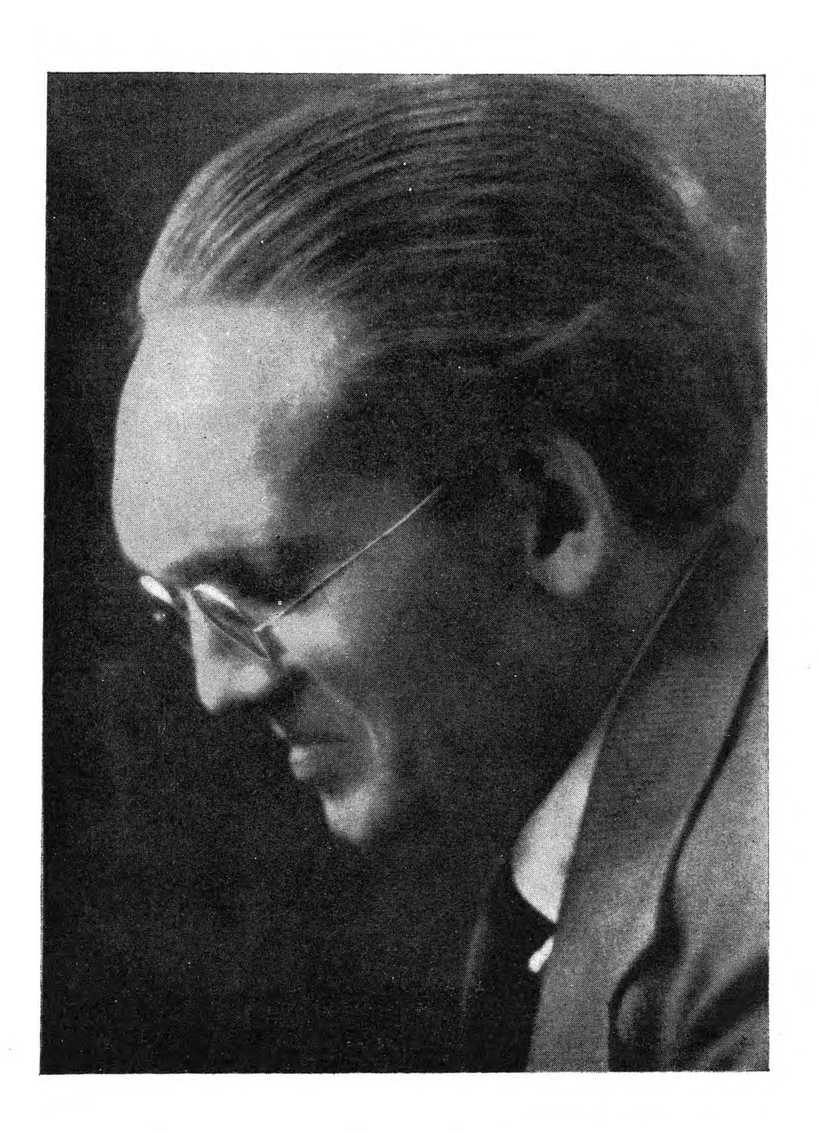
Varille n'était pas seulement homme de cabinet; il aimait aussi la vie des chantiers avec laquelle il s'était de bonne heure familiarisé. Il commença à travailler à Médamoud avec Bisson de la Roque (1932-1933) [1]; puis il seconda Raymond Weill à Zâouyet el-Mayétin (1933-1934) [2]. Mais, dès son arrivée en Egypte, il avait rencontré l'architecte Clément Robichon [3]. Ce fut bientôt le début d'une collaboration intime de près de vingt années. On les vit travailler ensemble, sur le terrain, au temple funéraire d'Amenhotep, fils de Hapou, et à Médamoud. Leurs noms se lurent, associés, en tête des « Rapports de fouilles» réguliers qui furent leur œuvre commune, d'articles parus notamment dans la *Chronique d'Egypte* et d'un magnifique recueil de photographies d'Egypte publié à Paris chez Hartmann.

La guerre de 1939-1945 retint Robichon en France. Mais Varille, fidèle aux projets de son ami, ouvrit en 1939-1940, avec Christiane Desroches, dans l'enceinte de Montou, à Karnak-nord, le chantier de fouilles qu'il continua à diriger seul, pendant les années 1940-1943.

(1) Cf. P. Jouguet dans *Mélanges Maspero, I, Orient ancien,* second fasc., p. xxxv et note 1.

(2) Cf. P. Jouguet, *op. cit.*, p. xli.

(3) A Deir el-Médineh où Varille fit de fréquents séjours pendant lesquels il prépara la publication de la tombe n° 3 (Pached). Si mes souvenirs d'une conversation que j'ai eue avec Varille à ce propos en 1946 sont fidèles, il avait réuni la presque totalité de la documentation concernant cette tombe et J.-J. Clère (peut-être aussi Jacquemin) avait fait pour lui plusieurs dessins.



ALEXANDRE VARILLE

(12 mars 1909 — 1er novembre 1951)

Robichon devait lui succéder sur ce chantier de l'Institut français d'Archéologie orientale en 1945; en effet Varille, depuis le 23 novembre 1944, avait été chargé par le Service des Antiquités de l'Egypte de « préparer la publication scientifique des monuments de Saqqarah » [1].

Mais Varille fut, le 16 juin 1948, nommé assistant-égyptologue du Directeur des travaux du Service des Antiquités à Karnak (Henri Chevrier) [1]. Il lui fut ainsi possible de travailler à nouveau avec Robichon. Pour officieuse qu'elle dût être, cette nouvelle collaboration n'en fut pas moins aussi étroite que la précédente; et si les deux amis ne publièrent plus rien ensemble, du moins, par un contact quotidien, se tenaient-ils mutuellement au courant de leurs découvertes respectives. Longtemps encore, on ne pourra citer l'un sans penser à l'autre.

Varille s'intéressa particulièrement au Nouvel Empire. Il était encore étudiant d'égyptologie à Lyon qu'il travaillait déjà, conseillé par Loret, sur le règne d'Aménophis III. En Egypte, il s'attacha à toujours mieux connaître ce brillant souverain et son époque [2] : ses nombreux articles, toujours abondamment illustrés, du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* et des *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte* en témoignent.

Les années de la guerre récente furent pour Varille des années capitales. Elles le mirent en contact avec des idées, celles du baron et de Mme Schwaller de Lubicz, qui convenaient, semble-t-il, à son tempérament : il se mit à étudier le symbolisme, sinon l'ésotérisme, de l'ancienne civilisation égyptienne. Avec une ardeur toute juvénile, Varille mit au service de ses nouveaux travaux sa parfaite connaissance des textes et des monuments de l'Egypte antique. Il travailla silencieusement durant de longs mois et, avec une sincérité peut-être parfois audacieuse, il alla jusqu'au bout de son système.

S'il eut l'oreille de ses visiteurs, Varille n'eut pourtant pas la sagesse de modérer leur zèle. Avant d'avoir pu mûrir tout à son aise sa doctrine et surtout d'avoir pu la soumettre toute entière à la rigueur de son esprit critique, il fut contraint par ses amis eux-mêmes d'en livrer trop tôt au monde savant des éléments dispersés.

---

[1] Dossier Varille au Service des Antiquités de l'Egypte.

[2] Cf. P. Jouguet. *op. cit.*, p. xxxix-xl.

Comme toutes les fortes personnalités, Varille se créa de profondes inimitiés; mais il sut aussi s'attacher de nombreux partisans. Jean Cocteau et André Rousseaux, pour ne citer que ceux-là, subirent son ascendant et lui apportèrent leur appui total. Sa parole savait convaincre et sa brillante intelligence tirer le meilleur parti des constatations qu'il pouvait faire; ses démonstrations plaisaient et il avait l'art de faire partager à ses auditeurs non seulement ses opinions, mais aussi sa foi et son enthousiasme.

Mais ses idées n'en devaient pas moins choquer les égyptologues de stricte observance, plus avertis. Une polémique qu'il n'avait sans doute pas voulue mais qu'il fut bien obligé de poursuivre, l'avait dressé contre ses collègues. La mort vint interrompre tragiquement cette passe d'armes où les combattants n'eurent pas le temps d'utiliser toutes leurs ressources.

Qu'il ait eu tort ou raison, Varille n'en avait pas moins conquis une place de choix dans la liste déjà fournie des égyptologues français et sa disparition brutale a été une perte certaine pour une science qu'il avait si bien servie et honorée.

II. SOUVENIRS.

En assurant dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte* la publication du dernier article d'Alexandre Varille je ne puis m'empêcher d'égrener quelques souvenirs personnels qui rendront, je suis sûr, plus sensible son attachante personnalité.

Lorsque j'étais l'assistant de Robichon sur le chantier de l'Institut français de Karnak-Nord, il m'arrivait fréquemment, en fin d'après-midi, de recevoir la visite de Varille. Il avait, en automobile, conduit ses compagnons jusqu'à la porte du temple de Ptah et, plutôt que de les suivre dans leur promenade le long du mur d'enceinte du grand temple d'Amon, il venait passer un moment avec moi.

Son appel m'arrachait à mes travaux; j'allais à sa rencontre. Il était là dans le soleil couchant, un large béret sur la tête, une grosse canne à la main. Son bonjour amical s'accompagnait toujours d'une plaisanterie joviale et le contact s'établissait très vite entre nous.

Nous entrions chez moi et, assez mal installés dans des fauteuils peu confortables, nous remuions, en fumant cigarette sur cigarette, la cendre encore chaude de nos souvenirs communs. La nuit tombait mais nous restions sans lumière pour revivre plus intensément les heures enfuies.

A quelques années de distance, nous avions suivi les mêmes chemins. J'étais à peine sorti du Collège de Vienne (Isère) qu'il étudiait déjà les monuments égyptiens conservés dans le Musée de cette ville. C'était là notre premier point de contact; ce n'était pas le dernier. N'avait-il pas appris en quelques mois le latin avec Cosimi qui fut mon collègue au Lycée Ampère de Lyon? Et pour aller au Lycée Ampère, ne devais-je pas longer ce quai de Retz (aujourd'hui quai Jean Moulin), où il avait sa demeure familiale?

Nous avions fait tous deux nos études d'égyptologie à Lyon, mais dans des locaux différents et avec des maîtres différents. Pourtant que ce fût avec Victor Loret ou avec Maurice Alliot, les livres de la bibliothèque égyptologique étaient les mêmes; entre nous deux, aucun étudiant ne les avait ouverts.

L'Institut français d'Archéologie orientale, à Mounira, nous avait reçus, l'un après l'autre, comme pensionnaires : nous étions les plus récents lyonnais, perdus au milieu des parisiens plus nombreux. Notre directeur nous avait « prêtés» l'un et l'autre à Raymond Weill : Varille avait collaboré aux fouilles de Zâouyet el-Mayétin et moi-même à celles de Dara. Dernier lien : l'équipe Varille-Robichon n'avait pu se reconstituer en 1945 et c'était moi qui maintenant remplaçait Varille auprès de Robichon à Karnak-nord.

Nous ne nous doutions pas alors que le destin mêlerait encore nos routes : en 1950 je rejoignis Varille au Service des Antiquités lorsque je fus chargé des publications du Service.

La similitude de nos deux carrières nous liait donc; nos conversations crépusculaires nous permirent ainsi de nous mieux connaître et bientôt elles n'eurent pas uniquement pour objet nos souvenirs communs.

Comme Varille s'intéressait à mes travaux, — il m'apportait ses fiches, les commentait et me permettait très libéralement d'en prendre copie; souvent aussi il me prêtait les photographies les plus rares, — j'essayais de mon côté, en sollicitant ses directives, de pénétrer plus avant

dans ses pensées. Que de fois l'ai-je entendu me faire le récit de l'orientation nouvelle de ses recherches! Il n'était pas toujours facile à suivre. Son ironie n'épargnait personne : il savait déceler les moindres faiblesses et il avait l'art de modérer mes enthousiasmes. Mais il me faut reconnaître qu'il se bornait à m'ouvrir les yeux et qu'il ne faisait rien pour me convertir à ses théories personnelles.

Si le souvenir de nos conversations s'est un peu estompé, du moins ai-je conservé quelques-unes des lettres qu'il m'écrivit. Qu'il me soit permis de détacher quelques passages d'une longue lettre qu'il m'adressa le 1er décembre 1950, quelques mois avait sa mort, pour mieux faire saisir le comportement de Varille vis-à-vis de ses cadets :

« A votre arrivée en Egypte je vous avais donné le conseil, qui n'était point de suivre nos idées, mais d'utiliser à fond les données des Erman, Sethe et Gardiner, pour l'analyse d'un sujet particulier, en mettant en action toutes vos possibilités intellectuelles et en réservant l'éventualité d'une explication symbolique pour le jour où les solutions de l'égyptologie classique ne vous donneraient plus satisfaction . . . »

« Ouvrez, pour l'instant, un *enfer* dans votre bibliothèque, et mettez en réserve nos livres et brochures jusqu'au jour où certaines questions se poseront à vous avec acuité. Peut-être changerez-vous alors de mentalité dans vos recherches? Peut-être serez-vous surpris de découvrir dans nos écrits autre chose que des affirmations gratuites; et certains faits sur lesquels Robichon a eu l'extrême complaisance d'attirer votre attention prendront-ils leur place exacte dans un ensemble cohérent . . . »

« Ce n'est point l'approbation de ceux que vous honorez du nom d'égyptologues qui m'importe. Ils peuvent continuer à loisir, sans enthousiasme, de consciencieux dépouillements qui ne mènent à rien, et qui nous sont presque toujours utiles.»

« Nous avons entrepris d'étudier l'Egypte pharaonique *à travers la symbolique,* dans une mentalité que nous avons nettement définie, et que vous croyez *opposée* à celle des égyptologues. Au vrai, les deux voies ne sont pas *opposées;* elles peuvent même se complémenter. Ce qui n'est pas dit sur les monuments d'une façon directe est inscrit dans le symbole. Si vous refusez la valeur du symbole, vous resterez dans le point de vue exclusif des historiens.»

« Remarquez, par contre, que nous ne nions point l'importance de l'histoire. La première constatation est celle des faits. Mais comment aborder l'histoire des idées sans chercher d'une façon synthétique *le rythme d'un temps* et cette ambiance qui fait agir les hommes d'une façon plutôt que d'une autre? On ne peut étudier un temps qu'à travers la totalité de l'œuvre. Il y a entre les faits *historiques* un lien vital qui ne s'exprime que par le symbole. Vouloir faire de l'histoire sans admettre qu'elle sert de base à l'expression symbolique, c'est analyser l'arbre sans parler de la sève qui le nourrit. Dans ce cas, le travail égyptologique, fruit d'une longue patience, devient corvée de bureaucrate ! »

Le télégramme que nous avons reçu le 2 novembre 1951 au Service des Antiquités fut pour nous très douloureux. En effet Varille avait su s'attirer l'estime et même l'amitié de tous : on aimait son franc parler et son dynamisme. Ceux qui l'avaient approché de plus près rappelaient ses qualités de cœur et sa générosité : le savant ne faisait point oublier l'homme. Et la consternation d'un jour, maintenant que les mois ont passé, a fait place à l'émotion profonde qui étreint encore ceux qui parlent de lui; car son souvenir demeure dans cette institution où les Français se font de plus en plus rares, mais où les Français, comme Alexandre Varille, ont laissé des traces ineffaçables de leur passage.

III. ADDENDA.

1. L'excellente bibliographie d'Alexandre Varille établie par M. Alliot dans la *Revue d'Egyptologie,* t. 9, p. III-VI doit être complétée :

II. ARTICLES (SUITE), p. V.

39. « Un point de vue nouveau sur l'Architecture pharaonique », *Synthèses,* 7e année, n° 81 (1953), p. 38-50.
40. « La stèle du mystique Béky (n° 156 du Musée de Turin) », *BIFAO,* LIV (1954), p. 129-135 (1 planche hors texte).
41. « La grande porte du temple d'Apet à Karnak », *ASAE,* LIII (1955), p. 79-118 (fig. 1-9 ; pl. I-XXXIII hors texte).

2. Dans le même article il est nécessaire d'apporter quelques améliorations :

V. FOUILLES ET TRAVAUX D'ALEXANDRE VARILLE (1933-1951) p. VI.

Supprimer :

1935. Fouilles de temples funéraires thébains (Thoutmosis II, etc.) [1].
1936. Fouilles du temple funéraire de Ramsès IV [2].
1948-1951. Fouilles de Karnak (temple d'Amon-Rê-Montou), comme chargé de mission par le gouvernement français [3].

Corriger :

1940-1943. Direction du chantier français de Karnak : dégagement du temple d'Amon-Rê-Montou; découverte des temples de *Harprê, Maât, Thot,* etc.
1944-1948. Préparation de la publication scientifique des monuments de Saqqarah, comme épigraphiste attaché au Service des Antiquités de l'Egypte.
1948-1951. Fouilles de Karnak (temple d'Amon-Rê), comme assistant égyptologue du Directeur des travaux du Service des Antiquités de l'Egypte (H. Chevrier).

3. Les précisions suivantes doivent être ajoutées à la note 1, même article, p. VI :

a. Karnak-nord, t. II = Fouilles de l'IFAO, t. XX. Aucun manuscrit de Varille. Cet ouvrage, étudiant les trouvailles de Varille, sera rédigé par Paul Barguet.

b. Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep, fils de Hapou = Biblioth. d'Et. de l'IFAO, t. XIV, Le manuscrit de Varille est complet. Il sera prochainement publié, dans l'état même où Varille l'a laissé, sous le contrôle de Louis-A. Christophe.

---

[1] Le temple de Thoutmosis II fut découvert et exploré par B. Bruyère (cf. P. JOUGUET, dans *Mélanges Maspero, I, Orient ancien,* second fasc., p. XL; B. BRUYÈRE, *Deir el Médineh, année 1926, Sondage au temple funéraire de Thotmès II,* Le Caire, 1952).

[2] C'est pendant leur seconde saison de fouilles au temple funéraire d'Amenhotep, fils de Hapou, que Robichon et Varille trouvèrent quelques fragments qui leur permirent de supposer que le temple funéraire de Ramsès IV longeait au nord la cour d'Amenhotep. Mais la construction ramesside ne fut jamais fouillée.

[3] Les fouilles de Karnak-Nord (temple d'Amon-Rê-Montou) sont concédées à l'Institut français d'Archéologie orientale; or, depuis 1944, Varille appartenait au Service des Antiquités de l'Egypte

c. Thèbes sous Aménophis III = Biblioth. d'Et. de l'IFAO, t. XV, Il n'existe pas de manuscrit complet. Louis-A. Christophe surveillera la publication de l'Introduction (8 placards) qu'a laissée Varille et des documents (dessins et photographies) que Varille avait réunis pour l'ouvrage qu'il projetait et dont il avait établi le plan [1].

Louis-A. Christophe.

[1] Le Catalogue des publications de l'*IFAO* indique encore que Varille préparait le tome II du *Temple du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou* (= Fouilles de l'IFAO, t. XII). Varille n'a laissé aucun manuscrit; il n'y a dans le dossier que le plan de l'ouvrage projeté. Mais Robichon et Varille ont constitué un remarquable fichier de leurs trouvailles et Robichon a dessiné toutes les planches nécessaires. Louis-A. Christophe s'est chargé d'établir le texte qui accompagnera la publication de ces documents.

LA GRANDE PORTE DU TEMPLE D'APET À KARNAK

PAR

ALEXANDRE VARILLE

[*N.D.L.R.* A la fin de 1950, Alexandre Varille nous avait promis cet article pour le tome LI des *Annales*. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'avaient empêché de nous remettre son manuscrit avant son départ pour la France, durant l'été 1951. Nous publions aujourd'hui cette étude en l'état même où nous l'avons trouvée après la disparition brutale de son auteur.]

Situés sur un soubassement comportant une série de cryptes, les sanctuaires du temple d'Apet, ses chambres latérales et sa salle hypostyle comptent parmi les monuments les mieux conservés de Karnak, et ils sont connus, bien qu'insuffisamment, depuis les débuts de l'Egyptologie [1]. Par contre, la cour de cet édifice, la colonnade du parvis, le pylône et les salles antérieures, réduits à des arasements, étaient, jusqu'à ces dernières années, peu visibles (pl. I). Ces ruines ont été dégagées en 1948, lors d'un nettoyage superficiel de ce secteur de Karnak (pl. XV) [2]. C'est pendant cette fouille qu'ont été mises au jour les assises inférieures de la maçonnerie d'une grande porte de grès, située devant le temple d'Apet, et s'ouvrant dans la partie

[1] Les différents plans publiés des parties anciennement dégagées de l'édifice n'ont aucune sorte de valeur, même à titre de schémas. On pourra le constater en comparant les plans donnés par Porter and Moss, *Topographical Bibliography*, II, 1929, p. 86 (d'après Rochemonteix), ou par Nelson, *Key Plans*, 1941, pl. XIII, fig. 4, au croquis sommaire de notre pl. XXXIII. Il serait urgent qu'un plan détaillé du temple d'Apet soit dressé, ainsi qu'une série de coupes architecturales de ses cryptes.

[2] Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak 1947-1948*, in *Annales*, t. XLIX, p. 5 et pl. IV.

occidentale de l'enceinte de briques entourant Karnak. Cette porte et ses abords immédiats feront l'objet de la présente description sommaire [1].

A l'extérieur de l'enceinte, une rampe, latéralement bordée d'une murette (pl. II), conduisait à ce propylône qui devait être de grandes dimensions, à en juger par la largeur de son encadrement extérieur (6 m. 60) et la longueur de son passage (12 m. 55). Pour donner une idée de ces proportions, nous signalerons que les parties correspondantes du propylône d'Evergète, devant le temple de Khonsou, ont respectivement 12 m. 20 et 11 m. 35.

La grande porte du temple d'Apet présentait la disposition classique. Son passage est divisé en deux parties séparées par un ébrasement intérieur, sur le côté droit duquel venait s'appliquer, lorsqu'il était ouvert, un vantail unique. Les montants ne sont conservés que sur une assez faible hauteur et leur décoration, comme celle du passage, est aujourd'hui réduite aux tableaux d'un registre inférieur.

C'est au pharaon Nekhtnebef que l'on doit l'ornementation originelle et, sans doute, la construction de cette porte, qui a subi d'importantes modifications à l'époque ptolémaïque.

On remarque, dans le dallage de grès de la porte, la présence, au niveau du vantail fermé, d'un grand bloc de granit rose dont une face inscrite est tournée vers le ciel. L'usure, due au passage des fidèles, et la salpétration de la pierre ont malheureusement détruit toute possibilité de déterminer la nature du texte qui semblait comporter des colonnes verticales de petits hiéroglyphes.

PARTIE OCCIDENTALE DE LA PORTE

Montant extérieur Nord (pl. III). Au-dessus d'une base formée de cinq bandes horizontales, le Roi tend la main droite vers un couple

(1) Je consacrerai un autre article à la description du pylône et de toute la partie antérieure du temple d'Apet, à la fin d'une fouille qui est actuellement en cours. D'après un premier examen des blocs «réemployés» dans les fondations, on peut affirmer, d'ores et déjà, que les sanctuaires ptolémaïques ont remplacé un édifice consacré à la Déesse Apet par Taharqa, et qu'avant ce pharaon, Aménophis II et Thoutmôsis III lui avaient érigé des monuments.



de Neter tandis qu'il tient de la main gauche la massue blanche et la canne *mkś*. Il est vêtu du pagne triangulaire avec devanteau à serpents et queue de taureau. Il porte le collier. La gravure de la figure royale est dans le style de Nekhtnebef et n'a pas été reprise postérieurement.

Le Neter est vêtu du pagne ordinaire. Il porte collier et pectoral. Sa barbe est courbée [1]. Il tient de la main droite le sceptre 𓋾 et, de la gauche, le signe 𓋹 et les deux sceptres 𓌉 et 𓍌. Originellement, le Neter n'avait en main que la clé 𓋹, mais on a ensuite ajouté les deux sceptres, en les creusant légèrement dans le pagne. Ces restaurations sont ptolémaïques, ainsi d'ailleurs que la légende du Neter.

Entre le pharaon et le Dieu, on a gravé, à cette même époque, un guéridon à pied papyriforme, autour duquel se croisent, par trois fois, deux boutons. Sur la tablette, un pain long placé verticalement, trois pains ronds (dont deux partiellement cachés par le premier), une grappe de raisin et un melon [2]. Au-dessus de ces diverses offrandes, un bouquet formé d'une fleur de lotus et de deux boutons [3].

Derrière le Dieu, la Déesse porte une robe collante, collier et perruque. Elle tient le sceptre 𓇅 [4] et la clé de vie 𓋹. Une modification

(1) Il faudra sans doute différencier le sens symbolique d'une barbe droite, postiche, de celui d'une barbe courbée, vivante. Un poil qui pousse ayant tendance à se courber, une barbe courbée serait « celle qui peut se régénérer».

(2) D'après KEIMER, *Gartenpflanzen*, I, 1924, p. 14, 130 et 170, il s'agit du *Cucumis melo*. Voir également KEIMER, *Sur quelques petits fruits en faïence*, in *Bulletin de l'I. F. A. O.*, t. XXVIII, 1929, p. 92, V. — *Cucumis melo* L., var. *Chate* NAUD, forme *faqous* فقوس : LORET, *Les livres III et IV de la Scala Magna de Schams-ar-Riâsah*, in *Annales*, t. I, p. 63, n° 428, πιϣωπι الفقوس ; ERMAN und GRAPOW, *Wörterbuch*, t. IV, p. 284, 11, *śšp·t;* JUNKER, *Giza III*, 1938, p. 87. — Il faudrait voir si la caractéristique symbolique de ce melon n'est pas sa putrescibilité.

(3) Le nombre des éléments floraux formant la base du guéridon se retrouve dans le bouquet. La signification symbolique de cet ensemble de dons, présenté par le Roi au Neter, nécessiterait l'analyse des rôles particuliers de chacun des éléments offerts. A ce propos nous reviendrons sur la notion de l'offrande à la fin de cet article.

(4) Les textes les plus importants concernant le sceptre des déesses ont été réunis par SETHE *Das Papyruszepter der ägyptischen Göttinen und seine Entstehung*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Bd. 18, p. 6 à 9.

architecturale de la porte, nettement visible sur la photographie au-dessous de la règle graduée, montre que la figure féminine est de l'époque ptolémaïque. Il convient de noter également, au-dessous des pieds de la Déesse, un bloc du soubassement affectant la forme d'un signe ▬.

Derrière le Roi, les souhaits : (*a*) Don du Dieu : (*b*) Don de la Déesse : (*b*)

(*sic*) (*c*)

a) Signes de l'époque de Nekhtnebef. — *b*) Signes de l'époque ptolémaïque. — *c*) Signe ▬ appartenant sans doute à la première gravure.

Montant extérieur Sud (pl. IV). — La composition du tableau est voisine de celle du montant Nord. Le Roi et le couple des Neter portent les mêmes costumes et emblèmes que dans la scène symétrique. Le Pharaon tient cependant différemment sa canne et sa massue; il présente la paume de sa main et non plus le dessus.

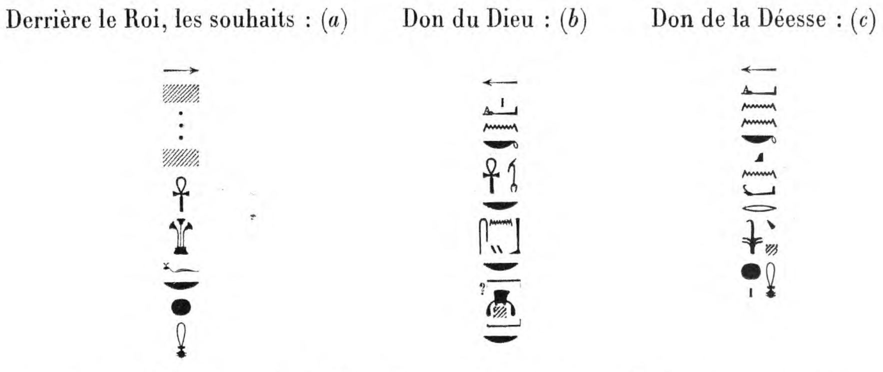
Sur le guéridon, les offrandes sont groupées dans un ordre différent : un pain long placé verticalement, deux pains ronds, un second pain long placé horizontalement [1], la grappe de raisin, le melon, le tout surmonté du bouquet.

La figure royale, dont la gravure a été très légèrement reprise à l'époque ptolémaïque, appartient à la décoration originale de Nekhtnebef. L'image du Neter a été refaite; on lui a donné postérieurement

[1] Sur les deux montants Nord et Sud, le nombre de quatre pains est le même. Mais alors qu'au Sud ces quatre pains sont séparés, au Nord un des trois pains ronds cache les deux autres. Dans ce dernier cas, le sens symbolique pourrait être «trois en un», ou bien encore «le troisième manifestant une certaine transformation qualitative par rapport aux deux autres».

ses sceptres et /\. Le guéridon a été également ajouté. Le corps de la Déesse paraît n'avoir été que peu regravé.

Derrière le Roi, les souhaits : (*a*) Don du Dieu : (*b*) Don de la Déesse : (*c*)



a) Signes de l'époque de Nekhtnebef. — *b*) Signes ptolémaïques. — *c*) Signes appartenant pour la plupart à la première gravure.

Paroi Nord du passage (pl. V). — Le Roi présente l'Equilibre Maat à un couple de Neter. Tous les personnages, aujourd'hui coupés au niveau du menton, ont été regravés à l'époque ptolémaïque.

Le souverain portant barbe droite et collier, vêtu du pagne court triangulaire, présente la corbeille de Maat à Amon-Rê, au niveau de la tête de son sceptre.

Le Dieu, comme d'ailleurs tous les Neter de la porte, tient le signe ☥. Sa barbe est courbée. Autour du cou, collier et pectoral. Il est vêtu du pagne ordinaire.

La Déesse portait, sur sa perruque, une coiffe en forme de vautour, dont le bout de l'aile est visible.

Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi :

Les cinq bandes horizontales qui formaient le bas du tableau ont été ravalées et remplacées par une ligne de texte mentionnant « un renouvellement de fondation effectué par le Roi de Haute et de Basse-Egypte Ptolémée III et la Maîtresse des Deux Terres Bérénice, les deux Dieux Evergètes, aimés de l'Osiris Onnophris au Verbe triomphant, Roi des Neter, Principe cyclique en l'Apet Universelle » :

← [hiéroglyphes] (1) [hiéroglyphes]

Paroi Sud du passage (pl. VI). — Scène analogue à la précédente, mais dont la Déesse est détruite. La gravure paraît avoir été moins systématiquement retouchée à l'époque ptolémaïque. Le style de la figure royale et celui des hiéroglyphes appartiennent à l'époque de Nekhtnebef.

Derrière le Roi, les souhaits : → [hiéroglyphes]

Offrande du Roi : → [hiéroglyphes]

Don d'Amon-Rê : ← [hiéroglyphes]

EBRASEMENT POUR LE VANTAIL

Cette partie de la porte de Nekhtnebef a été modifiée à l'époque ptolémaïque (pl. VII). Un nouvel appareillage des blocs a été alors encastré dans l'ancien, après retaille, de chaque côté de la porte. La restauration atteint les angles de la seconde partie du passage. En

(1) Le groupe [hiéroglyphe] tombe sous les pieds de la Déesse.

ces deux points, les nouveaux blocs subsistent du côté Nord (pl. X), alors qu'ils ont disparu du côté Sud (pl. XI).

Paroi Nord de l'ébrasement (pl. VII). — Il ne reste plus, d'une scène représentant sans doute le Roi devant un couple divin, que les pieds de la Déesse et le bas de son sceptre [hiéroglyphe]. On remarque la présence de quatre trous rectangulaires, ayant pu servir à maintenir un encadrement ou un revêtement métallique.

La partie inférieure du tableau est limitée par les cinq bandes horizontales (1), au-dessus desquelles se trouve une ligne de grands hiéroglyphes mentionnant « un renouvellement de fondation effectué par le Roi de Haute et de Basse-Egypte, seigneur des Deux Terres, Ouser-Ka-Rê Meri-Amon, fils de Rê, seigneur des couronnes, Ptolémée II » :

← [hiéroglyphes] (2) [hiéroglyphes] (3)

Sous le joint, au niveau des derniers signes du second cartouche, on aperçoit les traces d'une inscription plus ancienne, indéchiffrable.

Près de l'angle se trouvait un curieux système de fermeture de la porte, que nous allons étudier maintenant.

Le système de fermeture de la porte. — Le vantail unique était fermé par un verrou qui a aujourd'hui disparu, l'ébrasement étant détruit immédiatement au-dessous du niveau de son encastrement. Mais un texte de cinq colonnes nous permet d'affirmer que la pièce qui verrouillait la porte était une de ces barres mobiles en forme de lion, dont

(1) Immédiatement au-dessous des personnages, la première bande est en relief, la seconde en creux et peinte en rouge, la troisième en relief, la quatrième en creux et peinte en jaune, et la cinquième en relief.

(2) Le groupe [hiéroglyphe] tombe sous les pieds de la Déesse.

(3) Quelques traces de couleurs subsistent dans ce texte : [hiéroglyphe] rouge ; dans le groupe [hiéroglyphe], l'oiseau jaune et la faucille rouge ; l'intérieur des vases [hiéroglyphe] est horizontalement divisé en deux demi-cercles, l'inférieur blanc, et le supérieur rouge ; la base du signe [hiéroglyphe] est rouge ; le fond des cartouches était jaune.

les musées possèdent plusieurs exemplaires. Le principe de ces verrous, qu'ils soient de bois, de bronze ou de pierre, est toujours le même : un petit lion-targette sort partiellement d'un logement encastré dans le montant d'une porte pour venir bloquer le vantail [1].

Le lion est fréquemment utilisé comme protecteur symbolique du temple : statues de lion devant une porte, images de lions sur ses pieds-droits, figurine de lion comme barre de verrou. Aucun fauve n'éveille mieux l'idée d'un défenseur que le lion. Aussi Horapollon disait-il des Egyptiens, dans ses *Hieroglyphica* (I, 19), que «voulant écrire celui qui veille, ou bien le gardien, ils dessinent une tête de lion, parce que le lion ferme les yeux quand il veille et les tient ouverts quand il dort, ce qui est le signe qu'il fait bonne garde; c'est pourquoi ils mettent des lions aux serrures des temples pour symboliser des gardiens».

Un modèle simple de tels verrous est, par exemple, celui que les chercheurs de sebakh découvrirent en 1905 à Mit Rahineh, dans le Kôm el-Qalaah (fig. 1), et qui est conservé aujourd'hui au Musée du Caire (n° d'entrée 37765). Son lion de bronze, tiré par une chaînette de sept maillons doubles, dont le dernier supporte un cœur, avançait dans sa glissière pour fermer la porte.

Un autre verrou (fig. 2), d'une beaucoup plus grande richesse, est celui du Musée de Berlin (n° 15424), dont Borchardt, après une minutieuse étude, avait fait exécuter un modèle restauré. Tous les détails de l'objet sont nettement visibles sur les photographies que

[1] Plusieurs notices ont été consacrées aux verrous en forme de lions. Citons, parmi celles-ci : BRUGSCH, *Altägyptische Verlegeschlösser*, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, Band I, 1863, p. 41-44; LEFEBURE, *Rites égyptiens*, 1890, p. 56; DARESSY, *Une barrière mobile*, in *Annales du Service des antiquités*, t. VI, 1905, p. 234-238 et 2 planches; PILLET, *Le verrou*, in *Annales*, t. XXIV, 1924, p. 187-195; KOENIGSBERGER, *Die Konstruction der ägyptischen Tür*, 1936, p. 53-58, pl. VIII, 1 et IX (reproduite ici pl. XXVI); HERMANN, *Ein Altägyptischer Bronzeriegel*, in *Miscellanea Gregoriana*, 1941, p. 93-97; SCHWEITZER, *Löwe und Sphinx im Alten Ägypten*, 1948, p. 69-70. Notons aussi que le verrou de la porte du sanctuaire du temple de Neouserrê était placé derrière la niche au lion : BORCHARDT, *Die Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re*ʿ, 1907, p. 57.

nous reproduisons (pl. XXVI et XXVII), avec l'aimable autorisation du D[r] H. Ricke. La barre mobile du verrou de Berlin était formée d'un lion se déplaçant sur des rouleaux. Le fauve, entraîné par sa chaîne, sortait de son naos par une porte à corniche surmontée de deux petits lions se faisant face.

On est surpris par la perfection du symbolisme de ces verrous. Le

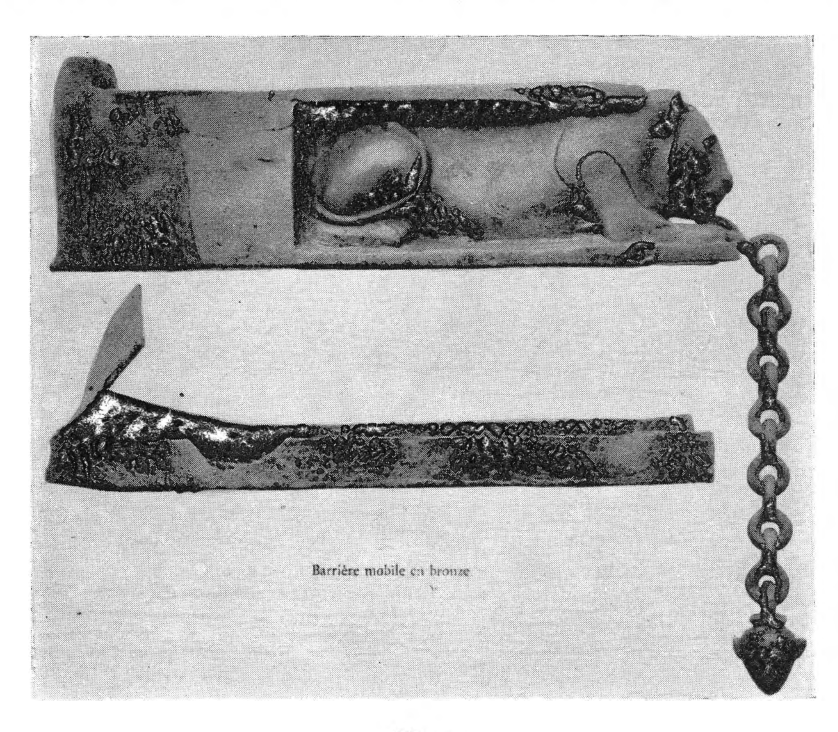


Fig. 1.

cœur faisant sortir le lion, est donc le «moteur» du verrou. Or le cœur est l'organe qui, par dilatation et contraction, «ouvre» et «ferme», provoquant le flux vital de sang par diastole et systole.

La chaîne est attachée à l'avant du lion, qui peut sortir de sa niche alors que l'arrière-train y reste partiellement caché. Cette croupe, avec sa queue repliée sur le flanc, désigne, par cabale, le *ḥkꜣ* ou «ferment» inclus dans le naos.

Suivant Ellien (*De natura anim.*, XII, 7), les Egyptiens attribuaient

Fig. 2.

au feu la partie antérieure du lion, et la partie postérieure à l'eau[1]. Le corps proprement dit séparait donc le feu de l'eau.

Pour le lion-verrou d'Apriès (fig. 3), découvert à Horbeit[2], tout



Fig. 3.

l'arrière-train du fauve est pris dans une sorte de cage, d'où sortent seulement la poitrine et la tête solaire.

---

[1] On représente, au Mammisi de Philæ (partie extérieure Est), un lion ayant au-dessus de sa croupe le sceptre /1, c'est-à-dire le bâton «faisant couler le triple flot». Voir fig. 4.

[2] Mariette, *Monuments divers,* 1889, pl. 41 ; Borchardt and Reisner, *Works of Art,* 48 ; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art,* I, p. 731, fig. 492 ; Maspero, *L'Archéologie égyptienne,* 1907, p. 303, fig. 297 ; Id., *Guide du visiteur au Musée du Caire,* 4e édition, 1915, p. 512-513 ; Steindorff, *Die Kunst der Ägypter,* 1928, p. 310 ; Capart, *L'Art égyptien, Choix de documents,* t. IV, *Les Arts Mineurs,* 1947, p. 46 et pl. 783, etc.



Fig. 4.

A Philæ, au second registre de la paroi méridionale intérieure du couloir d'Hadrien, qui s'ouvre sur Bigga, un bas-relief (pl. XXVIII) montre Isis de l'Abaton manœuvrant le verrou-lion d'une porte au moyen d'une chaîne, au bout de laquelle est attaché un cœur [1].

Si, sur la porte de Karnak, le creux d'encastrement du verrou-lion manque, le bloc de granit noir, tacheté de rouge sombre, sur lequel il était posé, subsiste (pl. VIII). En regardant de près ce bloc, on voit nettement, sous forme d'un arc de cercle, l'usure provoquée par le frottement de la pendeloque [hiéroglyphe]. Au-dessous de cette trace, la surface de la pierre est polie par les mains qui tirèrent la chaînette. Ce sont certainement des raisons symboliques, beaucoup plus que techniques, auxquelles on doit l'encastrement de ce bloc de granit dans une porte de grès. Rappelons, en effet, que les différents matériaux de construction furent utilisés par les Egyptiens d'après la symbolique des Eléments qu'ils représentent : la brique comme le limon des eaux, le calcaire et l'albâtre pour l'air, le grès pour son caractère de sédiment terrestre, le granit comme un vase de feu et la silice comme pierre de feu.

L'inscription du verrou (pl. IX). — Elle comporte cinq colonnes de petits hiéroglyphes, gravés en creux sur trois blocs de grès dont les joints horizontaux coupent le texte en deux points. Un trou, qui était anciennement obstrué par une petite pièce, apparaît au niveau des troisième et quatrième colonnes. La disparition de ce bouchon a provoqué dans l'inscription deux lacunes, dont seule la seconde peut être comblée avec certitude.

Traduction

« 1 *Je suis l'épouse* (ḥm·t) (A) *de Celui qui apparaît en Or* (B), *la femme* (mtḥn.t) (C) *du Ka Nefer* (D). *Je suis le verrou* (ḥkn) *de* 2 *la grande porte de la demeure de mon seigneur. Je chasse quiconque s'approche de lui. Je suis la grande uraeus* (s3·t), *maîtresse terrifiante, qui repousse le démuni,* 3 *qui*

[1] La scène a été assez médiocrement reproduite par Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia,* 1881, pl. CCCVI, 4.

refoule (šnʿ) (E) *l'opposant. J'attaque au couteau* (dm) *l'Ennemi* (sby) (F) *vil. Je . . . ses compagnons* (sm3w). *Je mange leurs cœurs. Je dévore leurs foies* (mys.t) (G) *en ce nom de Sekhmet-Menhit* (H). 5 *J'avale* (šʿm) *leur sang* (I) *et je ne les laisse pas monter* (ʿr) *dans ce temple de pérennité* (ḏ·t) (J) ».

COMMENTAIRES

A. Le signe spécial qui détermine dans ce texte les différents noms ou pronoms se rapportant au verrou affecte la forme d'une barre ayant d'un côté sa tête de lion, et de l'autre la buttée pour arrêter le fauve au bout de sa course.

B. Les Egyptiens appellent « Or» le produit accompli d'une genèse. — Sur la partie Est du linteau Nord de la grande porte d'Evergète, située devant la porte de Khonsou, Osiris Onnophris *m3ʿ ḫrw,* Roi des Neter, figuré en compagnie de la Déesse Apet, est appelé

[hiéroglyphes]

« le Ferment (*ḫk3*) énergétique, l'Aimantin, l'Enfant (*ḫ*) d'Or, sorti de Nout, le Grand qui s'empare des Deux Terres réunies».

C. Le *Wörterbuch,* II, p. 175 et *Belegstellen,* II, p. 254, proposent pour le mot *mtḥn·t* la signification « Mädchen, o ä ; demot. mit ϹϨΙΜⲈ wiedergegeben». On le rencontre, dans les Textes des Sarcophages, au discours 146, consacré à la réunion dans l'autre monde du défunt avec sa famille [1] [hiéroglyphes] « Il embrasse sa *mtḥn·t* qu'il a connue» ; [hiéroglyphes] N. [hiéroglyphes] « Cet N. a réuni ses enfants et ses *mtḥn·t*». Au Papyrus Rhind II (III, 7 et V, 5) [2], le même terme se retrouve dans l'expression [hiéroglyphes] pour désigner les femmes nubiles.

[1] Lacau, *Textes religieux,* in *Recueil de travaux,* t. 26, 1904, p. 68 et 72 ; Id., *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* t. I, 1904, p. 181 ; de Buck, *Coffin Texts,* II, 1938, p. 183.

[2] Möller, *Die Beiden Totenpapyrus Rhind,* 1913, p. 56-57 ; p. 60-61 ; commentaire : p. 92, n. 187.

Le mot *mtḫn·t* paraît être composé des éléments *mt* «vaisseau» et *ḫn·t* «réceptacle». Dans l'inscription du verrou, la *mtḫn·t* du *Kꜣ-nfr* serait donc «la femme en tant que Vaisseau-réceptacle du Taureau animé», considéré comme la Semence active.

D. Le déterminatif du *Kꜣ-nfr* est un personnage portant sur la tête la barre d'un verrou, avec sa chaîne et son pendentif. Ce Taureau Nefer est donc, au sens le plus simple du symbole : «celui qui porte ce qui ouvre et ferme».

E. *Signe axial clé.* — Au début de la colonne axiale, le groupe définit le programme du verrou : le verbe *šnʿ*, désignant l'action de repousser, précise le rôle de défenseur de la porte que le fauve doit jouer. Le mot *šnʿ* est aussi un des noms donnés au lion lorsqu'il sert de gargouille dans les temples [1]. Le rôle de l'animal, dont on ne représente alors que la partie antérieure , — c'est-à-dire le feu, — est d'orienter le flux d'eau vers la terre.

F. *Signe central clé.* — La fonction secrète du lion est précisée par le signe placé exactement au centre de l'inscription représentant l'Ennemi ligoté au poteau , contre lequel il présente sa colonne vertébrale. Ce signe , qui sert généralement à désigner le pilier du ciel, a son extrémité supérieure dualisée comme le bas du sceptre , qui entre en composition dans le signe de la nuit , ou lumière cachée en terre. On retrouve, à la Basse Epoque, le signe comme queue des animaux séthiens , , etc.

La queue représente un flux animal résultant de la colonne vertébrale ; c'est en quelque sorte une émanation énergétique de la

[1] Un bon exemple de ce lion-gargouille *šnʿ* se trouve sur le côté occidental du temple de Khonsou à Karnak : Dümichen, *Historische Inschriften,* II. 1869, pl. XXXV, *b* (dessin). Nous le reproduisons ici en photographie (pl. XXIX). Texte sous les pattes du lion : (signe central clé)

semence qui se forme dans les vertèbres inférieures. Nous avons déjà souligné le rôle important de la queue du lion des verrous. Une inscription du temple d'Edfou [1], concernant la fermeture d'une porte, insiste sur ce fait : «Son verrou dans son naos fonctionne en son temps comme un lion repliant sa queue» ; ce lion ramène donc à lui le feu de sa colonne [2]. Dans une des légendes relatives à l'Œil solaire [3], la chatte divine, lorsqu'elle entre dans sa colère, devient une lionne : «sa crinière était enflammée, son dos avait la couleur du sang, son visage brillait comme le soleil, son œil flambait ... le désert fut obscurci de poussière comme elle battait le sol de sa queue» ; la signification symbolique de cette action du fauve est très certainement celle d'exciter le feu d'en-bas qui est remis en terre pour provoquer une végétation. Dans cet ordre d'idées on peut également citer les représentations de lions ou de lionnes près de la queue desquels un symbole de végétation est figuré (fig. 5 et 6). Si la terre fleurit, c'est que l'Ennemi est dompté ; le feu de Seth est vaincu lorsqu'il devient végétatif.

La queue de lion, comme la queue de taureau portée par Pharaon [4], évoque donc une possibilité de victoire contre les éléments séthiens. Le célèbre jubilé *šd,* ou «fête de la queue», n'est pas seulement la commémoration d'une accession au trône ; elle est, après une mort

[1] Chassinat, *Le temple d'Edfou,* t. IV, 1929, p. 13.

[2] On trouve dans P. Larousse, *Grand Dictionnaire Universel,* t. X, p. 544, le renseignement suivant : «Des observateurs dignes de foi ont constaté qu'un lion affamé se bat les flancs avec sa queue ... Lorsqu'on aperçoit un lion caché dans un buisson, il suffit d'examiner sa queue pour savoir à quoi s'en tenir. Si cet organe est immobile, on peut hardiment passer à côté de l'animal ... Si au contraire il agite la queue, on peut s'attendre à une lutte». H. de Monfreid, *Karembo,* 1949, p. 120, note aussi que les lions, en battant leurs corps de leurs queues, marquent la faim et l'impatience de se ruer au carnage.

[3] Spiegelberg, *Der Mythus vom Sonnenauge* = Erman, *La Religion des Egyptiens* (traduction Wild), 93.

[4] Jéquier, *La queue de taureau, insigne des rois d'Egypte,* in *Bulletin de l'Institut français du Caire,* t. 15, 1918, p. 165 à 168 ; Id., *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire,* 1921, p. 110 et 111.

mystique du souverain, une régénération du roi, due à une réanimation de sa colonne. Au mammisi de Kom Ombo [1], on voit le pharaon, dans une barque aux acrostoles de papyrus, cueillant des tiges de cette plante dans un putréfiant marécage, tandis que derrière le roi, le «Ferment» *ḥkꜣ* accomplit le même geste, en empoignant les papyrus qui végètent sur la queue portée par le souverain. Dans tous



Fig. 5.



Fig. 6.

les monuments égyptiens, les mêmes sujets sont repris dans toutes leurs nuances.

G. Le foie *mys·t* [2] est l'organe où se forme le sang *śnf*, et le producteur de la bile *śḫ*, considérée comme un type d'agent séparateur. Le rôle de la bile dans la digestion intestinale est, en effet, de «séparer» et de ne pas laisser «monter» le corruptible, qui est rejeté. Il est intéressant de suggérer ici un rapprochement entre la physiologie et les éléments du mythe égyptien. Dans le métabolisme, Sekhmet semble

[1] DE MORGAN, *Kom Ombos,* t. I, p. 50, mur C, face Nord, n° 52 (dessin médiocre). Nous donnons ici (pl. XXXII) la scène en photographie.

[2] L'identification du mot *mys·t* avec le foie, proposée avec restriction au *Wörterbuch,* II, p. 44, a été nettement établie par GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica,* Text, vol. II, 1947, p. 285* à 289*. Dans les canopes, le foie est associé au fils d'Horus *Imśty,* à tête humaine, dont le nom est à rattacher à celui de l'organe *mys·t* qu'il protège.

jouer un des rôles du foie [1]; c'est elle qui doit faire «monter» le chyle. Il est d'ailleurs curieux de noter que le disque, dont est coiffée Sekhmet, affecte souvent la forme de deux des lobes du foie.

H. A propos de ce rôle de Sekhmet-Menhit, nous citerons les deux grandes statues de lionnes, debout, qui gardaient la porte donnant accès à la salle aux huit colonnes du grand reposoir de Ramsès III à Karnak [2]. Il ne reste plus aujourd'hui, de ces figures de granit noir tacheté de rose, que le socle et les pieds de la déesse, qui tenait son sceptre [hiéroglyphe].

A gauche de la porte (côté Est), socle rectangulaire de 88 cm. 5 de longueur, 52 cm. de largeur et 24 cm. de hauteur (pl. XXX). Sur la surface horizontale, légende gravée sur l'emplacement d'un texte plus ancien, entièrement effacé, donnant les deux cartouches de Ramsès III, en face du nom de «Mout Sekhmet, maîtresse de Icherou» (fig. 7). Sur le devant du socle et ses faces latérales, deux inscriptions symétriques :

→ [hiéroglyphes] angle [hiéroglyphes] et ← [hiéroglyphes] angle [hiéroglyphes].

A droite de la porte (côté Ouest), partie antérieure d'un socle dont le devant est arrondi; largeur : 51 cm. 5; longueur subsistante : 50 cm.; hauteur : environ 20 cm. (pl. XXXI). Sur la surface horizontale, légende gravée sur l'emplacement d'un texte plus ancien,

[1] Voir dans NAVILLE, *Litanie du Soleil,* 14, 36 = 20, 41 = 32, 33, le passage où le foie *mys·t* est identifié à la déesse *ʿAnkhet,* «la Vivante» : [hiéroglyphes]. Cette *ʿAnkhet* est, entre autres aspects, un de ceux que peut prendre l'Isis «séthienne» d'Assouan (DE MORGAN, *Catalogue des monuments et inscriptions,* t. I, p. 55).

[2] Ces statues sont mentionnées par LEGRAIN, *Les temples de Karnak,* 1929, p. 102 et 103, qui les attribue à Ramsès III, d'après les plus récents cartouches qu'elles portent.

totalement ravalé, donnant les deux cartouches de Ramsès III, en face du nom de Sekhmet-Menhit (fig. 8). Sur le devant du socle et ses faces latérales, deux inscriptions symétriques :

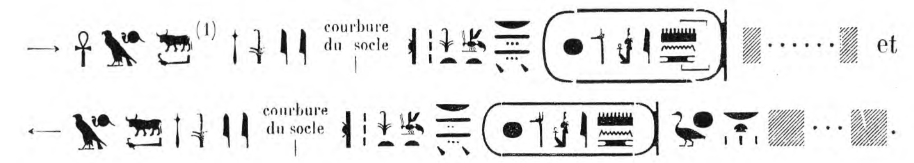




Fig. 7.

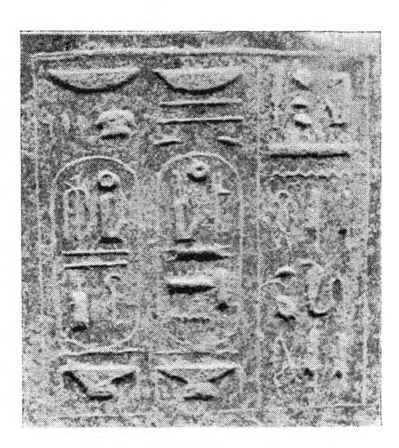


Fig. 8.

D'après leur style, les deux statues peuvent originellement dater du règne d'Aménophis III.

On notera que, dans les deux légendes mettant Ramsès III en rapport avec Sekhmet, les cartouches royaux sont placés sur le signe de l'Or. L'interprétation de ce jeu graphique présentant le Roi comme le vainqueur de Seth l'Ombite (2), grâce à l'action de la Sekhmet, prend ici sa valeur particulière.

I. Le rôle de la lionne du verrou, qui avale le sang des Ennemis, rappelle la célèbre légende du massacre de l'Humanité par Sekh-

(1) Une veine de granit rose vient couper le corps du taureau en son milieu.

(2) H. Müller, *Die Formale Entwicklung der Titulatur der ägyptischen Könige*, 1938, p. 57.

met (1). Les hommes, nous dit-on, étaient devenus malveillants à l'égard du dieu Rê, parce que, avec l'âge, ses os s'étaient transformés en argent, ses chairs en or, et ses cheveux en lapis lazuli véritable. Pour quitter cet état de fixité stérile, le vieux Rê demande qu'on lui apporte son Œil, qui deviendra Sekhmet, et il rappelle les Primordiaux pour organiser contre l'Humanité une lutte sanglante qui permettra sa régénération (2). C'est alors, après maintes péripéties (ivresse du sang qui augmente sa fureur, puis ivresse d'une bière rouge qui l'endort), que Sekhmet se transforme en une vivante Hathor.

Dans une phase similaire, le verrou d'Apet va créer parmi les démunis (de semence) un milieu qui deviendra réceptif. Elle frappera les Ennemis séthiens, mangeant leurs cœurs et dévorant leurs foies, en sa fonction de Sekhmet-Menhit. Elle pourra ensuite boire leur sang pur, et ne pas les laisser monter dans le sanctuaire de l'incorruptibilité (c'est-à-dire où ne doivent pénétrer que les choses incorruptibles).

En toute genèse, il faut le Principe de Seth pour provoquer Horus. C'est pourquoi l'Ennemi séthien est figuré ligoté au centre de l'inscription du verrou.

Les Egyptiens disent d'Hathor que ses chairs sont en or (3); et ils l'appellent souvent «la dorée». Or Hathor est la «Maison d'Horus», qui est assimilé à l'or spirituel. Cet or horien, matériellement nourri, devient donc cette maison d'Horus. Dans le texte du verrou d'Apet, le sang bu par Sekhmet est donc le porteur de l'âme animale (4).

(1) Maystre, *Le Livre de la Vache du Ciel*, in *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XL, 1941, p. 53 et suivantes, pour les textes; médiocres traductions de Roeder, *Urkunden zur Religion des Alten Ägypten*, 1915, p. 142 à 149, et de Budge, *From Fetish to God*, 1934, p. 463 à 467.

(2) D'une façon similaire, lors de la régénération d'un roi célébrant sa fête Sed, on jouera des combats symboliques. Ceux-ci sont, par exemple, figurés dans la tombe de Kherouf, quand Aménophis III, à l'occasion de son jubilé de l'an XXXVI, redresse le *Djed* osirien (Fakhry, in *Annales du Service*, t. XLII, 1943, pl. XXXIX).

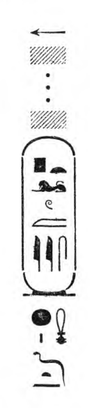
(3) *Wörterbuch*, II, p. 238; *Belegstellen*, II, p. 342.

(4) On pourra également consulter les diverses interprétations de *Lévitique*, 17, 11; en particulier la question de Denys : «Est-ce que l'âme est le sang?» in Scherer, *Entretien d'Origène avec Héraclide et les évêques ses collègues*, 1949, p. 145.

J. L'orthographe 𓀾 du mot *ḏ·t* n'est pas due seulement à un jeu de scribe. Le signe de la momie couchée évoque le « corps incorruptible ». L'âme ne peut être fixée en un corps incorruptible *ḏ·t* que par le *kꜣ*, grâce à l'élimination des éléments corruptibles et hétérogènes à la nature de ce *kꜣ*.

PARTIE ORIENTALE DE LA PORTE

Encadrement de la seconde partie du passage. — Après l'ébrasement du vantail, le retour du mur formait, de chaque côté du passage, une sorte d'encadrement. Comme nous l'avons déjà dit, les blocs de cet encadrement appartiennent à une restauration ptolémaïque. Ils ne sont conservés que sur le côté Nord de la porte, et présentent en ce point une décoration formée d'une bande verticale de signes peints sur fond blanc en rouge, mais non gravés :



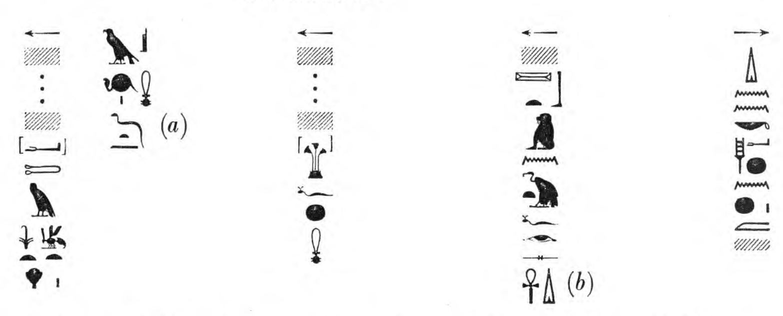
Côté Nord du passage (pl. X). — Il comporte cinq tableaux représentant chacun le Roi Nekhtnebef faisant l'offrande à un Neter, alternativement féminin et masculin. Les personnages sont coupés, au niveau d'un joint, au-dessous du niveau de la ceinture. Ils sont posés sur les cinq bandes horizontales [1], au-dessous desquelles la surface de la

[1] Immédiatement au-dessous des personnages, la première bande est en relief, la seconde en creux et peinte en jaune, la troisième en relief, la quatrième en creux et peinte en rouge, et la cinquième en relief.

pierre a été finement striée à l'outil. La composition des scènes remonte à l'époque de Nekhtnebef, mais certains détails des figures et des légendes ont été regravés ou ajoutés aux temps ptolémaïques.

Premier tableau Nord. — Le Roi, portant le pagne triangulaire, devait offrir le symbole *šb·t* de la mesure du temps à sa « mère », une déesse tenant le sceptre 𓌀 et la clé 𓋹, qui lui accordait « la durée de Rê dans [le ciel] ».

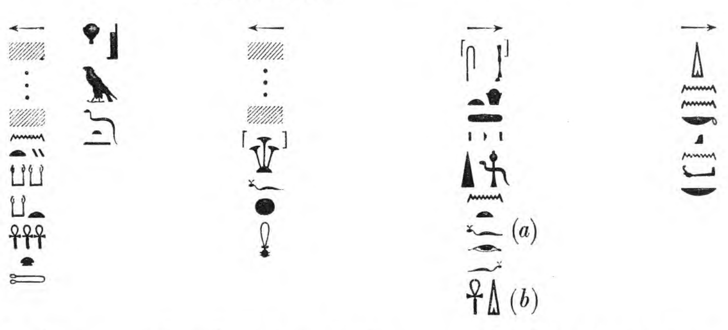
Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don de la Déesse :



a) Signes ptolémaïques gravés sur le nouvel appareillage de blocs. — *b*) Les quatre derniers signes sont tournés en direction de la déesse.

Second tableau Nord. — Le Roi, portant le pagne triangulaire et la grande robe, « frappait les pains blancs pour son père », qui lui accordait « toute la force physique (*ḫn*) ». Le Neter, tenant le sceptre 𓌀 et la clé 𓋹, était un Amon, reconnaissable par la « prise de terre » de sa coiffure.

Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don d'Amon :

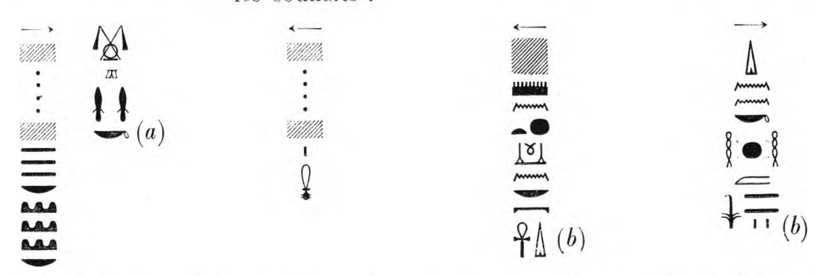


a) Le signe 𓂝 a été piqueté. — *b*) Les quatre derniers signes sont tournés en direction du Neter.



Troisième tableau Nord. — Le Roi, portant le pagne ordinaire, présentait les symboles du tissu (*mnḫ·t*) à une Déesse, «maîtresse du Ciel», tenant le sceptre et la clé, qui lui accordait l'Esprit animateur (*ḥḥ*) comme Roi des Deux Terres. La figure du souverain a été refaite. Les curieux symboles du tissu conservent des traces de couleurs; le signe est une sorte de coupelle affectant la forme du corps d'un oryx (*ḥḏ* = le blanc) et contenant le tissu peint en rouge.

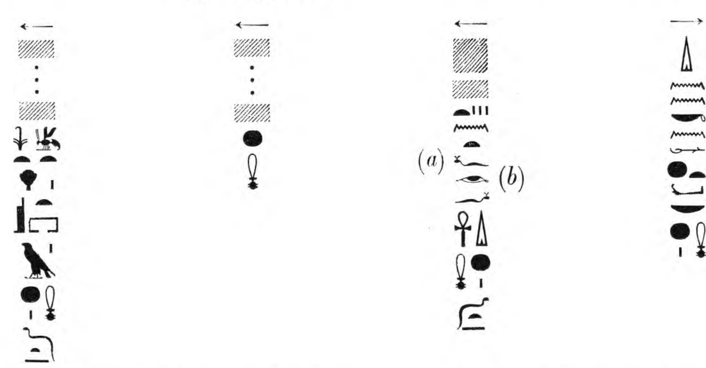
Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don de la Déesse :



a) Noter que le texte de cette colonne est en sens inverse des titulatures des autres tableaux; c'est également le cas pour la troisième scène de la paroi Sud. — *b*) Cette légende n'appartient visiblement pas à la gravure originale du tableau.

Quatrième tableau Nord. — Le Roi, portant le pagne triangulaire, présentait une offrande indéterminable à son père, tenant le sceptre et la clé, qui lui accordait toute force réactive (*nḫt*) comme un soleil.

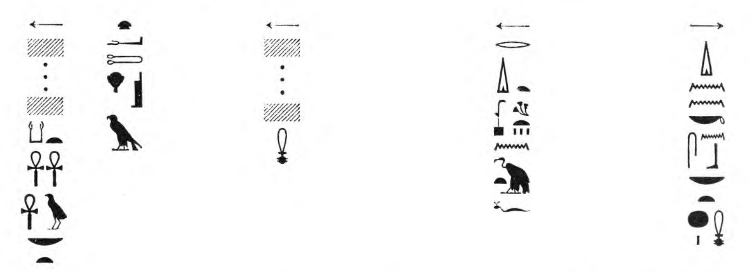
Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don du Neter :



a) La tête du serpent a été piquetée. — *b*) La fin de la légende est tournée en direction du Neter.

Cinquième tableau Nord. — Le Roi, portant le pagne triangulaire et la grande robe, présente un «bouquet monté»[1] à une Déesse tenant le sceptre et la clé, et coiffée d'une perruque ornée d'un vautour, dont on aperçoit l'aile. Le souverain «donne à sa mère les cycles de végétation (*rnpw·t*)», en tant que phases de son devenir; et la Déesse lui accorde, dans un corps vitalisé, «toute santé (*snb*) comme un soleil».

Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don de la Déesse :



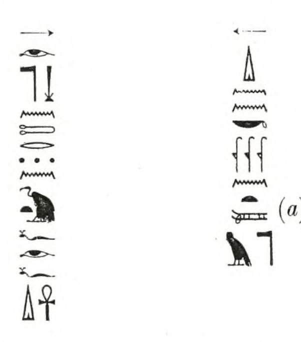
Côté Sud du passage (pl. XI). — La paroi méridionale ayant aujourd'hui gardé une rangée de blocs de plus que celle qui lui fait face, ses cinq tableaux présentent des personnages conservés jusqu'au niveau des yeux et des oreilles.

---

[1] Les «bouquets montés», formés de fleurs s'emboîtant les une dans les autres, ont été minutieusement décrits par L. Keimer, *Egyptian Formal Bouquets (Bouquets Montés)*, in *The Journal of Semitic Languages and Literatures,* vol. XLI, avril 1925, p. 145 à 161; Id., *Von der Bedeutung der Naturwissenschaften für die Ägyptologie und umgekehrt,* in *Archiv. f. Geschichte d. Mathematik, d. Naturwissenschaften u. d. Technik,* 10. Bd, p. 97 à 100. Le mot *ms*, qui désigne ces bouquets, paraît attesté dès la XIX[e] dynastie (*Wörterbuch,* II, 136) et la vogue de leurs représentations semble dater du Nouvel Empire. — Les Egyptiens ont sans doute voulu exprimer symboliquement une progression en qualité de caractère horien, en figurant une fleur sortant d'une autre fleur. C'est le cas, non seulement des «bouquets montés», mais aussi des fameuses représentations du «Jardin Botanique» de Thoutmôsis III (Wreszinski, *Atlas,* II, pl. 27 et 28), pour lesquels les naturalistes n'ont guère trouvé d'explications plausibles. Tout autre serait la notion osirienne, qui consiste à remettre le grain en terre pour une nouvelle génération.

Premier tableau Sud. — L'arrachement des blocs ajoutés dans l'ébrasement de la porte à l'époque ptolémaïque, a fait disparaître le montant Sud de l'encadrement du second chambranle et la partie postérieure du corps du pharaon, dans la première scène du passage. Le Roi, portant le pagne triangulaire et la grande robe, une bretelle visible sur l'épaule, présente la coupelle de résine, avec flamme et deux grains, à sa mère coiffée d'une perruque avec aile de vautour, et tenant le sceptre et la clé. La Déesse accorde au pharaon, en tant que phases du devenir royal, « les années de Toum, comme Neter».

Derrière le Roi, la titulature et les souhaits sont détruits. — Offrande royale : — Don de la Déesse :

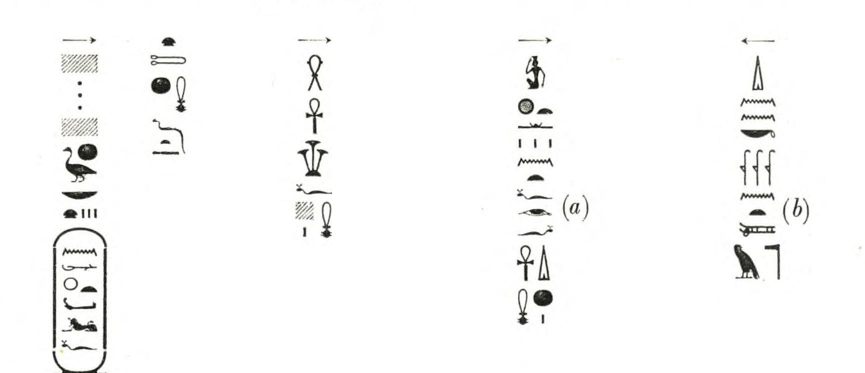


(*a*) Au moins les quatre derniers signes ont été regravés.

Second tableau Sud. — Le Roi, portant le pagne ordinaire et la robe longue, collier au cou, coiffé de la perruque avec bandeau, présente à un Amon, en « élévation (= animation) des choses», un plateau sur lequel se trouvent, en trois rangées superposées, six pains ronds, trois pains longs placés horizontalement, puis au centre un pain long placé verticalement entre deux grappes de raisin, deux grenades [1], et probablement deux autres pains. Le Neter est nettement identifiable par sa coiffure avec « prise de terre» ; il porte un pagne à devanteau, collier et bracelets ; et il tient le sceptre et la clé.

[1] LORET, *La Flore pharaonique*, 2ᵉ édition, 1892, p. 76, 131 : *Punica Granatum* L. ; KEIMER, *Die Gartenpflanzen im Alten Ägypten*, I. Band, 1924, p. 67 et 151.

Titulature royale : — Derrière le Roi, les souhaits : — Offrande du Roi : — Don d'Amon :



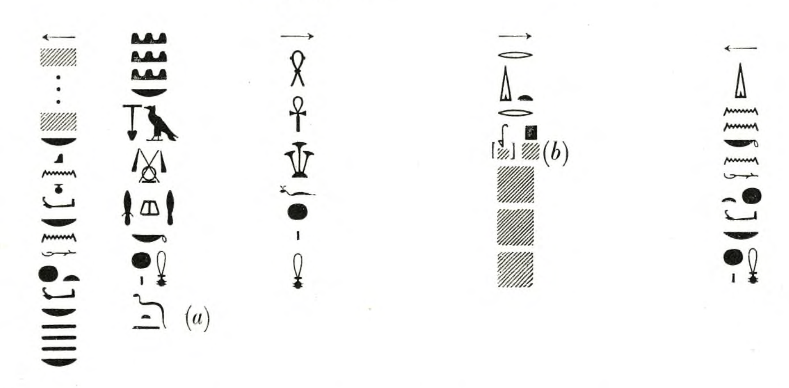
(*a*) La fin de la légende est tournée en direction du Neter. — (*b*) Au moins les quatre derniers signes ont été regravés.

Troisième tableau Sud. — Le Roi, portant le pagne triangulaire et coiffé d'une couronne avec écharpe, présente dans chacune de ses mains une botte de cinq ombelles de papyrus [1], ouvertes ou fermées, à une Déesse tenant le sceptre et la clé. Un rognon d'une matière jaunâtre, incrustée naturellement dans le grès, vient couper le haut de la cuisse de la Déesse [2]. Cette dernière accorde au Roi « toute force réactive (*nḫt*) comme un soleil».

[1] De tels bouquets stylisés d'ombelles de *Cyperus Papyrus* sont fréquemment représentés à l'époque gréco-romaine. On trouvera un bon résumé du développement de l'ombelle de papyrus dans l'art égyptien dans L. KEIMER, *Bemerkungen zur Schiefertafel von Hierakonpolis (I. Dynastie)*, in *Aegyptus*, Anno VII, N. 3-4, Dicembre 1926, p. 169 à 188, spécialement pl. II, figures 3 (*a*) et suivantes.

[2] Un rognon analogue, mais de plus petite taille, se trouvait, dans le tableau précédent, au bas du pagne *šndy·t* porté par Amon.

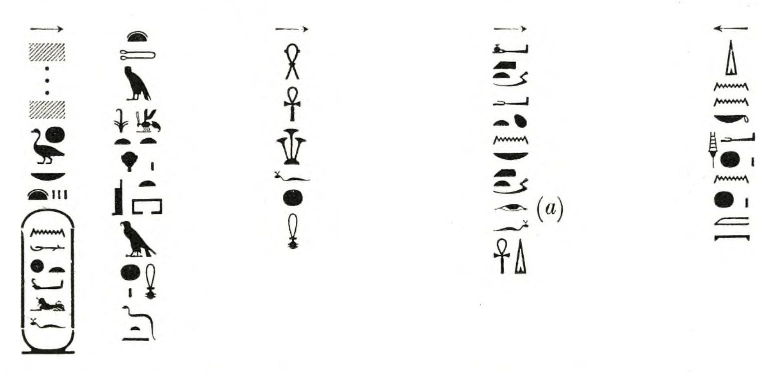
Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don de la Déesse :



(*a*) Noter que le texte de cette colonne est en sens inverse de celui des titulatures des autres tableaux. Nous avons signalé la même anomalie pour la troisième scène de la paroi Nord. Dans les deux cas, les inscriptions se rapportent à l'attribution du Roi d'une totalité des Terres et des Montagnes, qui sont placées sous ses sandales. On doit donc indiquer par là un axe spécial dans la distribution des scènes de la porte. — (*b*) La fin du texte a été martelée.

Quatrième tableau Sud. — Le Roi, portant le pagne ordinaire et la grande robe, et coiffé d'une couronne avec écharpe, présente Maat à un Horus, vêtu du pagne *šndy·t*, et tenant le sceptre et la clé. Le Neter accorde au Roi « la durée de Rê dans le Ciel ».

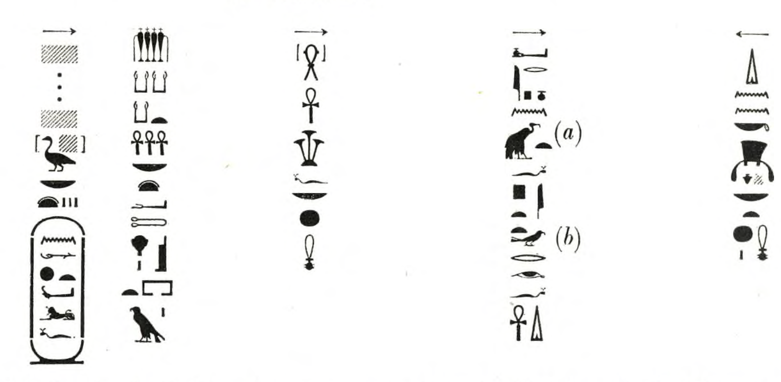
Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don de l'Horus :



(*a*) La fin de la légende est tournée en direction du Neter.

Cinquième tableau Sud. — Le Roi, portant le pagne ordinaire et coiffé d'une couronne avec écharpe, présente les deux vases ronds de vin à sa mère, la Grande Apet, coiffée d'une perruque avec aile de vautour, et tenant le sceptre et la clé. Le collier du Roi, qui était orné de perles pour tous les autres personnages divins et royaux des tableaux, est simplement ébauché dans ce cas. Les vases ont leurs moitiés supérieures peintes en rouge, et leurs moitiés inférieures en blanc. La Déesse accorde au Roi « tout élargissement du cœur comme un soleil ».

Titulature royale : Derrière le Roi, les souhaits : Offrande du Roi : Don de la Déesse :



(*a*) La fin de la légende est tournée dans la direction de la Déesse Apet. — (*b*) Le signe a été piqueté.

Montant intérieur Nord (pl. XII). — Le Roi porte une couronne sans écharpe, un collier dont les perles ne sont pas figurées, et un pagne triangulaire. Il tient d'une main la clé, et de l'autre il consacre des bovidés immolés, avec son sceptre, à un couple de Neter figuré devant lui.

Le Neter a une perruque à bandeau sans détail de tresses, une barbe courbe, et un collier orné de perles. Il porte le pagne ordinaire, et tient d'une main le sceptre, et de l'autre la clé et les sceptres et. Ce personnage divin a été regravé ; puis on lui a ajouté ses deux sceptres, en creusant leurs manches dans la surface du pagne.

La Déesse porte perruque et collier sans détail ; elle tient le sceptre et la clé.

Sekhmet est un principe de feu qui détruit pour régénérer. C'est l'agent décomposant de Mout (forme d'Isis nommée parfois la « Dame Noire Rouge » (…) et la maîtresse d'une « noirceur » d'où

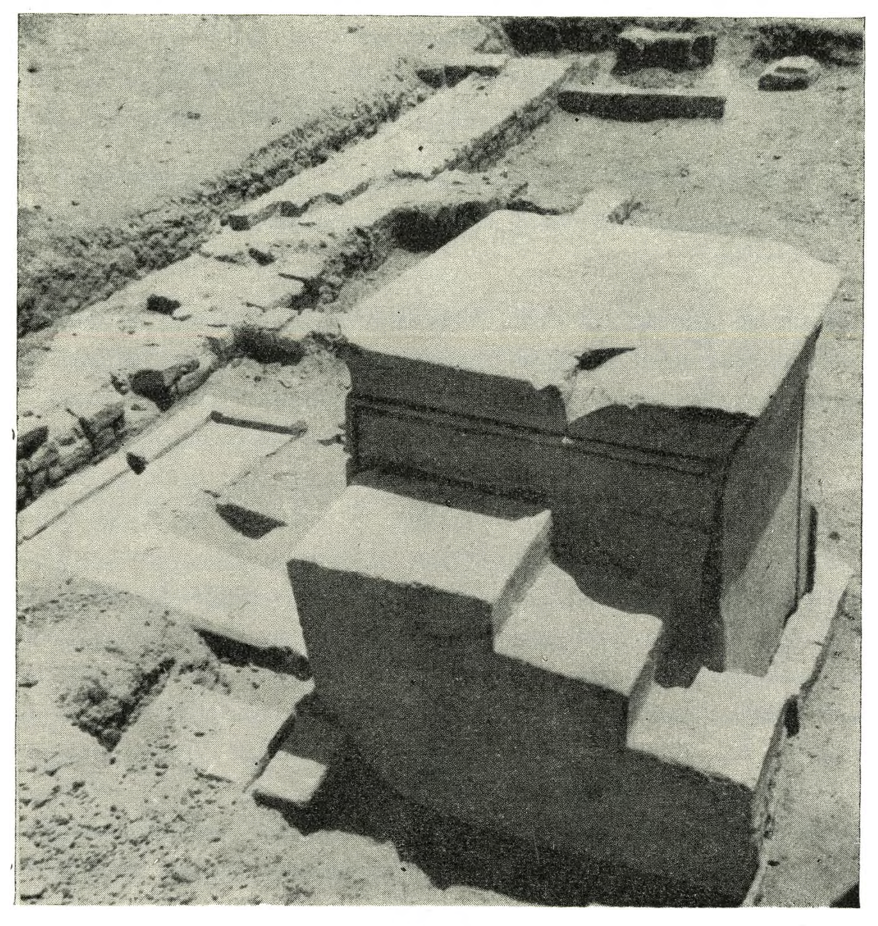


Fig. 9.

sortira la lumière. La couleur des statues de Sekhmet sera donc à noter minutieusement. On relèvera ainsi toute une série de nuances exprimées par le granit employé : granit plus ou moins sombre, granit tacheté de blanc ou de rouge, granit sillonné de veines colorées traversant intentionnellement telle ou telle partie du corps de la déesse, de son trône, de son pilier dorsal ou de son socle.

Autel et Cuves de sacrifice (pl. XVI et XVII). — Derrière la statue de Sekhmet se dresse un grand autel, probablement grec, construit en blocs de grès sur plan carré, bordé de tores et surmonté d'une corniche à gorge. Cet autel devait être coiffé, à ses angles, par les appendices en forme de tétraèdres, que les archéologues désignent sous le nom de « cornes », et qui sont en réalité une transcription architecturale du signe du ciel renversé ⎵ [1]. Ces cornes ont disparu, mais le centre du plateau porte des traces de feu (fig. 9) [2].

On accédait à la partie supérieure de l'autel par un escalier, ajouté latéralement contre sa face Ouest. Une petite niche est creusée sur la paroi verticale Nord de cet escalier (pl. XVII).

Au côté Nord de l'autel une sorte de table de grès carrée, taillée en bassin, devait servir à l'immolation des animaux. Cette table est reliée à une cuvette ronde permettant de recueillir le sang des victimes [3].

---

[1] Le signe du « ciel renversé » ⎵, appelant l'idée de la récolte sur terre des fruits du ciel, se retrouve comme élément de base de certaines formes tardives du signe du grenier [signe]. Ce dernier signe paraît bien être, à l'origine, ainsi que l'a noté Gardiner, *Egyptian Grammar* ², p. 498, O. 51, un tas de grains sur une base de terre, mais, comme tous les hiéroglyphes, il évolue avec le temps, selon les multiples analyses de son rôle. La même notion du grenier, alimenté par le ciel, est exprimée dans les petits modèles de greniers, qui ont été découverts dans les tombes, et dont la partie supérieure est traitée comme un ciel renversé ⎵ ; voir, par exemple, J. Garstang, *Burial Customs*, fig. 41, 43, 56, etc. La très complexe question des greniers égyptiens méritera d'ailleurs une monographie spéciale, comportant une analyse entièrement nouvelle des représentations de greniers des premières dynasties et une comparaison des documents pharaoniques avec les fameux greniers dogons construits sur le modèle du grenier-volant, contenant le système du monde et les graines essentielles (M. Griaule, *Une mythologie soudanaise*, in *Annales de l'Université de Paris*, 17ᵉ année, n° 12, avril-juin 1947, p. 92 ; Id., *Dieu d'eau, Entretiens avec Ogotemmêli*, 1948, p. 39, 42, 48, 52, 56 à 58, etc.

[2] Dans ma publication *L'Autel de Ptolémée III à Médamoud*, in *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XLI, 1942, p. 41, je n'avais pas compris que ce monument devait présenter des caractéristiques semblables à l'autel du temple d'Apet : cornes ⎵ et plateau pour holocaustes.

[3] Une disposition analogue de table avec bassin, près d'un autel, se trouve au temple de l'Est : voir Varille, *Description sommaire du sanctuaire oriental d'Amon-Rê à Karnak*, in *Annales*, t. L, 1950, p. 70 à 72 et pl. XL, 2.

Quelques généralités sur le Temple d'Apet. — Désigné, à l'époque des Ptolémées, comme «le temple de la Grande Apet, au côté occidental du temple de Khonsou», cet édifice développe le thème de l'engendrement, de la naissance et de l'allaitement d'un Osiris thébain, le royal «Onnophris, triomphant (*mꜣʿ-ḫrw*)»[1]. Cet Osiris est «celui qui est désormais en possession de sa puissance génératrice *nfr*»[2]. Autrement dit, il a la possibilité de garder cette puissance à travers la mort. La destruction du corps ne l'arrête point, son Verbe étant triomphant (*mꜣʿ-ḫrw*) de la mort, conçue comme le début d'une nouvelle vie. Cet Osiris est donc la puissance de pérennité.

Le sanctuaire axial d'Apet est appelé [hiéroglyphes] «la demeure de l'Or»[3]; il est situé au-dessus d'une chapelle osirienne communiquant avec la cour du temple de Khonsou. Les deux sanctuaires latéraux d'Apet, consacrés à deux aspects opposés, sont respectivement dénommés, celui du Nord [hiéroglyphes] «la demeure de *Wšr mnw*», lieu de libération du feu de la base, et celui du Sud [hiéroglyphes] «la demeure *s·t bꜣw*», le haut siège des âmes liées[4].

Une célèbre scène du sanctuaire latéral Nord représente «Osiris qui est au cœur de Ouaset» sous l'aspect d'un jeune homme, étendu sur un lit en forme de lion et en train de se réveiller (pl. XIX). Le Neter commence à se mouvoir, pliant le bras droit et levant le pied gauche, au-dessous de la queue de lion du lit, fort longue et curieusement cour-

[1] La seule publication d'ensemble est celle de Rochemonteix, *Le temple d'Apet où est engendré l'Osiris thébain*, in *Recueil de travaux*, t. III, p. 72-86, et t. VI, p. 21-36, 1882-1885; Id., *Œuvres diverses*, in *Bibliothèque Egyptologique*, t. III, 1894, p. 169-318 et 16 planches. Pour les publications de détails, voir Porter and Moss, *Bibliography*, II *Theban Temples*, 1929, p. 83-87. Consulter également quelques notes de Chassinat, *A propos de deux tableaux du Mammisi d'Edfou*, in *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. X, 1912, p. 190.

[2] On lira en dernier lieu, sur la structure du nom Ounnefer, l'article de Gardiner, ΟΝΝΩΦΡΙΣ, *Miscellanea Academia Berolinensia*, Berlin 1950, p. 44-53. Sur le mythe osirien : I. Schwaller de Lubicz, *Contribution à l'Egyptologie*, 1950, p. 99-103.

[3] *Description de l'Egypte. Antiquités*, t. III, p. 63.

[4] Champollion, *Notices descriptives*, t. II, p. 246.

bée. La légende horizontale précise qu'il s'agit de «ce jour du taureau Neg, régénéré (*wʿb*)[1] dans le Marécage, mis en vie par Mout, l'Osiris qui est à l'intérieur du temple de la Grande Apet, au côté Ouest du temple de Khonsou . . .». Cet Osiris renaissant est survolé, au niveau de sa cuisse, par un oiseau composite, en forme d'âme *bꜣ* [hiéroglyphe], ayant le corps du vautour de Mout, la griffe de l'oiseau de l'Inondation [hiéroglyphe] (*bʿḥ*), une tête amonienne emplumée et barbue, un collier avec contrepoids (*mny·t*) passé au cou. Ce volatile est nommé «Amon-Rê, âme sublime d'Osiris, qui se pose sur son cadavre dans sa demeure d'accouchement»[2]. On doit noter que l'oiseau est doté d'un phallus qui donne à cette âme le pouvoir d'émettre une semence[3]. Quant à l'Osiris couché, présenté comme contrepartie de l'oiseau, il paraît bien être une analyse du Khonsou, qui est issu des ténèbres de l'Ouest vers lequel s'ouvre le sanctuaire d'Apet, et qui doit ressusciter à l'Est. Le temple ptolémaïque d'Apet révèlerait donc, au moment où l'Egypte est à son sommet d'initiation, la phase finale de la génération du Khonsou thébain, fils d'Amon dans Mout, le Ptah devenu l'homme royal, complètement organisé.

La décoration du temple d'Apet résume tous les Principes de l'œuvre de nature, depuis les Primordiaux jusqu'au Khonsou royal, et elle analyse plus spécialement, dans le sanctuaire Sud, la gestation dans le Marécage d'un Faucon couronné (pl. XX), qui deviendra le petit Horus Roi unissant les Deux Terres, ayant pour père temporel l'Osiris qui ressuscite en son fils (pl. XXI), et pour père spirituel l'animateur Amon (pl. XXII et XXIII).

Si l'on donne le nom de «temple d'Apet» à ce monument, c'est qu'il est spécialement consacré à sa fonction. Apet est, en effet, en Osiris,

[1] Jéquier, *Considérations sur les Religions égyptiennes*, 1946, p. 54 et suivantes, note que le soleil passant de la mort à la vie est qualifié de *wʿb* dans les textes des Pyramides. Pour les Anciens Egyptiens, la régénération d'une chose s'effectue par purification totale. Et toute offrande, du fait qu'elle est pure, est vitalisée.

[2] Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, 1929, p. 55, § 107.

[3] On verra plus loin que l'Enfant Royal, généré en Apet, a pour père spirituel Amon.

la fonction de contenant gestateur, dans son rôle de matrice. C'est par Apet que s'accomplira tout le jeu osirien décrit dans son temple [1].

La niche du sanctuaire axial d'Apet est décorée sur chacune de ses trois faces par une image de la déesse.

Au côté Nord (pl. XXIV), le Roi coiffé de la couronne rouge se trouve devant une Apet à tête d'hippopotame, coiffée du mortier, des cornes entourant le disque, et des deux grandes plumes. Son buste, avec collier, peut évoquer la forme d'un phallus dressé sur le bassin de Maat [hieroglyphs]. Légende : [hieroglyphs] «La Grande Apet (= l'Apet Universelle), qui met en vie les Principes, la maîtresse du ciel, le Vase (*ḫnw·t*) des Deux Terres, celle qui sublime (*šps·t*) dans Ouaset». Derrière Apet, un grand signe ouas [hieroglyphs], dont le bas n'est pas dualisé, limite le tableau.

Au côté Sud (pl. XXV), le Roi coiffé de la couronne blanche offre la clepsydre *šb·t* [hieroglyphs], mesure du temps, à une Apet à face d'Hathor, coiffée du mortier et du disque. La tête est portée par une colonnette posée sur le signe carré du ciel [hieroglyphs]. Légende : [hieroglyphs] «L'Apet Universelle, qui met en vie les Principes, le Vase des Neter, celle qui sublime dans Ouaset». Derrière Apet, un signe ouas [hieroglyphs] dont la partie inférieure n'est pas dualisée, comme sur le côté Nord de la niche.

[1] Une étude sur l'ancienneté du sanctuaire thébain d'Apet n'est pas actuellement possible, sans une fouille en profondeur. La déesse est mentionnée dans les Textes des Pyramides (Sethe, *Pyramidentexte*, Spruch 269, 381, et *Übersetzung und Kommentar*, vol. II, p. 111). Un nettoyage sommaire, effectué au début de mars 1951, des blocs réemployés en surface dans les fondations du temple d'Apet, m'a montré qu'il existait à Karnak, dès l'époque de Thoutmôsis III, un sanctuaire consacré à [hieroglyphs]. On trouvera dans l'article de Roeder, *Thuëris*, in *Roschers Lex. der Mythol.*, 878-908, et dans celui de Kees, *Toëris*, in Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, VI, VII, XII. Halbband, 1937, 1643-1646, et également dans Kees, *Der Götterglaube im alten Ägypten*, 1941, p. 355-357, quelques renseignements bibliographiques sur Apet, mais sans une analyse véritable de sa fonction. Dans ce dernier ouvrage, le Professeur Kees renouvelle l'affirmation, chère aux égyptologues de la vieille école, que le succès d'un Neter aurait été fait de l'habileté plus ou moins grande de son clergé . . . C'est méconnaître totalement que l'importance d'un Neter dépend de son rôle dans le mythe.

Au centre, entre deux signes [hieroglyphs] complets, l'Apet classique, à tête de femme, debout sur la pierre rectangulaire, avec ventre d'hippopotame femelle et seins pendants. Sur le dos une sorte de crinière qui rejoint une queue séthienne de crocodile, touchant le sol. Cette Apet porte sur la tête la coiffure à mortier avec cornes, disque et les deux grandes plumes. Elle s'appuie de ses deux pattes avant de lionne sur un grand signe [hieroglyphs]. Légende : [hieroglyphs]

L'Apet du Nord est donc le Vase matrice (*ḫnw·t*) des Deux Terres, alors que l'Apet du Sud présente le caractère d'une Hathor céleste, comme Vase matrice des Principes. Si le Roi Blanc donne à cette Hathor la clepsydre, c'est parce que celle-ci est mise en rapport avec les temps de gestation lunaires du ciel [1]. Quant à l'Apet centrale, elle est complète, ayant sa base terrestre et son ciel; elle s'appuie sur le signe ligaturé de l'énergie [hieroglyphs].

Chaque lieu où Horus est manifesté est Hathor. Apet est une fonction d'Hathor. Elle est le Ciel (*pt*) gestant; de ce fait, elle dénombre (*ỉp*). Elle est indéterminée, mais elle détermine. Elle est la Féminité, la Matrice principielle, la Gestation céleste; et, à ce titre, on l'appellera à la Basse Epoque [hieroglyphs] *ỉp ḥm·t s* (*Wörterbuch*, I, 66, 20). Lorsqu'elle entre en fonction, elle se sépare de Seth; elle élève par séparation; elle n'existe même que par séparation. Elle n'est pas ce qui sépare, mais ce qui élève; c'est pourquoi on lui donne sur les parois de la niche de son temple le caractère de [hieroglyphs] «celle qui sublime dans Ouaset». Elle est l'action de la puissance séminale de Bes qui fait la gestation (de là peut venir la forme phallique donnée parfois à son corps); et c'est grâce à l'énergie du feu de son *sꜣ* [hieroglyphs] que Seth sera vaincu. Le feu séthien doit être détruit pour faire place au feu horien [2].

[1] Un certain *bn-iw-thy-ḥr* dédie à Karnak une statuette d'Apet Touéris, à l'occasion d'un anniversaire de naissance : Daressy, *Notes et remarques*, CXCV, in *Recueil de travaux*, t. XXIV, 1902, p. 162; Id., *Statues de divinités*, p. 285, n° 39146.

[2] Dans le rôle où elle fait paraître le feu intérieur, Apet peut être appelée «la Mère du Feu» (Griffith and

QUELQUES PROBLÈMES

Quelle est la signification symbolique de la porte d'un temple? — Une porte étant une ouverture dans un mur, elle exprime symboliquement le passage à travers un obstacle qui est essentiellement, dans l'œuvre de nature, une *durée*. Nous avons remarqué la grande longueur du passage de la porte d'Apet, par rapport à celle des autres portes de Karnak; la durée de la gestation d'Apet doit être soulignée par cette longueur.

Chaque porte égyptienne, formée de quatre éléments principaux, — son seuil, ses deux montants et son linteau, — recevait des proportions et un décor caractéristiques. Chacune des parties de la porte jouait un rôle particulier. Dans le charmant chant d'amour du Papyrus Chester Beatty N° 1, l'amant, devant la porte fermée d'une belle, promet une offrande à chacun de ses éléments architecturaux s'ils accomplissent leur devoir, qui est de le laisser entrer [1]; on ne saurait mieux souligner l'action magique particulière qu'avait, aux yeux des Egyptiens, chacune des parties de la porte. Au temple d'Apet, on fait un sort spécial au verrou, qui prend la parole pour expliquer sa fonction. La connaissance du rôle de ce verrou était donc essentielle pour la compréhension du jeu d'Apet. C'est pourquoi on jetait à la face du visiteur, dès ses premiers pas dans le temple, une des clés du mythe d'Apet, dont il ne saisissait d'ailleurs toute la valeur qu'en sortant de l'édifice, après avoir accédé, par une série d'initiations successives jalonnées par les diverses portes du monument, jusqu'à ses sanctuaires les plus secrets. A peine avait-il passé le propylône, ce visiteur découvrait la statue de Sekhmet, son autel et ses cuves pour de sanglants sacrifices; il se reportait alors au texte typique de la Sekhmet du verrou et était immédiatement orienté vers le jeu particulier de cette déesse,

---

THOMPSON, *The demotic magical papyrus of London and Leiden,* 1904, Text, p. 53, col. VI, 18 = MASPERO, *Un rituel égyptien de magie opératoire,* in *Recueil de travaux,* t. 40, 1923, p. 112 = LEXA, *La Magie dans l'Egypte Ancienne,* t. II, 1925, p. 130).

[1] GARDINER, *The Chester Beatty Papyrus n° 1,* 1931, p. 38 et pl. XVII.

considérée comme un Principe réalisateur, dans l'enseignement du temple. Nous avons là un bon exemple de cette transmission de la connaissance du mythe pharaonique par des jalons apparemment disparates, offerts au candidat à l'initiation, qui devait pouvoir les lier entre eux, par sa conscience personnelle des problèmes.

Quels étaient les Neter figurés sur la porte d'Apet et leurs fonctions? — Ces Neter étaient ceux qui œuvraient dans le temple. La façade extérieure du propylône d'Apet, tournée vers l'Ouest, est conçue comme un point de départ idéal pour le Roi qui, canne *mkś* et massue en main, va entrer dans le temple. L'axe de la porte détermine la direction et la nature du chemin que va suivre le Roi dans son jeu d'incarnation des Neter figurés dans l'édifice. Le passage de la porte résumera les phases théoriques d'une genèse particulière, alors que la décoration du temple proprement dit analysera plutôt sa réalisation pratique.

Les têtes, les couronnes et les légendes des Neter du propylône d'Apet ont disparu. Mais des Neter pourront être déterminés lorsque les inscriptions et figures du temple d'Apet [1] et celles de la grande porte d'Evergète Ier, située devant le temple de Khonsou, auront été correctement publiées, fournissant des points de comparaison.

On notera soigneusement la forme étrange des blocs sur lesquels ont été gravés les bas-reliefs. Le plus souvent les joints des pierres viennent couper les corps des personnages en des points caractéristiques, donnant une directive pour l'interprétation philosophique d'un tableau. Telle partie du corps d'un Neter peut être ainsi mise en rapport avec telle autre partie du corps royal.

Nous avons remarqué, sur la paroi Nord de la seconde section du passage du propylône d'Apet (pl. X), que les joints des blocs soulignaient une montée des Principes vers le temple : on les montre ainsi en devenir. Au côté Sud (pl. XI), les Principes correspondants sont figurés sur un sol horizontal : on veut dire qu'ils sont stabilisés.

---

[1] On trouvera dans A. BAILLET, *Le temple d'Apet à Karnak,* in *Recueil de travaux,* t. XX, 1898, p. 100 à 111, un dépouillement des noms divins et des offrandes mentionnées dans le monument, d'après la vieille et incomplète publication de Rochemonteix.

Quels sont les pharaons qui ont mis leurs noms sur la porte d'Apet? — Nekhtnebef, constructeur ou premier décorateur de la porte, renouvelle une des phases caractéristiques du Principe Royal dans la genèse dynastique (XXX[e] dynastie). En érigeant un propylône devant un temple d'Apet, qui existait dès Thoutmosis III et Aménophis II et avait été renouvelé par le Roi Ethiopien Taharqa, Nekhtnebef apportait une première conclusion au thème du temple.

Les Ptolémées II et III renouvellent l'acte de Nekhtnebef, mais ils le font *en respectant son cartouche,* ou même en le regravant. C'est là un fait absolument contraire à la théorie généralement admise des «usurpations» de monuments et que l'on trouve d'ailleurs constamment en défaut. Les temples de Karnak et de Louxor sont remplis de cartouches de Thoutmôsis III, d'Aménophis III et des Ramsès, regravés par les Ptolémées, montrant bien que ces derniers renouvellent en certains points le Principe Royal d'un cycle révolu.

Les trois pharaons mentionnés sur le propylône d'Apet, qui est un des aspects de la Féminité Universelle Isis, sont ceux auxquels on doit la construction et la décoration du grand temple de Philæ. Aux mêmes Neter principiels, les mêmes pharaons bâtissent des édifices [1]. Il conviendrait donc désormais d'étudier systématiquement les divers éléments des noms royaux dans les rapports qu'ils représentent avec les Neter des édifices construits par les pharaons qui les ont portés [2].

---

[1] On retrouve la même analogie pour Taharqa, constructeur du temple d'Apet. On sait, en effet, qu'un autel de Taharqa, dédié à l'Amon de Taqempes, se trouve dans la cour du grand temple d'Isis à Philæ (Griffith, in *Bulletin de l'Institut français du Caire,* t. XXX, p. 128).

[2] J. Tondriau a entrepris une série d'intéressantes monographies sur l'identification des souverains de basse époque avec les diverses divinités. L'auteur donne une première bibliographie de la question dans *Symbolae Osloenses,* fasc. XXVII, 1948, p. 128, et il aborde plusieurs points de détails dans *Comparisons and Identifications of rulers with deities in the Hellenistic Period,* in *Revue of Religion,* Columbia 1948, p. 24-47; *La Dynastie ptolémaïque et la religion dionysiaque,* in *Chronique d'Egypte,* t. XXV, n° 50, p. 283-316; etc. Mais la solution du problème sera, je crois, donnée par la documentation pharaonique sur le même sujet.

Quelle est la signification des attributs royaux? — Ils doivent toujours indiquer un pouvoir fonctionnel. Si l'on donne, par exemple, au Roi le sceptre *nḫ3ḫ3* /Λ, il pourra «faire jaillir le triple flot», figuré au bout du bâton; si on lui accorde le sceptre *ḥḳ3* —∘, il pourra exercer la fonction de Ferment. Les positions, horizontale ou oblique, données aux sceptres indiqueront différents modes d'action, que viendront parfois préciser des hiéroglyphes clés placés aux extrémités des sceptres.

Toute modification, au cours des temps, des attributs d'une figure royale dénote l'évolution d'un thème. L'adjonction ptolémaïque, sur la porte d'Apet, des sceptres /Λ et —∘, aux images de Nekhtnebef, est, à cet égard, caractéristique.

Quelle est la signification de l'offrande? — Je donnerai l'explication la plus simple de l'idée égyptienne : l'offrande est à considérer comme la signature générale de l'action. Ce n'est certes pas le Roi qui peut agir par l'offrande sur le Neter; mais c'est bien le Neter qui agit dans le Roi résumant une totalité humaine. L'offrande peut préciser une égalité «actuelle» entre le Principe Royal et le Neter. Elle peut aussi définir une orientation d'activité. De toute façon, l'offrande précise ce que le donateur demande au Neter.

Ce n'est pas par hasard que l'on mettra sur une table d'offrandes un pain rond ou un pain long, et ce dernier dans la position horizontale ou verticale. Je suggérerai ici l'explication suivante : le pain rond pourrait être le pain azyme, sans levain, alors que le pain long serait en fermentation s'il est posé horizontalement, et fermenté si on le place verticalement. D'une façon similaire, l'offrande du raisin en grappe, non fermenté, s'opposerait au don du vase de vin fermenté, ayant toute sa quintessence.

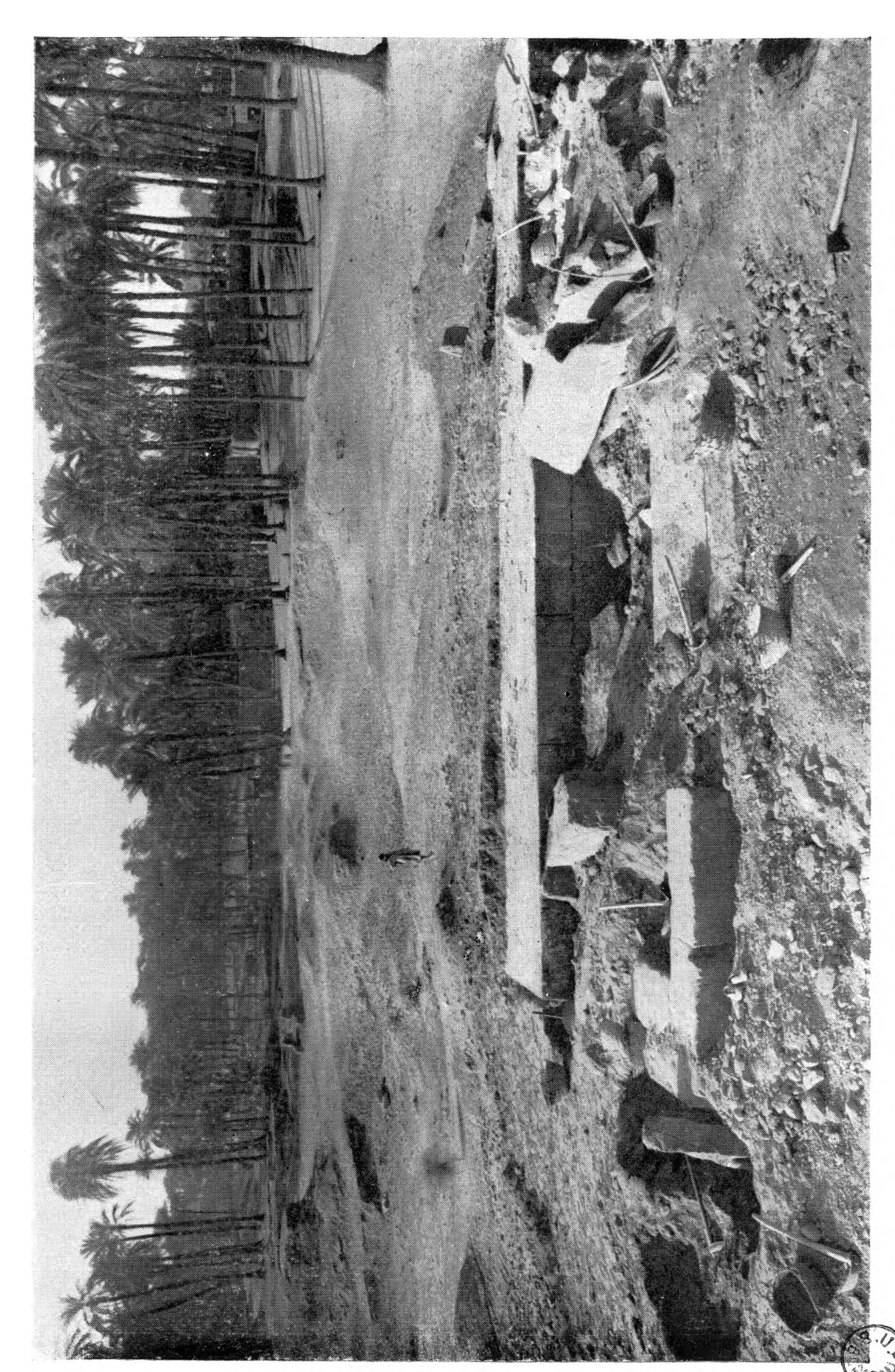
* * *

Ces quelques notes ont pour but de souligner la nécessité de réviser l'interprétation stéréotypée que les égyptologues donnent des monuments pharaoniques. Lorsqu'ils traduisent la plus banale dédicace d'un temple : «Le Roi N. a fait en monument de lui pour son père le Neter X...», ils ne voient encore dans cette consécration d'un édifice

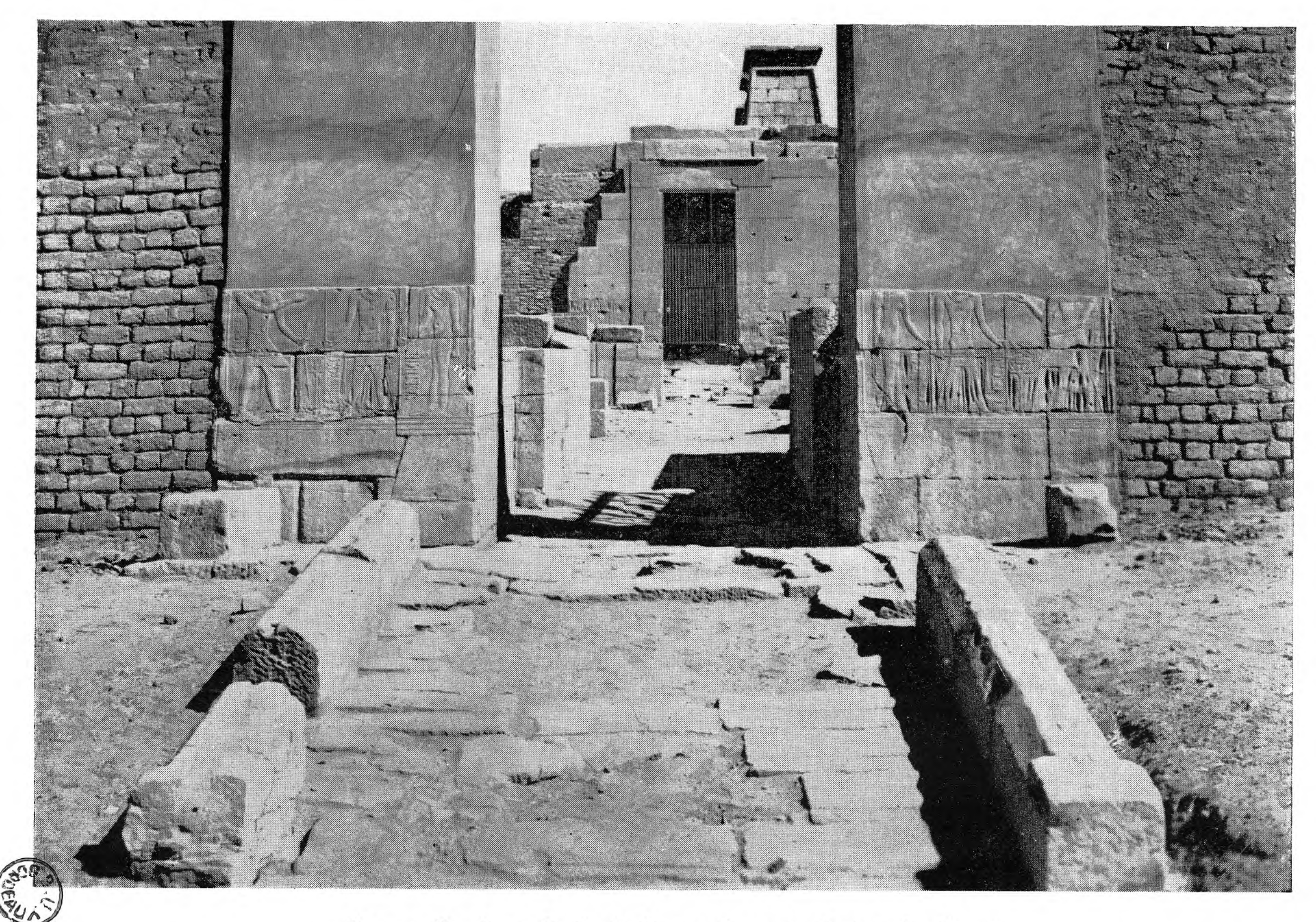
qu'une manifestation de pieuse vanité à l'égard d'un dieu quelconque. L'Egypte ancienne offre, en réalité, un enseignement d'une toute autre valeur : un pharaon érige, en un temps caractéristique, le temple d'un Neter, dont il incarne une fonction, pour que ce Neter soit, sur la terre d'Egypte, à travers l'œuvre architecturale. Aux yeux des Egyptiens, le Neter s'accomplit par l'Homme et à travers lui.

Karnak, le 12 mars 1951.

Alexandre Varille.

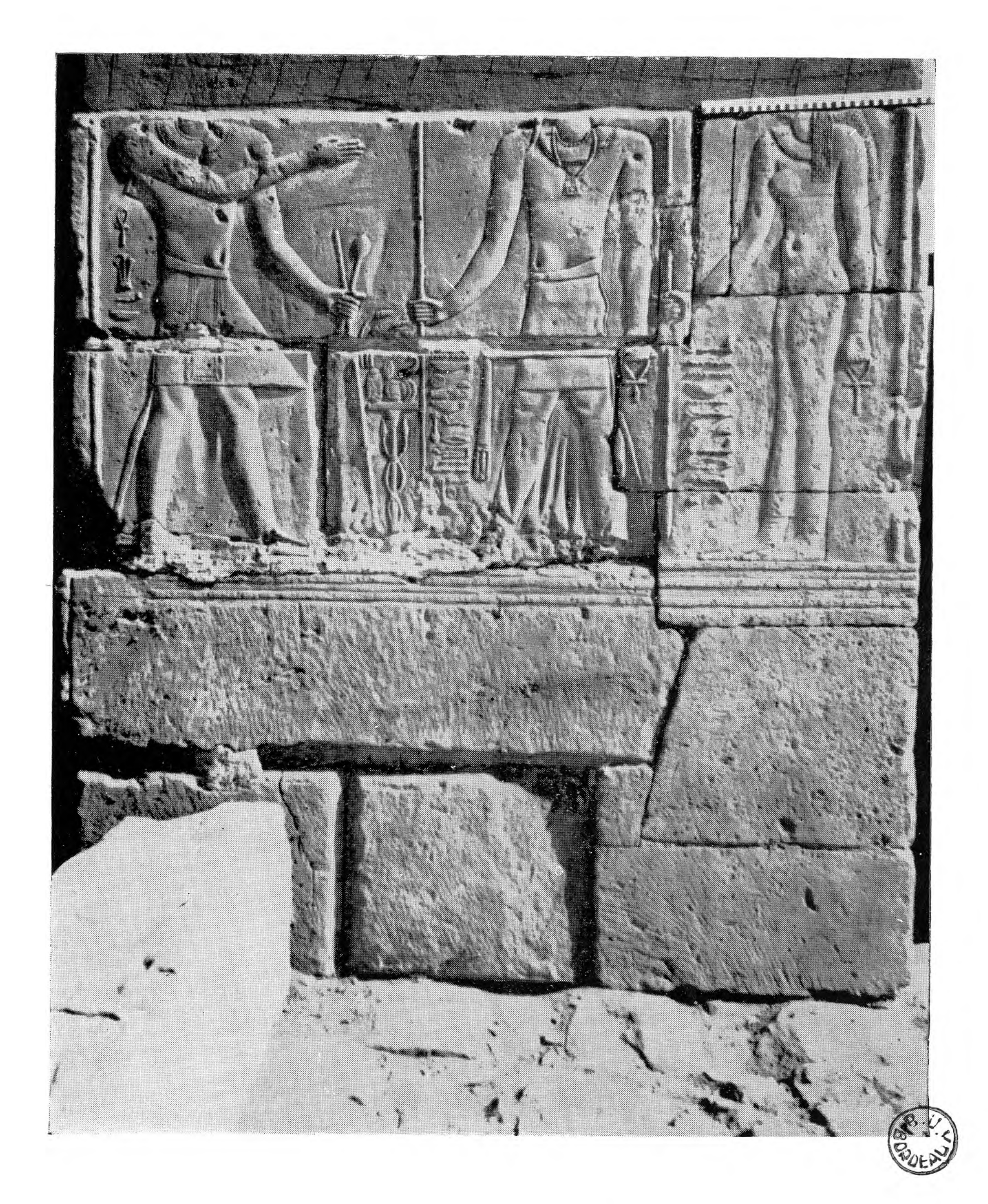


La grande porte d'Apet, vue du Nord, au début de la fouille de 1948.

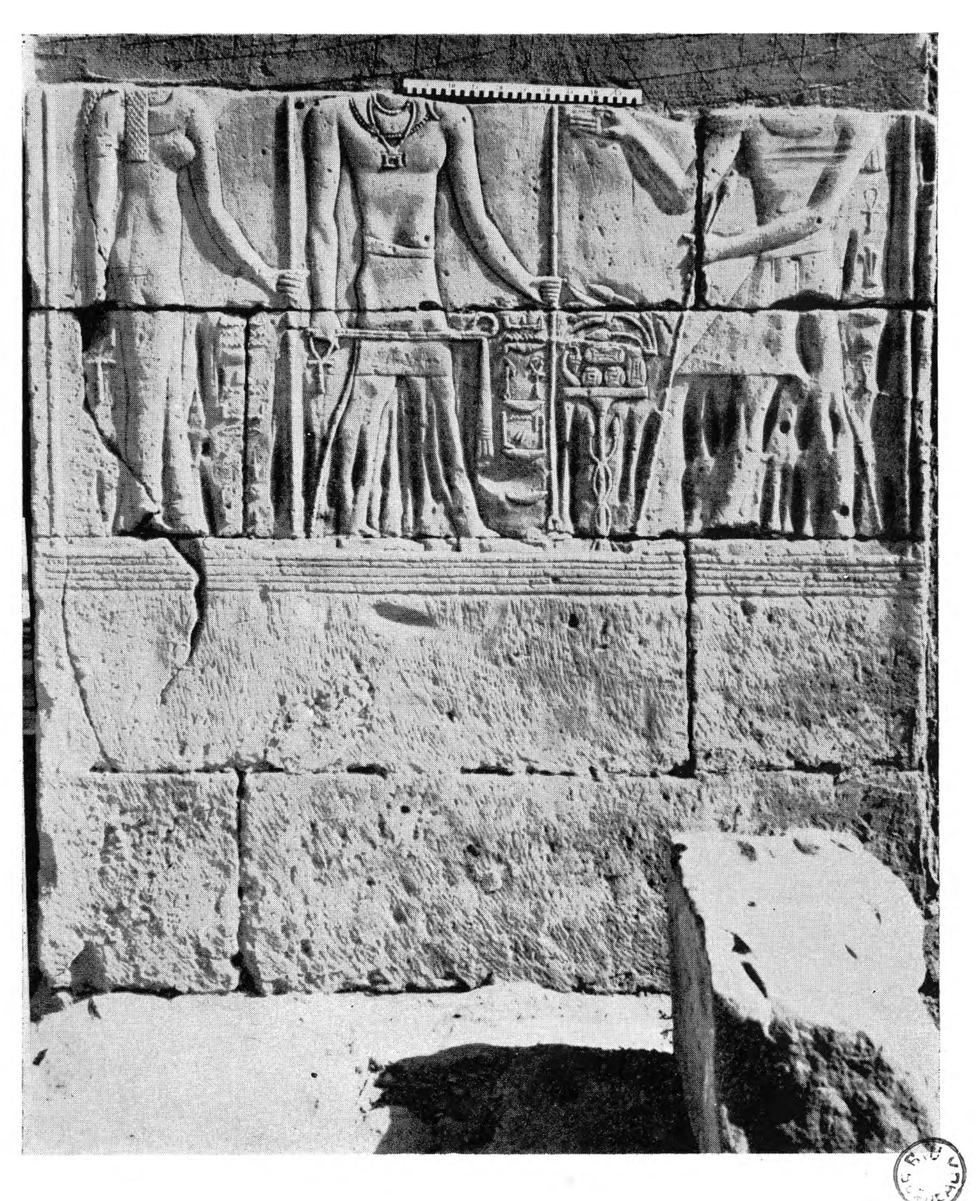


Rampe d'accès et façade de la grande porte du temple d'Apet.

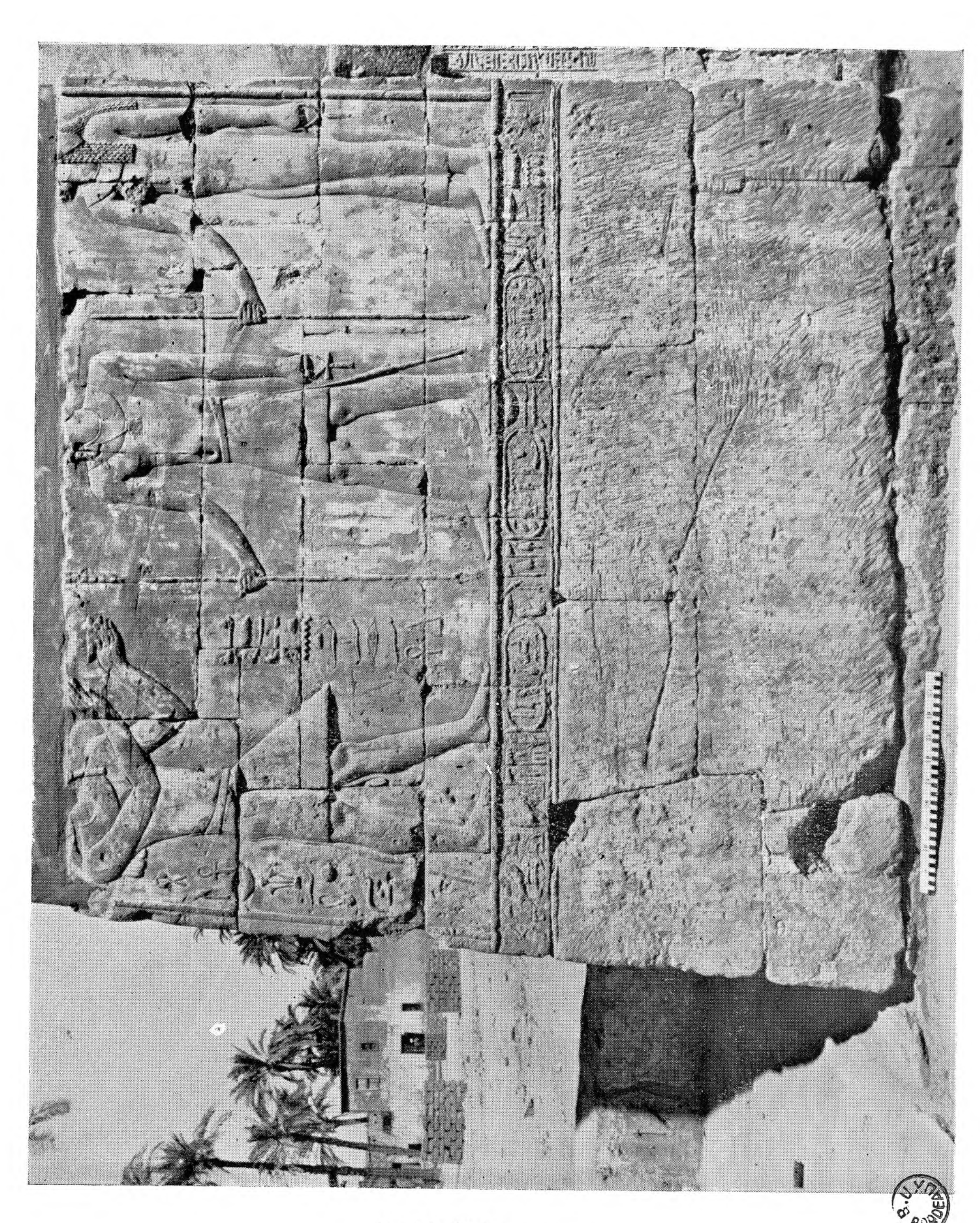
PL. II



Montant extérieur Nord.



Montant extérieur Sud.



Paroi Nord du passage.

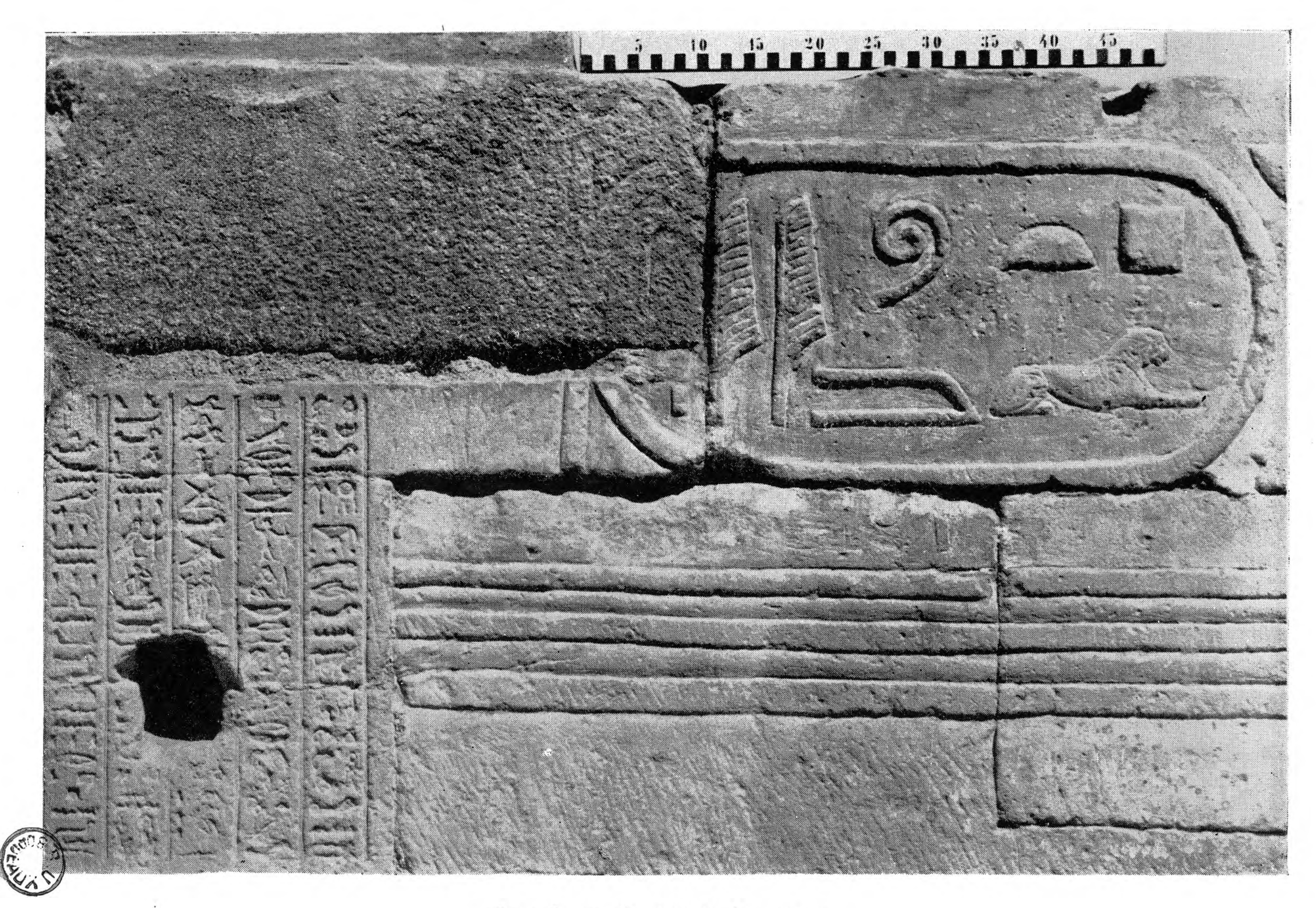


Paroi Sud du passage.



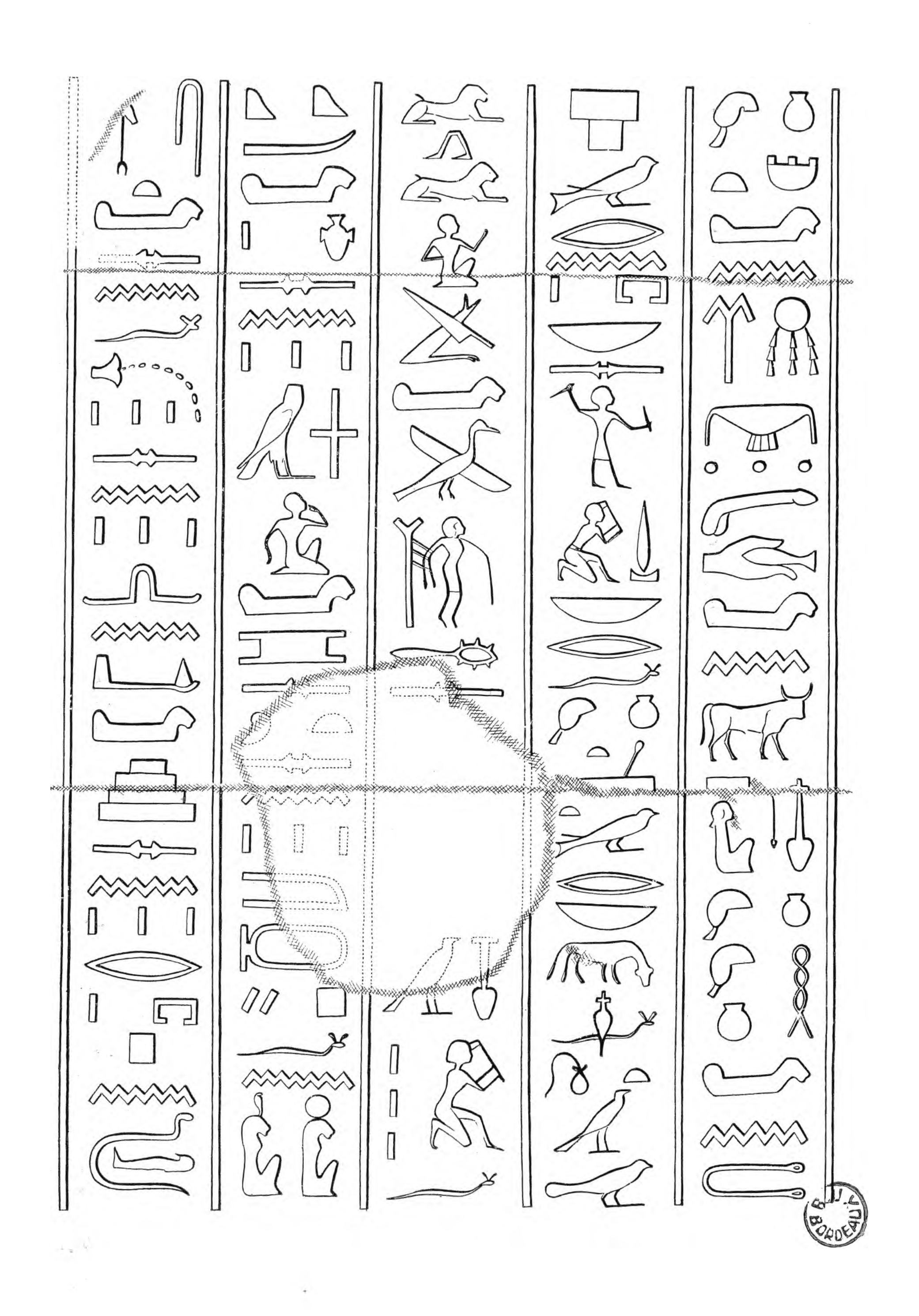
Paroi Nord de l'ébrasement du vantail.

Pl. VII



Base de granit et texte du verrou.

PL. VIII





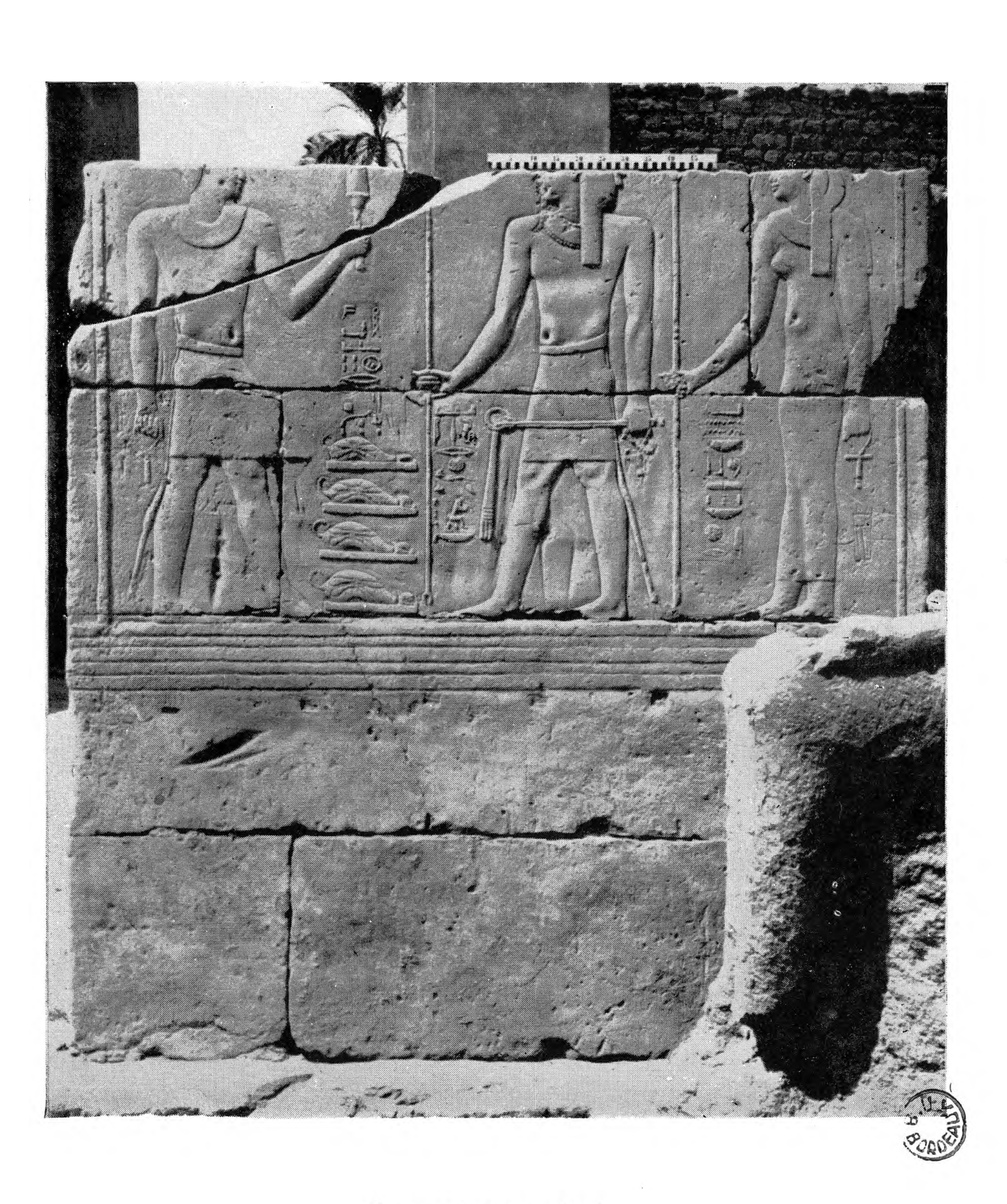
L'inscription du verrou.



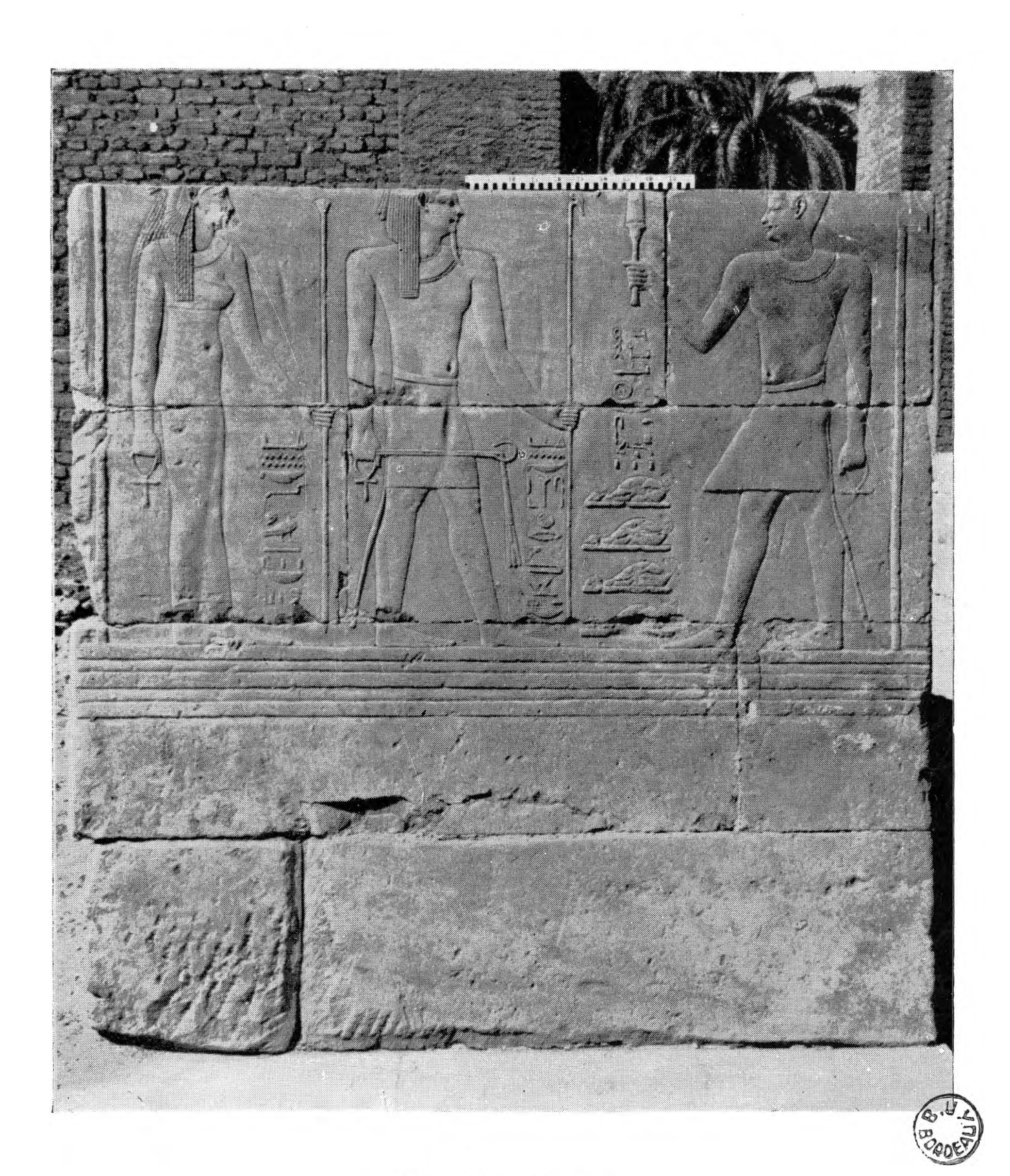
Paroi Nord de la section orientale de la porte du temple d'Apet.



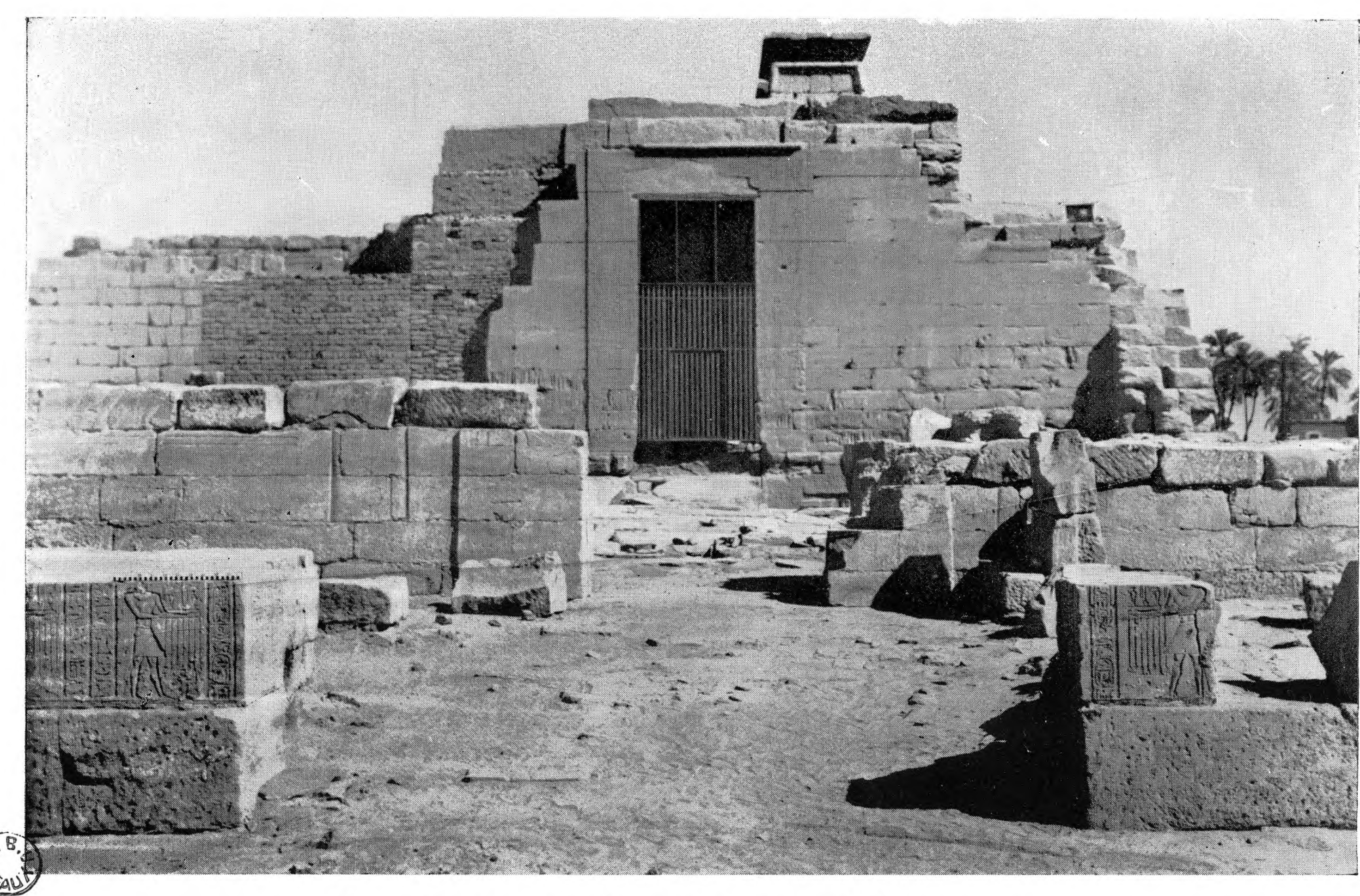
Paroi Sud de la section orientale de la porte du temple d'Apet.



Montant intérieur Nord.

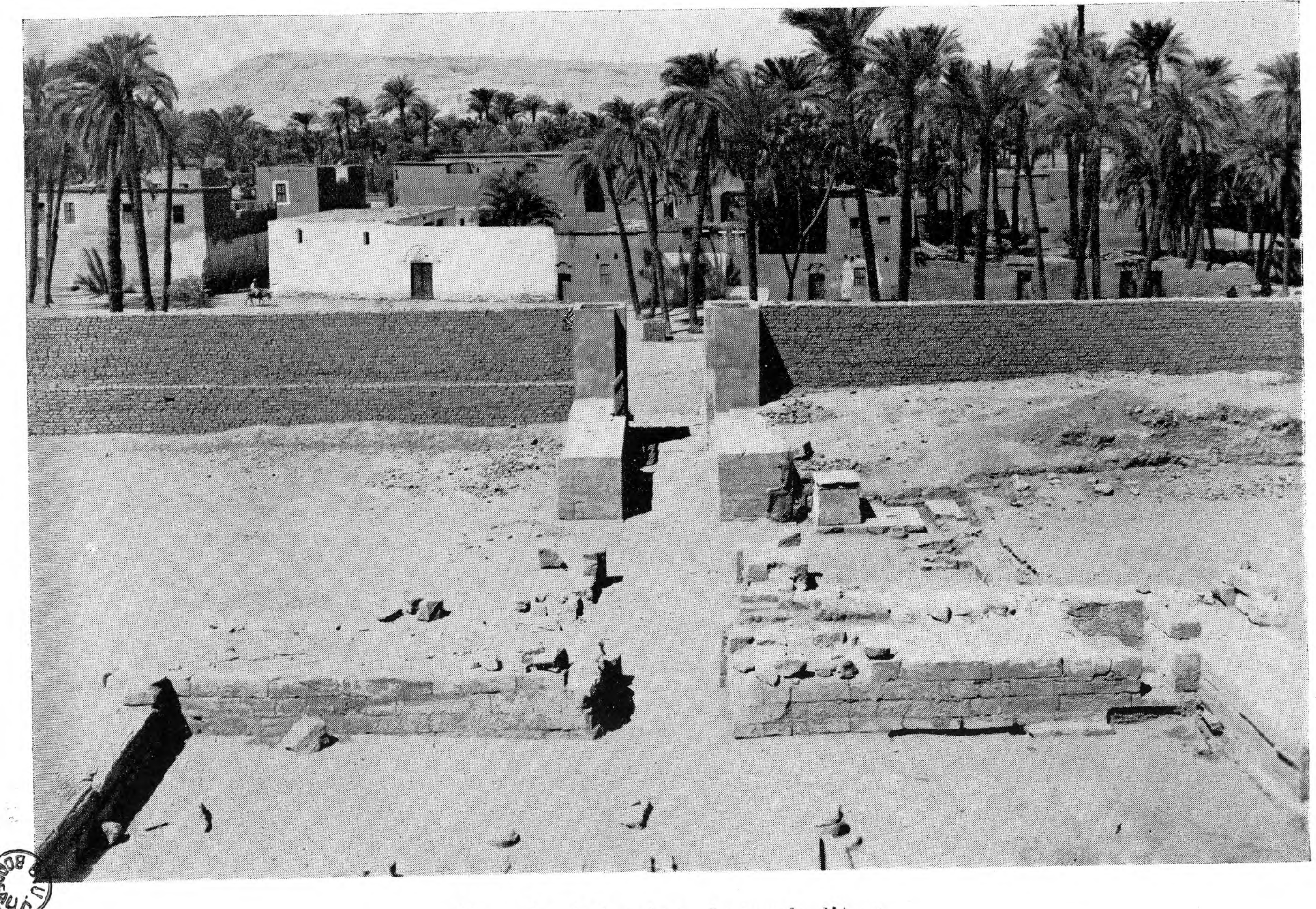


Montant intérieur Sud.



Vue générale du temple d'Apet prise du passage de la grande porte.

PL. XIV



Vue prise de la toiture du temple d'Apet.

PL. XV

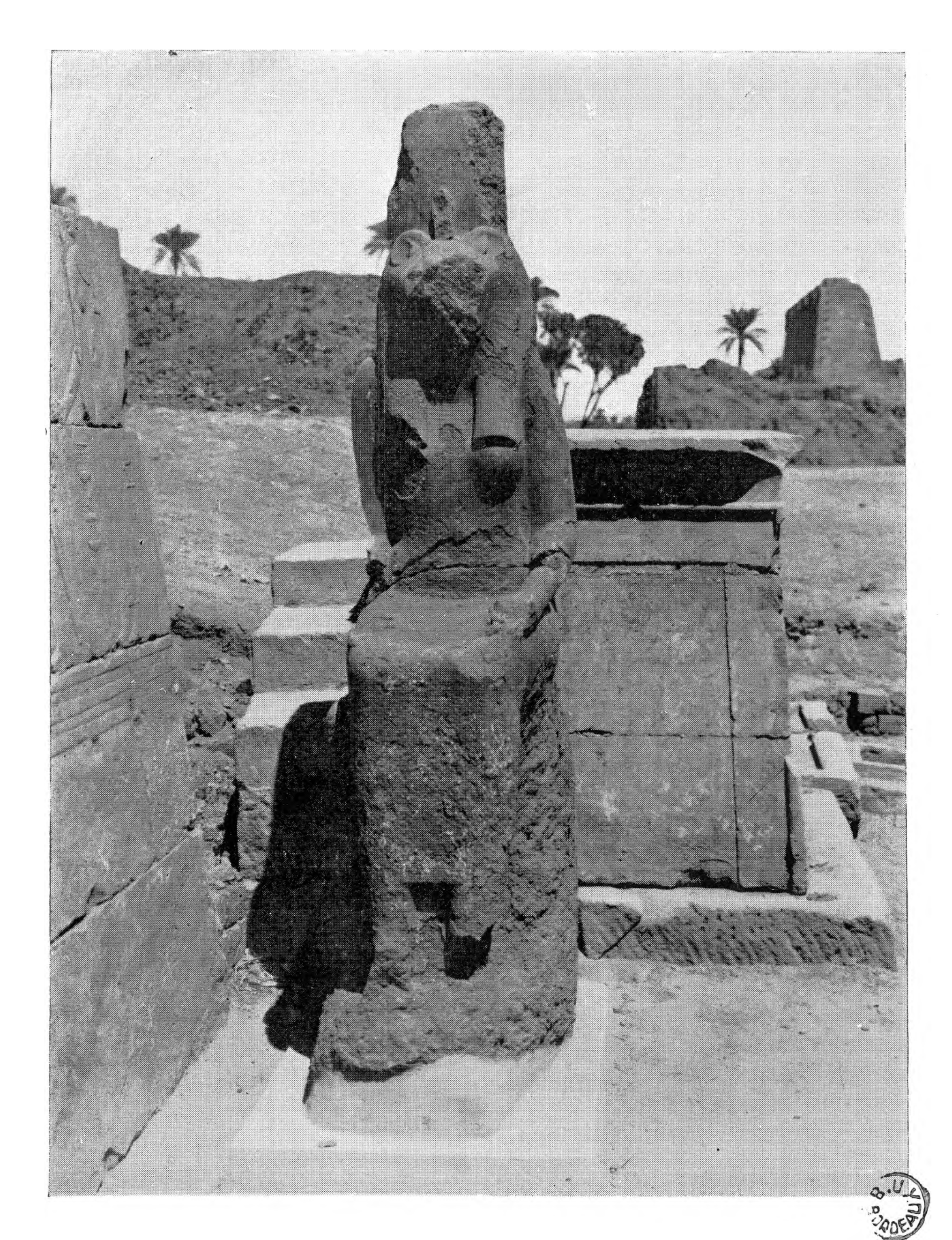


La statue de Sekhmet, son autel et son bassin de sacrifice.

PL. XVI

L'autel de la Sekhmet et l'angle Sud-Ouest du pylône.

Pl. XVII

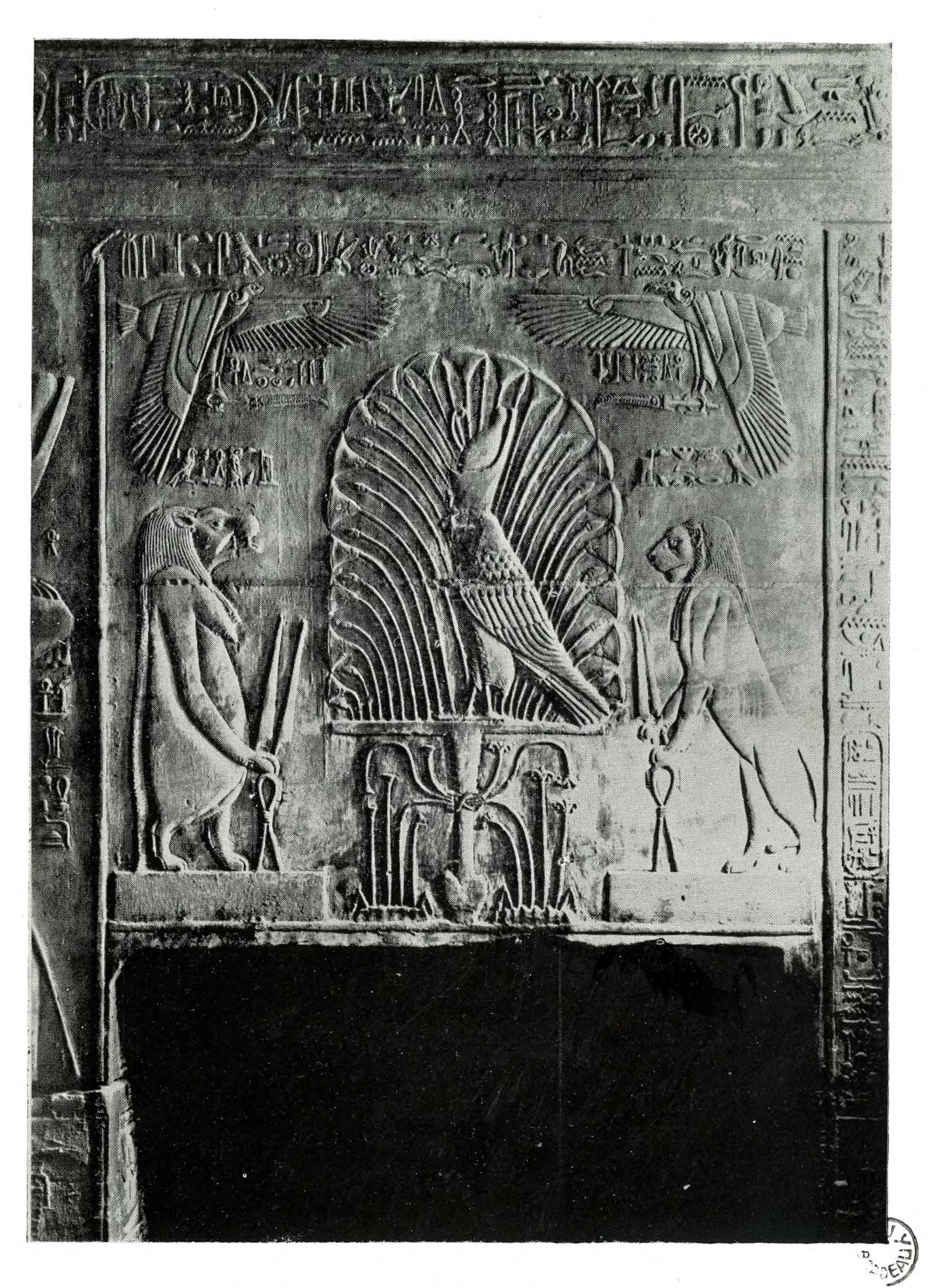


La statue de Sekhmet et son autel.

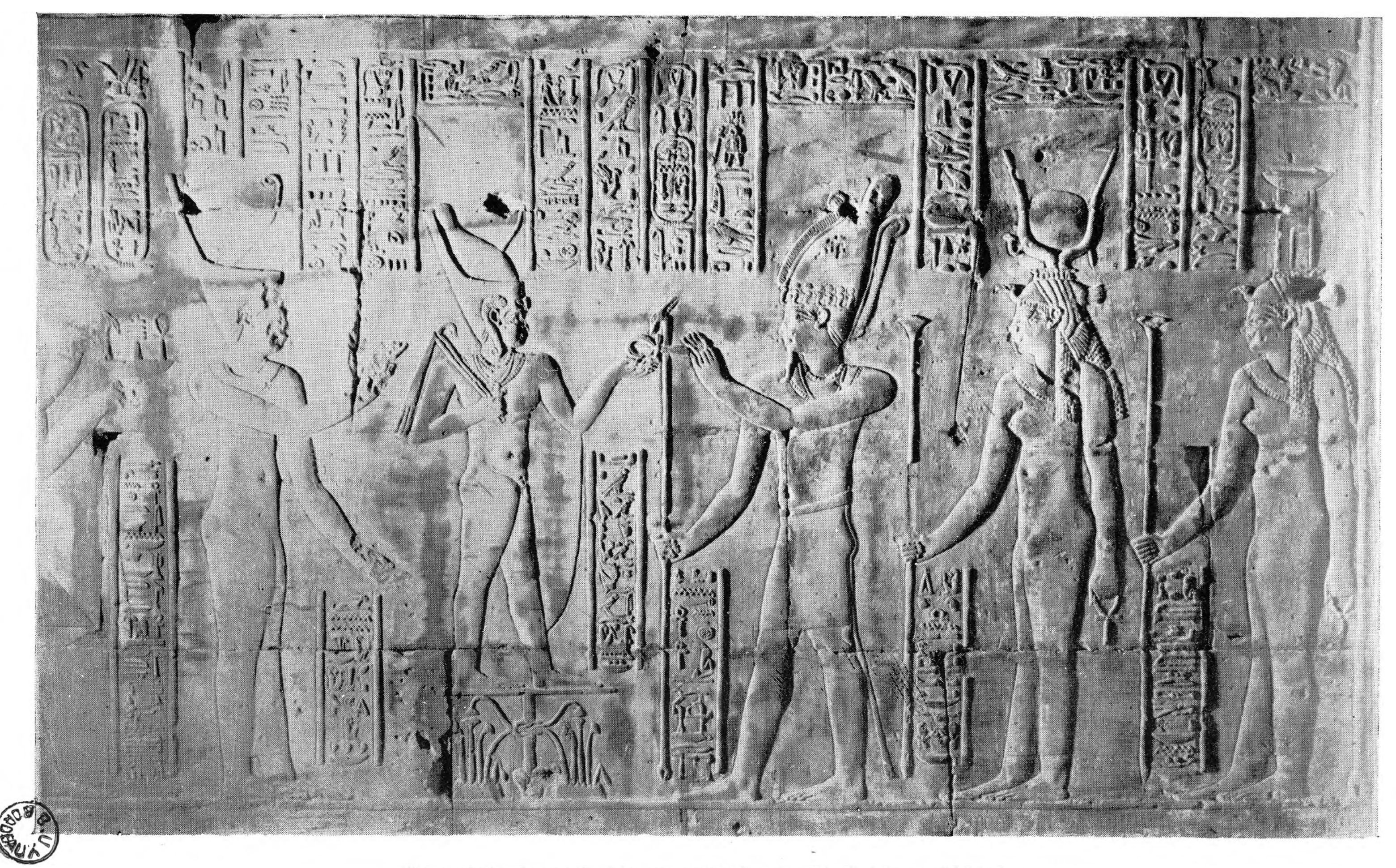


Réveil de l'Osiris « qui est au cœur de Ouaset ».

Pl. XIX

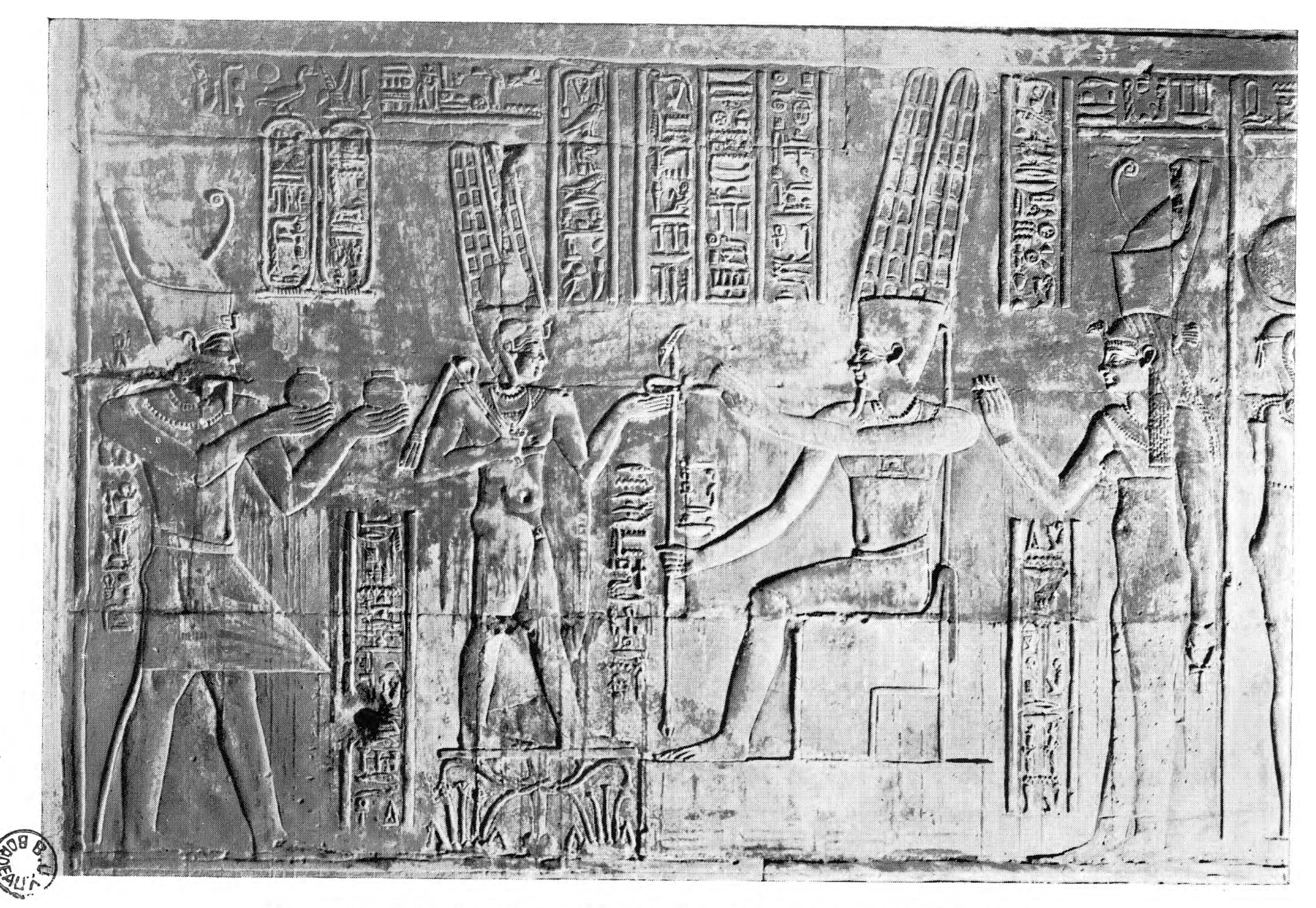


Naissance dans le Marécage de l'Horus couronné.



Onnophris donne la vie au petit Horus, fils d'Isis et d'Osiris.

Pl. XXI



Amon donne la vie à Horus l'Enfant, Première grande Réalisation d'Amon.

PL. XXII



Amon donne la vie à Horus l'Enfant, Première grande Réalisation d'Amon.

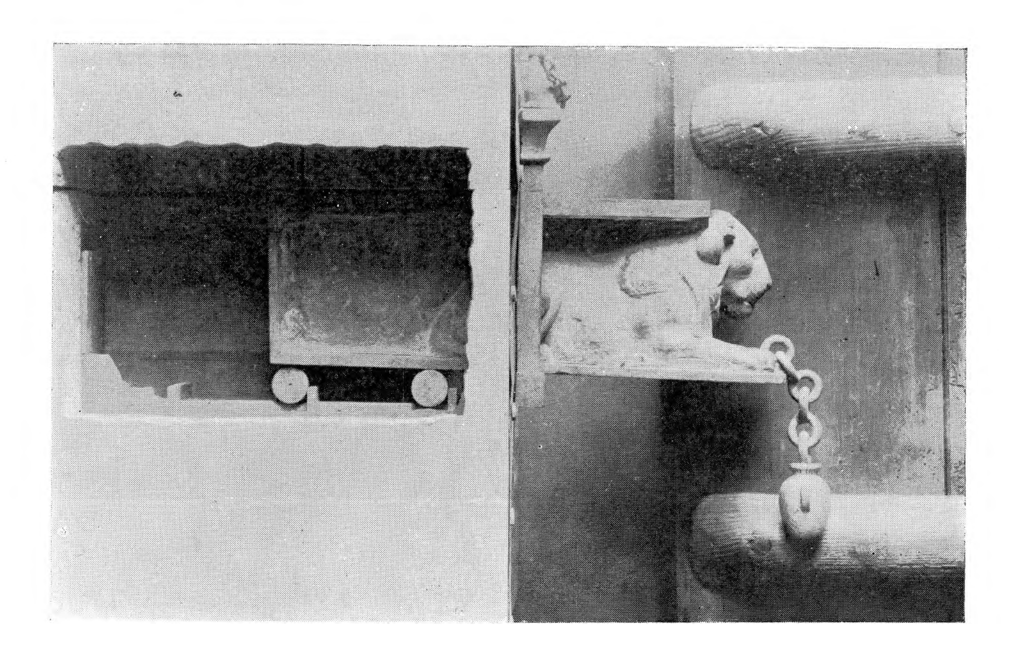
PL. XXIII

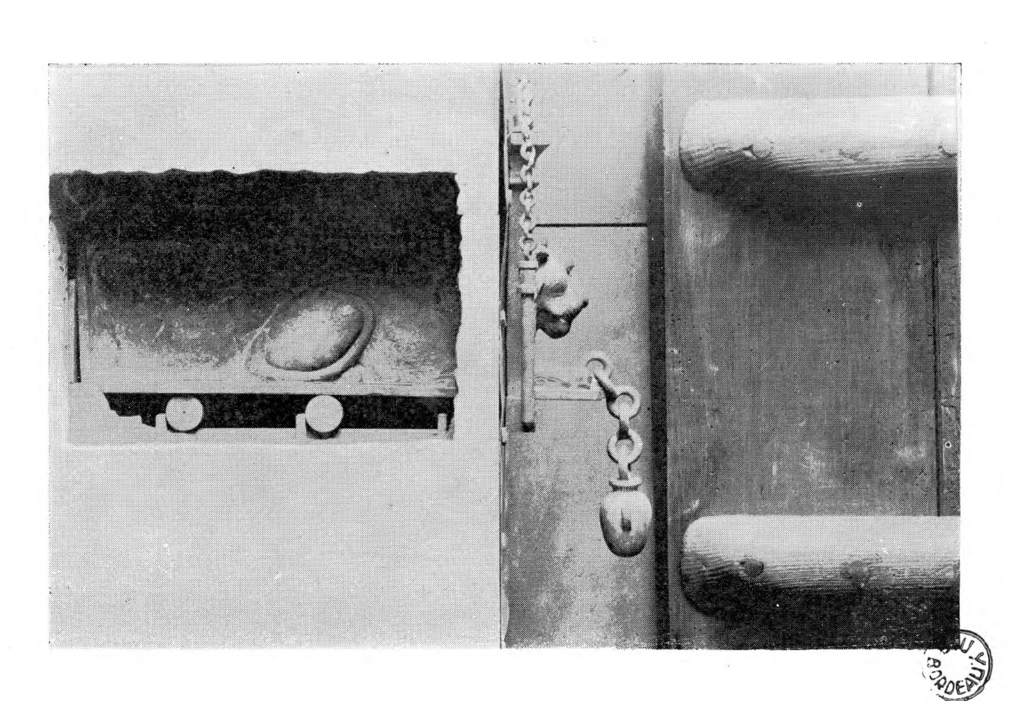


Paroi Nord de la niche du sanctuaire d'Apet.



Paroi Sud de la niche du sanctuaire d'Apet.





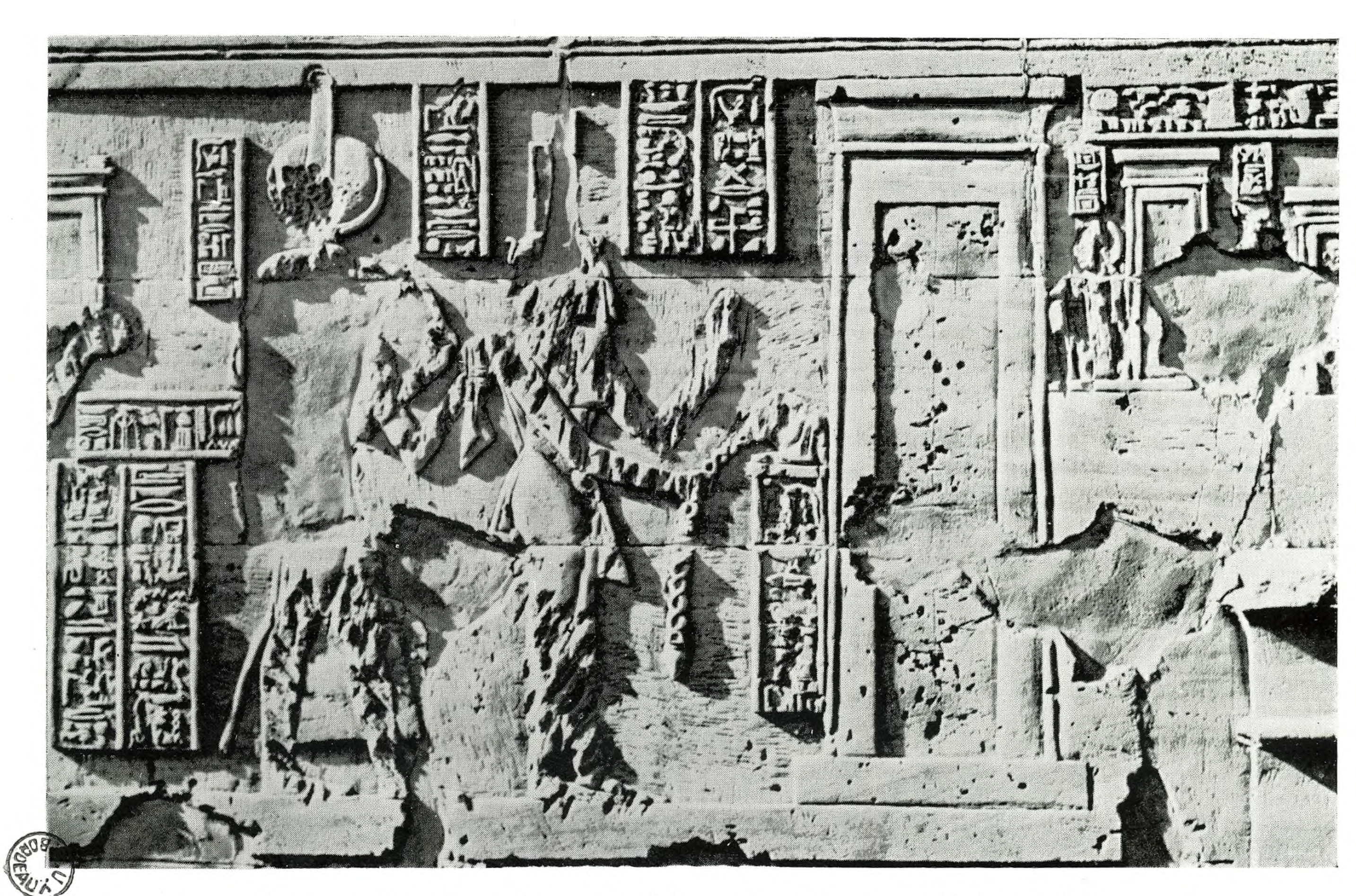
Reconstitution du verrou-lion du Musée de Berlin par Ludwig Borchardt.



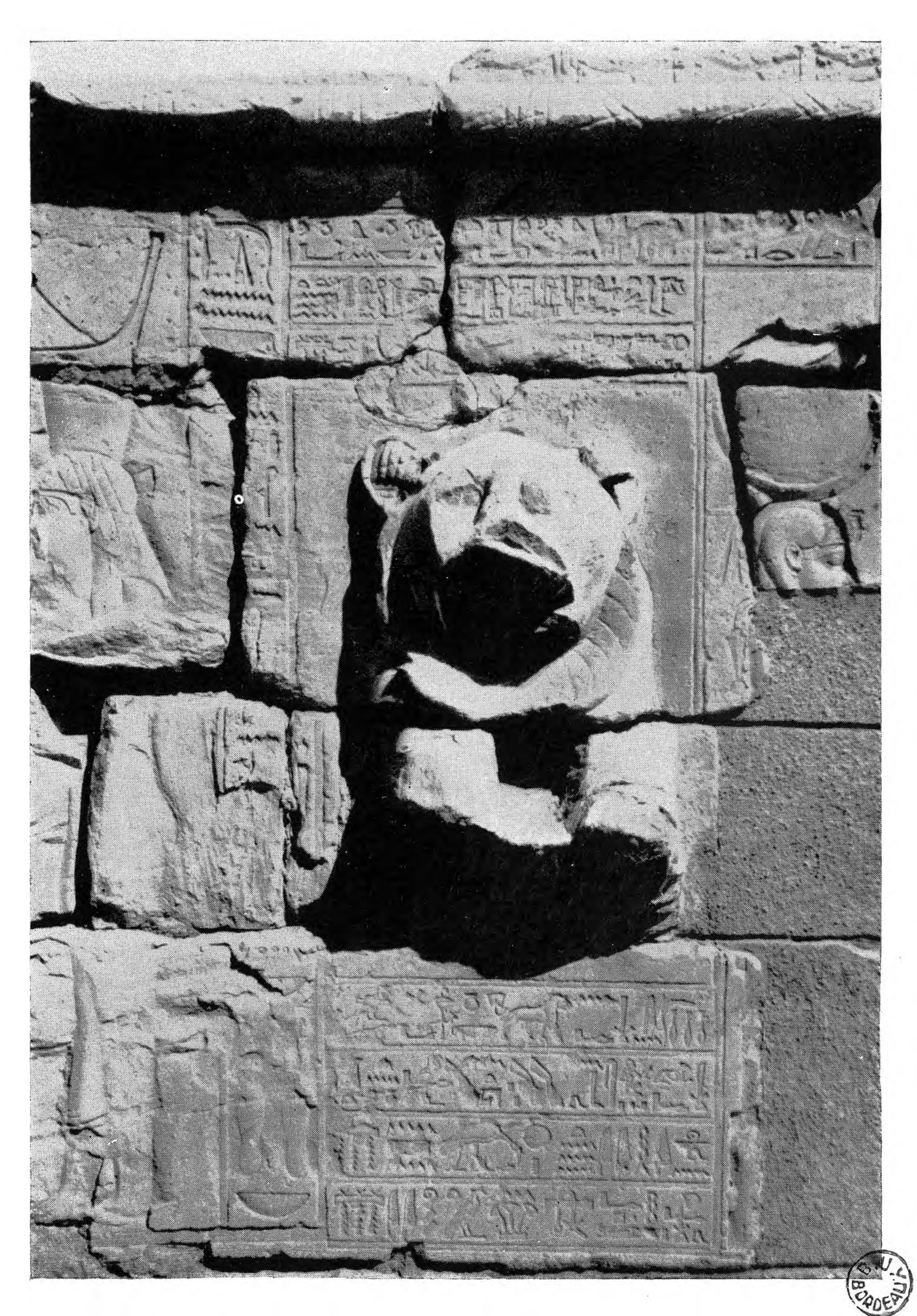


Reconstitution du verrou-lion du Musée de Berlin par Ludwig Borchardt.

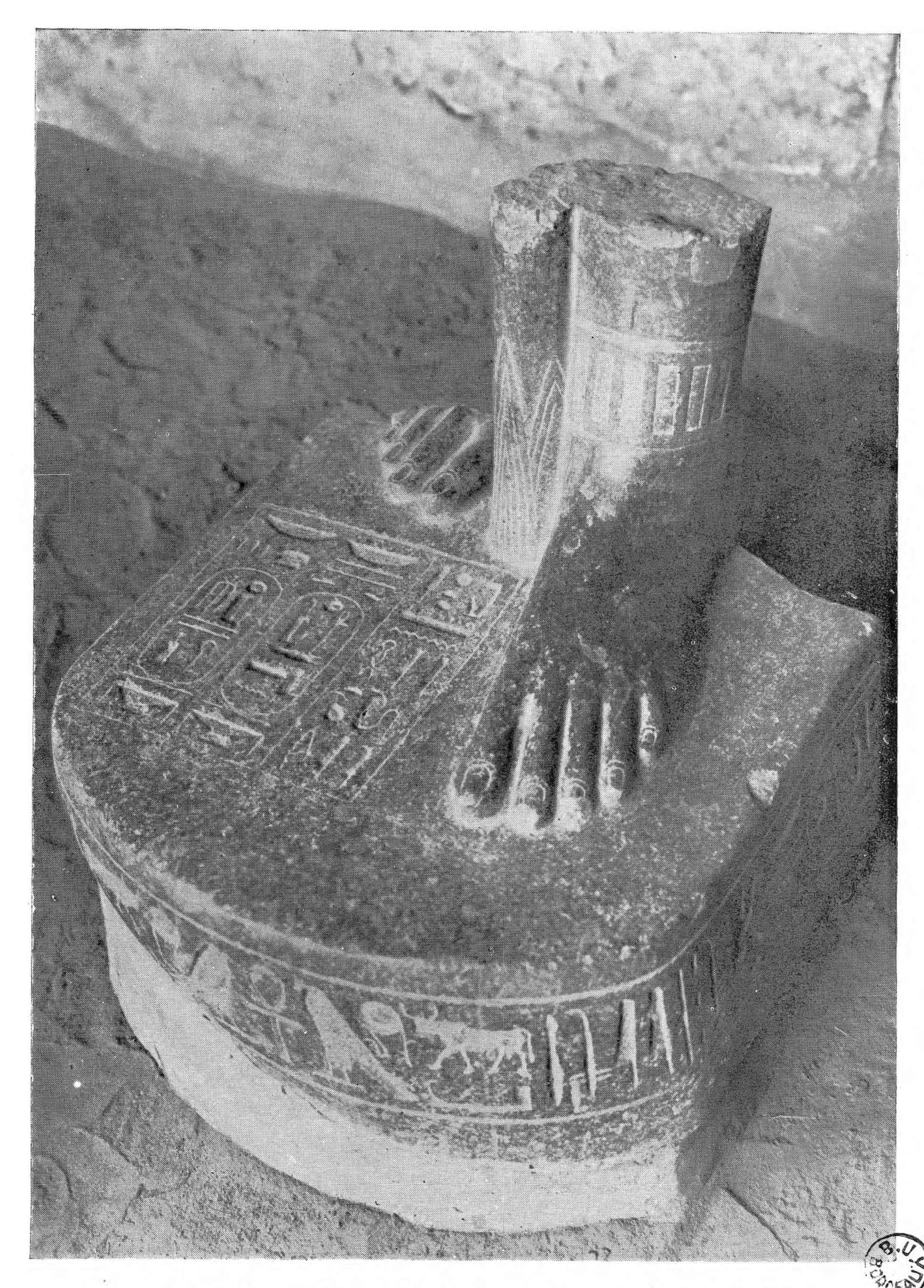
Pl. XXVII



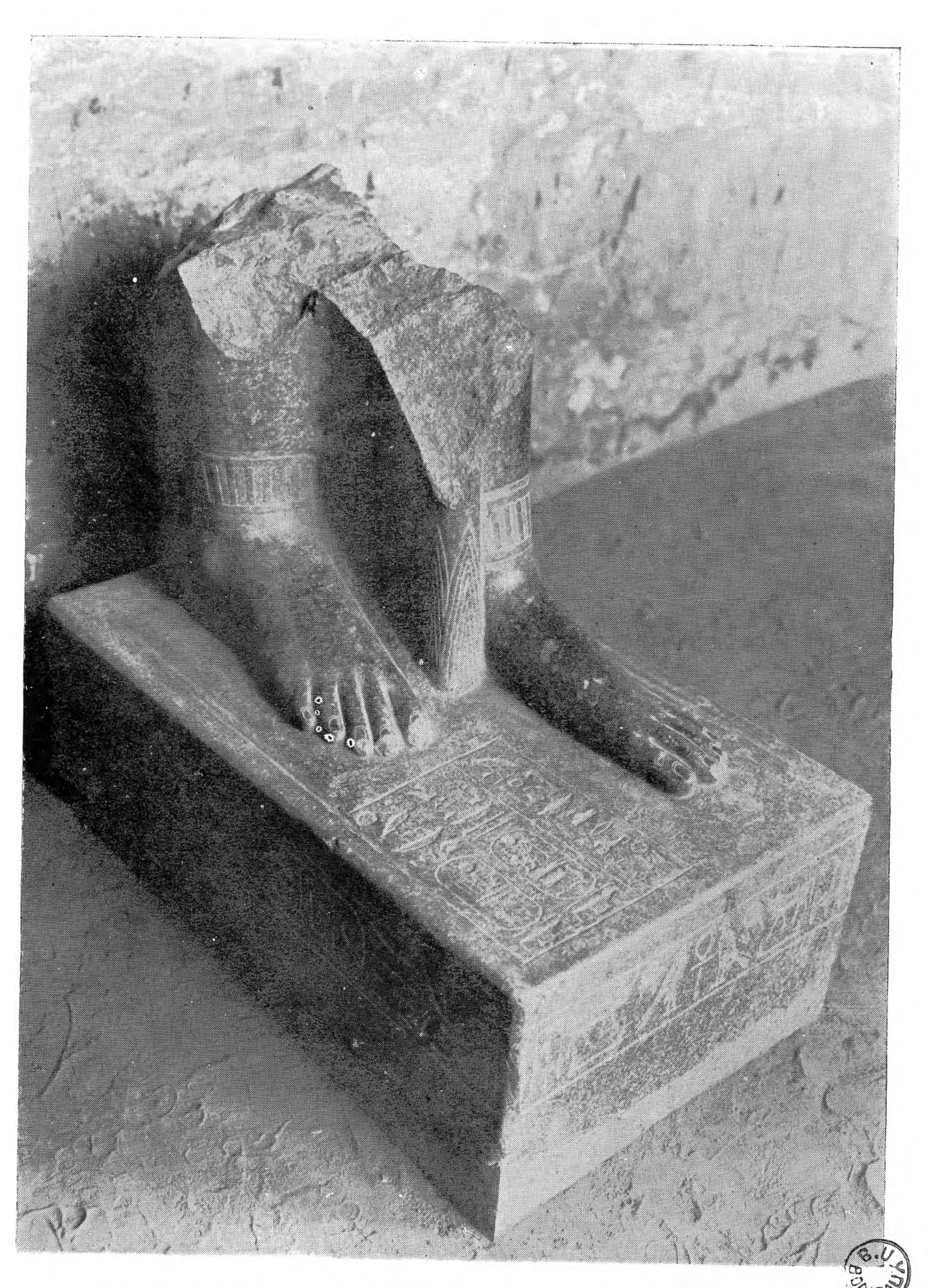
Le verrou-lion d'Isis, Maîtresse de l'Abaton dans le couloir d'Hadrien à Philae.



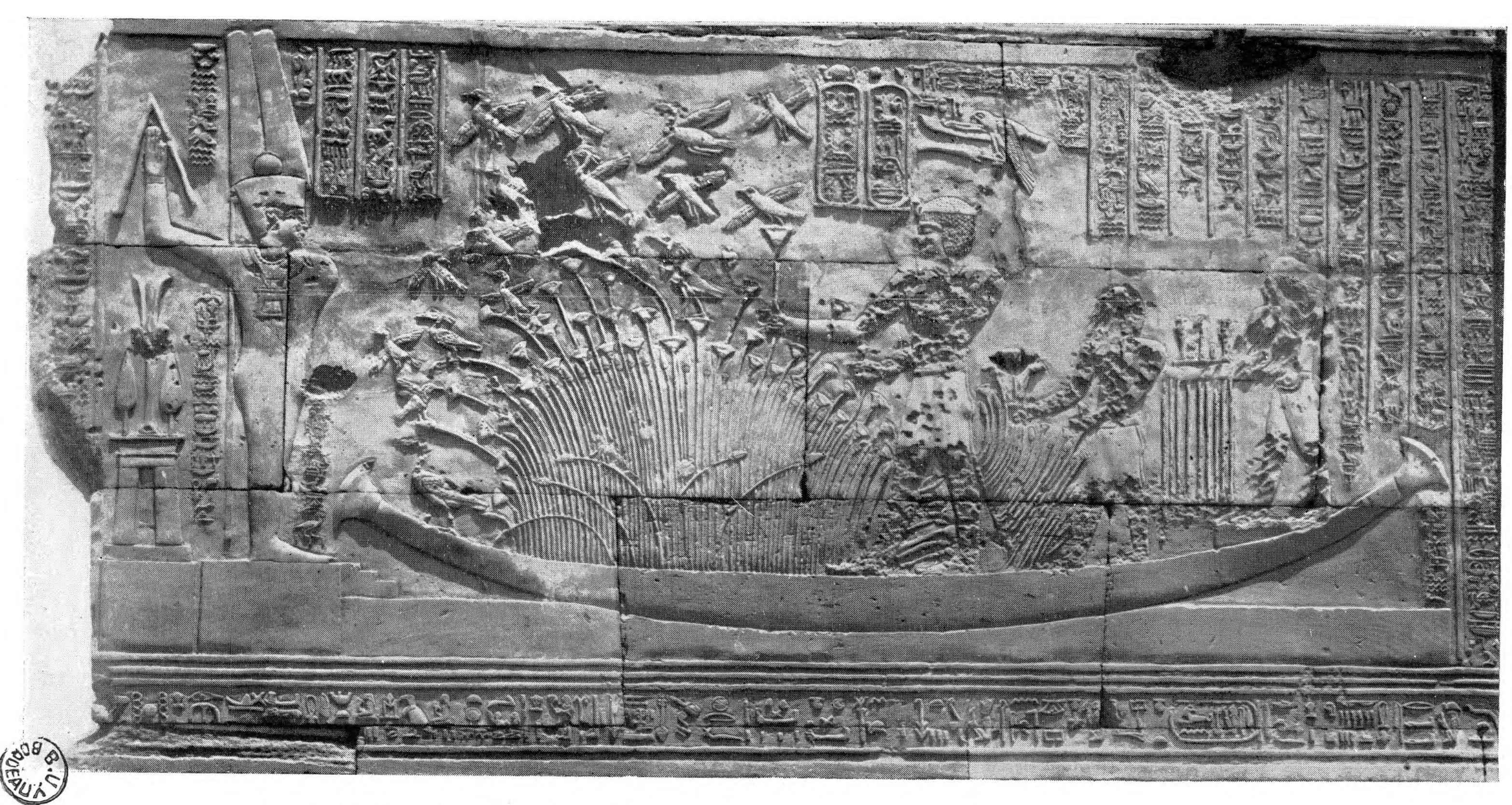
La gargouille du temple de Khonsou.



Statue de Mout-Sekhmet dans le temple reposoir de Ramsès III.

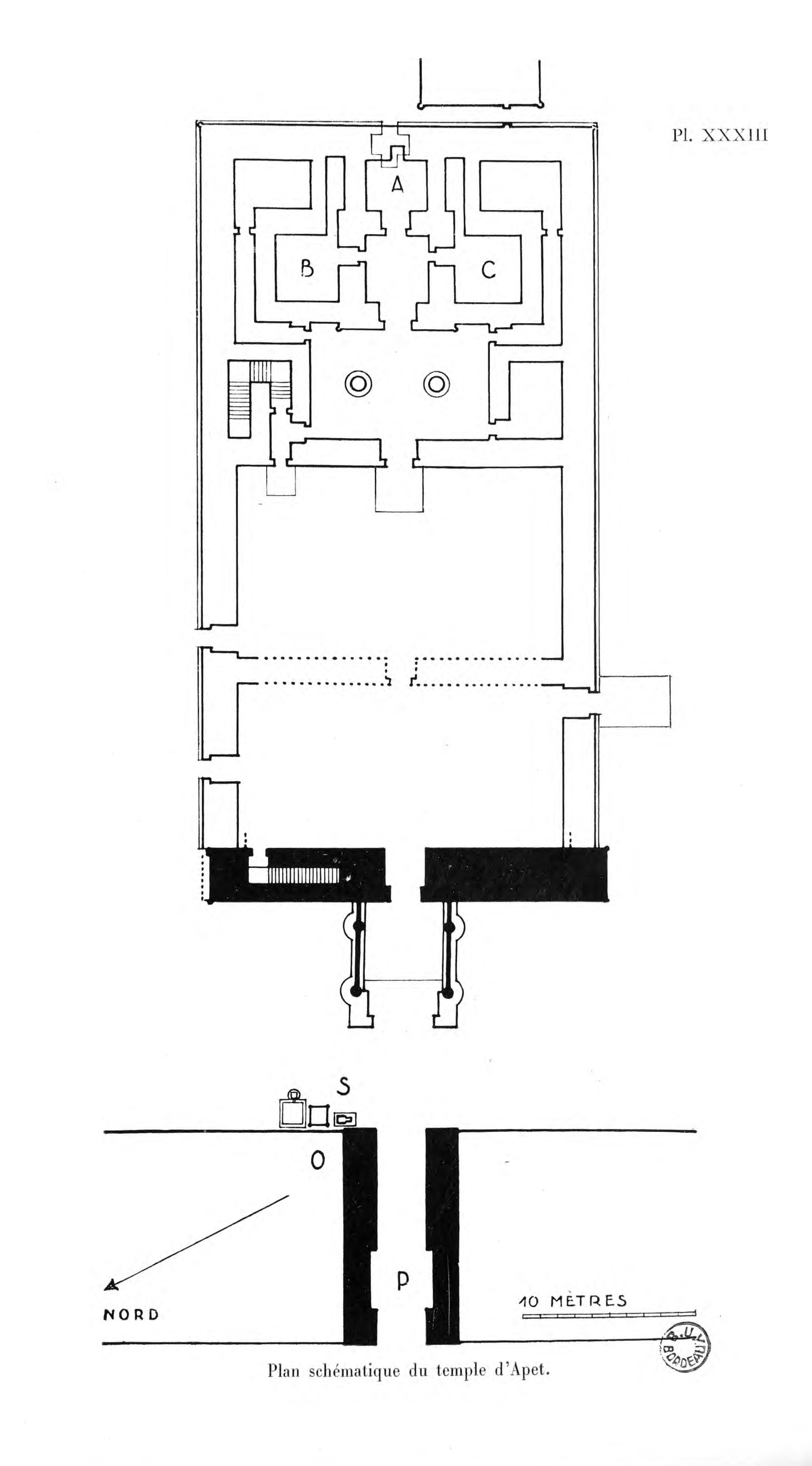


Statue de Sekhmet-Menhit dans le temple reposoir de Ramsès III.



Scène du Mammisi de Kom Ombo, où Pharaon cueille les Papyrus dans la Barque-Marécage, tandis que le Ferment Heka ramasse la floraison de la queue royale.

PL. XXXII



Plan schématique du temple d'Apet.

LE TEMPLE HAUT
DE LA PYRAMIDE DU ROI OUSERKAF
À SAQQARAH

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER

La découverte de ce temple en 1928, son attribution au roi Ouserkaf et son dégagement partiel jusqu'en 1929 furent l'œuvre de C. M. Firth [1], brusquement décédé en 1931 sans avoir pu effectuer les travaux complémentaires nécessaires à la publication d'ensemble de ce monument.

Depuis lors, une légère extension du déblaiement y fut faite incidemment durant la seconde guerre mondiale par Zaki Y. Saad [2], dans le but d'explorer les grandes tombes saïtes dont la construction avait achevé de ruiner ce temple magnifique et détruit par place les traces mêmes de son plan. Quelques bas-reliefs d'Ouserkaf remployés dans les fondations ou les superstructures de ces tombes furent ainsi mises au jour, mais aucune addition ne put alors être faite au plan de Firth.

Rentré à Saqqarah aussitôt après la guerre, et réalisant toute l'importance de ce temple anormalement situé au sud de sa pyramide pour la connaissance de l'évolution du culte funéraire royal de la IVe à la Ve dynastie, nous avions sollicité de la direction des fouilles du Service des Antiquités l'autorisation d'en poursuivre le dégagement. Cette autorisation ne nous fut accordée qu'en juin 1948 avec la disposition de moyens extrêmement faibles qui ne nous permirent, jusqu'en juin 1950, de n'y travailler en tout que cinq mois environ avec une quinzaine d'ouvriers en moyenne.

---

[1] Cf. *Ann. Serv. Antiq. Egypte,* t. XXIX, p. 66-70.

[2] Cf. *ibidem,* t. XLII, *Preliminary Report on the Royal Excavations at Saqqara,* 1941-1942.

DÉGAGEMENT DE L'ENTRÉE DU TEMPLE ET DE LA RÉGION SUD-EST DE CE DERNIER

Les premiers objectifs que nous nous étions assignés, à savoir la délimitation du temple vers l'est et vers le sud ainsi que l'emplacement de son entrée, purent être atteints. La trace de l'angle sud-est du temple a été en effet nettement repérée, et des restes de deux seuils en granit, celui de la porte d'entrée même et celui d'une seconde porte placée à moins de 4 mètres d'intervalle sur un même axe est-ouest, ont été retrouvés in situ. Ce passage d'entrée débouchait (voir plan, pl. III) dans un vestibule dallé de basalte et oblong dans le sens nord-sud, qui à son extrémité nord donnait accès vers l'ouest par un nouveau seuil de porte en granit à un second vestibule plus large (10 coudées au lieu de 7), également dallé de basalte mais orienté d'est en ouest; ce dernier avait été entrevu par Firth. Le premier vestibule conduisait, d'autre part, vers le sud par le seuil de granit d'une porte plus étroite à un couloir donnant accès vers l'ouest à des magasins disposés en dents de peigne, et vers l'est à un escalier probable par quoi l'on aurait atteint les terrasses. En outre, plusieurs fragments de beaux bas-reliefs comportant, en particulier, des barques avec rameurs et des coureurs, furent recueillis dans cette région sud-est du temple.

DÉGAGEMENT DE LA FACE ORIENTALE DE LA PYRAMIDE

Après ces premiers résultats encourageants, il importait principalement de déterminer l'emplacement exact de la base de la pyramide, de fixer ainsi la longueur de son côté, et de tâcher d'interpreter la disposition de sa chapelle orientale, dont Firth avait indubitablement mis au jour quelques vestiges en même temps qu'un dallage anormalement placé à l'extérieur de la base du mur que l'on croyait alors être l'enceinte [1]. C'est dans ces desseins que nous avons commencé par nous

[1] Voir le schéma de reconstitution tenté par H. Ricke, *Bemerkungen zur ägyptischen Baukunst des Alten Reichs*, II (Le Caire, 1950), p. 69, fig. 27.

attaquer à l'énorme éboulis de blocaille et de débris qui recouvrait l'angle sud-est de la pyramide. Les trois mois que nous avons pu consacrer à Ouserkaf au cours de la campagne 1950-1951, toujours avec le même effectif insuffisant, furent employés à ce déblaiement, qui ne nous livra malheureusement aucune portion du revêtement de la pyramide encore en place. Des éléments du dallage de calcaire ou du sous-dallage conservés dans la cour bordant à l'est la pyramide permettent, cependant, d'admettre avec une quasi-certitude que la longueur du côté de la base de la pyramide fut de 140 coudées (soit 83 m. 30 environ). En outre, plusieurs blocs de parement tombés nous ont donné la pente de cette pyramide, qui était de 53° et quelques minutes, soit la même que la pente de la pyramide de Khéphren, obtenue avec le triangle aux côtés respectivement égaux à 3, 4 et 5 [1]. Pour une base de 83 m. 30 environ la hauteur de la pyramide d'Ouserkaf aurait été ainsi de près de 49 mètres.

D'autre part, nous avons recueilli un fragment de bloc de son parement qui comporte les restes d'une grande inscription gravée : la base d'un *serekh* suivie des signes 𓋹. Cette inscription présente les plus grandes analogies avec celles du prince Khamouas que nous avions retrouvées également à Saqqarah sur le parement sud de la pyramide d'Ounas [2] et sur des fragments de parement de la Pyramide à degrés ramassés dans sa cour méridionale [3].

Au cours de la campagne suivante (1951-1952), nous avons travaillé à Ouserkaf du 25 janvier à la mi-mars, date à laquelle, faute de crédits malgré le très petit nombre d'ouvriers employés, nous avons dû interrompre. Nous avions alors réussi à effectuer dans les éboulis bordant la face orientale de la pyramide une vaste tranchée large de 6 à 10 mètres depuis son angle sud-est jusqu'à la chapelle orientale (voir pl. I, 2); il nous fallait encore élargir le déblaiement qui avait fait apparaître des traces du mur d'enceinte à 3 m. 50 à l'est de cette chapelle, et

[1] Cf. J.-P. Lauer, *Le Problème des pyramides d'Égypte* (Payot, Paris, 1952), p. 196-197.

[2] Cf. Drioton-Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXVII, p. 200 à 211 et pl. I et II.

[3] Cf. Lauer, *ibidem*, t. XXXIX, p. 449.

bien nettoyer les divers éléments de dallage ou de murs encore en place. Ayant montré à M. Drioton, alors Directeur Général, le peu de travail qui restait à accomplir pour nous permettre d'effectuer un relevé concluant, il décida de nous accorder un petit crédit supplémentaire. Avec une douzaine d'ouvriers qui travaillèrent ainsi encore du 11 avril au 14 mai, nous avons pu achever l'indispensable, c'est-à-dire le relevé du plan de la chapelle orientale (voir pl. II).

LE MUR D'ENCEINTE, À L'EST DE LA PYRAMIDE

Il est à constater que le mur d'enceinte était beaucoup plus éloigné de la face orientale de la pyramide que nous ne l'avions supposé tout d'abord. La distance entre celle-ci et la face extérieure de l'enceinte était de 30 coudées (15 m. 70 environ); cette dernière devait être ainsi à l'alignement de la façade du temple funéraire vers l'est, qu'elle prolongeait sans décrochement en direction du nord devant la pyramide. Quant à l'épaisseur de ce mur d'enceinte elle aurait été de 8 coudées (soit 4 m. 19), ainsi que nous le constaterons de façon précise à l'ouest du temple et de la petite pyramide satellite.

Plusieurs blocs du couronnement arrondi de ce mur d'enceinte (voir fig. 1) ont été recueillis parmi les éboulis recouvrant son emplacement. Ils sont exactement semblables à ceux découverts antérieurement le long des murs limitant au nord, à l'ouest et au sud la partie du temple déblayée par Firth, qui avait recueilli, en outre, un bloc de l'assise immédiatement inférieure, large à sa base de 1 m. 73 (voir fig. 2). Ces différents blocs joints à d'autres retrouvés à l'enceinte ouest nous ont permis de rétablir la coupe de ce mur (voir fig. 3) qui devait s'élever à 16 coudées de hauteur (soit à 8 m. 38). Ses parois, au fruit très prononcé, faisaient un angle d'un peu plus de 8° avec la verticale, ce qui correspond, par rapport à celle-ci, à une pente de 1/7. Les Égyptiens utilisant comme mesure la coudée divisée en 7 palmes, cette pente de 1/7 était particulièrement aisée à contrôler, puisque, à chaque coudée supplémentaire en hauteur, le mur devait être distant d'une palme en plus par rapport à la verticale de sa base.

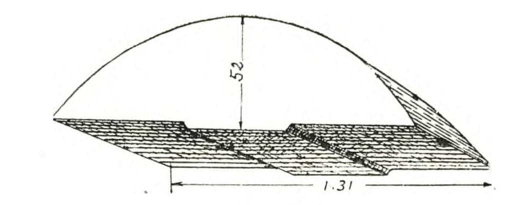


Fig. 1.

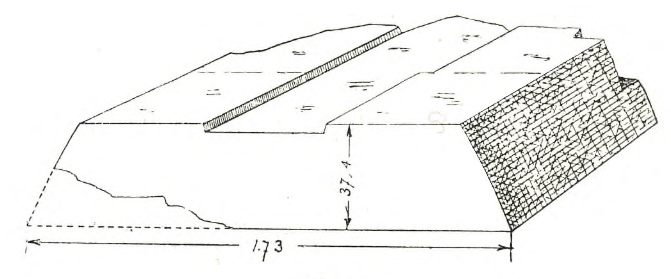


Fig. 2.

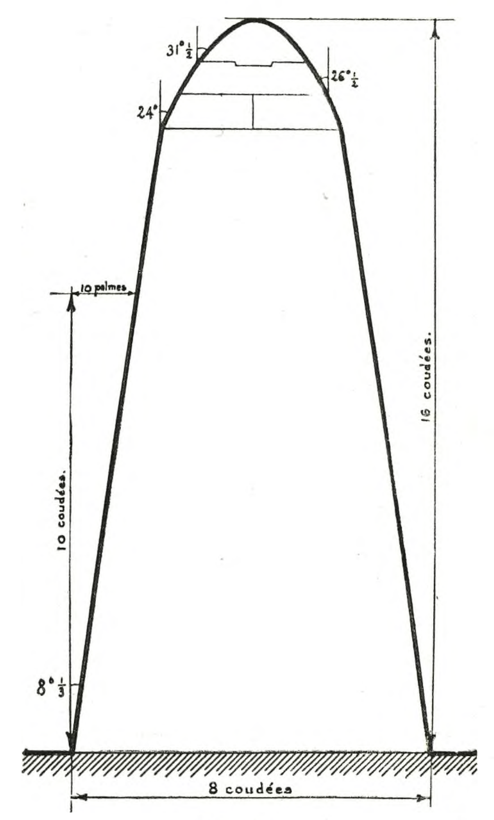


Fig. 3.

COMMUNICATION ENTRE LA COUR À PORTIQUES ET LA CHAPELLE ORIENTALE

Le nettoyage de tous les éléments de dallage, de murs ou de fondations situés aux alentours de l'angle sud-est de la pyramide a fait apparaître en B (pl. III) sur une longueur de 2 m. 45 la trace très nette de la face nord d'un mur orienté d'est en ouest et situé à 5 m. 75

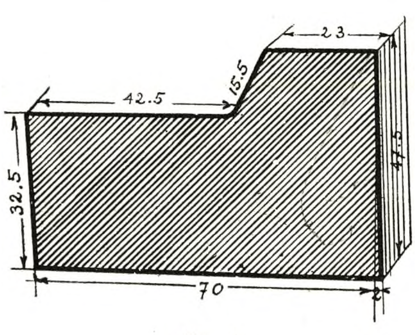


Fig. 4.

(soit 11 coudées) au nord d'un autre alignement de mur (en A, pl. III) où nous avions cru pouvoir reconnaître la façade septentrionale de cette partie du temple. L'existence de ces deux murs indique clairement qu'un couloir partait de la porte nord-est de la grande cour à piliers pour conduire vers la chapelle orientale en débouchant dans la cour située à l'est de la pyramide. Ce couloir large de 3 ou 4 coudées devait être à ciel ouvert, car nous avons trouvé à proximité un bloc (fig. 4) qui ne peut guère avoir appartenu qu'au couronnement de l'une de ses deux parois; celles-ci auraient, d'après ce bloc, présenté un fruit d'environ 4 cm. par mètre. Quant au nouvel alignement de mur extérieur B, il ne peut avoir été que le prolongement exact de celui de la face nord du mur limitant la grande cour à piliers vers la pyramide, alignement que nous n'avions pu encore déterminer. Le temple était ainsi séparé de la pyramide par une cour large de 8 m. 12 (soit 15 coudées 1/2).

LA CHAPELLE ORIENTALE

Le dégagement complet des vestiges de celle-ci et un nettoyage minutieux de toutes les pierres encore en place et du *gébel* adjacent nous ont permis de rétablir le plan de cet intéressant sanctuaire (pl. II). Notre tâche s'est trouvée facilitée par la constatation qu'il s'agissait certainement d'une construction symétrique par rapport à l'axe est-ouest de la pyramide; la comparaison des éléments subsistant respectivement au nord et au sud de cet axe nous a été ainsi précieuse, ce qui faisait défaut d'un côté se retrouvant parfois de l'autre. Cette méthode nous a permis tout d'abord de déterminer le contour extérieur de la chapelle. Celle-ci, accolée à la pyramide, est nettement délimitée à l'est par la fondation en calcaire d'un mur, qui fut longtemps pris pour le mur d'enceinte [1]. Ce mur de façade comporta certainement un parement de granit : des traces ou de légers débris de granit relevés sur le calcaire en de nombreux points en sont la preuve. Ils indiquent que ce parement de granit devait dépasser d'environ 0 m. 25 l'alignement de la fondation en calcaire du mur limitant à l'est la chapelle (voir pl. I, 2 en A et B), ce qui aurait donné à ce mur 5 coudées (= 2 m. 62) d'épaisseur au lieu de 2 m. 37 qu'il paraît mesurer dans son état actuel. Un beau bloc de granit déjà signalé par Firth dans ses notes, et provenant certainement de ce parement gît encore à proximité : il présente un fruit très accusé de 13° à 15° par rapport à la verticale; mais nous ne savons pas si toute la façade de la chapelle était ainsi revêtue de granit ou s'il s'agissait seulement là d'une assise de soubassement. Des entailles du *gébel* [2] et quelques blocs encore en place ayant appartenu aux fondations des murs nord et sud de la chapelle nous ont permis de délimiter cette dernière dans ces deux directions. La chapelle, qui faisait par rapport à la pyramide une saillie de 15 coudées vers l'est, présentait ainsi de ce côté une façade longue de 40 coudées (= 20 m. 95).

[1] Voir H. Ricke, *op. cit.*, p. 69, fig. 27.

[2] Mot arabe désignant, dans ce cas, la roche ou le sol compact naturel, et constamment employé par les ouvriers des fouilles.

A l'intérieur de la chapelle et vers son centre, des traces de basalte sur des pierres de sous-dallage en calcaire marquent l'emplacement d'un pavage de basalte dont quelques éléments arrachés gisent à proximité immédiate. Dans la partie sud du plan de la chapelle nous trouvons encore en place en C (pl. I, 2 et pl. II) un élément de pavage, mais en calcaire. La même constatation pouvant être faite dans la partie symétrique nord, nous devons en conclure que la chapelle avait comporté trois divisions : une salle centrale pavée en basalte et encadrée au nord et au sud par deux chambres plus petites pavées en calcaire. Un relevé minutieux de toutes les pierres en place nous en a apporté la preuve, en nous permettant de situer deux murs épais de 4 coudées, qui séparaient symétriquement ces trois pièces, et de déterminer ainsi la largeur respective de celles-ci (sens nord-sud) : 16 coudées pour la salle centrale et 3 coudées pour chacune des deux chambres latérales.

En outre, nous avons pu retrouver l'emplacement certain en E (pl. I, 1) du beau seuil de granit rose S (pl. I, 1 et 2), qui gît à 2 m. 50 de là. Il appartenait à la porte mettant en communication la salle centrale avec la chambre sud. Une porte opposée symétriquement, dont le contour se dessine parmi les blocs de fondations, donnait accès à la chambre nord.

Dans la salle centrale, dont la plupart des blocs de calcaire du sous-dallage ont été arrachés, le nettoyage du *gébel* a fait apparaître deux cavités, de contour grossièrement rectangulaire, marquant indubitablement la place de deux piliers ou de deux grandes stèles levées en granit (voir plan pl. II), ainsi que le prouvent la poussière ou les menus fragments de cette matière recueillis dans ces cavités. S'il s'agissait là de piliers, comme nous le pensons, ils devaient avoir même section carrée que ceux de la grande cour méridionale à portiques, c'est-à-dire 2 coudées de côté (= 1 m. 04 à 1 m. 05). Nous préférons, en effet, cette hypothèse à celle de deux stèles levées, qui serait possible aussi, parce que les murs qui limitent au nord et au sud la partie centrale de la chapelle n'ont que 4 coudées d'épaisseur au lieu de 5, ce qui semble indiquer que ces murs n'avaient pas de fruit et devaient donc appartenir à une salle couverte et non à une courette, comme cela eût été le cas dans la seconde hypothèse.

On accédait à cette salle centrale certainement de l'est par une porte dont le seuil devait être ménagé, dans l'axe de la chapelle, au-dessus des deux blocs de granit comportant une rigole, qui sont encore en place en D (pl. I, 2). Cette rigole permettait l'évacuation, vers une cavité formant puisard, des résidus liquides provenant des rites d'offrandes ou des sacrifices qui s'effectuaient sur une table de pierre placée vraisemblablement devant une grande stèle fausse-porte. L'une et l'autre ont malheureusement disparu lors de l'exploitation des pierres de la chapelle et du revêtement de la pyramide. Cependant, de très nombreux fragments de quartzite recueillis à proximité au cours des fouilles ont fort bien pu appartenir à cette table ou à cette stèle, bien qu'aucun d'eux ne présente trace d'inscription ni de moulure caractéristique. Plusieurs morceaux d'un gros tore de calcaire orné de banderolles peintes en noir ont également été retrouvés vers l'angle sud-est de la pyramide et sur sa face orientale, mais ils paraissent trop gros pour avoir pu appartenir à une stèle qui, en outre, dans un monument royal de cette époque, aurait dû être en pierre dure et non en calcaire. Ces éléments auraient donc plutôt appartenu aux tores d'angles extérieurs d'un édifice, soit ceux du temple même d'Ouserkaf, ce qui nous semble peu probable étant donné que ses murs ne se couronnaient pas par des corniches à gorge mais par des blocs arrondis [1], soit plutôt ceux de l'un des nombreux tombeaux saïtes construits à travers les ruines du temple.

Les parois intérieures de la salle centrale aux deux piliers comportaient certainement une assise de soubassement en granit dont les traces sont encore visibles en de nombreux points des fondations en calcaire, comme nous l'avons constaté également dans la grande cour à piliers, et comme cela fut le cas dans les salles principales des temples de Sahourê et de Néouser-rê en Abousir. Mais au-dessus de cette première assise en granit le reste des parois intérieures étaient très

[1] Le temple d'Ounas, à la fin de la Ve dynastie, présentait des tores aux angles de ses façades principales, mais celles-ci se couronnaient par des corniches à gorge, ce qui ne paraît pas avoir été le cas à Ouserkaf où nous n'avons retrouvé aucun élément de corniche à gorge.

probablement en calcaire avec bas-reliefs de scènes d'offrandes. Firth avait, en effet, recueilli à proximité au moins un bloc ainsi orné qui le lui fit supposer, et nous avons retrouvé encore au cours de nos derniers déblaiements quelques menus fragments, dont l'un représentant une partie de corbeille.

RECHERCHES EFFECTUÉES DANS LES RÉGIONS SUD ET SUD-OUEST DU TEMPLE (CAMPAGNE 1952-1953)

Ayant durant cette dernière campagne (du 27 novembre au 23 janvier, puis du 19 avril au 30 mai) concentré nos efforts principalement sur la région sud-ouest du temple, nous avons tout d'abord retrouvé le noyau de calcaire grossier du mur d'enceinte au sud de la petite pyramide satellite (voir plan pl. III), mur qui prolongeait ainsi exactement la façade méridionale du temple.

Vers l'ouest, notre déblaiement nous a livré également le noyau de l'enceinte en N (pl. IV) avec, en outre, une importante portion du dallage de la cour située au nord de la pyramide satellite, et sur ce dallage les traces nettes de l'alignement du mur d'enceinte en C (pl. III) et en A et B (pl. IV), dont l'épaisseur de 8 coudées (soit 4 m. 19) a ainsi été reconnue. D'autre part, le même dallage laissait apparaître dans l'angle nord-ouest de cette cour l'emplacement d'une porte G à deux vantaux avec seuil et montants de granit. Cette porte ménagée dans le mur prolongeant vers l'ouest le mur septentrional du temple mettait en communication les cours de la pyramide satellite et de la pyramide royale.

Dans le temple proprement dit, les nettoyages nouvellement effectués nous ont permis de constater que le hall à piliers P (pl. III) ne présentait pas le contour en escalier que Firth, influencé sans doute par le plan du temple de Mykérinos, avait cru pouvoir lui donner sur le schéma publié en 1929 [1], et que les deux chambres X et Y qu'il indiquait

[1] Cf. C. M. FIRTH, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXIX, p. 66.

symétriques à l'est et à l'ouest de ce hall ne l'étaient pas vraiment. Nous avons, en effet, retrouvé en D, à l'ouest de la chambre occidentale Y, une portion de seuil de granit en place marquant l'existence d'un couloir nord-sud qui devait conduire, d'une part, vers le sud par ce seuil à une chambre dont le contour ne peut être précisé, étant donnée la disparition totale des murs et des dallages en ce point, et, d'autre part, vers l'est à la chambre Y. Celle-ci dut être repoussée vers l'est afin de se trouver à équidistance de ce couloir et du hall à piliers, au centre du massif de maçonnerie qui les sépare.

Quant à la chambre Z construite sur l'axe nord-sud de la pyramide et vraisemblablement destinée aux statues, elle a malheureusement été amputée vers le sud par le grand puits des tombes jumelées de Neferibrê-sa-Neith et de Ouahibrê-men [1], dont le creusement à l'époque saïte acheva de ruiner le temple de ce côté. Nous constatons simplement que cette chambre était oblongue d'est en ouest, et qu'elle mesurait au moins 6 m. 30 dans ce sens. Elle devait probablement même atteindre une dizaine de mètres et comporter dans sa paroi méridionale des niches à statues. Nous avons supposé dans notre reconstitution du plan du temple d'Ouserkaf que ces niches auraient été au nombre de cinq, comme cela fut le cas dans le temple de son successeur Sahourê, et comme cela paraît avoir été ensuite la règle sous les Ve et VIe dynasties. La division en cinq travées du hall à piliers conduisant à cette chambre à statues pourrait également être une indication dans ce sens.

L'examen de ce plan ainsi reconstitué (pl. III), suggère différentes remarques. En premier lieu, la grande cour à portiques ne comportant pas de piliers sur sa face méridionale, on se demande la raison de cette particularité. Rappelons que c'est dans cette cour, exactement dans l'excavation marquant l'emplacement du premier pilier à partir de son angle sud-ouest, que Firth découvrit la magnifique tête en granit du roi Ouserkaf [2] exposée au Musée égyptien du Caire. Malgré tous ses efforts, il ne put retrouver le corps de cette statue qui, même figurée assise, comme il est vraisemblable, aurait dû atteindre avec le socle

[1] Cf. DRIOTON-LAUER, *Ann. Serv. Antiq.*, t. LI, p. 469-490, et pl. III.
[2] Cf. FIRTH, *ibidem*, t. XXIX, pl. I.

environ 5 mètres de hauteur, la tête mesurant déjà à elle seule o m. 75. Une pareille statue n'aurait pu trouver place dans aucune des salles du temple, toutes relativement exiguës; elle devait donc nécessairement se trouver à l'extérieur, et il semble tout indiqué de la supposer adossée au mur méridional de la cour à portiques, ce qui expliquerait parfaitement l'absence de piliers de ce côté. Lorsque, après avoir franchi les deux vestibules nord-sud et est-ouest, on débouchait dans la vaste cour à portiques, l'apparition de cette statue colossale du roi assis face à sa pyramide devait être d'un effet saisissant et particulièrement majestueux. Il est fort probable que l'ensemble aurait été, en outre, complété par un autel ou une table d'offrandes soit au centre de la cour, soit au pied de la statue.

L'étude des seuils de granit conservés de la plupart des portes nous donne, d'autre part, des indications précieuses. Nous avons ainsi constaté que six de ces portes faites de deux vantaux étaient plus larges que les autres qui ne comportaient qu'un seul vantail. Ces six portes à double vantail sont toutes placées sur un même itinéraire, celui-là même que dut suivre le cortège funèbre dans le temple pour parvenir jusqu'à la descenderie de la pyramide sur sa face nord. Ce sont : les deux portes successives de l'entrée du temple, la porte séparant les deux vestibules nord-sud et est-ouest, celle qui permet de déboucher au milieu du portique oriental de la grande cour, celle exactement opposée à la précédente sur la face occidentale de cette cour, et enfin la porte G, qui met en communication la cour de la petite pyramide satellite et la cour de la pyramide royale. Nous voyons que le cortège passait ainsi obligatoirement devant la pyramide satellite où certains rites devaient s'accomplir au cours de la cérémonie des funérailles. Peut-être, était-ce là que s'effectuait la levée du corps, la momie étant alors extraite de cette pyramide satellite, où elle aurait été entreposée jusque là au cours des diverses opérations de la momification, pour être enfin conduite à sa demeure d'éternité sous la pyramide principale?

Quant aux portes à vantail unique, nous constatons que celle qui se trouvait dans la paroi sud du vestibule d'entrée en H ainsi que les deux qui étaient ménagées dans le mur méridional de la cour à portiques ne s'ouvraient pas respectivement à partir de ce vestibule et de cette

cour. Leur vantail était verrouillé de l'intérieur du couloir des magasins pour la première, et du couloir du hall à piliers pour les secondes. Les autres portes qui donnaient aussi sur le hall à piliers P ou sur son couloir EF étaient également verrouillées à partir de ceux-ci. Tout cela laisse supposer qu'un prêtre-portier, au moins, habitait dans ces magasins et que ceux-ci étaient en communication directe avec le couloir du hall à piliers; c'est pourquoi nous avons indiqué sur notre plan en F une porte en pointillé à l'extrémité orientale de ce couloir. Le culte journalier et intime des statues pouvait ainsi être assuré sans avoir à passer par l'itinéraire des grands vestibules et de la cour à portiques réservé aux solennités. En ce qui concerne, enfin, l'apport des offrandes devant la stèle dans la chapelle orientale, il se faisait, nous l'avons vu, par l'étroit couloir partant de l'angle nord-est de la cour à portiques et aboutissant, dans l'angle sud-est de la cour de la pyramide, à la porte A.

Ainsi, malgré la disposition tout à fait particulière de ce temple d'Ouserkaf et sa situation anormale au sud de sa pyramide, nous sommes parvenu peu à peu à y retrouver tous les éléments essentiels au culte funéraire et caractéristiques des temples des pyramides classiques des Ve et VIe dynasties. A part la salle qui comportait, sans doute, stèle fausse-porte et table d'offrandes, et qui était normalement accolée avec ses dépendances immédiates à la pyramide au milieu de sa face orientale, ces éléments sont, il est vrai, tous répartis assez différemment. Le vestibule d'entrée repoussé vers le sud, bien au delà de la pyramide, est divisé en deux parties formant entre elles un angle droit qui enserre les magasins tous groupés du côté méridional, alors que la règle fut ensuite de les répartir à peu près également au nord et au sud du vestibule d'entrée, de la cour à portiques, et même de la salle des offrandes. La cour à portiques, qui fait ici normalement suite au vestibule, se trouve ainsi rejetée au sud de la pyramide, sur l'axe nord-sud de celle-ci, au lieu d'être à l'est sur son axe est-ouest. Quant au hall à piliers, la chambre à statues, et leurs dépendances, au lieu de se trouver à l'ouest de la cour à portiques, ils sont rabattus de 90° vers le sud, toutes les statues regardant alors vers la pyramide au lieu de lui être adossées. Enfin, si la pyramide satellite se trouve presque normalement

située par rapport à la cour à portiques, elle est, au contraire, déplacée de 90° par rapport à la pyramide royale : elle est au sud-sud-ouest de celle-ci, au lieu d'être à l'est-sud-est.

Quelle put être la cause de ce déplacement de la majeure partie du temple d'Ouserkaf au sud de sa pyramide? Herbert Ricke voudrait y voir une raison de culte solaire [1] : pour lui, la fumée des holocaustes offerts sur l'autel de la cour à portiques devait pouvoir atteindre durant tout le jour Rê et le Roi dans leur barque sur son parcours céleste d'est en ouest, et c'est pour éviter l'ombre projetée par la pyramide sur sa face orientale l'après-midi qu'on aurait situé cette cour au Sud. Il convient cependant de faire observer, d'une part, qu'il ne s'agit pas là d'un temple solaire proprement dit, mais d'un temple pour le culte funéraire du *ka* royal, et, d'autre part que, si l'exposition constante au soleil de l'autel de la cour à portiques avait eu réellement une telle importance, il est évident que les architectes des rois qui succédèrent à Ouserkaf auraient bien su établir des plans répondant à ce besoin ; or ce ne fut manifestement pas le cas, nous pouvons le constater en Abousir dès son successeur immédiat Sahourê. Aussi croyons-nous plutôt à une raison d'ordre topographique : une voie desservant déjà la nécropole à peu près sur le tracé de notre route actuelle, comme l'avait suggéré Firth [2], ou bien quelque construction importante qui aurait pu empêcher de donner au temple sur la face orientale de la pyramide le développement voulu. Rappelons qu'il y a un exemple très comparable en Abousir où le temple funéraire du roi Néouser-rê, sauf la salle des offrandes avec stèle et dépendances immédiates, fut largement désaxé vers le sud par suite de la présence, à l'est, d'un important groupe de mastabas que l'on tint à respecter. Un déblaiement méthodique de la région située à l'est de la pyramide d'Ouserkaf serait donc nécessaire.

Tels sont les principaux éléments nouveaux apportés à la connaissance du plan du temple funéraire d'Ouserkaf par les déblaiements complémentaires que nous y avons effectués depuis 1948. Ils vont nous permettre, espérons-nous, de mener à bien prochainement la publication

[1] Cf. H. Ricke, *op. cit.* p. 68-69. [2] *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXIX, p. 68.

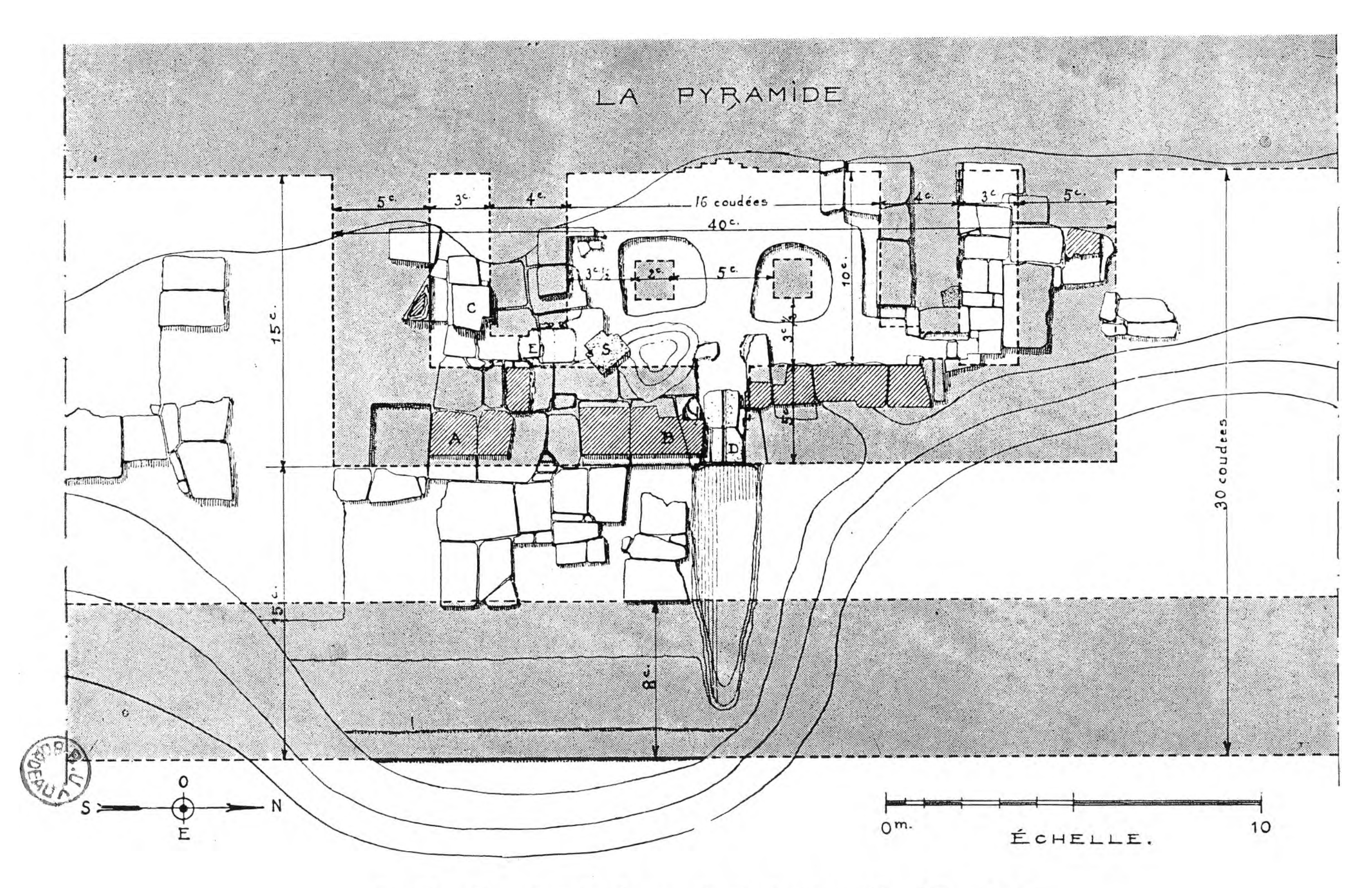
d'ensemble si longtemps différée de cet important monument. Nous avons entrepris celle-ci en collaboration avec M. W. Stevenson Smith, du Museum of Fine Arts de Boston, qui avait à la demande du Dr Reisner, déjà bien avant la guerre, relevé et dessiné la plupart des beaux fragments de bas-reliefs découverts par Firth dans ce temple. Il a bien voulu en outre se charger de dessiner ceux que nous avons retrouvés depuis et y joindre l'étude ou les commentaires nécessaires.



1. Emplacement (E) du seuil de granit (S).

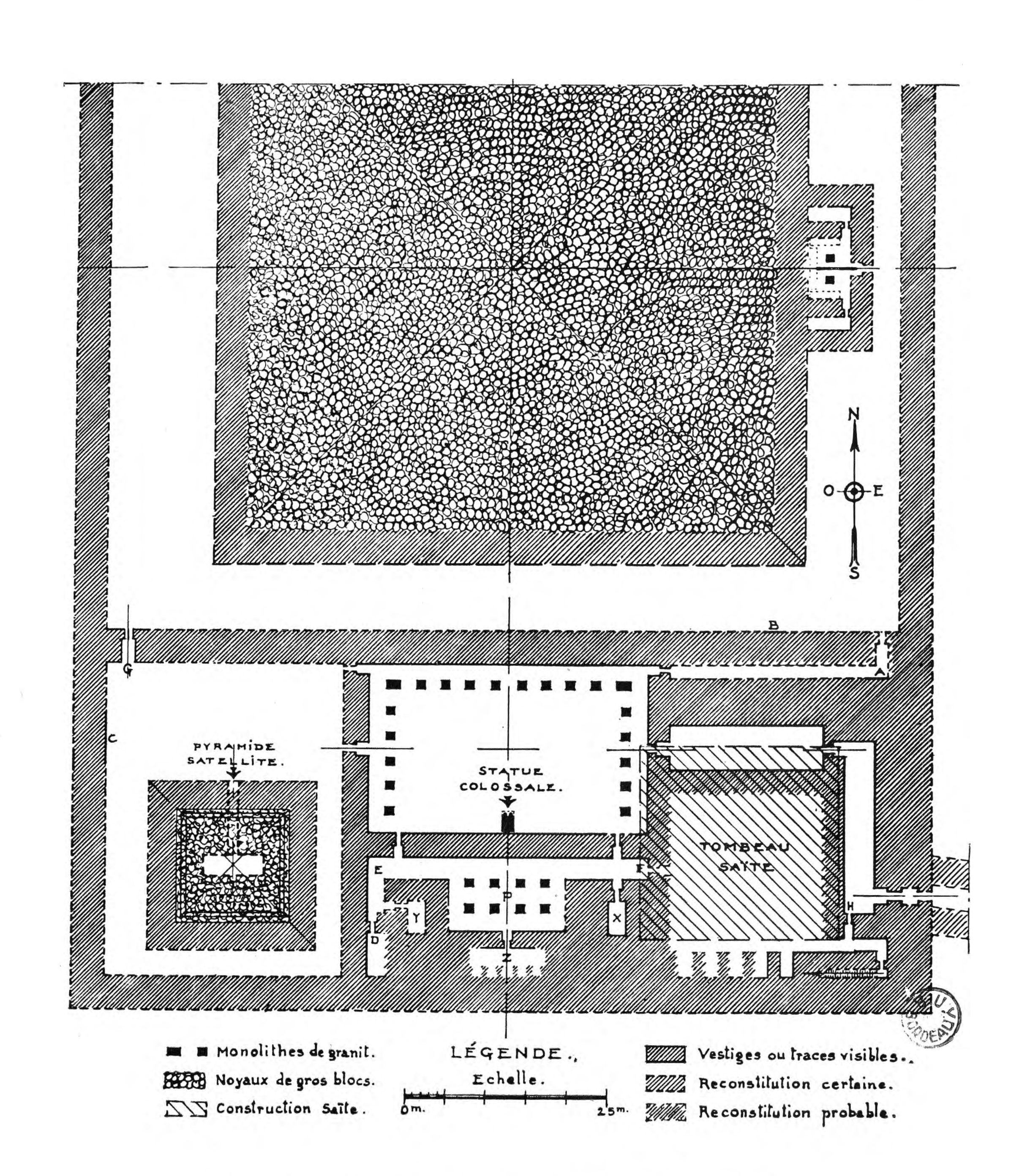


2. Vestiges de la chapelle orientale du temple de la pyramide d'Ouserkaf.



La chapelle orientale du temple de la Pyramide d'Ouserkaf.

Pl. II



Plan d'ensemble du temple haut de la Pyramide d'Ouserkaf.



Traces de parement (A et B) et noyau (N) du mur d'enceinte ouest. Dallage de la cour de la pyramide satellite.

PL. IV

NOTE ON "*t ḫyr·t*"

IN BOUNDARIES OF PTOLEMAIC HOUSES AT THEBES

BY

Dr. MUSTAFA EL-AMIR

The following note, as the title suggests, arises after Sir H. THOMPSON's, *Note on* t ḫyr·t *in boundaries of Ptolemaic conveyances of land,* in *J. E. A.*, XXIII, 258.

The three examples quoted from Siut [1] are :

1) B. VIII-3 : *t ḫrꜣ n p hb*
2) VO. VI-4 : *t ḫry n p hb*
3) A-6 : *t ḫre n hb.w*

Note here that Sir H. Thompson gave three different transliterations for the same word. In the third example, however, we should read : *t ḫre-ʿ (n) p hb;* since the sing. def. art. *p* is clearly written before *hb* and there is no pl. sign after the latter; for my reading *ḫre-ʿ* which is equivalent to *ḫre* see *Sonnenauge* 17-26-27 [2]. All three examples relating to the same piece of land; the *ḫre* being the adjacent boundary. It is translated as « the feeding-place of the Ibis».

---

[1] Sir H. THOMPSON, *A Family Archive from Siut,* Oxford 1934.

[2] W. SPIEGELBERG, *Der Ägyptische Mythus vom Sonnenauge (der Papyrus der Tierfabeln-Kufi) nach dem Leidener demotischen Papyrus,* I, 384, Strassburg 1917.

Two more examples are referred to, by Sir H. Thompson; these are :

B. M. 10392, II, 3-4 and Bologna, published by Revillout in *Rev. Eg.*, III, pl. I-II. In both examples, the same adjacent plot to a field is described as : *n yḥ·w n t ḫre n n hb.w n NN :* translated as : the fields of the feeding-place of the Ibises of *NN*. These fields were included in the Estate of Amun in the western district of Coptos.

In all examples, both from Siut and Coptos, the word is written with the determinative of food (or plant) [1]. In all examples also, the *ḫre* is the nom. regens followed by the genetival adj. «*n*» and the nom. rectum *p hb* or *n hb.w;* the place is given as the adjacent boundary to a property and that property is always described as some kind of *cultivated land.*

Now, a similar word but with the determinative of place occurs in many Theban Papyri in boundaries of *Houses* in both districts of Thebes, and at Jeme. The following are some examples [2] :

1) Berlin 3114-3140
2) Berlin 3113
3) Vienne 26
4) Bodleian C. 13
5) Berlin 3096
6) Philadelphia XXIII

Examples 1-4, relating to Houses in the Southern District of Thebes. Example 5, relating to a House in the Northern District of Thebes. Example 6, relating to a House at Jeme.

[1] Cf. also = ⲍⲣⲉ = Supply or food in Brugsch, in *Dict. Demot.*

[2] In these examples I refer to : W. Spiegelberg, *Demotische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin,* Leipzig 1902 (for Ex. 1, 2 and 5).
E. Revillout, *Nouvelle Chrestomathie Démotique,* Paris 1878, Papyrus 26 de Vienne p. 96 (for Ex. 3).
— For Ex. 4, I thank Professor S. R. K. Glanville for showing me photographs of this document at the Bodleian Library, Oxford.
— For Ex. 6, see my Thesis : *Legal and Sociological Aspects of the Demotic Archive at Philadelphia and of related Papyri,* sous-presse.

In all these examples, the adjacent boundary of the house is described as one or more houses followed by the description : exactly in the same way as the frequent description : *e p ḫry n Pr-ʿo ʾwt·w* = the King's Street being between them.

Note that *ḫyr* in all but one example is written with the determinative of place followed by the same group for the writing of «*pr*». In this example (nº 5 above), however, the group is written only once; owing to its resemblance, it is meant to be taken both as a determinative for *ḫyr* and as a word sign for «*pr*». Sometimes we meet with such haplographic omission in these papyri, e. g. *Philadelphia,* I : = *p ʿy (n) kt-hn NN* = the house of the potter *NN* [1]. In *Philadelphia,* XV, the same house is referred to as : , with the haplographic omission of the group for *kt* since it is similar to the group for *ʿy*, which is written here. Similarly the frequent writing of : which reads *wn ʾMn ʾMn-ḥtp* = the pastophoros of Amun, Amenhotep, with the haplographic omission of the group for Amun.

Now, if we apply this implication to the group after *pr,* in our examples above, *i. e.* , it can be taken both as *ʾMn* and as the first syllable of *ʾwt.w*. Hence, it is possible to read : *e t ḫyr n pr ʾMn ʾwt·w,* in the first five examples and : *e t ḫyr n pr-ḥt ʾwt·w,* in the last one. The translations would therefore be : « The Lane of the Temple of Amun [2] being between them» and « The Lane of the Treasury [3] being between them, respectively».

Then, it is possible that we have a feminine form in Demotic for the masculine *p ḫyr* = Street. This feminine or diminutive form of the

[1] See Reich, *Mizraim,* II, 64 and my Thesis referred to, above.

[2] *i.e.* « in the city, on the Eastern bank».

[3] *i.e.* « at the Village, Jeme, on the Western bank», with reference to the five rooms which Ramesses III built as a Treasury at Medinet Habu and which were used, for a similar purpose, by the Scribes of the Ptolemaic period. See Edgerton, *Report on the Graffiti at Medinet Habu, A.J.S.L.L.* (L, 116).

word may well be translated « Lane »; a subsidiary street or passage between rows of houses adjoining the main street of the city [1].

Similarly, in Pap. Turin Quadro C. V-a [2], there is reference to the masculine : *p myt n Pr-ʿo* = the King's Way, and to the feminine : *t myt n ʾMn Ḏmʿ* = the path of Amun of Jeme [3].

MUSTAPHA EL-AMIR

[1] For the translation of *t ḫyr* as « Lane » or « passage » of a *τόπος* (coptic ϩⲉⲣ), see also :
CRUM, *Epiphanes*, II, p. 214, n. 1; *Jeme Index*, p. 469 ⲧ ϩⲓⲣ ϩⲓⲣ = street, lane. *Copt. Ostr.*, 204 ⲧⲁ ϩⲣⲁⲓ = Inner blind street. *Copt. Dict.*, 696-697 ⲡ ϩⲓⲣ (mas.) = street; fem. (error?) from Jeme. *Copt. Ostr.*, 145 : house ϩⲓ ⲡ ϩⲓⲣ ⲛ ⲧ ⲡⲁⲓⲗⲁⲕⲓⲛⲉ ⲉ ⲧ ϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲛ ⲧ ϩⲉⲣ = house in the street Pailakine within the *lane* (Crum translated within the street Hire?)

Cf. also the Arabic word حارة (Ḥara) which means « Lane ».

[2] Through the kindness of Professor S. R. K. Glanville, I have been able to study this unpublished text from photographs in his possession.

[3] Presumably « the path » of the procession of Amun.

THREE NOTES ON HERODOTUS, BOOK II

BY

J. GWYN GRIFFITHS

1. GREEK AND EGYPTIAN WRITING

II, 36, 4. *γράμματα γράφουσι καὶ λογίζονται ψήφοισι Ἕλληνες μέν ἀπὸ τῶν ἀριστερῶν ἐπὶ τὰ δεξιὰ φέροντες τὴν χεῖρα, Αἰγύπτιοι δὲ ἀπὸ τῶν δεξιῶν ἐπὶ τὰ ἀριστερά · καὶ ποιεῦντες ταῦτα αὐτοὶ μέν φασι ἐπιδέξια ποιέειν, Ἕλληνας δὲ ἐπαρίστερα.*

ἐπιδέξια RV : *ἐπὶ δεξιὰ* rell.
ἐπαρίστερα RV : *ἐπ' ἀριστερά* rell.

Hude in his third edition accepts the readings *ἐπιδέξια* and *ἐπαρίστερα;* and even if *ἐπὶ δεξιὰ* and *ἐπ' ἀριστερά* are kept, it should be noted that these phrases differ from the corresponding ones in the first part of the statement in that the article is omitted. This might suggest a different meaning. It is true that *ἐπ' ἀριστερὰ* in II, 93, 4 means « to the left », but L-S-J know *ἐπαρίστερος* also in the sense of « wrong » or « awkward », just as they know *ἐπιδέξιος* in the sense of « lucky » or « dexterous », although in the case of this passage they prefer the meanings of « left » and « right ».

One thing is clear : the old interpretation needs to be either rejected, or explained in a manner consistent with what is otherwise known of the ancient systems of writing. Godley [1] translates in his Loeb edition : « The Greeks write and calculate by moving the hand from left to right; the Egyptians do contrariwise; yet they say that their way of

[1] Cf. the translations of Rawlinson and G. C. Macaulay.

writing is towards the right, and the Greek way towards the left». What does this mean? We must at least refuse to believe that the Egyptians, according to Herodotus, swore that right was left and left was right. Most editors and translators, including Baehr, Rawlinson, Sayce, Dindorf and Godley, seem to hold this naïve belief. Sottas and Drioton in their *Introduction à l'Etude des Hiéroglyphes* (Paris 1922), 69 seek to defend such an interpretation thus : « Hérodote nous renseigne sur la direction de l'écriture : de droite à gauche. Autre bizarrerie, selon lui : non contents de ne pas agir, en cela, comme tout le monde, les Egyptiens prétendaient encore qu'ils écrivaient vers la droite et les Grecs vers la gauche ! » Allowance must admittedly be made for Herodotus' readiness to see contrasts between Greek and Egyptian customs; but the last part of the statement must be interpreted, if possible, in such a way as to make it something other than a piece of absurd pretence on the part of the Egyptians.

It was Krall [1] who first suggested that *ἐπὶ δεξιά* and *ἐπὶ ἀριστερά* (with these readings) could here mean « luckily » and « unluckily ». He maintained that the right hand was considered lucky among the Greeks, but the left among the Egyptians. That the Egyptian view of left and right differed in this way is not attested [2]. The best discussion of the passage is that by W. Spiegelberg in *Hermes* 56 (1921), 434-438. He argues for the reading later adopted by Hude, and for giving *ἐπιδέξια* and *ἐπαρίστερα* the meanings « right » and « wrong ». He would thus interpret the passage : « Die Aegypter schreiben und rechnen im Gegensatz zu den Griechen von rechts nach links, und dabei behaupten sie selbst, sie machen es richtig, die Griechen aber falsch ». Among the examples he adduces for these meanings of the words are a line from a comic author (Kock, III, 364) :

ἐπαρίστερ' ἔμαθες, ὦ πόνηρε, γράμματα

and Aeschines *περὶ παραπρεσϐ.*, 124 *οὐ δυνατὸς ἦν ἐπιδεξίως ἐπιστολὴν γράψαι*. This interpretation makes excellent sense and it has been accep-

[1] *Wien. Sitzber.* 116 (1888), 701-702.

[2] See note 2 below (*The Deserters on the Left of the King*).

ted by A. W. Lawrence [1], who demurs, however, from translating *ἐπαρίστερα* « wrongly », and prefers to provide that suggestion in the word « left-handedly ». W. C. Waddell, the author of the most recent edition (London 1939), prints mostly the text of Hude, but here keeps *ἐπὶ δεξιά* and *ἐπ' ἀριστερά*. He thinks *ἐπὶ δεξιά* « is used with a conscious play upon the literal meaning « rightwise » in the sense of « rightly », « in the right way », just as *ἐπ' ἀριστερά*, « left-handedly » implies « wrongly », « perversely » ». But « left-handedly » in its literal sense cannot be the first meaning. Spiegelberg's reading and interpretation are clearly preferable.

An alternative solution, however, is to explain the other reading in such a way as to give point to an Egyptian claim that their writing, whereas ostensibly from right to left, was really from left to right, while the converse was true of Greek writing [2]. One such solution was offered by the Egyptologist Brugsch [3], who noticed clear evidence in examples of the demotic script to show that the individual signs were written from left to right, although the direction of the writing as a whole is invariably from right to left. This explanation has been accepted by Stein, Wiedemann [4], and How and Wells, while Waddell seeks to combine it, somewhat illogically, with the idea of paronomasia in the phrases *ἐπὶ δεξιά* and *ἐπ' ἀριστερά*. Spiegelberg [5] objects that this explanation cannot apply also to the reckoning with counters, which is also contrasted. But does the phrase really refer to reckoning with counters? Spiegelberg further objects that as the Greek letters were also written individually from left to right, the opposite will not be

[1] Herodotus, *Rawlinson's Translation Revised and Annotated* (London, 1935), 161.

[2] Most commentators have pointed out, rightly, that H. has here ignored the earlier stages of Greek writing in the retrograde and boustrophedon manner. His statement about Egyptian writing is true of the predominant custom, especially in hieratic and demotic. Writing from left to right is also found, together with downward vertical writing (not « up and down » as How and Wells curiously remark).

[3] *Grammaire démotique* (Berlin, 1855), 15-16.

[4] He points out that Brugsch's statement applies to hieratic as well as demotic.

[5] *Op. cit.*, 436.

true of the statement made about Greek writing. This latter point seems valid, although it could be argued either that an Egyptian claimant might have been misinformed about Greek writing or that Herodotus himself added this for effect.

To revert for a moment to *λογίζεσθαι ψήφοις* : is it doubtful whether it here means literally « to calculate with pebbles or counters ». L-S-J cite examples of *ψῆφος* itself used for a cipher or number, and since Herodotus mentions calculating in close connexion with writing, he is probably referring to the process of calculating numbers as recorded in writing. And it is of course true in Greek and Egyptian writing that numbers are written from left to right or vice-versa in the same way as words. A feature of Greek mathematics was the use of letters in numerical notation, as Coraës (quoted by Baehr) points out in his note on *ψήφοις* here and in other occurrences : « *Chiffres, οὐχ ἑτέρας παρὰ τὰ γράμματα, ἀλλ' αὐτὰ ταῦτα τὰ γράμματα καὶ στοιχεῖα τῶν λέξεων, εἰς ἀριθμῶν σημεῖα μεταλαμβανόμενα* ». The signs used in Egyptian numerical notation differed in most cases from those used in words, but their direction agreed with that of the adjacent writing. Rawlinson and Godley translate « when they write or (and) calculate », and this is undoubtedly preferable to « in the writing of characters and reckoning with pebbles » (G. C. Macaulay) or « in writing and reckoning with pebbles » (J. Enoch Powell). In his *Lexicon to Herodotus* M. Powell expresses the opinion, s. v. *ψῆφος*, that the word here denotes the abacus-bead used on a counting board. According to W. D. Ross [1], however, there was a similarity of usage in this connexion, since « the Egyptians, Greeks, and Romans alike used a board with vertical columns, on which (working from right to left) units, tens, hundreds . . . were inscribed ».

Another explanation may be suggested. Whereas Egyptian writing was usually from right to left [2], yet the hieroglyphs (or their counterparts in hieratic and demotic) *faced* in the other direction. For an Egyptian to have stressed the fact that Egyptian writing always faces in the opposite direction from which it moves is quite likely, especially as the large number of human and animal figures gives prominence to the question of the direction faced, a prominence wholly or partly lost in scripts which do not preserve vividly the originally pictorial nature of the letters. It should be noted also that this feature is present in alls forms of Egyptian writing, although demotic is a good deal removed, in its cursive abbreviations, from the original shape of the hieroglyphs.

There is one objection to the interpretation I have suggested. If the Egyptians claimed that their writing was really from left to right, in the sense that it faced in that direction, how could they claim that Greek writing was really from right to left in the same sense? The truth is that Greek writing faces the same way as it moves; and here the term « facing » refers to the side on which the open parts of the letters gamma, epsilon, kappa, lambda, and sigma are found. There is this consistency, usually, about the relation between the direction of the writing and the way it faces, whether the direction be right to left, boustrophedon, or left ro right [1]. In the process of transition,

---

[1] *Oxford Classical Dictionary*, s. v. abacus.

[2] P. Marestaing, *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique* (Paris, 1913). 23 oversimplifies the position when he says. « Les langues sémitiques s'écrivent de droite à gauche, et l'égyptien est une langue sémitique, d'après les derniers travaux des grammairiens ». Nor is Egyptian purely Semitic in spite of its Semitic affinities. M. Marestaing goes on to explain the prevalent right-left direction thus (p. 24) : « Il est facile d'expliquer pourquoi les écritures cursives adoptèrent cette direction. Le scribe tenait de la main gauche le rouleau de papyrus et le déroulait à mesure : nécessité était donc pour lui de commencer par la fin et d'écrire de droite à gauche ». That the papyrus-roll could be otherwise manipulated is shown by the occasional divergencies in Egyptian writing. Further, the Greeks also wrote on papyrus.

[1] Semitic writing was from right to left, and it also faced the left. In this respect the Greeks followed the Semitic and not the Egyptian manner. Cf. A. C. Moorhouse, *Writing and the Alphabet* (London, 1946), 47. Cretan scripts were like the Semitic and Greek in this respect, but the Phaistos disk agrees with the Egyptian method. See D. Diringer, *The Alphabet* (London, 1947), 75, 79. Wilkinson in Rawlinson, vol. II[4] (1880), 316, n. notes that Sanskrit writing faces a direction other than that in which it moves : « . . . Sanscrit, from its letters facing to the left, while the words are written from left to right, gives an evidence of its having borrowed letters from a Semitic source ». But Hebrew faces and moves in the same direction.

however, from one stage to another, it is natural that sporadic inconsistencies should have occurred. An early inscription from Melos has Ί for Γ, explained by E. S. Roberts [1] as «perhaps a survival of *βουσ7ροφηδὸν* times». It also occurs occasionally later. In the same way, there are forms of Σ which suggest a survival of the right-to-left habit of writing which has become left-to-right [2].

Can Herodotus' Egyptian informant have been thinking of such examples? This is very unlikely, since even if they had been noticed, they would not be numerous enough to form the basis of a generalization about Greek writing. It is much more likely that the statement about Greek writing being the opposite of Egyptian writing in this respect is added to complete the series of contrasts; whether it was the Egyptian informant who added it, or Herodotus himself, cannot be decided. If we may judge by other statements of his, e. g. in chapters 35 and 36, Herodotus would have been quite ready to do so.

2. THE DESERTERS ON THE LEFT OF THE KING

II, 30, 1. *Τοῖσι δὲ αὐτομόλοισι τούτοισι οὔνομά ἐσ7ι* Ἀ*σμάχ, δύναται δὲ τοῦτο τὸ ἔπος κατὰ τὴν* Ἑ*λλήνων γλῶσσαν οἱ ἐξ ἀρισ7ερῆς χειρὸς ϖαρισ7άμενοι βασιλέϊ.*

A similar story is given by Diodorus Siculus (I, 67), with the difference that there the cause of the desertion is stated to be the placing of the Egyptian troops on the left wing of the army. Maspero [3] rightly suggests that Diodorus (and others) have assigned this cause because popular etymology interpreted Ἀ*σμάχ* as meaning «left». It was de Horrack [4] who first saw what Egyptian word was involved in this interpretation, but it is Spiegelberg [5] who has come nearest to clearing up the whole matter. He tackled the question of what the real meaning

[1] *An Introduction to Greek Epigraphy* (Cambridge, 1887), I, 36.

[2] E. S. Roberts, *op. cit.*, I, 269.

[3] *The Passing of the Empires* (London, 1900), 500, n. 2.

[4] *Rev. Arch.*, II (1862), 368-369.

[5] *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 43 (1906), 95.

of Ἀ*σμάχ* was, as opposed to the secondary meaning or «left». His explanation is that it is the participle of *śḫmi* «to forget», *i. e.* «those who forget (their Lord, Pharaoh)», hence «deserters». The only weakness in this ingenious explanation, as Spiegelberg admits, is that *śḫmi* does not actually occur with reference to deserters.

The historicity of the main point in the story has been made likely by the evidence for two broadly similar incidents, one in the reign of Psammetichus II [1], the other under Apries [2]. Schäfer, who has written in detail on the second parallel, translates an inscription on a statue in the Louvre which comes from the temple of Elephantine and is dedicated to the three gods of the cataract, Khnum, Satet and Anuket by Nes-ḥor, a military officer. In this case, however, Nes-ḥor prevented the desertion which was planned [3].

[1] The Greek inscription at Abu Simbel was ascribed at first to Psammetichus I, but Wiedemann and Lefebvre showed that it belongs to Psammetichus II. See M. N. Tod, *Greek Historical Inscriptions* (Oxford, 1933), n° 4. It relates how Greek and Egyptian soldiers of the Pharaoh went up the Nile south of Elephantine. Probably they reached the second cataract. Upon their return they inscribed their names on the legs of one of the colossi at Abu Simbel. There is no suggestion of mutiny here, but the cause of the expedition is not stated. It might have involved the pursuit of other troops who had rebelled. Indeed, H. R. Hall, *The Ancient History of the Near East*[3] (London, 1916), 545 thinks «it is not impossible that this expedition was that ascribed by Herodotus to Psammetichos I». Cf. also the same author's remarks in the Cambridge Ancient History (1925), III, 293, 301. Hall says, in the last place cited, that «it is evident that the expedition went no farther than Abu Simbel»; but the words *υἷς ὁ ϖοταμὸς ἀνίη* «as far as the river let them go», suggests some distance further — the second cataract.

[2] See H. Schäfer, *Die Auswanderung der Krieger unter Psammetich I und der Söldneraufstand in Elephantine unter Apries* in *Klio* (1904), 152-163.

[3] Schäfer does not translate satisfactorily the sentence describing Nes-ḥor's action : *smn.n.ỉ ỉb.sn m sḫrw* means «I consolidated their minds in (their) plans», *i. e.* in their former loyal plans, and not «Ich aber brachte sie zur Vernunft durch Zureden». Spiegelberg (trans. Blackman). *The Credibility of Herodotus' Account of Egypt* (Oxford, 1927), 28 refers to what is described in the Egyptian inscription as «an exactly similar event» to that narrated by Herodotus. This is an overstatement.

While there has been some disagreement on the historical basis of the story, there has been a much sharper divergence of opinion concerning the basis in tradition and custom of the popular etymology of Ἀσμάχ. Some editors have roundly denied that the Egyptians considered the right hand to be more honourable that the left. Referring to Diodorus' expansion of the suggestion in Ἀσμάχ as alluding to the left, Waddell says : « But it must be objected that the left was more honourable than the right side in both Egypt and Ethiopia (A. W. Lawrence) ». A. W. Lawrence, in making this statement [1], refers to Spiegelberg's article [2] ; but Spiegelberg says nothing of the sort. What he says [3] is :

> « Herodot erklärt den Ausdruck nicht weiter. Wenn man aber daran denkt, dass der häufige Titel *ṯꜣj mḥ ḥr wnmj n stn* « Wedelträger zur Rechten des Königs » die rechte Seite als die Ehrenseite auffasst, so sind damit die zur Linken stehenden Soldaten als Krieger zweiter Klasse bezeichnet. Darauf gründet sich wohl auch die weitere Ausspinnung der herodoteischen Angabe bei Diodor (I, 67) ».

There are writers, however, who have maintained a standpoint similar to Lawrence's. First, there is Sayce [4], who says that « the story of Diodoros that the Asmakh deserted because the Greek mercenaries were placed on the right of the king is plainly fictitious, the left being among the Egyptians the post of honour ». Then there is Krall [5] in his remarks referred to above in connexion with II, 36. He wishes to

[1] A. W. Lawrence ad II, 30, 1 (p. 155) : « But the left was more honourable than the right in both Egypt and Ethiopia, which disproves Diodorus » tale (I, 5) that they deserted in disgust at having been placed on the left wing of Psammetichus' army (Spiegelberg, *Z. Ä. S.* 43, p. 95). » L. gives no evidence for his first claim apart from the reference to Spiegelberg, whom he misrepresents. The reference to Diodorus should be I. 67.

[2] *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 43 (1906), 95.

[3] *Op. cit.*, n. 5.

[4] *The Ancient Empires of the East* (London, 1883), 141.

[5] *Wien. Sitzber.* 116 (1888), 701-702.

interpret ἐπὶ δεξιά there as « luckily » and ἐπὶ ἀριστερά as « unluckily ». That right and left were considered lucky and unlucky respectively among the Greeks is well-known. But what is the evidence that the opposite was true among the Egyptians? Krall suggests that the Greek priest would look north during religious ceremonies, so that the west was on his left; the Egyptian, on the other hand, prayed with his face to the south, from where the floods of the sacred stream came, « und von wo wahrscheinlich das Volk der Aegypter in das Gebiet zwischen Syene und dem Meere eingezogen war », — this last a pure hypothesis. Therefore, argues Krall, the east to the Egyptian was on the left, where the sun-god appeared in splendour to undertake his victorious campaign over the clouds to heaven; but on the right was the evil « Amenti », the region of the dead. A further point adduced in favour of the alleged good luck of the left side in Egypt is that statues, especially of the Old Kingdom, are represented as stepping forward with the left foot first. A reference is then made to Herodotus II, 30.

It is true that the west, to the Egyptians, was on the right and that it was the domain of the dead. But it is often referred to as a blessed region, and the phrase « the beautiful west » occurs frequently [1]. The statues which show a left foot advancing do not argue a special honour attaching to this side; such a small point of posture can have no significance in this sense. A more apposite question in relation to statuary would be the honorific grouping of persons represented in triads. It seems that the custom was to put the most important member of the group in the middle. The next in importance was placed on the right of the central figure, and the least important on the left. Thus, in the Old Kingdom, a triad of Hathor, a figure representing the harenome, and Mycerinus shows Hathor in the middle, the nome-figure on her right, and Mycerinus on her left [2]. A triad consisting of a man, a double of himself, and his wife shows the man in the cen-

[1] *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, I, 87 (8).

[2] W. S. Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*. (Boston, 1949), pl. 13 *c*.

tre, his double on his right, and his wife on his left; a little daughter is shown also on the left, and a little son on the right[1].

The Egyptian word for « left » is connected by Sethe[2] with words meaning « evil » and « sickness ». He adds that it is doubtful whether the left side was given from the beginning a connotation of weakness and ill-luck, or whether, conversely, the evil connotation of the word-stem *ỉ3b* was only later attached to the left side. With the second possibility he compares ἀριστερός and *sinister*[3].

Here, however, we must guard against the idea that the left hand and all its doings were always regarded as inauspicious. No people can have entertained such an extreme and inconvenient belief. When Catullus (XLV, 8-9) wrote :

Hoc ut dixit, Amor sinistra, ut ante
Dextra, sternuit adprobationem

he was probably referring to the right and left sides in a corroborative sense. The right hand is the normal hand for active and skilful work, but honorific significance need not be constantly looked for. Wilkinson[4], discussing a representation which shows ointment being presented to an Egyptian god, says that the king or priest, when he took out a portion of ointment to anoint the statue, did this with the little finger of the right hand. He adds the following note :

> « *The notion of superiority attached to the right hand was always remarkable, and is now scrupulously maintained in the East. It calls to mind one of the precepts of Pythagoras, « Take off your right shoe first, but put your left foot first into the bath* ».

It is doubtful whether the notion of auspiciousness need be invoked to explain the natural use of a finger on the right hand in such a connexion.

---

(1) W. S. Smith, *op. cit.*, pl. 21 *d*. The two male figures show little facial resemblance, but they are both inscribed with the name *Pr-mrw*.

(2) *Die aegyptischen Ausdrücke für rechts und links und die Hieroglyphenzeichen für Westen und Osten* (Nachr. Göttingen, 1922), 203.

(3) But in Roman divination the left was favourable. See Cicero, *De Div.* 2, 39, 82.

(4) *Manners and Customs of the Ancient Egyptians* (2nd Series, London, 1841), II, 370.

Wiedemann[1], who rightly rejects the idea of Ebers that the soldiers were called « those to the left » because the defenceless left was guarded by the best soldiers, yet claims that the left, to the Egyptians, was the more honourable side. He says that the fan-bearer to the left of the Pharaoh was one of the highest officers of the state. But so was the one of the right[2]. He refers to the separation of the good and evil by a god, in which process the good are placed on the left. But Papyrus Anastasi II, 6, 4 which he cites does not bear this out[3].

It may be concluded that Herodotus, in this reference to popular etymology, is reproducing an idea which actually prevailed among the Egyptians, as among other peoples, namely that the right hand was more honourable than the left.

3. THE TOOLS OF THE PYRAMID-BUILDERS

II, 125, 7. *εἰ δ' ἔστι οὕτως ἔχοντα ταῦτα, κόσα οἰκὸς ἄλλα δεδαπανῆσθαί ἐστι ἔς τε σίδηρον τῷ ἐργάζοντο, καὶ σιτία καὶ ἐσθῆτα τοῖσι ἐργαζομένοισι;*

Wilkinson, in Rawlinson's commentary ad loc., states that « iron was known in Egypt at a very early time », but commentators have

---

(1) *Op. cit.*, 128.

(2) See Spiegelberg, *ZÄS*, 43, 95, quoted above. There were also fan-bearers before and behind the King, see Erman, tr. Tirard, *Life in Ancient Egypt* (London, 1894), 65.

(3) He also refers to a late view according to which the Nile was supposed to come from the left, but does not cite the texte.

Reverting to the Anastasi passage, one may note that the correct reference is Anastasi II, 6, 7 = Bologna 1094, 2, 6-7 (in Gardiner, *Late-Egyptian Miscellanies*, p. 16 and p. 2 respectively). I am indebted to Dr. R. A. Caminos, of the Queen's College, Oxford, who has made a special study of these texts, for the following translation : « Amūn judges the earth with his fingers and speaks to the heart. He judges the guilty and assigns him to the East(?) and the just to the West ». Now the word for « West » is cognate with that for « right », and in one of its forms can have both meanings. The word for « East » here is an unusual one, and its meaning is queried by Dr. Caminos. But the good, contrary to Wiedemann's statement, is assigned to the West which is equivalent to the right.

long since discarded the idea that the pyramid-builders used iron tools, since they were not in common use anywhere before about 1100 B.-C.[1].

What then must be made of the piece of iron discovered in 1837 by J. R. Hill[2] in an « inner joint » of the Great Pyramid? He stated[3] that this piece was extracted by him « after having removed by blasting the two outer tiers of the stones of the present surface of the Pyramid » and that « no joint or opening of any sort was connected with the above-mentioned joint, by which the iron could have been placed in it after the original building of the Pyramid ». Wilkinson[4] however entertained the possibility that this piece of iron could have been forced between the plocks at a later date.

T. A. Rickard[5] has stressed the importance of distinguishing between meteoric and man-made iron, and he points out that nickel is present in meteorites (« averaging about 7 ½ per cent »); and when the piece from the Great Pyramid was tested for nickel at his suggestion, « traces of nickel were found, but no quantitative analysis was made ». Rickard seems to have assumed that the percentage is small, for later[6] he has suggested that the iron may have been a piece of a tool of one of Vyse's own workmen.

Fortunately, a more precise examination has been made by Doctor H. J. Plenderleith[7], who found the piece consisted « of a thin film of metallic iron with a more or less thick coating of its oxides ». He also stated that « no nickel could be detected ». Hawkes[8] quotes the opinion of C. H. Desch to the effect that « the statement that it consists of only a thin film of iron with a layer of oxide outside seems to rule

(1) S. Lilley, *Men, Machines and History* (London, 1948), 21.

(2) Wilkinson, *loc. cit.*, is wrong in stating that this was « found by Colonel Howard Vyse », although Vyse of course directed the operations.

(3) In H. Vyse, *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh in 1837* (London, 1840), I, 276.

(4) *Loc. cit.*

(5) *Man* 27 (1927), n° 56.

(6) *Man and Metals*, II, 833, 834, cited by G. A. Wainwright in *Antiquity*, 10 (1936), 9.

(7) Quoted by C. Hawkes in *Antiquity* 10 (1936), 356.

(8) *Op. cit.*, 357.

out the possibility of its being a modern tool which had fallen into a cavity ». Hawkes concludes that the piece (with another from Abydos) « may reasonably be taken as evidence for the occasional smelting of terrestrial iron-ores in the Near East as early as the third millenium B.-C. ».

A further possibility has been suggested by A. Lucas[1], an authority on ancient Egyptian materials. He agrees that the object is not a tool nor apparently a part of a tool, but he adds that « it seems more probable, since the iron has been proved not to be meteoric . . . that it is of recent date and that it had been lost down a crack in the stone facing of the pyramid when this was being removed for use as building material in modern times, long before Vyse's work ». But it is very unlikely that a piece of iron which was not a tool or part of one would have been near the Pyramid. The conclusion reached by Hawkes cannot well be avoided, that this is a piece of iron which was smelted in ancient times.

Even so, as he emphasises, it is (with the piece from Abydos) evidence only for the *occasional* smelting of iron-ores at this time. There is no question at all that Herodotus's statement about iron tools being generally used in pyramid-building must be rejected. The isolated occurrence of a piece of terrestrial iron which is not a tool or part of one does not support his belief. As Lucas[2] says, the historian assumed the tools to have been of iron « because iron tools for stone working were familiar to him ».

Of what material, then, were the tools? Lawrence[3] says « probably of copper or bronze » and Waddell quotes him approvingly. That they were of copper—but not of bronze—has been clearly shown[4]. Occasionally the Egyptians in the Old Kingdom used a natural mixture of

(1) *Ancient Egyptian Materials and Industries* (London, 1948), 270. Cf. R. Engelbach in *The Legacy of Egypt* (Oxford, 1942), 135-136. R. J. Forbes, *Metallurgy in Antiquity* (Leiden, 1950), 428 is doubtful.

(2) *Op. cit.*, 270.

(3) *Op. cit.*, 214.

(4) G. A. Reisner, *Mycerinus* (Cambridge Mass., 1931), 231-232; L. V. Grinsell, *Egyptian Pyramids* (Gloucester, 1947), 55; R. Engelbach, *op. cit.*, 134-135; V. G. Childe, *Archaeological Ages as Technological Stages* (London, 1944), 4.

copper ore and tin ore, but it was not till about 1580 B.-C. that they mixed and melted copper and tin to make bronze, and the Bronze Age in Egypt cannot properly be considered to have begun before then [1]. Mr. I. E. S. Edwards [2] states that «a recent discovery by W. B. Emery in the archaic cemetery of Sakkara has shown that even in the Ist Dynasty the Egyptians possessed excellent copper tools, including saws and chisels, which were capable of cutting any kind of limestone. . »

It is true that there is one problematic feature about the use of such tools. Those which Reisner [3] caused to be analysed were of soft copper, and he thought that since it was clear they had been used to cut limestone and since soft copper will not do for this purpose, «the copper in the tools has suffered some alteration by which the factor which produced their hardening has been lost». He quotes a suggestion by T. W. Richards that «small quantities of other substances which have disappeared by oxidation» may have hardened them, or else the process of «hammering the tool while the metal was cooling». The latter seems the likelier explanation, and it was the view of Engelbach [4], who stated that «copper can be brought, if not previously annealed, to the temper of mild steel, by heating, chilling and hammering».

J. Gwyn Griffiths

[1] G. A. Wainwright, *Egyptian Bronze-Making* in *Antiquity*, 17 (1943), 96-98. Cf. I. E. S. Edwards, *The Pyramids of Egypt* (London, 1947), 214 : «. . . copper is the only metal known to have been available in Egypt before the Middle Kindgom . . .».

[2] *Op. cit.*, 212.

[3] *Mycerinus*, 232. Cf. Edwards, *op. cit.*, 214.

[4] In *The Legacy of Egypt*, 145. Cf. R. J. Forbes, *Metallurgy in Antiquity* (Leiden, 1950), 328.

FOUILLES ET TRAVAUX DIVERS EFFECTUÉS À SAQQARAH DE NOVEMBRE 1951 À JUIN 1952

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER

Au cours de cette dernière campagne (1951-1952) nous avons partagé notre activité entre cinq points principaux, à savoir :

1° la reconstitution de l'entrée du mur d'enceinte de Zoser;

2° l'achèvement du déblaiement du groupe des tombes de Icheti, de Neferkhouou-Ptah et de Sebekemkhent;

3° des sondages complémentaires autour de l'hémicycle des poètes et philosophes du Sérapéum;

4° le dégagement de l'angle sud-est de la pyramide d'Ouserkaf et de sa face orientale;

5° l'installation d'éclairage électrique dans divers monuments.

I. RECONSTITUTION DE L'ENTRÉE DU MUR D'ENCEINTE DE ZOSER

Le principal de nos efforts aura porté au cours de cette saison, comme déjà au cours des quatre précédentes sur la réédification, suivant les principes de l'*anastylose*, de l'entrée de l'enceinte de la Pyramide à degrés. Nous sommes maintenant arrivés tout près du but que nous nous étions assigné en 1946-1947 [1]. Il ne nous reste plus ainsi à

[1] Cf., en particulier, dans *Ann. Serv. Antiq.*, t. XLVIII, pl. II, le schéma sur calque que nous avions donné de la reconstitution projetée, et comparer ce schéma au résultat maintenant atteint sur notre pl. II, ci-après.

placer en façade, sur les deux bastions et la courtine les reliant [1], que l'assise terminale du parapet du chemin de ronde, assise haute d'une trentaine de centimètres, mais qui posera de délicats problèmes. Avec cette assise composée de blocs du type de la figure 1 (voir également fig. 2 en A), il conviendra, en effet, de restaurer la face du parapet vers

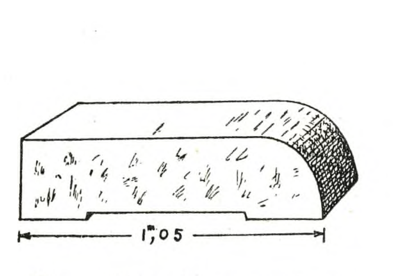


Fig. 1. Pierre du couronnement du parapet.

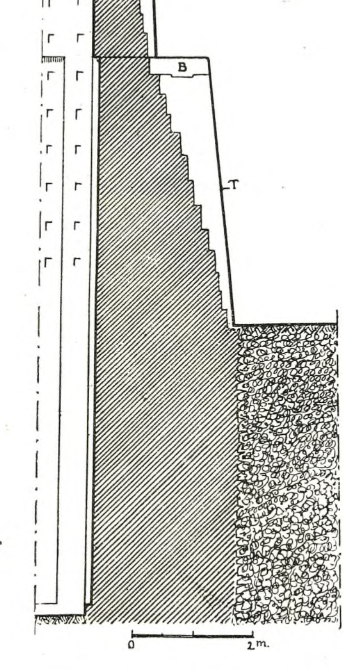


Fig. 2. Coupe du mur d'enceinte Zoser.

le chemin de ronde et de replacer les quelques blocs du dallage de ce dernier (fig. 2 en B), que nous possédons et qui couronnent le talus (T) en pente raide vers l'intérieur de l'enceinte. Ces travaux avec la reconstitution de la paroi de ce talus en pierre artificielle prendront certainement encore plusieurs campagnes. Néanmoins, l'effet évocateur de la magnifique enceinte du temps du roi Zoser, que nous cherchions à produire par cette reconstitution de quelques-uns de ses bastions jusqu'à leur hauteur ancienne avec une grande majorité de pierres

[1] C'est-à-dire aux points où nous avions décidé d'atteindre le niveau ancien du sommet de la muraille.

d'origine, est dès maintenant obtenu (voir pl. I et II). Il suffira, pour réaliser intégralement le schéma du projet que nous avions donné en 1948 [1], d'harmoniser les deux chutes de murailles en ruines qui épaulent au nord et au sud les bastions ainsi reconstitués.

II. ACHÈVEMENT DU DÉBLAIEMENT DU GROUPE DES TOMBES D'ICHEṮI, DE NEFERKHOUOU-PTAH ET DE SEBEKEMKHENT

Nous avons, d'autre part, employé du 16 novembre au 15 janvier la petite équipe d'une quinzaine d'hommes, dont nous pouvions disposer durant cette campagne pour des déblaiements, à terminer celui du groupe des tombes d'Icheṯi, etc.., situées contre l'enceinte occidentale de Zoser à une centaine de mètres de son angle nord-ouest. Deux puits importants restaient en particulier à explorer, ce que nous n'avions pu faire encore faute des cordages nécessaires. Ceux-ci ayant finalement été obtenus, nous avons achevé d'abord le vidage de celui où nous avions dû nous arrêter après l'extraction de la stèle de Sebekemkhent (voir pl. III) [2] et de différents blocs ayant appartenu à sa chapelle, qui y avaient été précipités lors de la violation du monument. A plus de 20 mètres de profondeur, apparut dans le remplissage une statuette en calcaire brisée et portant gravé sur son socle le nom du régent de chateau et ami unique Sebekemkhent. Ce personnage est curieusement accroupi avec le genou gauche à terre et la jambe correspondante repliée derrière le pied droit (voir pl. IV). La statuette très finement modelée pourra être reconstituée presque complètement.

Peu après, deux autres statuettes gravées au nom du même fonctionnaire furent recueillies également en fragments. Sebekemkhent est alors assis sur un siège, et la figure de l'une des deux statuettes remarquablement fine et expressive, mais malheureusement brisée et incomplète,

[1] *Ann. Serv. Antiq., loc. cit.*, pl. II.

[2] Nous avions déjà communiqué la photographie de cette stèle à J. Leclant pour la reproduire dans *Orientalia* (1950), vol. 19, fasc. 4, pl. LVII. On voit que son possesseur porte également le nom de Sebeky.

offre la particularité d'être ornée d'une sorte de ruban partant de la perruque devant les oreilles et passant en s'élargissant sous le menton imberbe (voir pl. V, en 4 et 5). Cette mentonnière devait-elle servir à maintenir la perruque? Nous n'en connaissons personnellement pas d'autre exemple.

Quant à la troisième statuette (pl. VI, 1) elle est de caractère plus fruste que les deux premières. Parmi quelques autres objets de peu d'importance recueillis dans ce puits, notons encore une petite plaquette en calcaire jaune de 11 cm. 3 × 5 cm. 8 représentant cinq vases

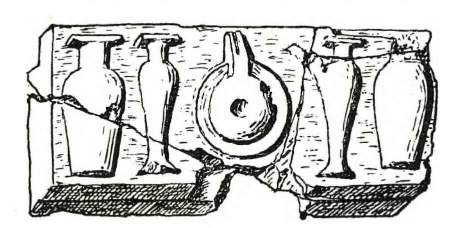


Fig. 3.

à libations en relief (voir fig. 3), une petite table d'offrandes en calcaire blanc, de forme demi-circulaire, inscrite également au nom de Sebekemkhent (voir pl. VI, 2) et contenant un coulis de plâtre où avaient été modelés des grains de blé, et enfin une jolie petite oie troussée en albâtre. Une description complète de ces différents objets sera donnée ultérieurement dans la publication que nous préparons de ce groupe de tombes.

Le fond du puits fut atteint à 23 m. 70, mais, la couche rocheuse en ce point étant fort mauvaise, nous avons été contraints d'abandonner à la suite d'un éboulement le déblaiement de la chambre sépulcrale assez vaste qui ouvre sur la paroi occidentale du puits. Cette chambre avait comporté un décor sur enduit, mais celui-ci est tombé et nous n'avons pu en recueillir que de menus fragments informes.

Nos hommes sont alors passés au vidage du puits juxtaposé au précédent, immédiatement vers le nord. Ce puits fut très vraisemblablement celui de Neferkhouou-Ptah dont la stèle se trouve tout près vers l'est, à l'intérieur du mastaba de brique crue contre lequel fut adossée la stèle de Icheṯi. Il est très large à son embouchure où il mesure environ

2 m. 80 de côté, dimension réduite quelques mètres plus bas à 2 m. 10.

Dans le remplissage fait de terre argileuse mêlée de sable et de débris de calcaire grossier, apparut bientôt une statuette en bois stuqué et peint d'une servante agenouillée et penchée en avant, mais ne comportant plus ni bras, ni socle. La hauteur totale mesurée parallèlement à l'inclinaison du corps est de 0 m. 27. Cette statuette a la même forme de crâne allongé et bombé vers l'arrière que présentent plusieurs des statues de bois extraites du puits de Icheṯi [1].

Dans l'après-midi du même jour d'autres statuettes également en bois et en fort mauvais état furent recueillies. Elles figurent des serviteurs : l'une d'elles (h = 0 m. 22), au buste curieusement allongé est accroupie sur un socle où l'on voit la trace d'une autre qui a disparu. Une seconde, dont le bois est assez crevassé, est celle d'une femme debout (h = 0 m. 31) mais fléchissant le corps; les pieds et les bras manquent, la tête est détachée; la femme est vêtue d'une simple jupe courte allant de la ceinture jusqu'au-dessus des genoux. A signaler encore quelques plantes de pieds, avec les orteilles, provenant de statues en bois de dimensions diverses, mais malheureusement disparues. De l'une d'elles nous avons recueilli, en outre, une partie du visage.

Beaucoup plus bas, à près d'une douzaine de mètres de profondeur, notons un fragment de petite tablette d'albâtre avec mention des sept huiles; une autre partie de cette tablette avait été ramassée dans le puits contigu, celui de Sebekemkhent, mais les deux ne se raccordent pas, un fragment intermédiaire faisant défaut.

A 14 et 15 mètres de profondeur, signalons encore les trouvailles successives des deux moitiés d'un œil en pierre blanche polie, d'assez grande dimension (longueur totale : 10 à 11 cm.) provenant probablement d'un sarcophage, et enfin d'une statuette en bois peint d'un serviteur ou d'un rameur assis (h = 0 m. 143) sans bras.

A 17 mètres environ, apparut le ciel de la chambre sépulcrale remplie de sable et de débris, et le fond du puits fut atteint à 19 m. 35. Les

[1] Cf. J.-P. Lauer, *Découverte du serdab du chancelier Icheṯi à Saqqarah* (*Revue d'Egyptologie*, t. VII), pl. II, en *b* et en *d*.

parois de la chambre taillées dans le roc sont entièrement nues ; aucune trace d'un décor sur enduit. La chambre, sensiblement rectangulaire, est oblongue dans le sens nord-sud, elle mesure en moyenne 5 m. 20 × 3 m. 10 et contient une grande cuve de sarcophage monolithe en calcaire simplement dégrossi, de 3 m. 14 × 1 m. 50, avec son couvercle en place et sans aucune inscription. La face méridionale de la cuve a

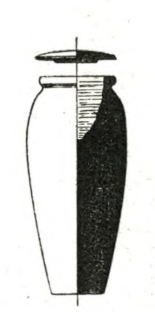


Fig. 4. Vase de calcaire.
Echelle : 1/10e.



Fig. 5. Sarcophage et petites momies de basse époque.

été perforée par les voleurs, qui n'y ont rien laissé. Il ne subsistait rien non plus dans la chambre, sauf quatre vases grossiers de calcaire dont l'évidement est simplement amorcé (voir fig. 4) et deux coupes de terre cuite.

En complétant le dégagement extérieur du mastaba de Neferkhouou-Ptah, nous avions atteint au début de décembre, dans le *kôm* situé immédiatement au nord, une stèle adossée encore en place et bien conservée (voir pl. VII, 1 et 2) ; elle appartient à Akhet-hotep dont le beau nom est Ipi, inspecteur des prêtres de la maison du Ka de Meriré (Pépi Ier) et chef des missions, prêtre de la pyramide de Merenré.

D'autre part, au moment d'achever le recomblement du puits de Neferkhouou-Ptah, le 15 janvier, le dégagement du gros mur bordant au sud le puits de Sebekhemkhent entraîna la trouvaille d'enterrements plus tardifs qui avaient été ménagés dans ce massif vers la XXXe dynastie. Il s'agit d'un cercueil de bois momiforme intact portant une bande d'hiéroglyphes en colonne peints en bleu sur son couvercle, et de deux petites momies de nouveaux-nés blotties à même le sol contre ce cercueil (voir fig. 5).

Enfin, en effectuant nos relevés peu avant la clôture de nos chantiers, un dernier nettoyage à l'intérieur du mastaba de Neferkhouou-Ptah, vers son angle sud-est, nous fit découvrir une petite stèle ayant appartenu à une modeste chapelle de tombe adossée à l'est du mastaba. Cette stèle (pl. VIII) est au nom de Ankhi ; elle a été culbutée, et sa partie droite, qui devait être ménagée, semble-t-il, dans une autre pierre, fait défaut.

III. SONDAGES COMPLÉMENTAIRES AUTOUR DE L'HÉMICYCLE DES POÈTES ET PHILOSOPHES DU SÉRAPÉUM

Nous avons effectué ces sondages afin de tenter de préciser davantage le contour de l'hémicycle des poètes et philosophes en vue de l'étude que M. Charles Picard, directeur de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, a entreprise avec notre collaboration sur l'ensemble des statues grecques du Sérapéum. Cet hémicycle, dont les statues furent jetées à bas vraisemblablement sous Constantin, avait alors été dépouillé de ses pierres de revêtement en calcaire fin, et lorsque quelques dizaines d'années plus tard on décida de redresser ces statues, peut-être lors de la réaction du paganisme à tendance néo-platonicienne, qui eut lieu sous Julien l'Apostat, on se contenta de les replacer tant bien que mal sur le noyau de brique crue de l'édicule, que l'on compléta en blocaille de calcaire grossier.

Les résultats obtenus au cours de ces nouvelles recherches devant être exposés dans l'étude annoncée, nous nous contenterons ici de faire part de l'intéressante découverte que nous avons faite cet hiver

de la tête de l'un des personnages de l'hémicycle, au visage malheureusement fort mutilé. Cette tête imberbe mais portant de légers favoris est ceinte d'un diadème formé d'un double ruban (voir pl. IX). Retrouvée assez profondément enfouie dans le sable, à l'intérieur de l'hémicycle à peu près sur la ligne de son diamètre et légèrement vers la gauche lorsque l'on regarde les statues, elle n'aurait pu convenir qu'à bien peu de celles-ci, dont la plupart aurait dû porter des barbes, comme les trois, dont les têtes existaient encore lors de la découverte de Mariette, à savoir : Pindare, Homère et celle en qui il conviendrait probablement de voir Hésiode, précisément à cause de sa barbe très longue. M. Ch. Picard, après avoir mûrement étudié la question, estime que cette tête n'aurait pu être que celle de Démétrios de Phalère dont la statue accoudée sur un *hermès* de Sérapis est la voisine de celle de Pindare [1]. Démétrios, l'ami de Ptolémée Sôter, qui avait été chargé par lui de composer les hymnes à Sérapis nécessaires à l'organisation du nouveau culte [2], s'était ainsi fait figurer parmi les sages de l'hémicycle. Ce fait date ce curieux monument de façon certaine du règne de Ptolémée Ier, car nous savons que Démétrios tomba en disgrâce dès l'avènement de Ptolémée II.

IV. DÉGAGEMENT DE L'ANGLE SUD-EST DE LA PYRAMIDE D'OUSERKAF ET DE SA FACE ORIENTALE

Nous avions déjà, vers la fin de la campagne précédente, partiellement dégagé cet angle sud-est recouvert d'énormes amoncellements de blocs et de débris provenant de l'exploitation du revêtement de la pyramide et de divers murs du temple funéraire. Cela était néanmoins insuffisant pour pouvoir déterminer avec certitude le point de l'angle sud-est de la pyramide, et par conséquent la dimension du côté de sa base. Ce

[1] Cf. J.-P. Lauer, *Les Statues grecques du dromos du Sérapeion à Saqqarah, découvertes par Mariette en 1851*, dans *Bull. Inst. d'Eg.*, t. 34, p. 225 en 1.

[2] Cf. Ch. Picard, *Le Pindare de l'Exèdre des poètes et des sages au Sérapeion de Memphis*, dans : *Monuments Piot*, t. 46, en particulier p. 20, n. 3.

résultat n'a pu être obtenu que cette année, de février à mars : la longueur du côté de la pyramide était de 140 coudées, soit 73 m. 45 environ. L'emplacement de l'enceinte vers l'est a été également déterminé ; celle-ci prolongeait exactement la façade orientale du temple, ce qui situe sa face extérieure à 30 coudées de celle de la pyramide.

Enfin, nous avons réussi à restituer de façon précise le plan de la chapelle qui était accolée à la face orientale de la pyramide, grâce à de faibles vestiges et aux traces que nous avons pu relever encore sur place en nettoyant minutieusement l'emplacement.

Nous consacrons à ces appréciables résultats un article spécial dans ce même volume des Annales, auquel nous renvoyons le lecteur [1].

V. INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

1° Dans le Sérapéum et le mastaba de Ti.

Ayant enfin obtenu le remplacement, demandé depuis plusieurs années, du groupe électrogène éclairant les maisons et campements des fouilleurs à Saqqarah par un groupe plus puissant, le premier groupe redevenait disponible pour rétablir l'éclairage que nous avions déjà réalisé en 1936 au Sérapéum et au mastaba de Ti [2], et qui fut interrompu pendant la guerre. Faute de pièces de rechange on avait dû, en effet, se servir de pièces du groupe du Sérapéum pour celui qui assurait l'éclairage des maisons. De plus, toutes les lampes et une importante partie des fils avaient été enlevés pour être utilisés ailleurs. Tout était donc presque à refaire, sauf la ligne et l'installation du mastaba de Ti qui étaient demeurées heureusement intactes. Ces travaux ont pu être effectués assez rapidement au cours des mois de février et de mars, grâce à la présence à Saqqarah d'un ouvrier particulièrement capable, Mahmoud Ibdallah Kattab, qui avait été récemment engagé par le Service des Antiquités.

[1] Cf. ci-avant p. 119 à 134.

[2] J.-P. Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXVI, p. 75-76.

Nous avons ainsi réinstallé au Sérapéum le même système d'éclairage qu'auparavant : des lampes, dissimulées en contre-bas de la galerie centrale dans les vastes niches qui contiennent chacune l'un des vingt-quatre sarcophages de granit des Apis, illuminent en premier plan ces énormes cuves aux couvercles entr'ouverts, et projettent indirectement sur la galerie une clarté très suffisante pour s'y diriger. L'effet ainsi obtenu est saisissant, car tout en conservant à l'ensemble son caractère étrange et mystérieux, cet éclairage permet au visiteur de se rendre compte de l'ampleur de cette magnifique galerie souterraine qui s'étend, à peu près en ligne droite, sur quelque 200 mètres (voir pl. X, 1 et 2).

2° Dans la Pyramide à degrés.

Ayant pu disposer depuis cet hiver d'un petit groupe électrogène mobile à essence, nous avons réalisé ce que nous avions proposé il y a plusieurs années, à savoir l'éclairage du puits central et du caveau du roi Zoser sous la Pyramide à degrés par la galerie creusée à l'époque Saïte et débouchant dans la grande cour méridionale [1]. Cette galerie (voir pl. XI, 2), au sol horizontal situé seulement à 5 m. 80 au-dessous de la base de la Pyramide, est d'accès extrêmement facile et permet d'atteindre sans fatigue le plein cœur du monument vers le sommet de son vaste puits béant sur une vingtaine de mètres de profondeur, depuis qu'il fut vidé par les explorateurs Saïtes. Ces derniers, véritables précurseurs des archéologues modernes, avaient en effet décidé, non pas dans un but de rapine, mais par simple esprit de recherche, de reconnaître le dispositif difficilement intelligible du caveau de Zoser devenu dangereux après les atteintes des premiers violateurs. Celles-ci, qui s'étaient produites probablement déjà au cours de la première période intermédiaire [2], avaient dû provoquer divers affaissements dans la chambre de manœuvre située au-dessus du caveau royal, comme nous avons pu le constater dans le tombeau similaire de l'enceinte sud [3].

[1] Cf. J.-P. Lauer, *La Pyr. à degrés, L'Architecture*, t. I, p. 43-44, et t. II, pl. XV en ηζ (tracée en pointillé bleu) et pl. XIX (ηζ).

[2] Cf. *ibidem*, t. I, p. 40-41.

[3] Cf. *ibidem*, t. I, p. 100 à 102.

C'est pourquoi les Saïtes se seront résolus à faire sous la Pyramide, ce que nous avions fait nous-mêmes dans la tombe de l'enceinte, c'est-à-dire, vider le grand puits de la grosse blocaille liée au mortier d'argile qui le comblait entièrement. Une pareille entreprise était particulièrement hardie sous la Pyramide, dont le massif recouvrait le blocage du puits. Pour y parvenir les Saïtes commencèrent, semble-t-il, par forer à partir du nord une première galerie (δε) [1], qui leur permit d'arriver à 1 m. 80 au-dessous du sommet du grand puits. A partir de là, ils durent se frayer un cheminement le long de ses parois afin d'en bien délimiter le contour, puis ils s'efforcèrent d'aménager peu à peu une sorte de grotte voûtée au sommet du puits, en faisant tomber successivement tous les blocs qui n'étaient pas solidement encastrés ou callés par d'autres. Une fois cette coupole de fortune constituée, ils jugèrent nécessaire pour procéder au vidage du puits de creuser une galerie d'évacuation plus large et débouchant en un point bien dégagé qu'ils choisirent sur la face méridionale de la Pyramide dans la cour la plus vaste. Ils firent ainsi partir leur galerie dans cette direction depuis l'angle sud-ouest du puits, où ils installèrent ensuite tout un dispositif de gros rondins (voir fig. 6) autour desquels ils purent faire coulisser les câbles d'extraction des blocs; les stries laissées par les câbles sur ces rondins sont encore visibles.

Le ciel de la nouvelle galerie (ηζ) [2] à sa jonction avec le puits affleure presque la surface du roc au niveau de base de la Pyramide, mais il s'abaisse rapidement de 3 m. 50 environ de façon à atteindre une épaisseur suffisante. La galerie, dont le sol est horizontal sur toute sa longueur sous la Pyramide, fut prévue assez large, 3 m. en moyenne, afin de permettre la circulation et le croisement faciles des ouvriers avec leurs charges; ceci nécessita de l'étayer en son milieu par une rangée de colonnes frustes où l'on remploya deux fûts provenant d'une chapelle du Nouvel Empire.

Cette précaution fut vraisemblablement prise à l'époque saïte, mais il est à rappeler que la galerie servit ensuite à l'époque romaine de

[1] Cf. J.-P. Lauer, *op. cit.*, t. I, p. 41-42, et t. II, pl. XV et XIX.

[2] *Ibidem*, t. II, pl. XIX.

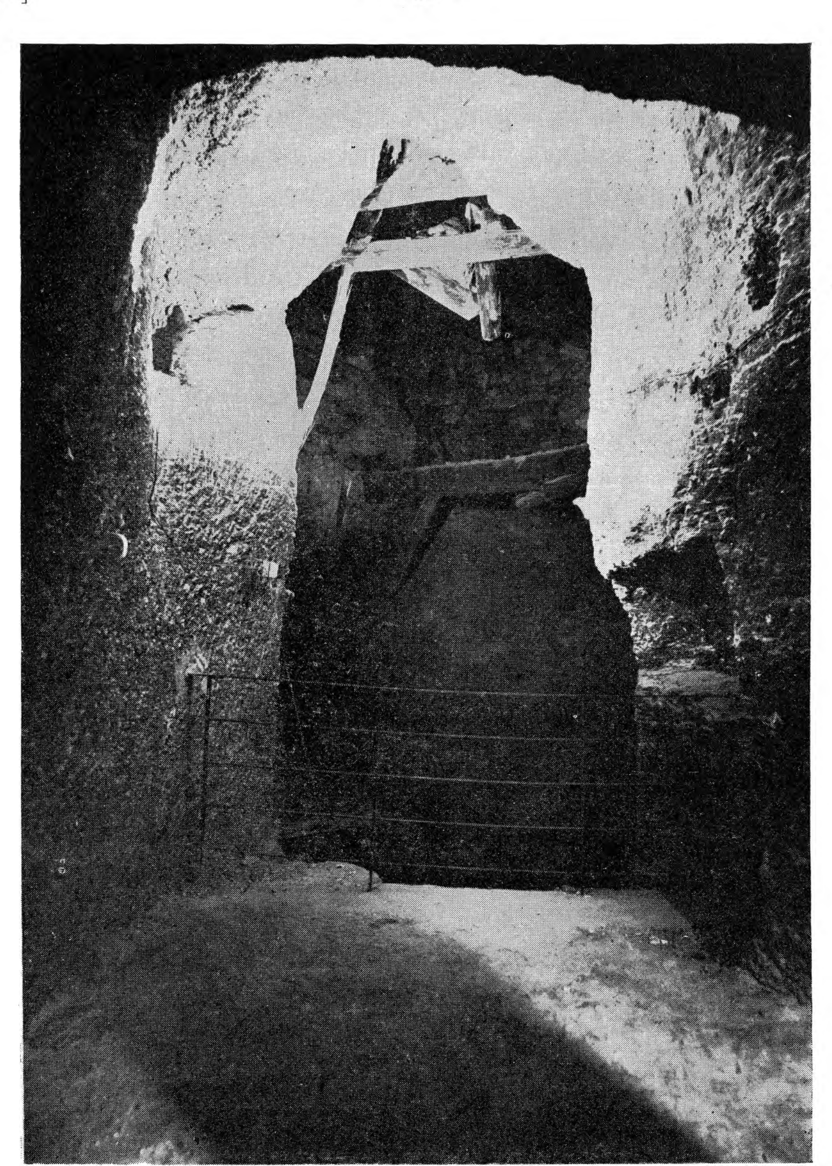


Fig. 6. Débouché de la galerie au sommet du puits de la Pyramide à degrés.

sépulture commune à de nombreuses momies, comme beaucoup d'autres souterrains à Saqqarah.

Avant de commencer l'extraction des blocs du puits proprement dit, on estima enfin utile de se protéger des chutes de pierre toujours possibles

par un solide plafond de bois que l'on disposa sur deux grandes poutres étayées par des jambes de force. L'une de ces poutres est conservée et apparaît avec une jambe de force sur notre photographie

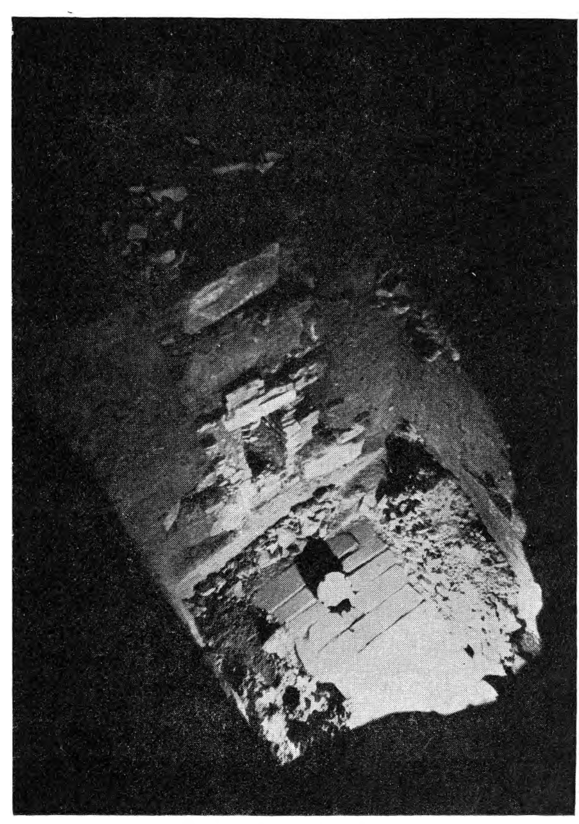


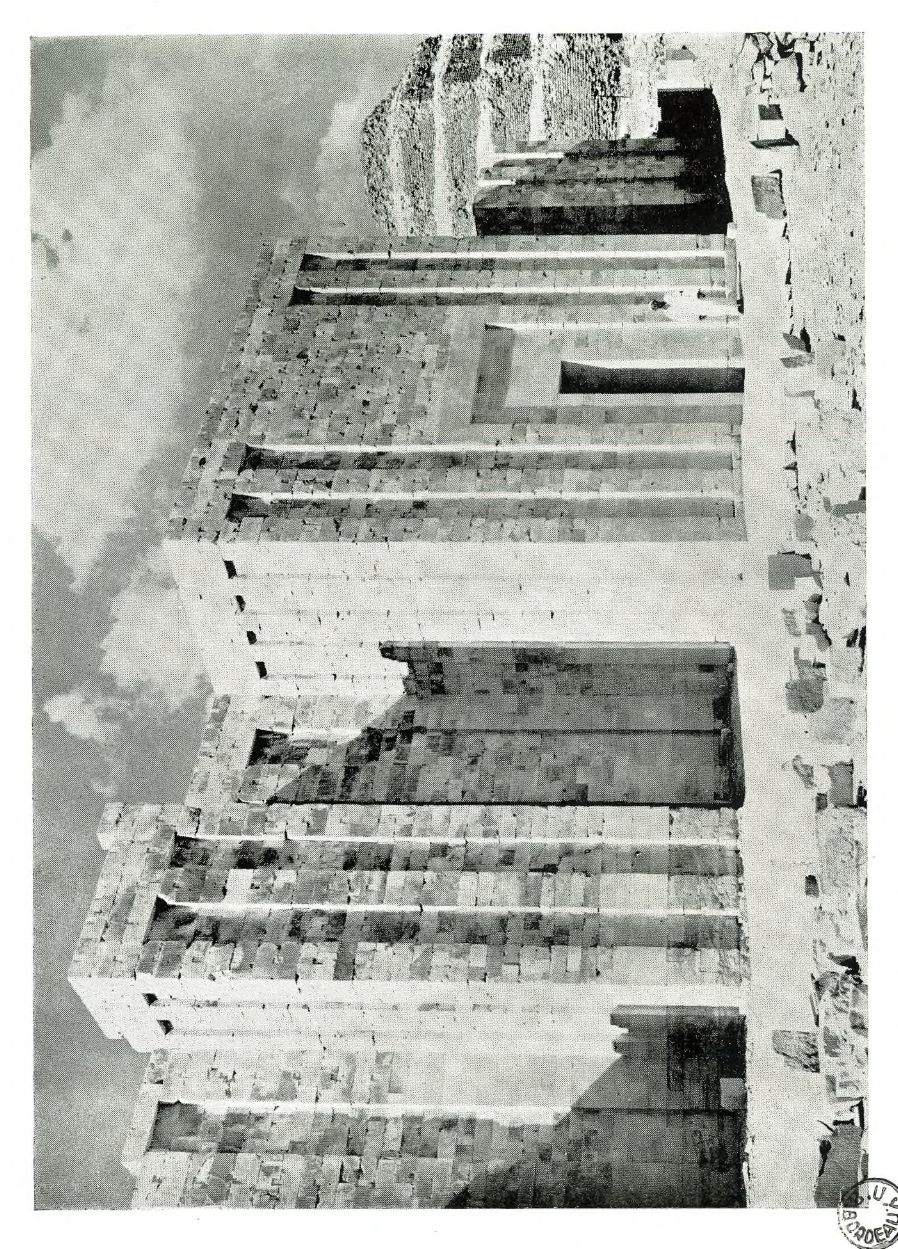
Fig. 7. Le puits et le caveau de granit du roi Zoser.

(fig. 6). D'épais madriers, dont deux sont encore visibles en place reposaient sur ces poutres.

La réouverture de cette galerie saïte éclairée par des lampes soigneusement réparties et dissimulées permet maintenant de contempler cette œuvre extraordinaire, et d'apercevoir, en particulier dans le fond du puits, le caveau royal en granit et son bouchon en même matière avec ses entailles pour les gros câbles de manœuvre (fig. 7).

3° Présentation nouvelle et illumination de vases d'albâtre du roi Zoser.

Nous avons disposé le groupe électrogène servant à la Pyramide à degrés dans l'angle sud-ouest de la grande cour méridionale de son enceinte afin de pouvoir l'utiliser également dans une salle que nous avions construite derrière le mur «aux cobras» pour y entreposer diverses pierres anciennes à conserver. Il a été alors décidé de transférer dans cette salle l'exposition de vases d'albâtre éclairés par transparence, qui avait été réalisée peu avant la guerre par notre collègue Zaki Y. Saad dans le dépôt où furent emmagasinés au fur et à mesure de leur reconstitution les milliers de vases que nous avions extraits en fragments de la Pyramide à degrés entre 1933 et 1936. Il n'était, en effet, pas possible, sans une surveillance adéquate fort difficile à assurer, de laisser accessible à tous les touristes ce dépôt contenant tant de pièces faciles à subtiliser. La petite sélection d'une cinquantaine de vases et de coupes que nons avons faite nous permet, au contraire, de présenter ceux-ci de façon nouvelle en les groupant vers le fond de la salle (derrière le mur «aux cobras»), où ils seront séparés du public par une grille. Il sera ainsi donné à tous les visiteurs, et non plus seulement à quelques groupes privilégiés, de pouvoir admirer ces vases si remarquables à tant de points de vue, et en particulier par la pureté de leurs formes harmonieuses. L'éclairage de ces vases y ajoute des effets insoupçonnables (pl. XI, 1). On assiste alors à une surprenante et admirable féerie lumineuse, où des tons d'écaille ou d'agate se mêlent aux teintes les plus variées qui peuvent aller jusqu'au rouge, au mauve, au bleuté et même au vert, toutes ces taches de couleur se découpant suivant les dessins plus ou moins fantastiques du jeu naturel des veines de l'albâtre.



La Pyramide à degrés et l'entrée de l'enceinte reconstituée.

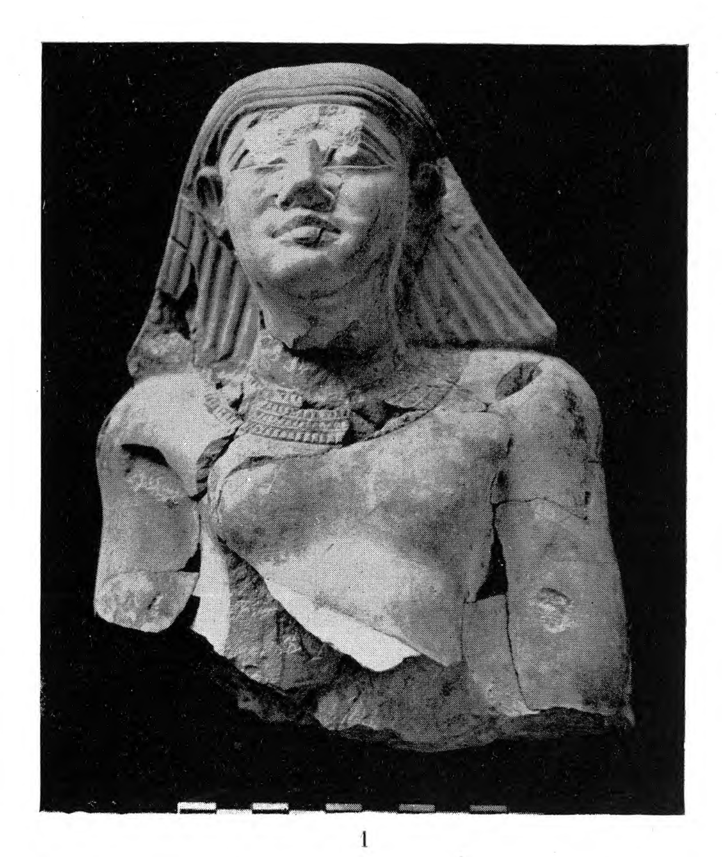


L'entrée de l'enceinte reconstituée laissant apercevoir, en arrière-plan, le mur aux cobras.

Pl. II



Stèle de Sebekemkhent.



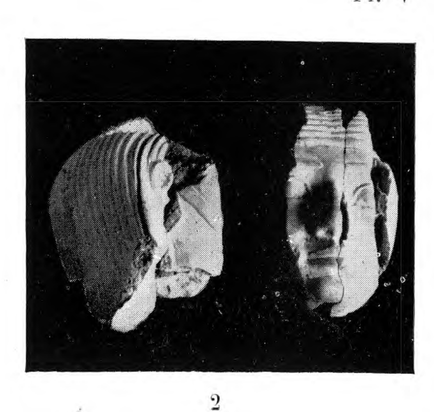
1



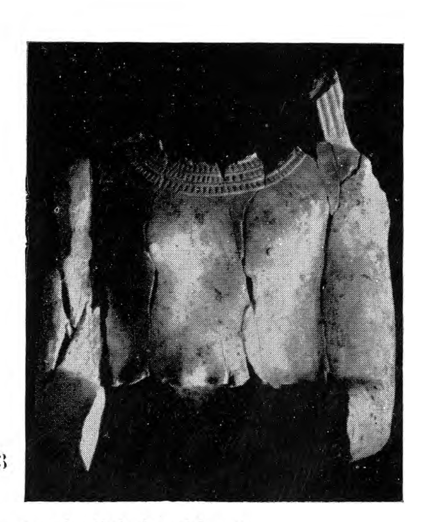
2

Fragments rassemblés d'une statuette de Sebekemkhent en cours de reconstitution.



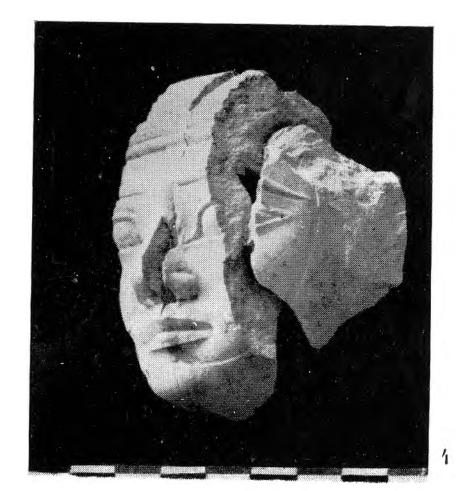


2



1 3

Fragments d'une autre statuette de Sebekemkhent.





4 5

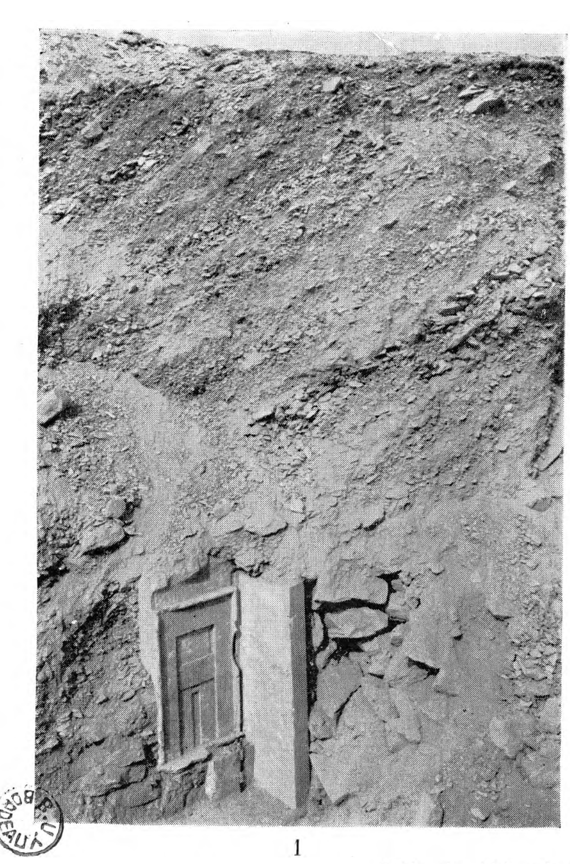
Deux aspects du visage de cette statuette.



1. Troisième statuette de Sebekemkhent.



2. Petite table d'offrandes.



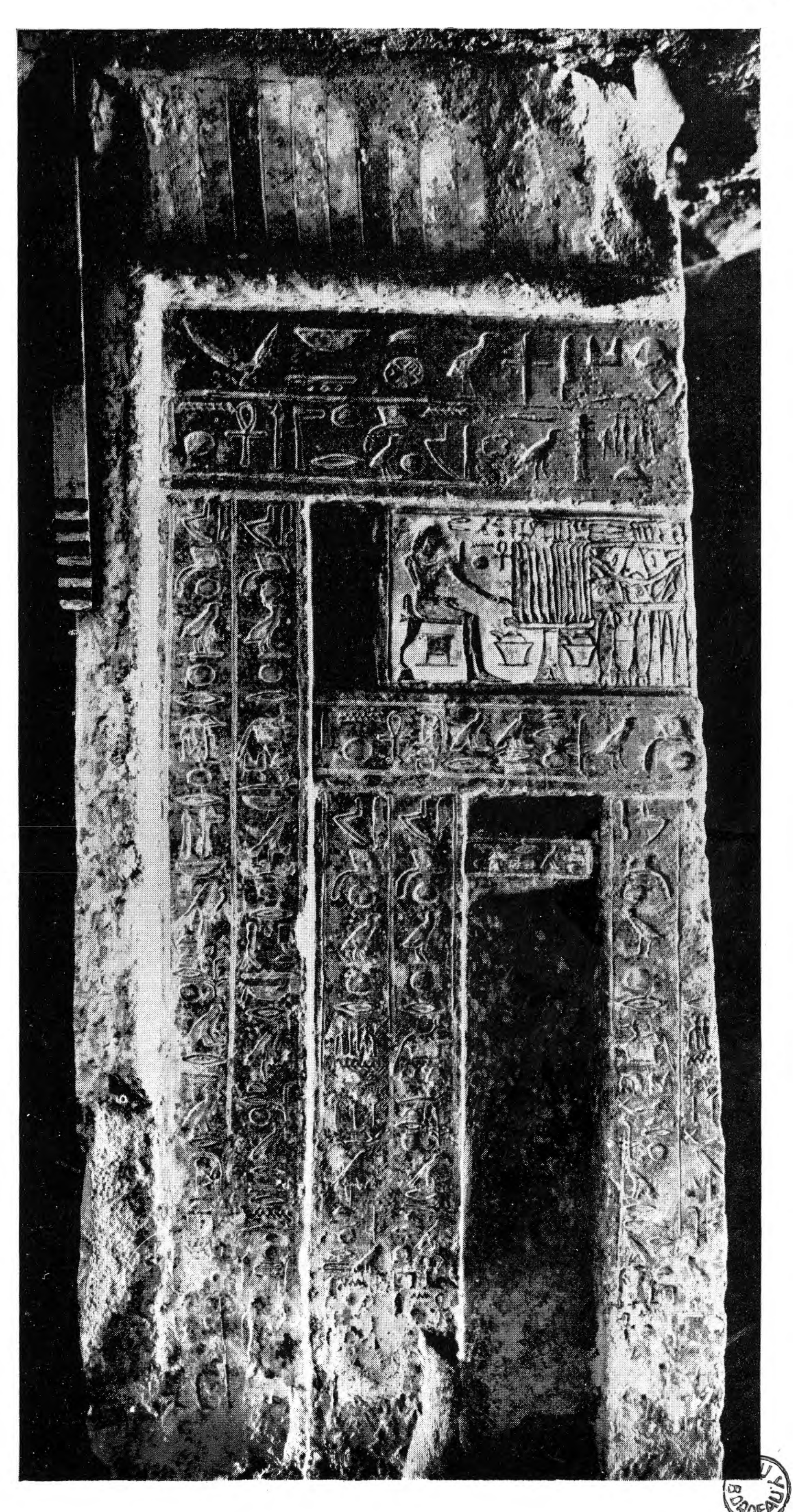
1



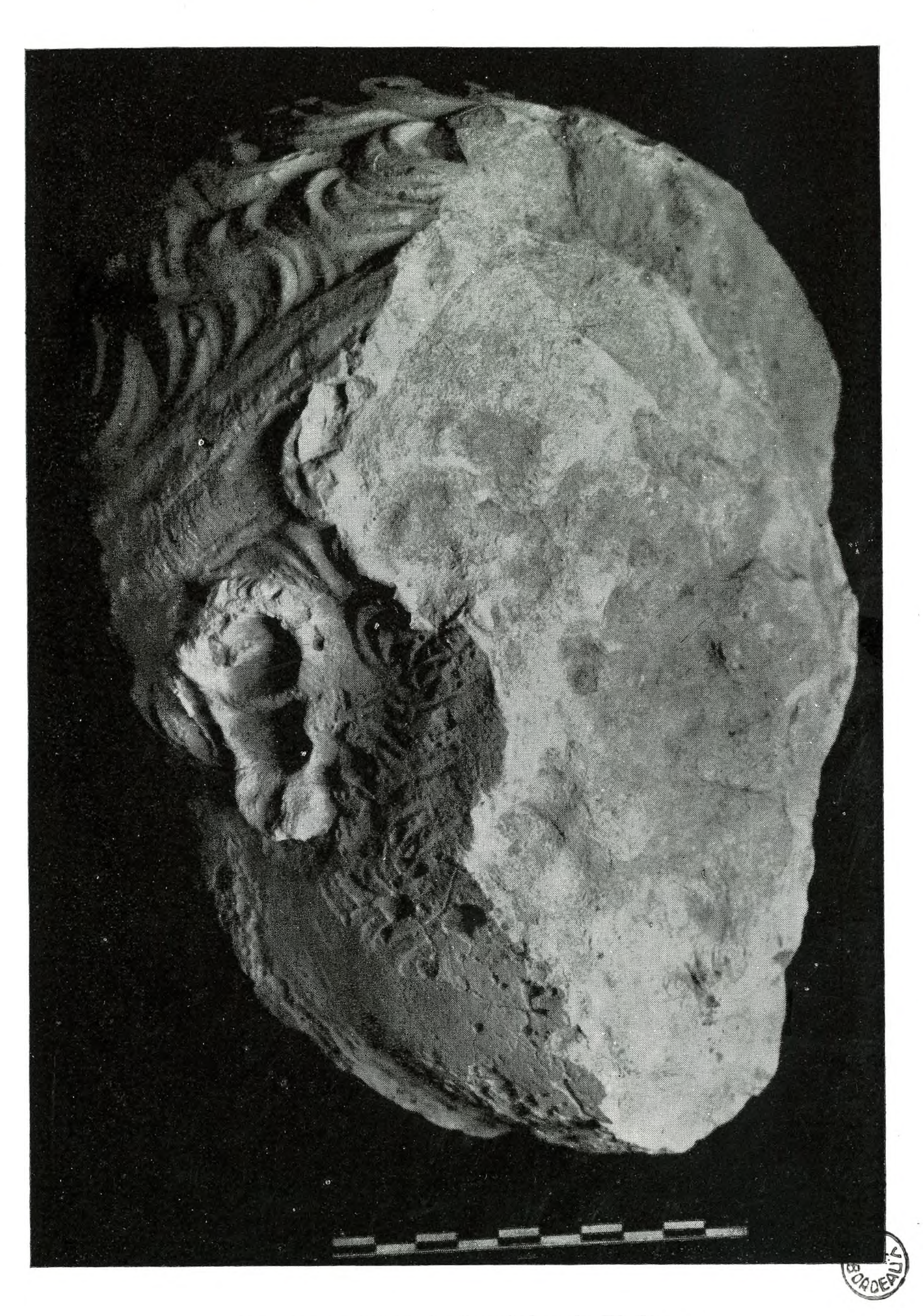
2

Stèle de Akhet-hotep dont le beau nom est Ipi.

PL. VII



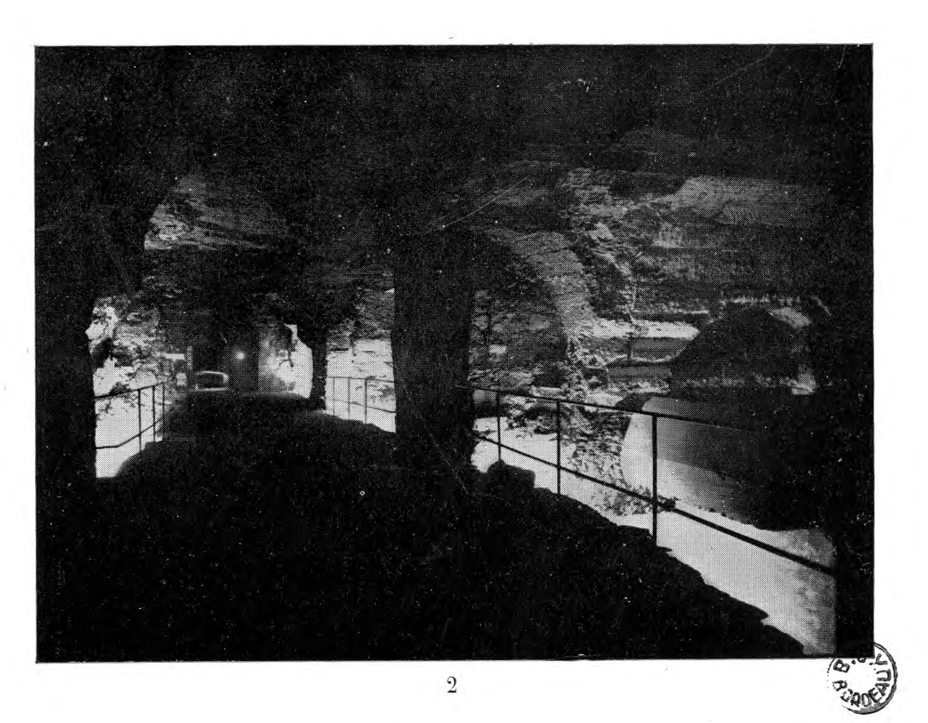
Stèle de Ankhi.



La tête probable de Démétrios de Phalère.

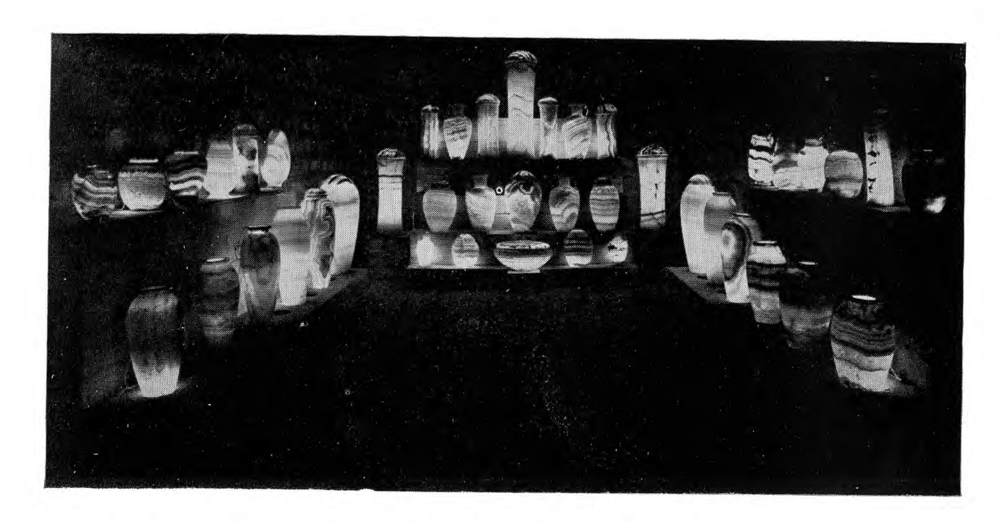


1

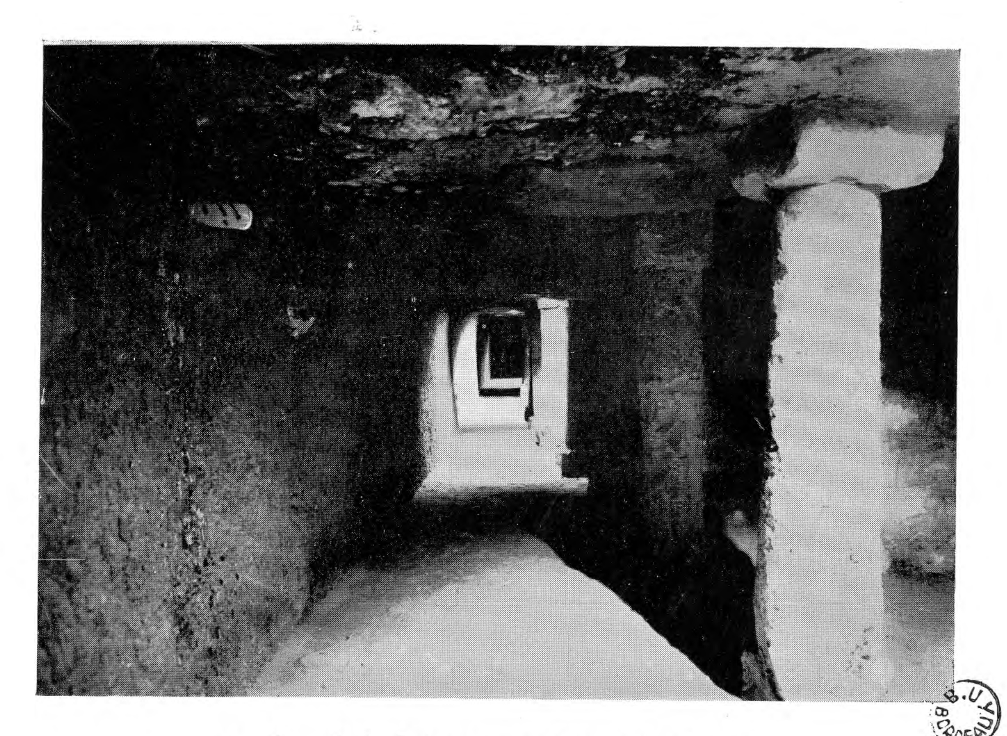


2

1 et 2. La grande galerie du Sérapéum sous éclairage indirect.



1. Choix de vases de la Pyramide à degrés illuminés intérieurement.



2. La galerie Saïte, sous la Pyramide à degrés.

DONNÉES NOUVELLES SUR LA MOMIFICATION DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER ET ZAKY ISKANDER

DÉCOUVERTE DE DÉPÔTS DE MATÉRIEL D'EMBAUMEMENT

Afin de rassembler les pierres à belle patine plusieurs fois millénaire que nous voulons réincorporer dans les bastions de l'enceinte des monuments de Zoser à Saqqarah, dont nous avons entrepris la reconstitution suivant les principes de l'*anastylose* [1], nous effectuons des recherches méthodiques sur tout le pourtour de cette enceinte qui, comme tant d'autres édifices de l'antiquité, servit de carrière au cours des siècles. L'exploitation commencée dès le Nouvel Empire [2] fut menée très activement sous les dynasties saïte et perse, période durant laquelle de nombreux travaux furent effectués à Saqqarah, et se poursuivait encore mille ans plus tard à l'époque chrétienne ; plusieurs chapiteaux inachevés, destinés au couvent de Saint Jérémie construit à l'entrée de la nécropole dans la seconde moitié du ve siècle, ont, en effet, été recueillis parmi les ruines des monuments de Zoser [3].

C'est en effectuant cette collecte des blocs abandonnés dans le sable par ces carriers improvisés, que nous sommes tombés en fin octobre 1946 sur trois dépôts de grosses jarres d'époque tardive ; M. Drioton.

[1] Cf. J.-P. Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. XLVIII, p. 351 à 366.

[2] Les vestiges de la chapelle funéraire d'un dénommé Thoutii, de la XIXe dynastie, récemment déblayés à Saqqarah et situés à une quinzaine de mètres à l'ouest des barques symboliques d'Ounas, sont, en effet, en grande part composés de pierres arrachées aux monuments de Zoser.

[3] Cf. Firth-Quibell, *Step. Pyr.*, t. I, p. 88.



Fig. 1. — Premier dépôt de grosses jarres.

alors Directeur Général, qui se trouvait précisément à Saqqarah, voulut bien nous prêter son concours pour examiner le contenu de ces jarres.

Les trois dépôts étaient groupés dans un espace de quelques mètres, le long de l'enceinte orientale, sensiblement à l'alignement de la face sud de la Pyramide à degrés. Les premières jarres qui apparurent (voir fig. 1) étaient au nombre de six, disposées comme l'indique notre

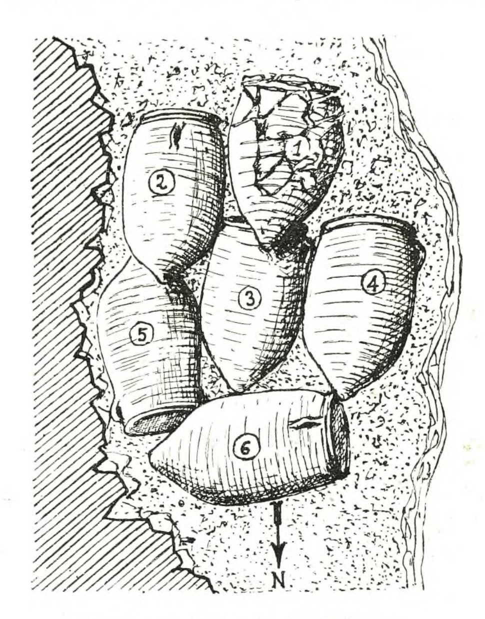


Fig. 2. — Même dépôt de jarres.

schéma (fig. 2). Enfouies dans la couche de débris de pierre calcaire siliceuse provenant de la destruction du massif de l'enceinte, et situées nettement au-dessus de la couche de déchets de calcaire blanc, résidu de l'exploitation du revêtement, elles ne se trouvaient qu'à 1 m. 40 au-dessous de la surface sableuse actuelle du désert. Il s'agit donc incontestablement d'un dépôt relativement tardif, postérieur à la destruction de l'enceinte en ce point. Ces jarres à oreilles et à fond conique (fig. 3) [1], en grosse poterie rouge assez mal cuite, présentant, surtout

[1] Nota bene : La figure de ce type de jarres et celles des autres poteries sont toutes réduites au 1/8e.

sur la face intérieure, des stries circulaires horizontales se rencontrent sous la XXVe dynastie [1] et aux époques saïte et perse [2].

Les six jarres étaient bouchées d'argile, mais celle située le plus au sud (n° 1 de notre schéma) était brisée en de nombreux fragments. Elle était remplie à sa partie supérieure de petits tampons de toile nouée : certains ne comportaient que de la toile souillée et plus ou

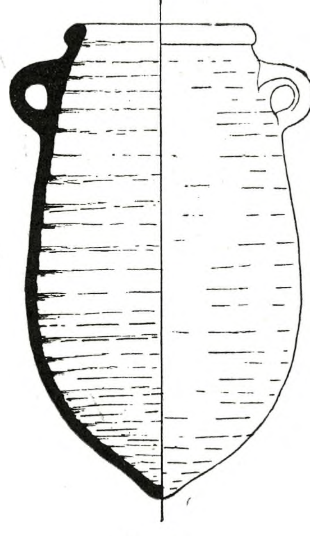


Fig. 3.

moins altérée, mêlée parfois à de petits brins de paille, tandis que d'autres formant sachets contenaient soit une poudre marron, soit plus souvent une poudre blanchâtre. Quant au fond de la jarre, il renfermait une grande quantité de cette même poudre blanchâtre.

[1] Cf. par exemple : Dows Dunham, *The royal cemetery of Kush, El Kurru*, p. 68, fig. 236, dans la tombe Ku. 18, du roi Shebitku (701-610 av. J.-C.), et p. 84, fig. 28 *c*, dans la tombe de la reine Nefrukekashta, l'une des femmes de Piankhy, enterrée probablement sous Shabaka (716-701).

[2] L'attribution à ces dernières périodes est confirmée en outre par les fragments de poterie inscrits en démotique découverts dans ce dépôt et le suivant (voir pl. II). Enfin des inscriptions en hiératique tardif nettement daté de la XXVIe dynastie ont été relevées sur une coupe (pl. I) trouvée parmi des vases de mêmes types dans une chambre souterraine près du temple d'Ouserkaf (voir ci-après, p. 174 à 177).

La jarre portant le n° 2 sur notre schéma était remplie à sa partie supérieure de petits brins de paille brunâtre d'où nous avons retiré un fragment de coupe en poterie avec une courte inscription démotique (voir pl. II, 5). Le fond de la jarre était bourré d'un linge placé en tampon.

La jarre n° 3 contenait de la poudre blanchâtre recouvrant plusieurs petits tampons de toile noués : l'un formant sachet renfermait une poudre jaune; un autre, fait de deux bouts de chiffons enroulés, est de

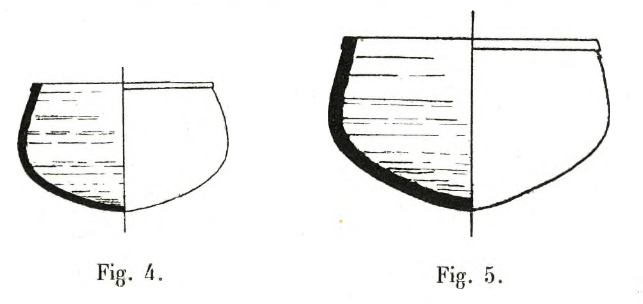


Fig. 4. Fig. 5.

teinte plus sombre à l'extérieur qu'à l'intérieur, ayant peut-être été altéré par le contact d'une substance en décomposition.

La jarre n° 4 était remplie de brins de paille foncée, comme la jarre n° 2 ; il s'y mêlait quelques petits morceaux d'une matière carbonisée et des fragments de poterie. Parmi ces derniers, notons deux coupes morcelées (type fig. 4 et 5) et incomplètes dont l'une comporte une inscription démotique (pl. II, 4), une petite coupe intacte de même type (diam. sup. = 13^cm.^, 3), et un support de jarre cassé (type fig. 12).

Les jarres n°s 5 et 6 étaient toutes deux pleines d'une poudre jaune clair (ton crème).

A 4 ou 5 mètres au nord de ce groupe de jarres apparut bientôt un nouveau dépôt recouvert de débris de nattes et de couffins, mêlés d'une quantité notable de petits brins de paille (voir fig. 6). Un couffin était retourné sur son contenu de petits sachets de toile renfermant de la poudre jaune foncé. Notons sous un autre couffin un anneau de toile durcie destiné au port de fardeaux sur la tête ainsi qu'un porte-jarre en poterie (type fig. 12). Quant aux jarres dissimulées sous ces nattes et ces couffins, elles étaient semblables aux précédentes et comme elles au nombre de six. L'une renfermait de la poudre blanche au milieu de laquelle a été



Fig. 6. — Second dépôt, recouvert de débris de nattes et de brins de paille.

recueillie une assiette de poterie en trois fragments, mais incomplète, portant une courte inscription démotique (voir fig. 7 et pl. II, 2). Une seconde jarre était bourrée de chiffons. La troisième contenait, vers le haut parmi des brins de paille jaune, plusieurs fragments de poterie dont plusieurs portaient des inscriptions démotiques (voir pl. II) et, vers le fond, une grosse quantité de poudre blanche. Dans la quatrième jarre, notons encore de la poudre blanche et des chiffons avec un anneau

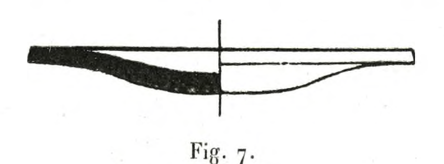


Fig. 7.

de toile pour port de fardeaux sur la tête. La cinquième jarre, encore intacte, était bouchée d'argile. Elle était remplie de brins de paille brunâtre parmi lesquels ont été trouvés deux fragments d'une petite jarre. La sixième, enfin, contenait de la poudre blanche et des paquets de chiffons ; dans deux de ces paquets se trouvaient de petits bracelets ou anneaux faits d'étoffes roulées.

Un troisième dépôt, situé à quelques mètres du précédent, vers l'est, contenait encore cinq jarres dont quatre étaient remplies toujours de la même poudre blanche et la cinquième de chiffons.

L'ensemble de la trouvaille est résumé dans le tableau ci-après où nous pouvons constater de façon plus claire ce que contenait chacun des trois groupes (*voir tableau à la page* 175) :

— le groupe I comportait principalement de la poudre jaune clair et de la paille brune, deux demi-jarres de poudre blanche, de petits tampons souillés et des linges, enfin quelques sachets de poudre blanche, jaune foncé et marron ;

— le groupe II contenait surtout de la poudre blanche et des chiffons avec, en outre, une jarre de paille brunâtre, un tiers de jarre de paille jaune et quelques sachets de poudre jaune foncé sous un couffin ;

— quant au groupe III, quatre de ses jarres étaient remplies de poudre blanche et la cinquième de chiffons.

Nous avons remis à notre collègue, le D[r] Zaky Iskander, des échantillons

de ces diverses poudres et de ces petits tampons de toile dont il donne ci-après les analyses qui lui permettent de tirer d'importantes conclusions sur certaines opérations effectuées au cours de la momification et non encore bien déterminées jusqu'ici. Les abréviations (Z. n° . . .) sur notre tableau indiquent les correspondances aux numéros des différentes analyses de Zaky Iskander, auxquelles le lecteur pourra donc se référer. Quant à la paille brunâtre ou jaune nous en avons remis quelques brins à Madame V. Laurent Täckholm, qui les a soumis elle-même à l'examen du Dr E. Greiss, professeur à l'Institut Botanique de l'Université du Caire. Il s'agit de paille de blé Emmer (*Triticum dicoccum*) dans les deux cas. Il y avait, en outre, parmi ces brins de paille quelques fibres de feuilles de palmier dattier (*Phœnix dactylifera*).

Tels étaient les étranges dépôts sur lesquels nous étions ainsi tombés tout à fait incidemment, comme cela est souvent le cas en archéologie, lorsque, en parcourant le journal de fouilles (années 1928-1929) de C. M. Firth à Saqqarah, en vue de la préparation de la publication du temple de la pyramide d'Ouserkaf, notre attention fut attirée par le croquis d'une grosse jarre du type de celles que nous venons de décrire (fig. 1 à 3). Les notes du feuillet comportant ce croquis se rapportaient à l'exploration d'une chambre souterraine dont le puits d'accès est situé au sud de l'angle sud-ouest du grand puits des tombes jumelées de Neferibrê-sa-Neith et de Ouahibrê-men [1]. Nous croyons intéressant de reproduire ici le texte même de la description rapide donnée par Firth dans son journal, où il signale, en particulier, que cette chambre sans aucune trace de sépulture, mais pleine de poteries contenant des résidus divers, lui semblait avoir dû être utilisée par un embaumeur pour y entreposer son matériel. Voici ce texte (16-17 février 1929) :

« Descended pit at S. W. corner of Saït pit. Large number of large jars of red ware (fig. 3) and small bowls red painted ware (type fig. 5 et 10). Both the jars and the bowls had hieratic (very cursive) ink inscriptions. The jars had been covered with loosely woven matting of network much decayed. The contents were a white light powder. The saucers were turned down as covers over the mouths of the jars and were

[1] Cf. Drioton-Lauer, *Ann. Serv. Antiq.*, t. LI, p. 469-490, et pl. III.

	No. des jarres	Poudre blanche		Poudres jaunes		Poudre marron dans des sachets	Tampons ou petits paquets de chiffons souillés	Linges et gros chiffons	Paille brune	Paille jaune
		à même des jarres	dans des sachets	claire à même des jarres	foncée dans des sachets					
Ier groupe	1	moitié inf. (Z. n° 1)	sachets	—	—	2 sachets (Z. n° 4)	petits tampons (Z. n° 8)		quelques brins	—
	2	—	—	—	—	—	—	au fond	moitié sup.	—
	3	mêlée de sachets (Z. n° 2)		—	1 sachet	—	sachets (Z. n° 7)	—	—	—
	4	—	—	—	—	—	—	—	pleine	—
	5	—	—	pleine (Z. n° 5)	—	—	—	—	—	—
	6	—	—	pleine (Z. n° 6)	—	—	—	—	—	—
IIe groupe	1	pleine	—	—	—	—	—	—	—	—
	2	—	—	—	—	—	—	pleine	—	—
	3	deux tiers	—	—	—	—	—	—	—	tiers sup.
	4	moitié	—	—	—	—	—	moitié	—	—
	5	—	—	—	—	—	—	—	pleine	—
	6	moitié	—	—	—	—	—	moitié	—	—
	Couffin	—	—	—	sachets (Z. n° 3)	—	—	—	—	—
IIIe groupe	1	pleine	—	—	—	—	—	—	—	—
	2	pleine	—	—	—	—	—	—	—	—
	3	pleine	—	—	—	—	—	—	—	—
	4	pleine	—	—	—	—	—	—	—	—
	5	—	—	—	—	—	—	pleine	—	—

cemented on with white plaster. There was no trace whatever of a burial in the burial chamber which was rather low. A sondage was made in the floor. The place looks like an incompleted tomb used as a store for an embalmer's materials rather than a burial place. The light material may be salt which has gone out of solution, but the pots are porous and not suited for *carrying liquids*. Perhaps it is simply a depot of flour for men working in the Cemetery. Some of the pots contained masses of

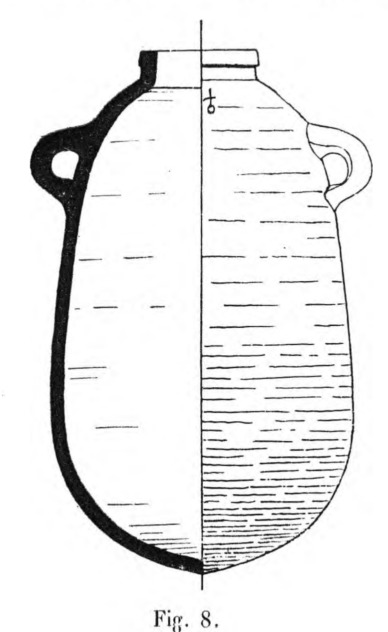


Fig. 8.

decayed linen now reduced to a brown powder. The saucers have small side handles which prevented them slipping into the pots and enabled them to be held, and some of the deeper bowls have no side handles. The inscriptions seem all different.»

Nous avons alors fait rouvrir ce puits dans lequel nous sommes descendu d'abord seul, puis avec Zaky Iskander lorsqu'il put venir à Saqqarah. La plupart des jarres sont semblables à celles de nos trois dépôts découverts dans le sable, mais certaines sont encore beaucoup plus grosses. Nous avons remarqué deux jarres d'un type un peu différent comportant un col (fig. 8); il y a, en outre, des vases plus petits, du type de la figure 9, de nombreuses coupes du type des figures 4 et 5,

ainsi que d'autres munies de petites oreilles (fig. 10), quelques grandes assiettes grossières (fig. 11), enfin des supports de vases (fig. 12).

L'une des jarres contenait des brins de paille brunâtre, mais beaucoup d'autres renferment encore des poudres blanches, jaunâtres ou marron, et parfois des débris de chiffons et de tampons ou sachets de

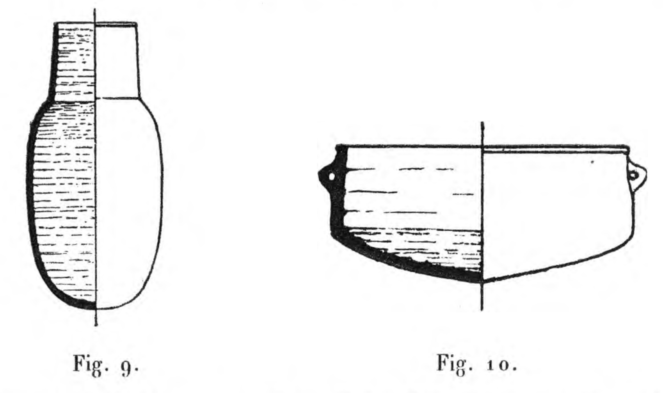


Fig. 9. Fig. 10.

toile presque réduits en poudre. Zaky Iskander a prélevé des échantillons de ces diverses matières dont il a fait les analyses publiées ci-après (p. 23 à 25). Le contenu d'une coupe couverte d'inscriptions

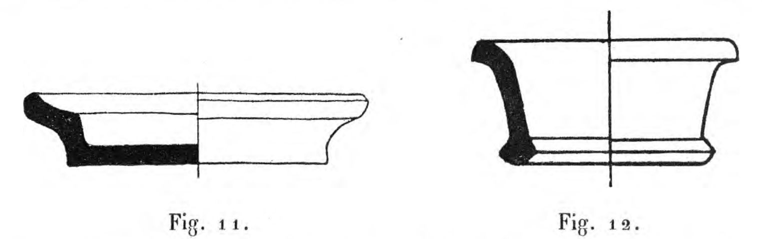


Fig. 11. Fig. 12.

hiératiques (pl. I) lui fut également confié, tandis que, à notre requête, le Professeur J. Černý, de passage au Caire, trouvait le temps de nous donner une rapide transcription de ces inscriptions que M. Sauneron, pensionnaire de l'Institut français d'Archéologie orientale, a bien voulu revoir et remettre au net ci-après :

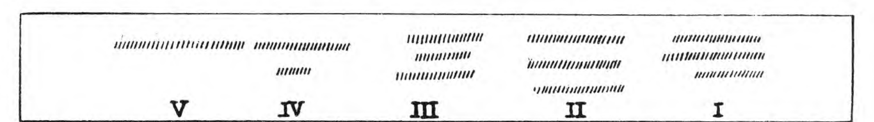


Fig. 13. — Schéma de position des inscriptions (pl. I et fig. 14).

III II I

V IV

Fig. 14.

I. Gomme, 15; *shrt* (minéral)[1], 16; cire, 16.

II. Huile de cèdre[2] fine (= de qualité); huile de *g-b-ty*(?) fine; natron, 16.

III. Térébinthe frais[3], 11; térébinthe concentré[4] (= encens), 11; huile de cumin, 10.

IV. Huile du Liban[5], 16.

V. Par la main de Psammétique.

---

(1) *Wb.*, IV, 208. Mineral, als Material für Amuletten, kleinen Figuren . . .

(2) Cf. Loret, *Quelques notes sur l'arbre ÂCH* (*Ann. Serv. Antiq.*, t. XVI, 1916, p. 33-51). Egalement : Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 1948, p. 355.

(3) Cf. Loret, *La résine de térébinthe (Sonter) chez les Anciens Egyptiens* (*Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire*, t. XIX). — Pour , cf. *Wb.*, IV, 181, qui cite comme graphies rares : , .

(4) « Traité-par-le-procédé *s3k* ». Cf. *Wb.*, IV, 26[7-9] *s3k sntr*, als Art Zubereitung des Weihrauchs.

(5) *Wb.*, III, 310[12], Bez. für den Libanon; 310[13], Libanonholz; 311[4], *ḫntyw-š* : die Bewöhner des Libanon.

Nous donnons, d'autre part, ci-dessous la transcription et la traduction des quelques textes démotiques recueillis sur des fragments de poterie (pl. II) provenant des dépôts dans le sable, dont il a été question. Nous devons celles-ci à l'obligeance de M. Malinine, à qui nous adressons ici l'expression de notre gratitude :

Photo 1. *t3 pḫr·t n* [. . . . . . .] « La recette de [. . . . .].
stn . . . . . ? . . . .
tjpn (?) cumin (?)
sfj huile
. . . . »

Photo 2. *sfj* (*n*) *rsnw* (cf. n° 6)
« Huile de *r* ».

Photo 3. *t3 pḫr·t n t3 sbj n* . . . .
« La recette de . . . . . .
sfj n . . . . . .
huile de . . . . . . »

Photo 4. *sfj n* [. . . . .].
« Huile de [. . . . .]. »

Photo 5. *t3 pḫr·t nt3 sbj n d3d3*
« La recette de . . . . . . de la tête ».

Photo 6. *sfj n rsnw* (cf. n° 2)
« Huile de *r* ».

Photo 7. *sfj* (*n*) *ʿntj* (cf. n° 9)
« Huile d'oliban ».

Photo 8. *sfj*
« Huile ».

Photo 9. *sfj* (*n*) *ʿntj* (cf. n° 7)
« Huile d'oliban ».

La traduction des inscriptions portées par la coupe intacte, dont le contenu a été analysé par Zaky Iskander[1] montre qu'il n'y a pas de

---

(1) Cf. ci-après p. 189 à 191.

correspondance entre celui-ci et ces inscriptions, bien que dans les deux cas il se soit agi d'onguents. Il est donc probable que les inscriptions relevées concernaient des ingrédients à utiliser pour la momification, mais qu'après usage ce récipient inscrit aura été remployé pour recueillir quelques restes d'onguent souillé qu'il fallait conserver et enterrer. Lorsque les récipients inscrits ou non se brisaient accidentellement au cours du processus de la momification, leurs fragments étaient également enfouis avec les matières de rebut provenant des diverses opérations.

J.-P. Lauer

ÉTUDE ET ANALYSE CHIMIQUES DES MATIÈRES RECUEILLIES DANS CES DÉPÔTS

Dans une publication antérieure [1] nous avions décrit le processus de la momification en y comprenant douze opérations consécutives. La plupart de celles-ci furent déduites tant de l'examen des momies au double point de vue anatomique et chimique, que des descriptions de la momification données par les auteurs classiques, Hérodote [2] et Diodore [3]. Quelques-unes de ces étapes, cependant, qui n'avaient pu être prouvées par l'étude même des momies où elles n'ont laissé aucune trace visible, durent alors être tirées simplement des auteurs classiques.

Dans la présente étude, les exemples découverts éclairent et prouvent définitivement plusieurs de ces opérations, dont aucune trace n'avait pu être découverte ou signalée jusqu'ici, en particulier l'opération n° 6 consistant à placer la momie sous un tas de natron, et l'opération n° 9 où l'on oignait le corps de graisses ou d'huiles et de gomme-résine après l'avoir sorti du natron. Une nouvelle opération a, en outre, été découverte, qui consiste à bourrer momentanément les cavités du corps avec des matières déshydratantes, absorbantes et odoriférantes durant son ensevelissement sous le tas de natron.

[1] Ahmed Zaki and Zaky Iskander, *Materials and Method used for Mummifying the Body of Amentefnekht*, Saqqara 1941 (*Ann. Serv. Antiq.*, t. XLII, p. 223-250).

[2] XI, 86.

[3] I, 7.

Les échantillons découverts proviennent de deux emplacements différents, désignés par Lauer ci-dessus ; ils seront étudiés séparément :

I. Échantillons trouvés dans des jarres de terre cuite enfouies dans le sable.

Ils consistent surtout en poudres, en paquets de linges contenant du natron et des tampons ou sachets de toile, enfin en paille ou débris végétaux. Nous avons ainsi :

A. *Deux échantillons de poudres grossières à peu près blanches* (nos 1 et 2) qui sont presque entièrement solubles dans l'eau. L'analyse chimique a montré que ces poudres ont la composition suivante :

		n° 1	n° 2
Eau non dosée (pertes) et eau combinée	H^2O	5.8 %	5.5 %
Carbonate de sodium	CO^3Na^2	18.9	19.4
Bicarbonate de sodium	CO^3NaH	10.5	6.0
Chlorure de sodium	Na Cl	45.8	50.1
Sulfate de sodium	SO^4Na^2	14.4	16.2
Chlorure de magnésium	$Mg\,Cl^2$	1.4	traces
Silice	$Si\,O^2$	3.4	3.1
Oxydes de fer et d'aluminium	R^2O^3	0.3	
Carbonate de chaux	$Ca\,CO^3$	0.2	
Carbonate de magnésium	$Mg\,CO^3$	0.1	
Matière grasse (sous forme de savon de soude)		0.0	0.1
Total		100.8	100.4

Ces résultats indiquent clairement que les deux échantillons sont du natron égyptien ordinaire que l'on trouve à l'état naturel au Wadi-Natroun et à El-Kab [1]. Le carbonate et le bicarbonate de sodium, ensemble et combinés avec un peu d'eau, constituent le natron proprement dit, mais le natron égyptien contient toujours aussi du chlorure et du sulfate de sodium. La silice, le carbonate de chaux, le carbonate de magnésium et les oxydes de fer et d'aluminium constituent une matière terreuse

[1] A. Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, London 1948, p. 297-302.

insoluble qui est aussi normalement mêlée au natron [1]. La matière grasse trouvée dans l'échantillon n° 2, cependant, n'est pas une impureté naturelle, et c'est pourquoi elle a sa signification et son importance.

Comme nous l'avions démontré [2], la sixième opération, qui était la plus essentielle dans le processus de la momification, consistait à déshydrater le cadavre en le plaçant, après lui avoir enlevé les viscères et l'avoir lavé, dans un tas de natron sec sur un lit incliné à l'extrémité duquel une canalisation conduisait à un petit bassin peu profond, où se collectait une solution concentrée de natron dans l'eau extraite du corps par osmose. Pour cette déshydratation, le cadavre était laissé dans le tas de natron durant au moins 40 jours; pendant ce temps la solution alcaline saturée, formée par dissolution du natron dans les liquides du corps, dissolvait la plupart des graisses de ce dernier formant du savon de soude dont une partie restait avec le natron à proximité immédiate du corps enseveli sous le tas et l'autre s'écoulait avec la solution qui se collectait dans le petit bassin. Puisque celui-ci n'avait pas de couvercle, l'eau de la solution collectée s'évaporait en majeure part ou en totalité laissant du natron qui contenait un peu de savon. Après extraction du corps déshydraté du tas de natron, le natron demeuré dans ce tas et celui recueilli dans le bassin étaient placés dans des vases que l'on enfouissait dans le sable près de la tombe, ou dans un puits spécial. Ceci explique la présence de matière grasse, sous forme de savon, dans l'échantillon n° 2. Si l'on accepte ce raisonnement, la présence d'une petite quantité de savon dans cet échantillon milite en faveur de l'emploi de natron sec [2] pour la déshydratation, et par suite pour la momification des cadavres, durant cette période saïte.

L'absence de matière grasse dans l'échantillon n° 1 peut être due à ce que le natron remplissant cette jarre proviendrait des parties les plus externes du tas de natron, qui, étant relativement loin du cadavre, n'auraient ainsi pas été contaminées par la matière grasse du corps. Cette couche extérieure de natron fut néanmoins recueillie aussi dans des jarres de poterie et conservée parmi le rebut du matériel d'embaumement, puisqu'elle avait été utilisée pour la momification. La répartition irrégulière de matière grasse dans les échantillons analysés est un bon argument en faveur de la théorie de l'emploi du natron à l'état sec et non en solution, car, si l'on avait utilisé une solution dans l'eau qui se serait ensuite évaporée, le natron restant aurait contenu du savon réparti de façon régulière.

[1] A. Lucas, *op. cit.*, p. 205, 548. — [2] A. Zaki and Z. Iskander, *op. cit.*, p. 245-247.

Plusieurs autres échantillons de natron trouvés dans des tombes égyptiennes ou dans des puits annexés à ces tombes, avaient déjà été analysés [1], mais il ne semble pas que l'on ait essayé alors de trouver s'ils contenaient ou non de la matière grasse. Mentionnons les exemples suivants :

1° *Echantillons provenant de la tombe de Tout-ankh-Amon* [2].

	Chambre funéraire	Plus à l'intérieur A	Plus à l'intérieur B	Trésor C
Natron (CO^3Na^2 et CO^3NaH)	94.0%	35.7%	84.7%	73.8%
Sel ordinaire (Na Cl)	0.5	39.5	1.5	13.0
Sulfate de sodium (SO^4Na^2)	5.5	24.8	13.8	13.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

2° *Un échantillon trouvé dans la tombe de Youîya et Thouîyou* [3].

Matières insolubles dans l'eau :	
Sable et autre matière insoluble dans l'acide	7.55 %
Oxyde de fer et d'aluminium	1.84
Chaux	0.80
Magnésie	traces
Anhydride sulfurique	0.51
Dioxyde de carbone	traces
Matière organique perdue à la combustion	0.81
Total	11.51

[1] A. Lucas, *op. cit.*, p. 317-320, 549.

[2] Howard Carter, *The Tomb of Tut-ankh-Amon*, III, Appendice II, p. 178-179.

[3] J. E. Quibell, *The Tomb of Yuaa and Thuiu*, p. 77.

Matières solubles dans l'eau :

Carbonate de soude.............	16.10 %
Bicarbonate de soude...........	10.71
Sulfate de sodium..............	27.76
Chlorure de sodium............	25.22
Matière organique	traces
Eau dosée et eau combinée (par différence)..	8.70
Total	88.49

Il résulte clairement de l'analyse de ce dernier échantillon qu'il contenait une matière organique qui n'a pas été identifiée. A notre avis, elle aurait pu consister surtout en matière grasse, et, dans ce cas, il est probable que cette dernière fut utilisée pour déshydrater le corps dans le tas de natron.

B. Quatre poudres.

La première (n° 3) est de couleur jaune et était contenue dans des sachets de toile blanc-jaunâtre. La seconde (n° 4) est marron et se trouvait dans des sachets de toile brun foncé. La troisième (n° 5) et la quatrième (n° 6) sont de couleur jaunâtre et contenaient quelques restes d'étoffes ; elles peuvent, par conséquent, avoir aussi été contenues dans des sachets de toile. A la combustion, elles ont toutes donné une odeur douceâtre légèrement nitreuse. Voici les résultats de leurs analyses :

	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6
Humidité (eau libérée)..........	2.0%	4.3%	2.8%	0.5%
Carbonate de sodium...........	1.1	14.3	13.0	9.7
Bicarbonate de sodium..........	10.4	0.0	10.3	9.0
Chlorure de sodium	49.8	43.0	44.4	45.2
Sulfate de sodium..............	12.9	13.0	14.6	18.5
Chlorure de magnésium.........	—	—	0.5	0.2
Silice........................	6.6	7.9		
Oxyde de fer et d'aluminium.....	0.6	traces	6.4	6.4
Carbonate de calcium...........	1.0	traces		
Carbonate de magnésium.	traces	—		
Matière grasse (trouvée comme savon)......................	0.1	2.9	traces	0.4
Matière organique insoluble (restes de toile)....................	3.9	—	1.2	1.3
Gomme-résinée et eau combinée (par différence)..............	11.6	14.9	6.8	8.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Ces échantillons sont donc composés de natron, de gomme-résine, de matière grasse et de quelques restes d'étoffe. Leur composition montre qu'ils ont servi indubitablement de matières de bourrage pour les cavités thoracique et abdominale au cours de l'une des opérations du processus de la momification. Mais avaient-ils réellement été employés à cet usage avant d'être entreposés dans les jarres, ou bien n'étaient-ils qu'un surplus du matériel dont on eut effectivement besoin pour bourrer les deux cavités? La présence de graisse solide et de matière légèrement azotée (mise en évidence par l'odeur un peu nitreuse donnée par la combustion) dénote manifestement que ces échantillons ont été en contact avec le cadavre, puisque le natron, la toile et la gomme-résine ne doivent pas normalement contenir de matières grasses ou azotées, et que, par conséquent, la source de ces dernières ne peut avoir été que le corps. Ceci signifie que les échantillons en question, furent réellement utilisés à bourrer le cadavre de telle sorte qu'ils s'imprégnèrent de ses matières grasses transformées en savon. Nous pensons donc que ce bourrage provisoire avait lieu avant l'ensevelissement du corps dans le tas de natron, ce qui présente trois avantages :

a) La déshydratation des tissus du corps devenait plus efficace si le natron et des substances absorbantes comme de la toile étaient placés en bourrage dans les cavités du corps, de façon à permettre cette déshydratation aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur.

b) Ce matériel de bourrage en remplissant la cavité abdominale empêchait l'effondrement de la paroi abdominale.

c) La gomme-résine présente dans nos échantillons donnait au cadavre un parfum destiné à dissimuler ou à combattre toute odeur résultant de la putréfaction partielle du corps durant l'opération un peu longue de la déshydratation.

Un pareil bourrage, cependant, ne devait être que temporaire, et n'était fait que pour accomplir les buts ci-dessus ; après l'opération de déshydratation, les matières de bourrage étaient enlevées des cavités et remplacées par de nouveaux bourrages secs. Ce matériel provisoire ayant été en contact avec le corps momifié devait être, selon les traditions des anciens Egyptiens, conservé d'une façon ou d'une autre ; et

c'est ainsi qu'il fut entreposé dans des jarres spéciales parmi les matières d'embaumement de rebut et enfoui dans le sable près de la tombe de la momie à laquelle il avait servi.

Le raisonnement ci-dessus confirme l'idée que toutes les autres matières d'embaumement de rebut découvertes antérieurement [1], enfouies dans des puits, dans des tombes ou dans le sable, furent réellement employées dans des opérations de momification. La plupart de ces matières n'ont pas été analysées chimiquement, et les quelques échantillons analysés ne l'ont pas été complètement. On n'a pas fait, en particulier, de recherches dans ces analyses pour trouver de la matière grasse, et l'on s'est contenté simplement de grouper les matières organiques en matières solubles ou insolubles dans l'eau. Citons les deux exemples suivants :

1° *Echantillon trouvé dans la tombe de Iouiya et Thouiou* [2] (*XVIIIe dynastie*).

Matières insolubles dans l'eau :	
Sable et autre matière insoluble dans l'acide	9.56 %
Oxyde de fer et d'aluminium	1.04
Chaux	0.68
Magnésie	traces
Anhydride sulfurique	traces
Matière organique perdue par combustion	15.72
Total	27.00
Matières solubles dans l'eau :	
Carbonate de sodium	10.71 %
Bicarbonate de sodium	11.92
Sulfate de sodium	12.39
Chlorure de sodium	18.20
Eau non dosée, eau combinée et matière organique (par différence)	19.78
Total	73.00

(1) Une liste complète de ces découvertes a été donnée par LUCAS, *op. cit.*, p. 318. — (2) QUIBELL, *op. cit.*, p. 75.

2° *Echantillon trouvé dans la tombe de Maher-pra* [1] (*XVIIIe dynastie*).

Il s'agit d'une poudre conservée dans dix jarres de cette tombe. Voici les résultats des analyses :

Résine odoriférante		19.53 %
Sciure de bois et débris organiques		3.68
Sable et argile		12.44
Eau non dosée (pertes)		9.52
Chlorure de sodium		14.88
Sulfate de sodium hydraté	$SO^4Na^2 . 10 H^2O$	22.90
Sesquicarbonate de sodium	$CO^3Na^2 . 2 CO^3NaH . 3 H^2O$	17.05
Total		100.00

Toute la matière organique a été ici désignée comme résine odoriférante, et nous n'avons aucune indication qu'une recherche de matière grasse ait été tentée dans cet échantillon. Si un essai avait été fait dans ce sens, nous pensons qu'au moins une petite proportion de matières grasse ou azotée aurait été trouvée.

C. DEUX PETITS TAMPONS DE TOILE.

Le premier (n° 7) est presque noir à l'extérieur, marron au milieu, et jaune à l'intérieur. Le second (n° 8) est brun rougeâtre partout. A la combustion ils ont donné une odeur douceâtre légèrement nitreuse. Voici les résultats des analyses :

		n° 7	n° 8
Carbonate de sodium	CO^3Na^2	0.3 %	traces
Bicarbonate de sodium	CO^3NaH	43.9	traces
Chlorure de sodium	Na Cl	3.5	traces
Sulfate de sodium	SO^4Na^2	3.0	traces
Matière grasse (sous forme de savon)		5.8	0.3 %
Gomme-résine		22.1	37.2
Toile, eau non dosée et eau combinée (par différence)		21.4	62.5
Total		100.0	100.0

(1) LORTET et GAILLARD, *La faune momifiée de l'ancienne Egypte*, I, p. 317-318.

La présence d'une matière grasse solide dans ces deux échantillons indique que ceux-ci ont été utilisés comme matière de bourrage provisoire pour remplir les cavités du corps avant d'enfouir ce dernier dans du natron sec. Notons que nous avons trouvé dans l'échantillon n° 7 un pourcentage de matière grasse plus fort (6 %) dans la partie externe presque noire que dans les parties internes de couleur marron ou jaune (4 %). Ceci est probablement dû au fait que l'extérieur de ces tampons de toile avait été en contact plus direct avec les tissus du cadavre au cours de l'opération de déshydratation. Ajoutons, à l'appui de ceci, le fait que la couleur presque noire de la partie externe paraît indiquer que celle-ci aurait été à l'origine beaucoup plus humide que l'intérieur, et, par suite, plus exposée à l'effet des bactéries qui furent cause d'une carbonisation plus rapide.

S'ajoutant à ce que nous venons de dire, la présence d'une forte proportion de gomme-résine dans les deux échantillons (n°s 6 et 7) conduit à penser que ces tampons auraient été d'abord trempés dans une solution de gomme-résine, puis séchés et placés dans les cavités du corps comme matières de bourrage provisoire pour les trois raisons déjà mentionnées.

D. Paille et débris végétaux.

Ceux-ci consistent principalement, comme l'a exposé Lauer[1], en brins de paille de blé mêlés çà et là de quelques fibres de feuilles de palmes.

Nous avons trempé quelques brins de cette paille dans de l'eau. Le filtrat obtenu était alcalin et contenait une petite quantité de chlorure de sodium avec quelques traces de sulfate de sodium. Ceci indique que ces brins de paille avaient été en contact avec du natron. Ces éléments végétaux ont donc très probablement été employés comme matière de bourrage provisoire combinée avec les échantillons n°s 3 à 8, pour remplir les cavités du corps pendant l'opération de déshydratation.

[1] Voir ci-dessus, p. 174.

II. Échantillons trouvés dans la chambre souterraine d'époque saïte.

Ces derniers étaient également entreposés dans des jarres de poterie. Voici leurs analyses :

A. Matière jaunâtre trouvée dans une coupe inscrite[1].

L'examen microscopique de cette matière (n° 9) a montré qu'elle contenait quelques restes végétaux. Elle est presque complètement insoluble dans l'eau et l'analyse chimique a donné la composition suivante :

Silice	$Si\,O^2$	21.3 %
Oxyde de fer	Fe^2O^3	8.9
Oxyde d'aluminium	Al^2O^3	3.6
Pentoxyde de phosphore	P^2O^5	4.1
Dioxyde de manganèse	$Mn\,O^2$	traces
Dioxyde de titanium	$Ti\,O^2$	traces
Oxyde de calcium	$Ca\,O$	19.3
Oxyde de magnesium	$Mg\,O$	2.9
Matières grasse et cireuse		16.2
Matière résineuse		traces
Dioxyde de carbone et restes végétaux (par différence)		23.7
Total		100.0

Nous voyons ainsi que l'échantillon était composé de matières grasse et cireuse (16.2 %) qui furent largement mêlées à une matière terreuse ($Si\,O^2$, $Fe^2\,O^3$, $Al^2\,O^3$, $P^2\,O^5$, MnO^2, Tio^2, CaO, MgO et CO^2).

D'autre part, les inscriptions de la coupe nous apprennent que son contenu comprenait à l'origine de l'huile de cèdre, de l'huile fluide de *G-b-ty*(?) de l'huile de cumin, une huile du Liban, de la cire, de la gomme, de l'huile fraîche de térébinthe, de l'encens (huile de térébinthe concentrée), du natron et une autre matière minérale.

L'absence de natron et de gomme dans cet échantillon, ainsi que l'indique l'analyse chimique, pourrait être due au délavage de ces substances par infiltration d'eau de pluie à travers la poterie par le

[1] Il s'agit des inscriptions reproduites pl. I et transcrites p. 178.

puits. Une autre possibilité plus plausible serait que le contenu d'origine de la coupe ait été entièrement consommé au cours de l'opération et remplacé par un autre onguent composé principalement d'un mélange de graisse, de cire et de poudre de calcaire. Cette dernière suggestion s'appuie sur deux faits : en premier lieu, d'autres échantillons (comme le n° 10) dans la même chambre souterraine contiennent encore du natron qui est soluble dans l'eau, ce qui paraît en contradiction avec la supposition que des matières solubles auraient pu être délavées dans l'échantillon en question par infiltration d'eau de pluie. En second lieu, la matière grasse et cireuse extraite de cet échantillon (n° 9) est de nature solide, composée principalement d'acides palmitique et stéarique (cela a été prouvé par leur point de fusion), alors que les inscriptions de la coupe indiquent que son contenu d'origine était surtout composé d'huiles n'ayant pu se transformer en graisses solides sous l'action du temps; ces huiles auraient donné des acides nonoïque et azélaïque qui se seraient peu à peu évaporés [1].

Quoi qu'il en soit, d'une part, les inscriptions de la coupe, et, de l'autre, l'analyse chimique de son contenu démontrent que tant la matière qui y fut déposée à l'origine, que celle qui l'y remplaça ensuite, furent des onguents utilisés pour oindre le corps après sa déshydratation dans le tas de natron. Cette onction (opération n° 9 dans le processus de la momification) [2] a été mentionnée par Diodore [3] qui rapporte que « des onguents précieux» étaient employés pour oindre le cadavre après la momification, mais sans préciser la nature de ces onguents. Plusieurs papyrus tardifs [4], cependant, mentionnent que, après la préparation du corps par les embaumeurs, avant et pendant son enveloppement dans

[1] A. Banks and T. P. Hilditch, *A note on the composition of some fatty materials found in Ancient Egyptian Tombs, Analyst*, 1933, p. 266, 267, 269. Cf. également Ahmed Zaki and Zaky Iskander, *Ancient Egyptian cheese*, dans. *Ann. Serv. Antiq.*, XLI (1942), p. 311.

[2] Ahmed Zaki and Zaky Iskander, *Materials and Method used for mummifying the Body of Amentefnekht*, Saqqara, 1941, dans *Ann. Serv. Antiq.*, XLII (1943), p. 246.

[3] I, 7.

[4] A. Mariette, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*; G. Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*; G. Möller, *Die beiden Totenpapyrus Rhind*.

des bandes, on l'oignait de certains onguents composés de gommes-résines odoriférantes (encens et myrrhe) et de diverses huiles et graisses (comprenant : huile de cèdre, graisse bouillie, graisse de bœuf et onguents) [1]. On ne peut, cependant, déduire la composition de ces onguents de l'examen même des momies recueillies, et, jusqu'à la présente trouvaille, aucun échantillon n'en avait été découvert. Nous pouvons maintenant assurer que parmi les diverses opérations de la momification l'onction du cadavre est prouvée par :

1° La description de Diodore.

2° L'évidence archéologique (inscriptions sur la coupe dont il a été question, et sur les papyrus mentionnés ci-dessus).

3° L'analyse chimique du présent échantillon (n° 9).

B. Trois spécimens de bourrages provisoires.

Ils ont été trouvés dans des jarres de poterie non inscrites (type de la fig. 3). Le premier (n° 10) consiste en une sorte de compresse faite de plusieurs couches de toile de lin d'un brun jaunâtre et imprégnée de natron, et les deux autres (n°s 11 et 12) sont des poudres grossières de même couleur et contenant beaucoup de grains de quartz ainsi que des restes d'étoffes et de paille. A la combustion, ils ont tous trois donné une odeur douceâtre de gomme-résine. Leurs analyses chimiques peuvent être résumées ainsi :

		n° 10	n° 11	n° 12
Carbonate de sodium.... CO^3Na^2..		1.1 %	traces }	traces (Carbonate + Bicarbonate)
Bicarbonate de sodium .. CO^3NaH.		6.6	0.5 }	
Chlorure de sodium..... Na Cl...		1.1	0.5	traces
Sulfate de sodium....... SO^4Na^2 .		1.7	traces	traces
Matière grasse		0.3	traces	traces
Gomme	gomme-résine	5.8	traces (Gomme + Résine)	14.8 (Gomme + Résine + Toile)
Résine..........		1.9		
Toile de lin et restes végétaux. . .		81.5 (Toile + Matière terreuse)	2.8	
Matière terreuse (par différence)..			96.2	85.2
Total		100.0	100.0	100.0

[1] A. Lucas, *op. cit.*, p. 359.

La présence de matière grasse dans ces échantillons dénote qu'ils ont été employés comme bourrage provisoire. Leurs cendres (42.0, 91.9 et 82,4 % respectivement) ont, en outre, donné à l'analyse les résultats suivants :

		n° 10	n° 11	n° 12
Silice	SiO^2	35.7 %	91.0	79.0
Oxydes de fer et d'aluminium	R^2O^3	16.9	3.8	6.4
Oxyde de calcium	CaO	31.0	4.5	8.9
Oxyde de magnésium	MgO	5.7	0.5	2.2
Carbonates d'alcali (par différence)	CO^3R^2	10.7	0.2	3.5
Total		100.0	100.0	100.0

Le pourcentage élevé de silice dans les échantillons n°s 11 et 12 est dû au fait que les quelques restes du contenu original des jarres se sont trouvés mêlés à beaucoup de sable provenant du puits d'accès à la chambre. Cependant, dans l'échantillon n° 10, très sec, léger et fragile, mais encore compact, et par conséquent non mêlé à la terre ou au sable provenant du puits, les pourcentages de silice et d'oxyde de calcium étant relativement élevés, nous avons pensé que ces éléments ont pu provenir de toiles réduites en cendres. Afin de vérifier la validité de cette supposition, nous avons bien lavé successivement à l'eau, à l'alcool et à la benzine puis séché et enfin brûlé un échantillon de fibres de lin égyptien (*Linum usitatissimum*), dont nous avons analysé les cendres. Voici les résultats obtenus :

Silice	21.0 %
Oxydes de fer et d'aluminium	19.7
Oxyde de calcium	49.7
Oxyde de magnésium	6.5
Carbonates d'alcali (par différence)	3.1
Total	100.0

Cette composition de la cendre de lin, démontre que le pourcentage élevé de silice et d'oxyde de calcium dans l'échantillon n° 10 est dû au très grand pourcentage de toile sèche qu'il contenait.

Conclusions.

De tout ce qui a été exposé ci-dessus, nous pouvons conclure que :

1° La déshydratation du cadavre était obtenue par du natron sec, et que ce natron après usage était conservé et entreposé.

2° Les cavités du corps étaient provisoirement bourrées avec des matières déshydratantes, hydro-absorbantes et odoriférantes avant l'enfouissement du cadavre dans le natron, et l'on conservait et entreposait également ces matières de bourrage provisoire.

3° Le corps était indubitablement oint, après déshydratation, au moyen d'onguents contenant des matières grasses et parfumées.

Les opérations de la momification en basse époque égyptienne, peuvent donc être ainsi résumées [1] :

1. Dépouillement de tous les vêtements du mort et pose de ce dernier sur une table de bois.

2. Extraction du cerveau.

3. Extraction du contenu des cavités abdominale et thoracique.

4. Lavage des cavités du corps et des viscères extraites, avec du vin de palme et des épices.

5. Traitement des viscères avec du natron, onction et finalement enveloppement de celles-ci par des bandages en quatre paquets séparés, qui seront soit déposés dans les vases canopes, soit replacés en bourrage dans le corps.

6. Bourrage provisoire des cavités du corps avec du natron sec, des sachets de toile contenant du natron et de la gomme-résine, des tampons

[1] Comparer : Ahmed Zaki et Zaky Iskander, *op. cit.*, p. 245-247. Cf. également : A. Lucas, *op. cit.*, p. 345-347.

de toile imprégnée de gommes-résines parfumées, et des débris végétaux secs tels que des brins de paille ou des fibres de palmes.

7. Déshydratation du corps en l'enfouissant dans un tas de natron sur le lit de momification.

8. Extraction du cadavre hors du natron, enlèvement de tous les bourrages provisoires des cavités du corps, et séchage de l'intérieur et de l'extérieur du cadavre avec des serviettes.

9. Bourrage de la cavité crânienne avec de la résine ou de la toile légèrement imbibée de résine, bourrage des cavités thoracique et abdominale avec des substances variées, et fermeture de l'incision d'embaumement avec de la résine.

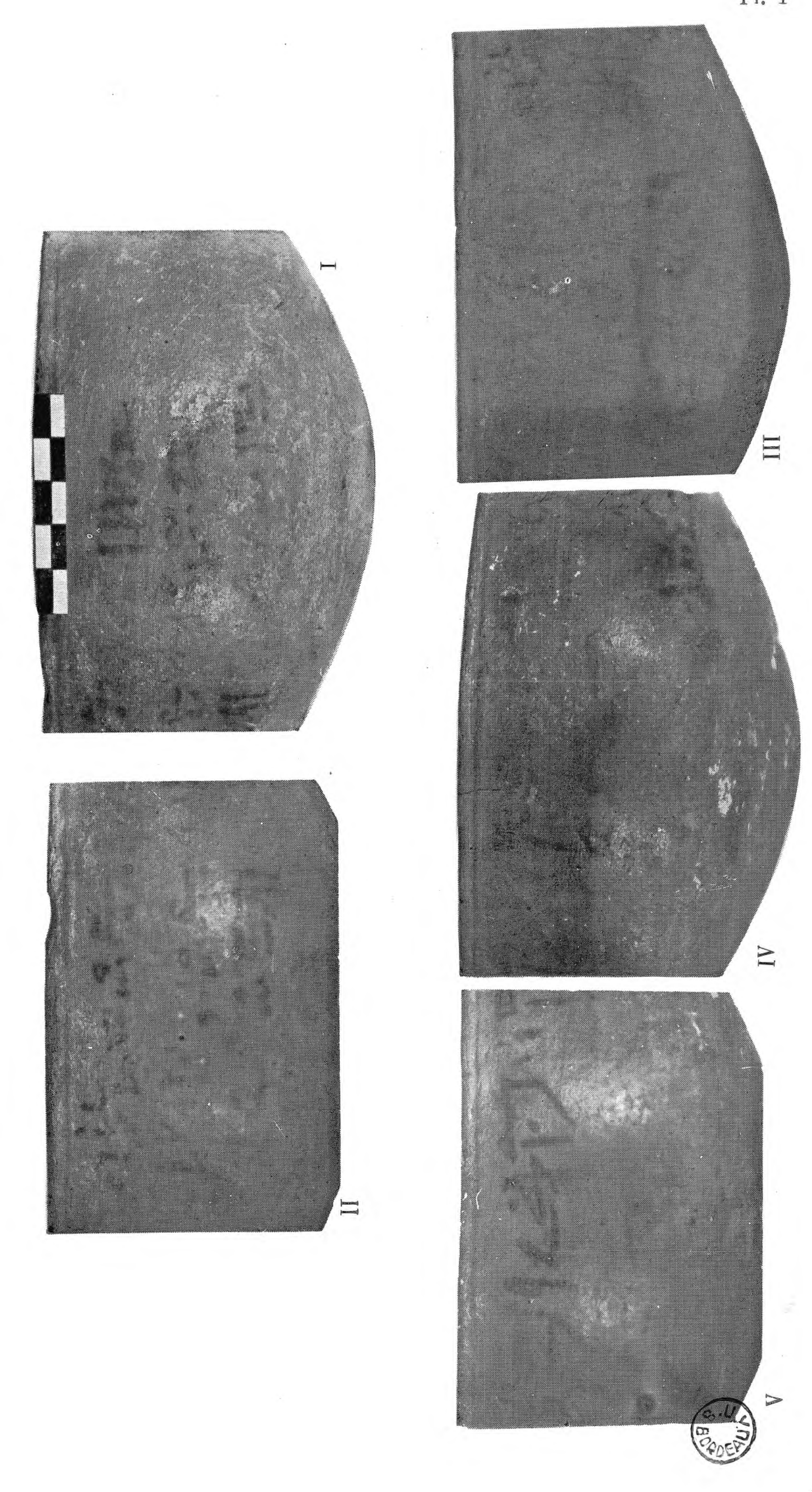
10. Onction du cadavre avec de précieux onguents graisseux et odoriférants.

11. Enveloppement de la bouche, des oreilles, du nez, des yeux, et parfois des muscles avec de la résine fondue ou avec des linges imprégnés de résine.

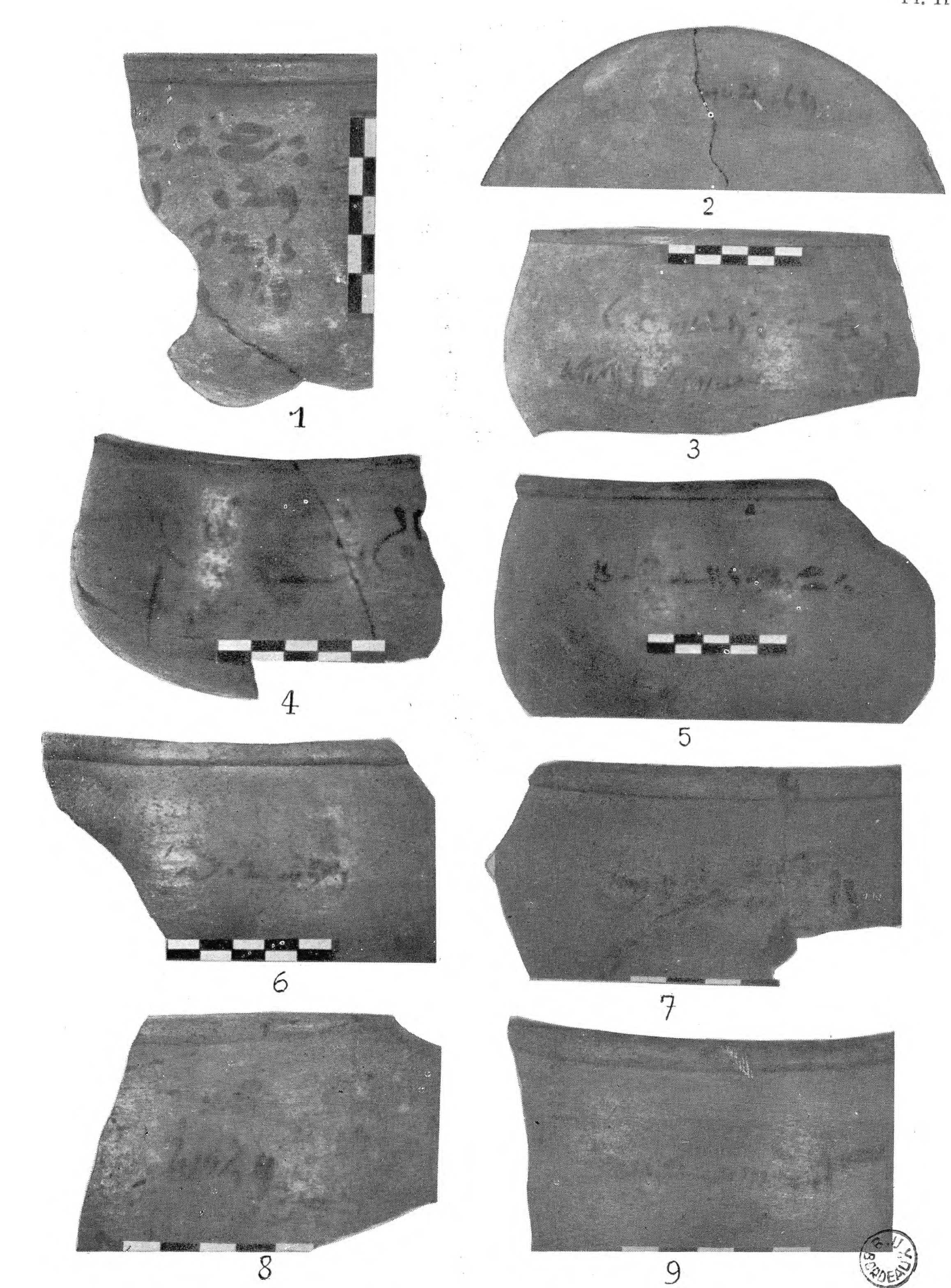
12. Traitement de tout le corps avec de la résine fondue.

13. Enveloppement du corps avec des bandes de toile imprégnée de gomme ou de gomme-résine.

Zaky Iskander



Liste d'ingrédients ayant dû servir à la momification, tracée en hiératique sur une même coupe.



Indications en démotique.

PRELIMINARY REPORT
ON KAMOSE STELA AND OTHER INSCRIBED BLOCKS FOUND REUSED IN THE FOUNDATIONS OF TWO STATUES AT KARNAK

BY

LABIB HABACHI

Last season (1953-1954) M. Chevrier was lucky enough to discover under the ruins of the north tower of the second pylon of Karnak nearly all the fragments of a colossus inscribed with the names of the priest king Painodjem I of the XXIst dynasty. The hugeness of the statue, about 11 ms. high, its fair state of preservation, the rarity of statues of kings of this dynasty, the unusual feature of a queen's statue standing on the feet of the king, the beauty of the modelling and the perfect state of the queen's statue, all make the colossus of Painodjem one of the important statues found in Karnak.

We need not speak more about that statue, M. Chevrier will give all the details about its discovery, a description of it and the implication of the discovery. What we would like to say now is that not only did the statue itself prove to be important, but that its foundation as well as that of the neighbouring statue of Ramesses II, both of which were standing to the north of the western entrance of the Hypostyle Hall [1], proved equally important. In view of the good state in which the different parts of the colossus were found, it was decided to reconstruct it in the summer of 1954. Thus Dr. Hammad and myself decided to examine the remains of the foundation near which the fragments were brought to light to see if these remains really served as a foundation to the

[1] For the position of this colossus, see PORTER and MOSS, *Bibliography*, II, No. 13 in the Forecourt of the Great Temple of Amûn in the plan reproduced on p. 10; see also p. 14.

colossus and its platform, if they were solid enough to support it again and if they contained any inscriptions at all.

The work of examining the foundation started on July 11th, 1954 and ended in less than five days with the discovery of some important inscribed blocks. During that work a part of the foundation of the statue of Ramesses II nearby was laid bare. It was clear then that the base of this second statue was inscribed later with the names of Ramesses IV and that much more important reused blocks were employed in its foundation. As far as we could remember, no inscribed blocks have been yet extracted from the foundations of statues in Karnak or any other temple nor have for that matter any of these foundations been yet examined. Now that the foundations of the two above-mentioned statues at Karnak proved to have been made up of reused blocks of some importance, it seems necessary to examine the foundations of other statues as well to see whether they too contain important blocks.

The colossus of Painodjem I proved to have been standing on a foundation made up of blocks of somewhat regular shape to a height almost equal to that of the neighbouring statue of Ramesses II. The importance of the foundation lies, however, in the fact that it is formed of blocks used originally in earlier buildings of Akhenaton, Amenophis III and others.

The foundation was formed of two layers, all of sandstone. The upper layer was composed of seven blocks; four of which were decorated.

One of these blocks, originally used as a part of the roof of the Hypostyle Hall of Karnak, was inscribed by Seti I and then usurped by his son. The remaining three blocks show Amenophis III in one of his *ḥb-sd* festivals. These blocks most probably came from a chapel erected in Karnak for that occasion and then taken to be reused in building the foundation of the statue of the priest king Painodjem.

One of these blocks is of particular importance (fig. 1). On one of the sides (146 cm. by 45 cm.) are the parts of two registers. In the lower one is the representation of the king who should have been shown in the dress usually worn in the *ḥb-sd* festival as is the case on the other blocks. In front of him is the upper part of his prenomen having the sun-disk and part of the goddess of Truth. According to the style of

the figures and inscriptions, the block has to be dated to the XVIIIth dynasty. We have, therefore, to restore the prenomen as either « Nebmare » of Amenophis III or « Kamare » of Hatshepsout. But we adopted

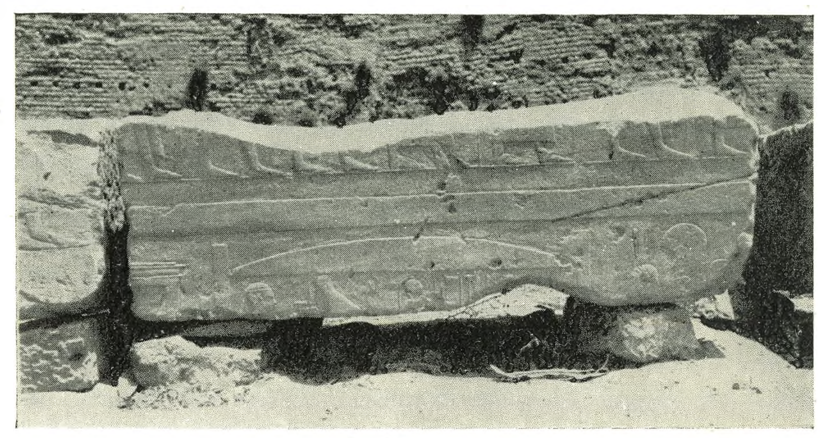


Fig. 1.



Fig. 2.

the former restoration, since the name and the figures of the sovereign depicted on these blocks were never touched, which would not be the case if Hatshepsout was the sovereign shown. Again it may be said that Hatshepsout celebrated only one *ḥb-sd* festival, while her great successor celebrated three [1], that the scenes of one of which were liable to be shown in Karnak.

[1] For these feasts, see Borchardt in *Ä. Z.*, LXXII, pp. 52-59 and Hayes, in *JNES*, X, pp. 82-86.

In the lower layer of the foundation ten blocks were found; five proved to be decorated. Apart from an undated block originally forming a part of a cornice, all the rest were decorated with scenes in the Amarna style. It may be interesting to reproduce here one of these blocks to show the beauty of the style and the unusual kind of representation (fig. 2). Here we have on one of the sides (156 cm. by 59 cm.) a scene showing a part of a valley with a shrub, a stylised tree and the heads of two antelopes. Beyond, perhaps on the cliffs, are two Nubians wrestling, while on each side of them is another man holding a stick. These men no doubt are awaiting their turn for another kind of game. A Nubian woman sitting elbows on knees and a recumbent dog seem to follow the wrestling. Below this scene there seems to have been another with persons also carrying sticks.

As we have stated above, the foundation of the neighbouring statue erected by Ramesses II proved also to be formed of reused blocks. Not all the foundation was examined for it was not easy to remove all the blocks, since the surviving part of the statue is too heavy to permit that. Still we were able to extract from the upper layer formed of six blocks three, which proved to have been inscribed. Two of these fit together showing a part of an ithyphallic god with uncomplete inscriptions. The third one had a figure of a king who might have been Tuthmosis IV, but it was later usurped by Ramesses II before it had been reused in the foundation of his statue.

The lower layer formed also of six blocks had two inscribed blocks. One of these formed parts of a pillar with brightly coloured inscriptions in bas-reliefs. It resembles very much pillars of Tuthmosis IV, found reused in the third pylon [1], but one side is recut and thus used for the second time before it was reused in the building of the foundation.

The second and last block found reused in the lower course of this foundation proved to be of particular importance. It was taken then from under the statue in the presence of Mr. Ah. Lotfi, then assistant architect of Karnak; Dr. Hammad was at that time in Cairo. I inspected it

[1] The first blocks from these pillars were found by Chevrier in 1935-1936 Season, see *Ann. du Serv.*, XXXVI, p. 137.

immediately and found, to my surprise and satisfaction, that it dealt with the war between Kamose and Apophis (Pl. I). We know that the first record coming of that war to be found was on the so-called Carnarvon Tablet discovered in Dra Abu el-Naga in 1908 [1]. Regarded by many Egyptologists as being simply a fictitious story, it was due to Newberry [2] and Gardiner that the true value of this document was really appreciated. According to the latter scholar it appeared to be copy of a stela placed in one of the Theban Temples a few years after the occurrence of that events is described [3]. Chevrier found in 1932 and 1935 in the third pylon of Karnak two fragments with the beginning of the same text [4]. Though only containing about one sixth of the whole stela, it showed us the truth of the conclusions drawn by Newberry and Gardiner.

Our present stela deals undoubtedly with the war of the ruler of Thebes against the Hyksos [5]. It has many points of resemblance to the two fragments of the first stela found by Chevrier. For example on both stelae incised signs are painted blue and are separated by red incised lines about 5 cm. apart. The resemblance in style and expression is also striking [6]. All these facts indicate that the two stelae were carved at about the same time. The fact that the opening words of the new

[1] Carnarvon and Carter, *Five Years Explorations at Thebes*, pl. XXVII, XXVIII and pp. 36-37.

[2] *P. S. B. A.*, 35, 117 ff.

[3] *The Defeat of the Hyksos by Kamose : The Carnarvon Tablet No. 1* in *J. E. A.*, III, 95 ff.; cf. 96-97 and Id., with Gunn, *New Renderings of Egyptian Texts : The Expulsion of the Hyksos* in *J. E. A.*, V, 45 ff.

[4] Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak* (1934-1935) in *Ann. du Serv.*, XXXV, p. 111 and Lacau, *Une stèle du roi «Kamosis»* in *Ann. du Serv.*, XXXIX, 245 ff.

[5] For a report on this stela and the wars of liberation, see the article of the present writer, *La libération de l'Egypte de l'occupation Hyksos : A propos de la découverte de la stèle de Kamose à Karnak* in *Revue du Caire* (*Numéro spécial, No. XXXIII*, pp. 52 ff). In the same number of this periodical, see also p. 107 and 111-115.

[6] For the various pecularities of the first stela, see Lacau, *op. cit.*, p. 247. As for the resemblance in style and expression, we shall treat these in our forthcoming publication of the new stela.

stela appear to be the continuation of a sentence, that the first occurrence of the Egyptian ruler's name for whom the stela was made is found so far down as in the 21st line [1] and that references are found on this new stela to events which do not happen on it seem all to show that it is the continuation of another stela.

At any rate there seems no reason to doubt our stela is the continuation of the first one, the fragments of which were found by Chevrier; thus giving us more of the story of the struggle of Kamose against Apophis. The stela is of limestone carved from a block which was originally used as a pillar in a chapel erected by Sesostris I [2]. Bits of reliefs showing this king are still to be seen on the sides. It is 210 cm. high (originally about 235 cm.) [3], 110 cm. wide and about 28 cm. thick. On the rounded top is the sun-disk with lowering wings and two pendant uraei. At the side of the uraei are two similar inscriptions each of which is continued by the one in the middle. These read : « He of Behdet, lord of heaven, he gives that he (the king) is given life, stability and dominion». Underneath are 38 horizontal lines of text, and at the bottom left corner there is the figure of a standing man holding a fan with a column of inscription giving his name and his principal title in front of him. The proper text begins with the strange phrase which seems to be the continuation of a sentence... «the miserable communication out of your town, while you are forced away together with your army». Commenting on this communication about or from Apophis, Kamose says «Your speech is mean when you made me a « chieftain», while you are a «ruler» in order to (?) desire for yourself the illegal things (?) for which you shall fall» (ll. 1-2). He then threatens his enemy with what will befall his army, his women and himself (ll. 2-5). Then he says : « I dispose the fleet (of ships) furnished with war implements (?), one (ship) after the other. I placed prow to stern in

---

[1] Usually this is found at the beginning as in the case of the first stela.

[2] This must have formed part of a chapel different from the one rebuilt by Chevrier.

[3] Only a small part of the rounded top is missing. The whole text is clear except for occasional breaks in lines 6-8, 23-25 and 38.

my forces (?), flying over the river as it were a falcon, my warship of gold at the front thereof. While I was like the Falcon thereof at their front, I caused the strong ship to search the frontier. The navigation after him as it were a kite uprooting (?) the muddy district (?) of Avaris» (ll. 5-8). Here he speaks of the panic which is rife among the women of his enemy compared with his favourable situation saying at the end «I shall drink of the wine of your vineyard which the Asiatics I captured press out for me; I shall lay waste your dwelling; I shall cut down your trees; I shall drag (?) your women to the ships' holds and I shall seize your chariotry» (ll. 8-13). At this point he speaks of a great victory over his enemy, when he says : « I did not leave a plank of the hundreds of ships of fresh cedar filled with gold, lapis lazuli, silver, turquoise and bronze battle axes without number, besides olive oil, incense, fat, honey, *iwtern*-trees, carob and pine (?) trees and their fine wood. All good products of Retenu, I took them completely» (ll. 13-15). He continues by telling how he did not leave anything to Avaris, meaning undoubtedly her king who believed that he was the only master of Egypt, and how he took revenge on all that the Hyksos had done to Egypt by laying waste their towns, and burning their dwellings reducing them to red mounds (ll. 15-18). Then comes an interesting passage in which Kamose says : « I captured his message on the upland Oasis route proceeding southward to Kush in a written letter, I found on it as follows in writing from the ruler of Avaris : Ouserre, the son of Rēᶜ 'Apophis' greets my son the ruler of Kush. Why do you rise as ruler without letting me know? Do you see what Egypt has done against me ? The ruler within it, Kamose, given life, is attacking my land—but I did not attack him—in the manner of all that he has done against you. He chooses the two lands to harass them, my land and yours, and he has laid them waste. Come, journey alone (?) downstream. Behold he is here with me. Nobody will rise (?) with you against this Egypt. Behold I shall not let him go away until you arrive. Then we shall divide the towns of this Egypt and enjoy (?) prosperity and joy» (ll. 18-24). Kamose relates then how the Two Lands and the Foreign Lands were with him, how he was not negligent concerning his army or any part of Egypt, how the enemy was so afraid of him

that he sent asking for help from the ruler of Kush. He continues to relate how he gave the message back to the messenger of Apophis who was wild with fear when his messenger told him of all that Kamose was doing in the occupied district of the Cynopolite nome (ll. 24-29). At that point he relates to us his last strategic deed saying « I sent forth my strong troop who went overland to lay waste Bahria Oasis, while I was in Sako (El-Keis, north of Miniya) to prevent the rebels being behind me. I went upstream, strong of heart and joyful. I destroyed all the rebels on the road» (ll. 29-30). This being done he went back to Thebes passing by Assiut in the Inundation Season (ll. 30-32). Then he goes on to tell us « Everybody was at dawn with wild game; the port was crowded (?). And Thebes was in festival. Women and men came to see me; every woman embraced her neighbour; nobody was weeping, but incense (was burnt?) to Amûn in the Residence (?) in the place where it is said : 'Receive good things as his hand gives the scimetar to the son of Amûn ..... Kamose' . .» (ll. 32-35). In the last three lines it is told how the king charged « the prince and governor, the one who is over the secrets of the Palace, the chieftain of the entire land, the chancellor of the king of L. E., the chief teacher of the Two Lands, the chief of the courtiers, the chief of the chancellors, the one strong of arm, Neshi» (ll. 36-37) to carve what had happened on a stela to be placed in Karnak, and how he did that in the best way (ll. 37-38). At the left corner in the bottom is the representation of that man with a horizontal line qualifying him as « The chief chancellor, Neshi».

This is a summary of the contents of this stela, but we hope to be able before long to publish photographs, facsimilies, a complete translation and commentary of the whole text on the stela. Encouraged by great scholars such as Drioton, Gardiner and Hughes who already aided me in understanding some vague passages and who promised their precious help, I hope that this publication will meet with the approval of most of our colleagues as befitting so important a monument.

Labib Habachi



DIE «WEISSE MAUER»

WAR DER ERSTE STEINBAU IN ÄGYPTEN, UND IHR NAME RÜHRT VON DEM BAUMATERIAL HER

VON

DR M. HAMMAD

Die ersten uns bekannten Städte aus der historischen Zeit in Ägypten waren schon stark bevölkert und sehr gut durch Mauern usw. geschützt, wie etwa Memphis, das schon in der ersten hieroglyphischen Schrift erwähnt wird als : *ỉnb ḥd* " [hieroglyphs], [hieroglyphs], " [hieroglyphs][1]. Das bedeutet : *die Stadt der weissen Mauer*. Sie wurde zur Zeit König Menis' gebaut. Er wählte den Platz so, dass er zentral gelegen war, und die Stadt gleichzeitig als Garnison für seine Armee und als religiöses Zentrum dienen konnte.

Ich glaube nicht, dass der Name der Stadt von der sie umgebenden Lehmmauer herrührt, die weiss gestrichen wurde. Ich bin vielmehr der Ansicht, dass der Name dieser Stadt von einer Mauer herrührt, die aus Nilschlammziegeln, welche mit weissem Kalkstein verblendet wurden, gebaut worden ist. Diese Steinmauer war ein Fortschritt im Befestigungsbau in der neuen Hauptstadt des Königs, und das neuartige Material, das zum Bau der befestigten Mauern als Schutz der Stadt gegen feindliche Angriffe verwendet wurde, sahen die Ägypter daher als etwas ganz Neues an. Denn bisher pflegten die Angreifer irgendeine Stelle der Lehmmauer durch ständiges Begiessen mit Wasser aufzuweichen, bis eine Bresche entstand, durch die die Soldaten in die Stadt eindringen konnten. (Abb. 1 zeigt diese alte Bauweise der Mauern aus ungebrannten Lehmziegeln).

---

[1] Erman-Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*. Leipzig 1926-1931, I, S. 95.

Diese Auffassung über den Wandel der altägyptischen Baukunst stützen die folgenden uns bekannten Tatsachen :

1) Steinverblendung für Lehmmauern war schon in Tora und Heluan bekannt, wie wir aus Ausgrabungen des Herrn Zaky Saad [1] ersehen können. Diese Ausgrabungen zeigen die Entwicklung der Bauweise mit weissem Kalkstein seit ihrer ersten Anwendung : als grosse Platten von ungefähr 2-3 m. bei 20 cm. Stärke. Man deckte mit ihnen die mit Sand gefüllten Seitenwände der Gräber ab, benutzte sie als Fassade für aus Nilschlammziegeln errichtete Gebäude oder zum Bauen kleinerer Gebäudeteile aus Stein mit einer besonderen, kräftigen Stützmauer, wie Abb. 2 zeigt. Es ist daher sehr unwahrscheinlich, dass man Memphis diesen bisher nicht gebräuchlichen Namen gegeben hätte, wenn das Material der Mauer das gleiche gewesen wäre, das man—wie durch die oben erwähnten Ausgrabungen nachgewiesen ist—bereits früher benutzt hat.

2) Alle Städte waren mit Mauern umgeben, wie wir auf alten Paletten, z.B. der Städtepalette (Abb. 1), der Stierpalette (Abb. 3) sowie der Narmerpalette (Abb. 4) sehen. Aus den Bruchstücken dieser Mauern können wir sehen, dass sie aus Ziegeln aus ungebranntem Lehm hergestellt waren, die nach der Gewohnheit der Ägypter mit Weisskalk geschlämmt waren. Das heisst, diese Bauweise war aus früher Zeit und nicht erst aus der 1. Dynastie bekannt, so dass bereits diese Städte ihre Namen von der Mauerform erhielten.

3) Wenn wir die Narmerpalette (Abb. 4) betrachten, sehen wir auf dem Boden der Napfseite den König Narmer in Gestalt eines starken Bullen, der die Befestigungen oder Mauern einer feindlichen Stadt zerstört. Auf dem Boden der Gegenseite sehen wir zwei Feinde fliehen, während sie zu einer befestigten Stadt oder Festung des Königs Narmer zurücksehen. Diese befestigte Stadt sieht nicht aus wie die auf der Napfseite, da sie rechteckig und die andere rund ist.

Ich bin der Ansicht, dass die anderen runden Befestigungen, die von dem König leicht zerstört werden konnten, aus Nilschlammziegeln gebaut waren, während die neue Befestigung der Stadt des Narmer,

[1] Zaky Saad, *Royal Excavations at Helwan.* Kairo 1949.



Abb. 1. Die beiden Seiten der Städtepalette im Ägyptischen Museum, Kairo. (Nach G. Galassi, *Tehemu,* Milano 1942, Abb. 1, 2).

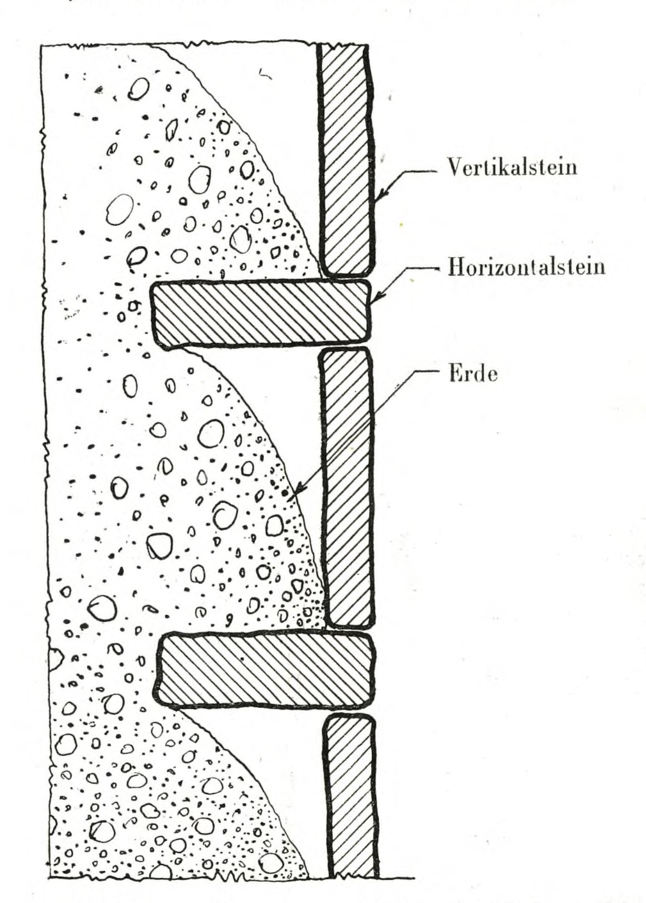


Abb. 2. Schnitt einer Grabmauer in Stützbauweise (Grab aus Heluan).



Abb. 3. Die beiden Seiten der Stierpalette im Louvre, Paris.
(Aus : Siegfried SCHOTT, *Hieroglyphische Untersuchungen zum Ursprung der Schrift,* Abb. 8, 9).



Abb. 4. Die beiden Seiten der Narmerpalette im Ägyptischen Museum, Kairo.
(Nach G. GALASSI, *Tehemu,* Milano 1942, Abb. 9, 10).

die « Weisse Mauer», aus anderem Material erbaut worden sein dürfte. Darum glaube ich, dass diese Mauer aus Ziegeln des alten Typs gemacht und mit weissem Kalkstein verkleidet war. Der Name der Stadt stammte von der Farbe des neuen Materials, das für den Bau ihrer Mauer verwendet worden war.

M. HAMMAD.

JETONS DE FAÏENCE
ET MOULES À MONNAIES PTOLÉMAÏQUES

PAR

M. JUNGFLEISCH ET J. SCHWARTZ

Notre *Essai bibliographique* sur *Les moules de monnaies impériales romaines*[1] n'était pas encore distribué que le hasard nous a amenés à étudier le problème des moules de monnaies ptolémaïques. A vrai dire, trois exemplaires connus de jetons ou monnaies ptolémaïques dites «de porcelaine» faisaient déjà admettre l'emploi de moules; un quatrième exemplaire vient d'être identifié ainsi que deux moules qui ont servi, eux, à couler des monnaies de bronze.

Cette note est destinée à faire le point, dans la mesure du possible, en ce qui concerne les moules de monnaies ptolémaïques. En fait, le Dr Abd el-Mohsen el Khachab[2] avait fort bien indiqué l'état de la question jusqu'à ce jour et c'est chez lui que nous reprendrons l'essentiel de l'historique.

En 1891, Maspero fit don au Cabinet des Médailles de Paris de deux jetons ou monnaies dites «de porcelaine» que Mr. A. Blanchet publia dans la *Revue Numismatique* (1891, p. 233) et dont Svoronos a traduit la description dans son ouvrage[3].

La première pièce fut trouvée à Karnak même et porte au droit la

---

[1] Cahier 19 du *Supplément aux Annales du Service des Antiquités*, 1952.

[2] *Ptolemaic and Roman Baths of Kom el Ahmar* (Cahier 10 du *Supplément aux Annales du Service des Antiquités*), 1949, p. 88-90.

[3] Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων I, p. 300-303; II, p. 90 (nos 1175-1176); IV, p. 223-225. Dans le vol. II, p. 300, la «monnaie de porcelaine» reproduite est le n° 1175 et non pas le 1176 comme il est dit par erreur (à corriger aussi au vol. II, p. 223).

tête d'Alexandre couverte de la dépouille d'un éléphant, au revers un aigle avec une corne d'abondance sur l'épaule. Son diamètre est de 24 mm. et son poids de 2 gr. 72. Elle est lisse, d'un vert mat très doux. Bien que les Egyptiens aient employé une terre analogue au kaolin, il ne s'agit pas ici de porcelaine mais d'une faïence avec une sorte de glaçure. Son aspect flou (cf. fig. 1) n'implique pas qu'elle ait été moulée à partir d'un prototype très usé ; il se peut que lors du recuit, un coup



Fig. 1.

de vent ayant attisé le feu dans le four alors que la pièce était à la limite de l'état pâteux, les reliefs se soient étalés.

Mr. Blanchet, s'inclinant devant l'opinion de Maspero, croit à une monnaie de nécessité fabriquée pendant quelque révolte. Svoronos date la pièce de l'époque troublée qui a suivi la bataille de Raphia (217-216 av. J.-C.) sous le règne de Ptolémée IV Philopator ; effectivement, son modèle qui est d'un type courant (n° 1170 ; pl. 39, fig. 20) date de 211 av. J.-C. Mais, on ne sait pourquoi, Svoronos veut voir dans la lettre qui est entre les pattes de l'aigle (en réalité un Δ) l'initiale du roi nubien Ergamène qui occupa la Haute-Egypte sous Ptolémée V Epiphane.

Du second jeton, entré en trois morceaux au Cabinet des Médailles (diamètre : 19 mm. ; poids : 1 gr. 85), on sait qu'il avait au droit

la tête de Zeus Ammon et qu'il fut acheté chez un marchand de Louqsor. Mr. Blanchet ne se prononce pas sur sa date mais Svoronos la rapproche de celle de la première pièce [1]. En fait, l'hypothèse de monnaies obsidionales ou de nécessité paraît être la plus probable, sans que rien permette de dire à quel moment de la période lagide il a été fait usage des deux pièces en question.

Le lieu de provenance (Kom el Ahmar, dans le Delta) du troisième exemplaire, celui qu'a publié le Dr Abd el-Mohsen el Khachab, montre à lui seul que l'hypothèse de Svoronos, telle du moins qu'il l'a présentée, est inexacte. Cet exemplaire est d'un petit module (16 mm.) et notre collègue le daterait de Ptolémée IV Philopator, tout en soulignant qu'il est différent des deux premiers attribués au même règne par Svoronos. Cependant la forme des ailes de l'aigle (cf. pl. 12, n° 29) et la place de la corne d'abondance (mieux visible sur le dessin au trait de la page 88) ne sont pas favorables à une datation par Ptolémée IV, lequel, de plus, n'a jamais frappé de monnaies de 16 mm. de diamètre. Il n'y a malheureusement pas dans l'ouvrage de Svoronos de parallèle probant, mais on trouve, en 16 mm. de diamètre, le même type d'aigle, sans corne d'abondance, aux nos 442 et 453 (267-266 av. J.-C. : Ptolémée II Philadelphe ; cf. pl. 17, fig. 20-21) et la même corne d'abondance avec deux aigles au n° 1427 (169 av. J.-C. : Ptolémée VII Philométor ; cf. pl. 48, fig. 14), chaque fois avec une tête de Zeus Ammon au droit. Même si nous avons une tendance personnelle à dater la pièce trouvée à Kom el Ahmar de Ptolémée II Philadelphe, on comprend que le Dr Abd el-Mohsen el Khachab ne se soit pas prononcé sur les dates relatives des trois pièces dont il avait connaissance.

La quatrième pièce va augmenter le nombre des présomptions en faveur de l'utilisation de ces jetons de faïence autour de l'an 200 av.

---

[1] Tout laisse supposer que Svoronos n'a pas vu la seconde pièce qui semble avoir été égarée aussitôt après son entrée au Cabinet des Médailles (sans doute à cause de son état fragmentaire) et que nous n'avons pas pu voir non plus. Quant à la date proposée pour la première, c'est de toutes façons la date la plus basse possible, étant donné la présence de la tête d'Alexandre au droit.

J.-C. et même plus tard. Comme elle est inédite, nous la décrirons minutieusement (cf. fig. 2).

(Coll. Jungfleisch) : D/ L'entourage de grènetis fait défaut; dans le champ, tête de Zeus Ammon tournée vers la droite, les cheveux ceints d'un diadème. R/ L'entourage de grènetis fait défaut. Légende circulaire centripète : ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ; dans le champ, un aigle debout sur un faisceau de foudres, au repos, tourné vers la gauche; entre les jambes de l'aigle un Δ.





Droit Fig. 2. Revers

Le diamètre est de 28 mm. et le poids actuel de 6 gr. 88. Celui-ci devait être primitivement d'environ 7 gr. 5 et la pièce en bronze de 30 chalques, ayant le même diamètre, pesait de 21 à 25 gr. selon les exemplaires. Le poids du modèle du jeton trouvé à Karnak varie entre 9 et 11 gr., ce qui représente le même rapport approximatif de 1 à 3 entre la faïence et le bronze.

Ce quatrième jeton est la reproduction exacte (y compris les ombilics centraux, d'ailleurs visibles aussi sur l'exemplaire de Karnak) d'une monnaie en bronze qui est assez commune et a été classée par R. S. Poole [1] dans la seconde émission de Phénicie de Ptolémée III Evergète I (247-222 av. J.-C.) tandis qu'elle est datée par Svoronos [2] de la quatrième année après la mort d'Arsinoé, soit en 267 av. J.-C.

[1] *Catalogue of the Greek coins of the British Museum : The Ptolemies, Kings of Egypt*, n°s 51 et 53; cf. pl. X.

[2] *O. c.*, n° 438 (col. II, p. 68); cf. pl. 17, n° 11.

(sous Ptolémée II Philadelphe). Le battement entre ces deux attributions se trouve donc être de trente à quarante ans.

Le corps du jeton est constitué par une terre brunâtre, très fine, qui ressemble un peu à la qualité de terre dite « sigillée » mais cuite. Il est recouvert d'un émail mince qui, par endroits, semble avoir été coloré en vert. Techniquement parlé, ce serait donc plutôt une faïence qu'une porcelaine. Malgré cela, les pièces du même genre ont été qualifiées jusqu'ici de porcelaines, sans doute par rapprochement avec les céramiques égyptiennes de tous genres (pharaoniques ou ptolémaïques) dont la plupart ne sont pas davantage des porcelaines véritables.

La cuisson semble ne pas avoir été poussée jusqu'aux hautes températures. L'émail, fragile, en se fissurant, a laissé la voie libre aux sels qui ont imprégné le noyau; ce qui a augmenté la tendance à l'écaillement, si bien que l'émail manque sur environ le quart de la surface. De plus, la pièce a fortement souffert de son inclusion dans un lot de lourds bronzes ptolémaïques avec lesquels elle a été brassée sans aucune précaution. Jugé sans valeur, ce lot avait été mis au rebut lors de la liquidation, après décès, du fonds d'un grand antiquaire du Caire; toutes les provenances se trouvaient mélangées. Nous l'avons vernie avec du baume du Canada dissous dans le xylol, afin de conserver ce qui reste. La fragilité relative de ces pièces suffirait d'ailleurs à elle seule à expliquer leur rareté actuelle.

Nous sommes donc en présence de jetons de faïence, de facture analogue mais non pas identique, dont les modèles ont été, presque certainement, frappés au cours du IIIe siècle av. J.-C. Or, si l'empire extérieur de Ptolémées a connu quelques vicissitudes à cette époque, rien dans la situation intérieure de l'Egypte d'alors ne pouvait provoquer l'émission de monnaies de nécessité en faïence. La situation a sans doute changé au début du IIe siècle av. J.-C. : Ptolémée V Epiphane (203-181) aura à réprimer, même dans le Delta, des révoltes organisées et, vers 165, au lendemain de l'éphémère occupation séleucide, une jacquerie ravage le Delta.

Si la monnaie de bronze n'avait qu'une valeur de monnaie d'appoint, on comprend que l'on ait pu donner cours, pour un temps, avec une valeur fictive, à des jetons de faïence, dont le module était petit ou

relativement petit (16, 19, 24, 28 mm.) et le pouvoir d'achat, en tout état de cause, minime. Point n'est besoin, dans ce cas, de supposer que de telles émissions sont le fait d'insurgés; un gouvernement légal, en temps de crise provoquée par des révoltes intérieures, peut avoir recours à pareil procédé, même si l'on est enclin à penser que le goût pour le troc des Egyptiens, qui surent si longtemps se passer de monnaie, avait en des temps incertains toute possibilité de se réaffirmer.

L'hypothèse de jetons de jeux ne semble pas devoir être retenue, parce que les valeurs de fantaisie que l'on adopte dans ce cas sont toujours élevées [1]. La valeur artistique des jetons faits au moule ne saurait être invoquée. Seule subsiste l'explication par un usage éphémère (la fragilité de l'objet y contribuant) à des moments peut-être assez espacés au cours du IIe siècle av. J.-C. et peut-être aussi isolément dans diverses régions de l'Egypte. Le fait qu'en ce IIe siècle on aurait pris comme modèle des monnaies qui avaient de 50 à 100 ans d'âge ne doit pas être un obstacle à la date proposée, car qui sait comment était composée la circulation monétaire à un moment quelconque de la période ptolémaïque?

La circulation simultanée, en Egypte, de monnaies d'époque fort diverses, attestée sous l'Empire romain et même tout près de nous, encore au cours du XIXe siècle [2], va nous mettre sur la voie de l'explication des deux moules qui seront étudiés maintenant et qui font partie de la collection égyptologique de l'Université de Strasbourg. Le mieux conservé des deux (*a*) porte le n° d'inventaire 500 et a été acheté par Spiegelberg en 1895-1896, probablement au Caire; le second (*b*), portant le n° 741, a été trouvé en surface à Tanis, lors des premières campagnes de fouilles. Ils sont, tous les deux, cassés et ne portent d'empreinte que sur une face (cf. fig. 3).

L'exemplaire *a* mesure actuellement 3 cm. 5 de largeur, 1 cm. 5 de

(1) Cf. *Num. Notes and Monogr.*, n° 101 (1943).

(2) Cf. une lettre du Dr Pugnet à Desgenettes, le 1er vendémiaire an VII, citée dans le *Bulletin de l'Institut d'Egypte*, t. XXXIV, p. 75. En 1903-1905, circulaient encore, au moins dans les moudiriehs de Guirgeh et d'Assiout, des grands bronzes alexandrins d'empereurs du IIe siècle, mêlés à des paras démonétisés et à des décimes européens.

hauteur et 1 cm. 2 d'épaisseur. Il faisait partie d'une plaque rectangulaire (peut-être même carrée), comme on en a déjà trouvé, notamment à Mayence [1]. La matière en est une terre d'un gris foncé, après cuisson, tout à fait analogue aux innombrables moules romains trouvés en Egypte; elle est, de plus, parsemée de minuscules cristaux visibles tant sur les surfaces planes que dans les cassures, cristaux qui sont au moins contemporains de la cuisson. Sur la surface plane opposée à celle qui



Fig. 3.

porte les empreintes, subsistent des restes d'une sorte de lut contenant des traces de matières organiques (paille); ce revêtement est analogue à celui qui entoure un grand nombre de moules, tels ceux trouvés à Qaṣr-Qarūn [2], et à celui de l'exemplaire *b* où il est très net.

Il reste les fragments de deux empreintes qui étaient alignées de manière à être séparées de 1 à 2 mm., qui est précisément la distance les séparant du seul bord extérieur qui soit intact, bord dont la tranche est légèrement arrondie. Du moule de gauche, qui est le moins abîmé, il ne reste pas tout à fait le quart de la surface totale, si bien que la détermination du module n'a pu être faite avec toute la précision souhaitable. Par des recoupements obtenus par divers procédés, on peut quand même assurer que le module est compris entre 36 et 38 mm.; celui du moule de droite pourrait être très légèrement inférieur.

(1) Cf. G. Behrens = n° 182 de notre *Essai bibliographique*, fig. 3, nos 1 et 2, p. 95.

(2) Cf. J. Schwartz et H. Wild, *Qaṣr-Qarûn/Dionysias*, 1948, p. 40 en haut.

La profondeur de l'empreinte du moule gauche est de 3/4 de mm.; celle du moule de droite approche de 1 mm. Si la pression fut égale, les pièces auraient eu de 1,5 à 2 mm. Ces inégalités de module et d'épaisseur, à elles seules, font penser que les originaux étaient dissemblables.

Le moule de gauche donne deux têtes d'aigles regardant à droite et une petite partie des bustes; vers le haut, à droite, on lit, à rebours, ΙΟΥ (qui est la fin de ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ); il n'y a pas de grènetis. Du moule de droite, on voit très nettement le grènetis, en creux, à 1 mm. en moyenne du bord, puis une surface irrégulière d'environ 5 sur 2 mm., portant trois traits sensiblement parallèles et en relief, à peu près perpendiculaires à la tangente. Par élimination, il ne peut s'agir que d'une partie de la chevelure d'une souveraine lagide.

Après dépouillement du Svoronos, c'est avec des monnaies des années 170 av. J.-C. (cf. pl. 48), frappées à la veille de l'invasion d'Antiochus IV, que le rapprochement de la monnaie de gauche paraît le plus légitime. *A priori* rien ne s'oppose à ce que le moule de droite ait représenté Cléopâtre I ou II, mais, comme rien ne dit que les deux originaux étaient contemporains, notre jugement est indéfiniment suspendu en ce qui concerne l'empreinte de droite.

L'exemplaire *b* a 2 cm. de hauteur et 3 cm. de largeur aux extrêmes. Son épaisseur est un peu moindre que celle de *a* et la courbure de la tranche est plus accentuée. Détail important : il reste, prise dans la masse du lut déjà signalé, une toute petite larme de bronze oxydée, ce qui ne laisse aucun doute sur la destination du moule.

De l'empreinte de gauche, il n'y a plus qu'un arc de cercle de 1 cm. correspondant au bord extérieur; de l'autre, dont le module est sans doute le même que celui du moule gauche de *a*, il subsiste une surface assez usée mais on peut reconnaître, sur une longueur d'un peu plus de 2 cm., un grènetis et affirmer l'absence de tout exergue sur cette même longueur. Bien qu'on ne puisse pas donner d'autre précision, il ne fait pas de doute que l'on a de nouveau ici le droit d'une monnaie ptolémaïque.

Aucun des textes connus à ce jour ne fait mention d'un coulage de monnaies de bronze sous les Ptolémées. Bien que les périodes troublées,

où ce procédé pouvait être de quelque utilité, n'aient pas manqué, la seule trace tangible jusqu'à présent de « monnaies de nécessité » sont les quelques jetons de petit module qui ont été étudiés plus haut. Aussi voudrions-nous présenter une autre explication pour ces moules qui ont servi à couler du bronze.

A l'époque romaine, les moules de monnaies datent presque tous soit des Sévères (début du IIIe siècle ap. J.-C.), soit de la Tétrarchie (début du IVe siècle ap. J.-C. et tout particulièrement en Egypte); les autres sont rares et même très rares avant le début du IIIe siècle ap. J.-C. Or il se trouve qu'entre les deux débuts de siècle précités se place un phénomène monétaire qui va être rapidement décrit.

A partir de 266 ap. J.-C. (date fixée à un an près) et pendant une vingtaine d'années, on voit stipuler dans des papyrus que tel paiement se fera en « drachmes d'argent de la vieille monnaie ptolémaïque » (*δραχμαὶ ἀργυρίου παλαίου Πτολεμαικοῦ νομίσματος*); le hasard ne nous a transmis de tels documents que pour le nome Hermoupolite, mais il est bien évident que cette réapparition d'une vieille monnaie qui avait pratiquement cessé de circuler vers le règne de Néron (soit deux siècles avant) est commune à toute l'Egypte [1].

En fait, l'emploi du terme « argent » ne doit pas faire illusion; il marque, comme pendant presque toute l'époque romaine, que la drachme est calculée au taux de 7 oboles (et même un peu plus) et non pas de 6 oboles. De toutes façons, il est peu croyable que de grandes quantités de vieilles monnaies, pratiquement démonétisées depuis si longtemps, se soient trouvées disponibles pour une circulation monétaire qui ne pouvait manquer d'avoir quand même un certain volume. Il était évidemment impossible de refaire, en ces années de détresse qui ont suivi la capture de l'empereur Valérien par les Perses (260 ap. J.-C.), de la monnaie d'argent à un moment où les tétradrachmes d'Alexandrie ne contenaient même plus 2 % d'argent; mais on pouvait,

[1] Cf. L. C. West et A. Ch. Johnson, *Currency in Roman and Byzantine Egypt*, 1944, p. 68-69, 73 et 179. En ce dernier endroit, les auteurs signalent que des monnaies ptolémaïques ont été trouvées dans des trésors enterrés entre 270 et 300 ap. J.-C. sous les règnes d'Aurélien, Probus et Dioclétien.

avec une technique qui avait fait ses preuves au moins dans d'autres régions de l'Empire, couler de la monnaie ptolémaïque de bronze.

Nous ne savons pas pourquoi cette monnaie ptolémaïque était redevenue populaire mais il ne fait guère de doute qu'elle fut l'un des éléments de propagande de Zénobie dont l'armée conquit l'Egypte au début de 270 ap. J.-C. Zénobie ne cessa de se poser en descendante et héritière des Lagides et l'on peut même se demander si elle n'est pas à l'origine de cet engouement [1].

Ce « monnayage ptolémaïque », fort différent de celui des jetons, daterait donc du début de la seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C. Cette date concorde bien avec ce que l'on sait de la technique des monnaies coulées à cette époque, elle s'explique assez bien du point de vue politique et il ne semble pas y avoir d'empêchement du point de vue économique (au contraire). Deux moments bien dissemblables de l'histoire de l'Egypte ont donc pu être illustrés par les fragments d'argile que nous venons d'étudier.

M. Jungfleisch et J. Schwartz.

Avril 1955. Cet article était sous presse quand un hasard heureux m'a permis de retrouver le second jeton du Cabinet des Médailles. Il est cassé en 5 morceaux que l'on a recollés et le droit est très effacé; un fragment manquant permet de dire que l'intérieur était blanc et que le vert, très pâle, de la surface est bien dû à un vernis. Les deux jetons donnés par Maspero sont inscrits au « Registre des dons (F) », p. 35 (2 févr. 1891), et y portent respectivement les numéros 6047 et 6048. Leur description correspond à celle de la *Revue numismatique* (1891, p. 233), mais il n'y a pas d'indication d'origine pour le second; la datation par Ptolémée IX Alexandre (116-88 av. J.-C.), proposée pour le n° 6047 n'a pas été retenue par Svoronos (cf. plus haut, p. 210).

Vers la fin du siècle dernier, ces deux jetons étaient en vitrine et, à

[1] Cf. J. Schwartz, *Les Palmyréniens et l'Egypte,* dans *Bulletin de la Société Royale d'Archéologie d'Alexandrie,* n° 40, 1953, p. 76 (et n. 4).

ce titre, figuraient dans l'« Inventaire des monuments exposés » (manuscrit) sous les nos 5416 *bis* et 5416 *ter*. Leur était joint le n° 5416 *quater* que le même inventaire décrit comme suit : « pièce de porcelaine bleue au type de l'aigle des Ptolémées » et que j'ai retrouvé avec le n° 6048. Il s'agit d'une pastille légèrement ovale et renflée au dos comme les cabochons que l'on appliquait sur des verreries; l'épaisseur maximum est de 3 mm. et la couleur est un violet légèrement foncé. Sur la face plane, on voit un aigle à gauche et une partie de l'exergue :]ΛΕΜΑΙ[..]ΒΑΣΙΛ[. Le poids est de 3 gr. 05 et le grand axe mesure 21 mm. Le diamètre visible de l'empreinte monétaire n'est que de 17 mm, mais on peut admettre que le modèle avait environ 20 mm. Bien que cet objet soit en bon état, l'empreinte est floue (sur les causes probables, cf. plus haut, p. 210, pour le n° 6047). La différence de module entre la faïence et la monnaie dont elle ne reproduit que le revers ne s'expliquerait-elle pas aussi bien par l'utilisation d'un coin que par l'emploi d'un moule? [J. S.]

ADDENDUM

à l'« Essai bibliographique sur les Moules de monnaies impériales romaines »

N° 83 *bis.* F. Feuardent : *Collections Giovanni di Demetrio, Numismatique, Egypte ancienne.* Deuxième partie : *Domination romaine,* p. 287, n. 1, Paris [1872].

N° 158 *bis.* P. L. Fiorani Gallotta : *Officina insubrica di falsi monetari* in *Rivista Italiana di Numismatica e scienze affini,* XXXV, p. 199, Milan, 1922.

N° 190. M. Jungfleisch : *Les moules en terre destinés à couler des monnaies impériales romaines* in *Bulletin de l'Institut d'Egypte,* XXXV, p. 239-244. Le Caire, 1953.

Imprimé en Ég